

FEDERAL  PROVINCIAL  
CONSULTATIVE COUNCIL  
ON  
STATISTICAL POLICY



SIXTH MEETING

FEBRUARY 7-8, 1979  
OTTAWA, CANADA

STC  
CAI  
STC  
Feb  
1979

FEDERAL COUNCIL OF  
STATISTICS

STATISTICS STATISTIQUE  
CANADA CANADA  
FEB 18 1979  
LIBRARY  
BIBLIOTHÈQUE



STATISTICS

PREFACE

The sixth meeting of the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy was held in Ottawa on February 7<sup>th</sup> and 8<sup>th</sup>, 1979. At the request of Council, the Secretariat produced and distributed a summary report prior to distribution of the detailed minutes. A copy of the summary report is contained in the detailed account of the meeting.

R. Ellis Drover  
Council Secretary

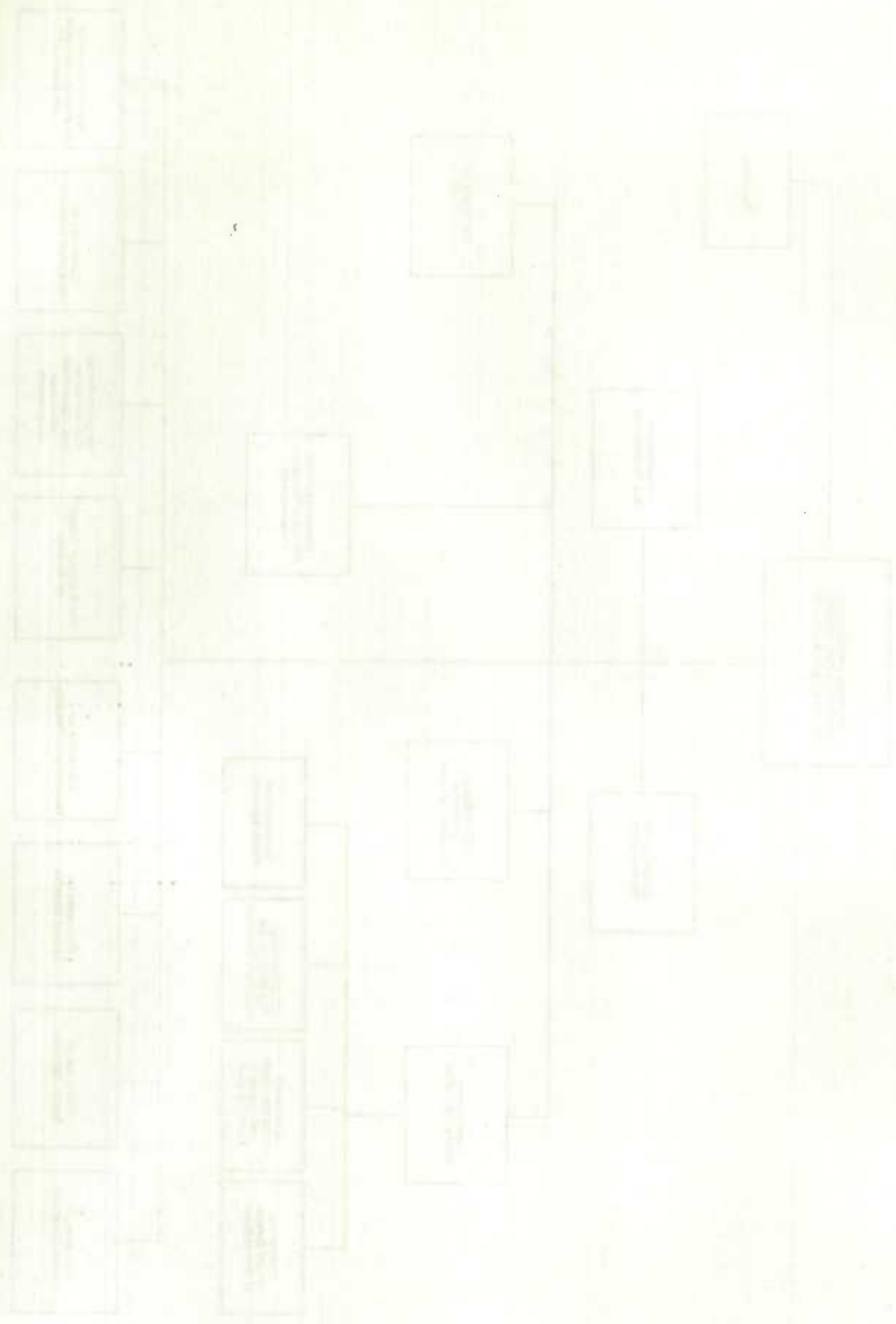
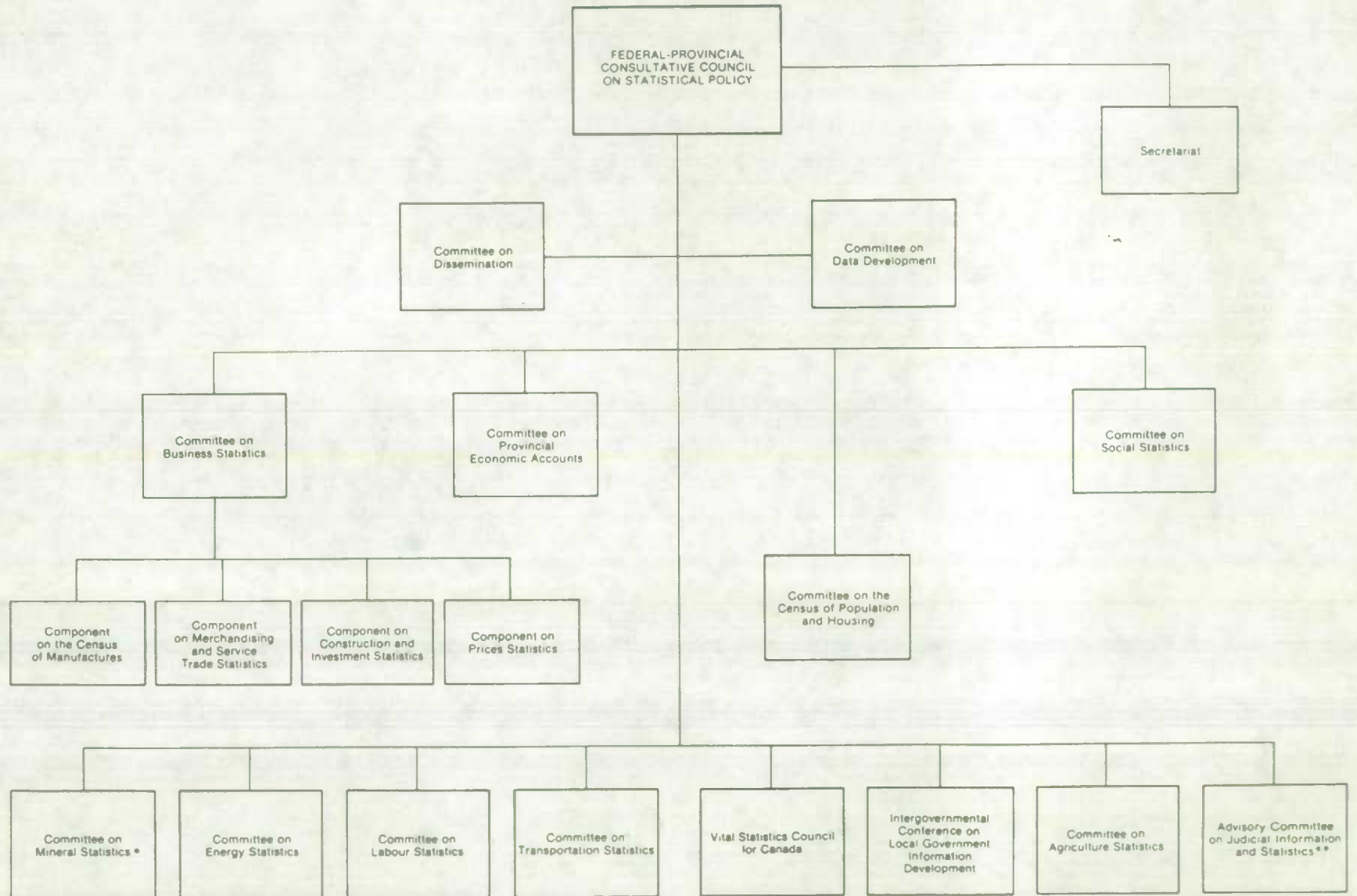


FIGURE 1: [Faint text, likely a caption for the diagram]

# FEDERAL-PROVINCIAL STATISTICAL CONSULTATION



\* Chaired by the Department of Energy, Mines and Resources. Also reports to the Provincial Mines Ministers Conference.  
 \*\* Also reports to the continuing committee of Deputy Ministers of Corrections.



TABLE OF CONTENTS

	<u>Page</u>	
AGENDA .....	VII	
LIST OF DELEGATES AND OBSERVERS		
Members .....	IX	
Observers .....	X	
Secretariat .....	X	
SUMMARY REPORT .....	XI	
DETAILED REPORT		
Agenda Item 1		
- Chairman's Opening Remarks .....	1	
- Response to the Chairman's Opening Remarks .....	2	
(paper presented by Mr. Munroe, on behalf of the Yukon Territory)		
Agenda Item 2		
- (a) Approval of the Agenda .....	5	
- (b) Format of the Minutes .....	5	
Agenda Item 3 - Secretary's Report .....		6
- Report presented by the Secretary of the Council, Mr. R.E. Drover .....	6	
- Formal Consultation .....	7	
- Formalized Information and Work Sharing Agreements .....	10	
- In Progress Information and Work Sharing Agreements .....	20	
- Appendix to the Secretary's Report - Review of the Results of the Working Group to Examine the Structure of the Federal-Provincial Statistical Committees .....	29	
- Discussion on the Secretary's Report - Resolutions .....	30	

	<u>Page</u>
Agenda Item 4 - Report of the Council's Work Group .....	32
- Paper presented by Mr. Worton .....	33
- Discussion .....	36
Agenda Item 5 - Discussions of Budget-Cuts at Statistics Canada .....	37
Agenda Item 6 - Statistics Canada Policy Paper on Small Area Data .....	40
- Paper presented to Council .....	41
- Discussion .....	44
Agenda Item 7 - Status Report on The Census of Merchandising .....	47
Agenda Item 8 - Status Report on the Census of Population and Housing .....	48
Agenda Item 9	
- Medium Term Planning Activities .....	52
- Statistics Canada - The Medium Term One Year Later .....	52
(paper presented by Mr. D.A. Worton)	
- Discussion .....	54
- Federal Data Clearinghouse Project - 1978-79	
(paper presented by Mr. D. Salley) .....	55
- Discussion .....	56



AGENDA

FEDERAL-PROVINCIAL CONSULTATIVE COUNCIL

ON STATISTICAL POLICY

R.H. COATS BUILDING

OTTAWA, ONTARIO

FEBRUARY 7 AND 8, 1979

1. *Chairman's Opening Remarks; Other Council Members if Desired*
  - (a) *Response to the Chairman's Opening Remarks*
  
2. (a) *Approval of the Agenda*
  - (b) *Format of the Minutes*
  
3. *Secretary's Report*
  
4. *Report of the Council's Work Group*
  
5. *Discussions of Budget-Cuts at Statistics Canada*
  
6. *Statistics Canada Policy Paper on Small Area Data*
  
7. *Status Report on the Census of Merchandising*
  
8. *Status Report on the Census of Population and Housing*
  
9. *Medium Term Planning Activities*



LIST OF DELEGATES AND OBSERVERS

Members

Participants

Statistics Canada

Dr. P.G. Kirkham (Chairman)  
Chief Statistician of Canada

Mr. R.E. Drover (Secretary)  
Director, User Advisory Services

Newfoundland

Mr. G. Courage  
Director, Central Statistical Services  
Executive Council

Prince Edward Island

Represented by  
Ms. C. Holland

Nova Scotia

Ms. C. Conrad  
Director, Statistical Services  
Department of Development

New Brunswick

Mr. C.R. Marks  
Director, Economic Research  
Office of the Economic Advisor  
Department of Finance

Represented by  
Ms D. Saunders

Quebec

Mr. A. Dumas  
Director general  
Quebec Bureau of Statistics

Ontario

Mr. O.M. Schnick  
Executive Director  
Central Statistical Services  
Ministry of Treasury, Economics  
and Intergovernmental Affairs

Manitoba

Dr. O. Perez de Tagle  
Director  
Manitoba Bureau of Statistics

Saskatchewan

Mr. R.C. McMahon  
Director  
Saskatchewan Bureau of Statistics

Alberta

Mr. H. Ford  
Director  
Alberta Bureau of Statistics

British Columbia

Dr. W.P. McReynolds  
Executive Director  
Central Statistics Bureau

Yukon Territory

Mr. D. Munroe  
Chief of Economic Research and Planning  
Government of the Yukon Territory

Northwest Territories

Dr. R. Joyce  
Head, Statistics Section  
Policy and Evaluation Division  
Department of Planning  
Government of the Northwest Territories

Observers

Statistics Canada

Mr. T. Davis  
Executive Secretary  
Departmental Secretariat

Mr. M. Francino  
Acting Assistant  
Chief Statistician  
Census and Household Surveys

Mr. N. Hartgerink  
Director  
Manufacturing and Primary  
Industries Division

Mr. G.R. Labossière  
Assistant Chief Statistician  
Corporate Management

Mr. G. Leclerc  
Assistant Chief Statistician  
Economic Statistics

Mr. J. Morin  
Administrative Assistant to the  
Chief Statistician

Ms. G. Pillozzi  
Head, Intergovernmental Relations  
User Advisory Services

Miss J.R. Podoluk  
Director General  
Household Statistics

Dr. E.T. Pryor  
Director General  
Census Content and Analysis

Mr. L.E. Rowbottom  
Assistant Chief Statistician  
Institutions and  
Agriculture Statistics

Mr. D. Salley  
Senior Federal Planning Officer  
Federal Statistical Activities  
Secretariat

Mr. D.A. Worton  
Assistant Chief Statistician  
Marketing Services

Federal-Provincial Relations Office

Ms. Linda Scott-Moorehouse  
Policy and Program Review Section

Quebec

Mr. W. Bisreth  
Director  
Statistical Production  
Quebec Bureau of Statistics

Mr. B. Robert  
Chief  
Census and Demography Service  
Quebec Bureau of Statistics

Ontario

Mr. E.P. McCoy  
Manager  
Liaison and Client Services  
Central Statistical Services  
Ministry of Treasury, Economics  
and Intergovernmental Affairs

Mr. A.W. Noseworthy  
Liaison Officer  
Central Statistical Services  
Ministry of Treasury, Economics  
and Intergovernmental Affairs

British Columbia

Mr. T.G. Beynon  
Director  
Economics and Business Statistics Division  
Central Statistics Bureau

Secretariat

Miss E. Daoust  
User Advisory Services

Mr. E.M. McCamom  
Co-ordinator  
Conference Secretariat  
User Advisory Services

Ms. Agnès Pariseau  
User Advisory Services

Mr. G.G. Potter  
Assistant Co-ordinator  
Conference Secretariat  
User Advisory Services

SUMMARY REPORT

Agenda Item 1 (Chairman's Opening Remarks; other Council members if desired)

In his capacity as Chairman, Dr. Kirkham welcomed delegates to the sixth meeting of the Council. Following his opening remarks, the Yukon Territory representative spoke, commenting upon the lack of cooperation on the part of Statistics Canada with their spatial price survey and questioning the purpose and results of the bureau's recent investigation of data needs in the North. Dr. Kirkham stated that the issues presented were really subjects for bilateral discussion. He indicated that Statistics Canada was prepared to look into what might be done concerning the release of the Consumer Price Index weights and specifications. On the issue of the unemployment figures and the range of data needs of the Territories, Dr. Kirkham indicated that last Spring Statistics Canada could not have foreseen the extent of the budgetary cuts experienced in August.

Agenda Item 2 (Approval of Agenda; discussion of type of Minutes required)

Minor changes were made in the order of the agenda. The issues raised by Mr. Munroe in his opening statement were raised again by Dr. Joyce. Dr. Joyce stated that, although the issues presented by Mr. Munroe were bilateral ones, they were also issues of principle which had a bearing on Statistics Canada's Medium Term Plan and should be raised again in the context of Agenda Item 9. Dr. Kirkham agreed.

Following discussion on the type of minutes required, it was decided to accept the Ontario suggestion that in addition to the detailed minutes usually published, a summary report of the discussion would be prepared within one month of the meeting. Tapes of the proceedings would also be made available at the earliest possible opportunity.

Agenda Item 3 (Secretary's Report; review of committee activities)

The Secretary, in giving his report, singled out resolutions from Committees which were considered of direct interest to the Council.

1. Resolution No. 5 from the 1978 meeting of the Labour Statistics Committee:

"Resolved that, in view of the need for detailed information from the unemployment insurance program as a labour market analytical tool for a variety of geographic grid systems, and in view of CEIC's jurisdiction over data dissemination for such use, the Chairman, on behalf of the Committee, request that CEIC enter into bilateral arrangements with the Provinces and other governmental agencies for increased access to detailed information on the unemployment insurance records, subject to proper confidentiality arrangements including at least the removal of personal identifiers."

Following some discussion, this Resolution was adopted.

Mr. Courage asked whether it would be possible for him to receive, at the postal code level, the beneficiary data which Statistics Canada receives from the Canada Employment and Immigration Commission. Mr. Munroe supported this request. Dr. Kirkham replied that the confidentiality provisions of the Employment and Immigration Commission Act would have to be investigated to see whether Statistics Canada could satisfy the request. It was agreed that this issue would be discussed further at the first meeting of the Data Development Committee.

2. A recommendation from the Mineral Statistics Committee to approve a proposal contained in the Memorandum of Understanding between Statistics Canada and Energy, Mines and Resources, was tabled by the Secretary:

"EMR shall ensure that appropriate means are established and/or continued to provide adequate communication and effective joint action among Statistics Canada, EMR, other relevant federal departments and agencies, as well as departments and agencies of provincial governments, companies and trade associations. In this connection, EMR shall assume the Chairmanship of the Federal-Provincial Mineral Statistics Committee after the next meeting of the Committee in November, 1978. Statistics Canada shall retain membership on this Committee. EMR shall determine how best to continue communication with the Conference of the Provincial Ministers of Mines."

In reply to a question from Mr. McMahon, the Secretary indicated that this was the only committee reporting to the Council to be chaired by a non-Statistics Canada person. Mr. Schnick requested that Council members continue to receive minutes. This was agreed upon. He also asked how the Provinces would go about accessing the individual returns under a formal Agreement. Dr. Kirkham replied that it was his understanding that there would be no changes in the ability to access information. Mr. Worton added that in the event of any problems, Statistics Canada could continue to act as the intermediary.

Dr. Perez de Tagle asked whether it would be possible for the Manitoba Department of Mines and Resources to enter into an agreement with Energy, Mines and Resources to share information. Mr. Hartgerink replied that this would be possible. He reported that Statistics Canada will be responsible for publishing the annual data and that Energy, Mines and Resources will publish the monthly data. However, the responsibility for reconciliation rests with both Statistics Canada and Energy, Mines and Resources. The data will be collected under the authority of both the federal and provincial mining acts. Dr. McReynolds asked that, in future, the Provinces receive prior notification when sources of data change, even for those who are not already receiving the data. Dr. Kirkham agreed.

In concluding his report the Secretary asked that he be notified of priorities for formalizing outstanding working arrangements.

Agenda Item 4 (Report of the Council's Work Group to examine the Structure of Federal-Provincial Statistical Committees)

The Chairman of the work Group to Examine the Structure of the Federal-Provincial Committees summarized his report to Council and reminded the group that a formal adoption of it would be desirable. In particular, the latest decision of the Work Group to set up a Social Statistics Committee, should be ratified. The council subsequently endorsed the Work Group's recommendations on the next agenda item.

Agenda Item 5 (Discussion of budget cuts at Statistics Canada and follow-up of special meetings, November 30 - December 1, 1978)

Mr. Worton indicated that, under the terms of reference of the Work Group to examine the Structure of the Federal-Provincial Committees, they were given the responsibility of examining and recommending on:

"how the efficiency of the above committee structure might be enhanced by changes in the frequency, scheduling and location of meetings, with due consideration to the amount and incidence of the costs to Council members of organizing and participating in the meetings".

He reported that there was agreement on the desirability of relaxing the mandatory requirement for each federal-provincial committee directly accountable to the Council to meet at least once per year. This had been reflected in the new terms of reference of the various committees. With regard to the location of meetings, there had been a consensus that Council itself should continue to meet in Ottawa. It was agreed that there was also an advantage in having most committee meetings take place in Ottawa. However, some committees from time to time might wish to hold meetings outside of Ottawa, as had been the previous practice.

Mr. Worton then addressed the issue of budget cuts in the areas of travel subsidy, telephone, and mail service and referred to his paper prepared for the Council meeting. On mail service, it was indicated that a new proposed service represented an improvement; for telephones, it was stated that the alternatives presented in the paper could be worked out on a bilateral basis; and on the issue of travel subsidy, Mr. Worton stated that the bureau was prepared to keep the principle alive, although the actual amount of financial support for 1979-80 could not be determined at the present time.

Various Council members expressed their concern over the budget cuts for telephone and travel: Drs. Joyce, Perez de Tagle, McReynolds, and Mr. Munroe indicated that these funds represented a symbolic value as well as a specific subsidy; Mr. McMahon said that his new telephone costs, for example, would reflect a 300 percent increase in his telephone budget; Mr. Ford suggested that the money planned for use for the improved mail service be used for telephone and travel. Dr. McReynolds further stated that there should be equitability in the consultative process, i.e., the cost to the participants should be equal. He requested that previous telephone and travel arrangements be continued in their entirety.

Dr. Kirkham summarized the discussion by saying that, with the exception of Dr. McReynolds, it appeared that the telephone and mail proposals were reasonably well accepted by all delegates. In Dr. McReynolds' case, it would be left open to see whether any modifications could be made. Concerning the travel costs, Dr. Kirkham reiterated that Statistics Canada accepted the principle of paying for travel costs, but that the level of funding would have to be left open for discussion at the present time.

Dr. McReynolds indicated that Statistics Canada's contribution could be kept to a minimum and requested that Statistics Canada be prepared to pick up whatever was necessary to keep the consultative system operating. He added that there had been great progress in the consultation process and that this should not now be halted. Mr. Schnick supported Dr. McReynolds' statement and asked for further consideration. He suggested that a fund be made available for cases of need.

The Chairman made a statement on the general budget cuts in Statistics Canada, noting that, over the past four years, beginning with fiscal year 1974/75, there had been a reduction of nearly 1,300 man-years on a base of just 5,700 man-years. This last year there had been a general reduction of \$13.5 million as well as a \$2.9 million reduction for the Census of Population, making the total \$16.4 million.

Mr. Labossière was asked to report on the Revolving Fund. He explained that for the past 5 to 6 years the Revolving Fund had been used by provincial and federal government departments and agencies as a mechanism whereby Statistics Canada could receive funds for special statistical programs. There had been a limit in dollar terms and man-years that could be used, but no limit on the volume of work that could be done. There had been no problems in dealing with requests for special statistical services. The Fund was being abolished by Treasury Board and the Comptroller General at the end of this year. However, alternative provisions would be established by the Comptroller General next year. For 1979/80, Statistics Canada had received authority to provide cost recoverable service with a limit of \$2.9 million. Of this, \$2.1 million was for service to other federal departments and agencies and \$800 thousand was for non-federal users; however, if the \$800 thousand was used up, supplementary funds may be made available. Essentially, the procedures for using this service would be the same as those of the Revolving Fund.

Mr. Leclerc, in discussing the budget cuts for his Fields, stated that he was directed to protect the national economic aggregates, and, in order to protect the regional dimension, the provincial product accounts were given the same importance as the national accounts. The bulk of the cuts had been for the surveys which serve a narrow interest - largely current industrial surveys.

Speaking of the cuts in the Business Register area, he said that although the dollar amount cut was large, the reduction was only in the profiling activities. The other reduction in this area was actually a shift of resources from the Business Register to the Tax Record Access Unit (10 man-years). The Business Register had a top priority on funds in the past, and Mr. Leclerc added that this would continue.

Miss Podoluk continued the discussion by saying that, when Cabinet approved a Margin II Census in principle, they made some stipulations: a) in terms of accessing data from the 1981 Census, users would have to pay the full cost of recovery; and b) in anticipation of what can happen in 1986, Statistics Canada must report to Cabinet by January 1, 1983, on how Statistics Canada proposed to use administrative data and surveys as alternative sources of information in the place of a 1986 Census. Despite budget cuts, Statistics Canada was trying to protect 18 man-years to be responsible for investigating the kind of data series which could be developed from administrative data.

It was pointed out that Statistics Canada has full access to Income Tax data, and that usage of those administrative data was more varied than anticipated 5 or 6 years ago. Within a year, Statistics Canada and Revenue Canada hope to have specific plans for making use of Income Tax statistics even more fully. Provincial access to these data was still restricted, and it was suggested that the provincial focal points go to their provincial Premiers and/or Ministers of Finance to urge the negotiation of agreements similar to Statistics Canada's agreement with Revenue Canada.

Mr. Leclerc noted that it was for the purposes of reducing the statistical response burden that Statistics Canada had entered into an agreement with Revenue Canada to obtain access to Income Tax Records. He added that, although it was possible to share individual data under Section 10 or Section 11 of the Statistics Act, agreements of this type were not possible for identifiable data received from Revenue Canada.

Mr. Ford suggested that there be one agreement between Statistics Canada and Revenue Canada that would accommodate the roles of provincial statistical agencies in similar fashion to that of the national agency, as opposed to individual Provinces approaching the matter separately. Dr. Kirkham replied that Statistics Canada would attempt to keep the Provinces informed of the possibilities and the developments in this area.

Dr. Perez de Tagle asked whether the Provinces would continue to receive information from the Business Register which would include the Standard Industrial Classification and employment codes. Dr. Kirkham stated that a specific answer would be provided.

In reply to a question by Mr. McMahon, Mr. Leclerc said that negotiations were under way for the Farm Machinery and Equipment Survey to be funded by the industry association.

Mr. Schnick requested a written reply to the Ontario paper presented at the information session on November 30 and December 1, 1978. Dr. Kirkham and Mr. Leclerc replied that this would be done shortly in respect of points still outstanding.

In reply to a request by Mr. Ford, Mr. Worton stated that Statistics Canada would continue to provide update reports on Statistics Canada expenditure reductions for as long as there were changes. The next report will be done in March 1979.

#### Agenda Item 6 (Statistics Canada's policy paper on small area data)

Mr. Leclerc indicated that the paper reflected the lack of funds for enlarging surveys as well as for the undertaking of new surveys. What was intended was to augment the potential of data already available. He reported that Statistics Canada was still working on the Urban Data Guide and was negotiating with the Ministry of State for Urban Affairs to bring their data base to Statistics Canada.

Dr. Kirkham requested the views of the delegates in order to formalize Statistics Canada's approach to small area data for the next several years.

Mr. Schnick asked whether Statistics Canada could provide any direct assistance to the Provinces in pursuing the development of administrative data for statistical programs. Dr. Kirkham indicated that administrative data would have to be more fully exploited.

Dr. Perez de Tagle congratulated Statistics Canada on the paper which he felt responded to provincial needs. He asked a) what the priority of the policy would be, b) what involvement the Provinces would have and c) what assistance Statistics Canada would provide to exploit provincial administrative data.



To the first question Dr. Kirkham replied that, with the existing product base, Statistics Canada would try to ensure that the small area data capability would not be lost. With regard to administrative records, Statistics Canada needed to exploit the comparative advantage, and in his judgement Statistics Canada's greatest contribution will be to provide professional expertise as well as some sense of commonality between the Provinces and Territories. On this issue, Miss Podoluk reminded the Council of the special task force at work. As soon as there was a proposed program of work, it would be tabled either at a Data Dissemination Committee meeting or at the next Council meeting.

Mr. Munroe requested that, on page 7 of the paper, "Whenever appropriate, these projects should be joint efforts with the provinces ..." be amended to read "These projects are to be joint efforts with the provinces ..." and that he be allowed to call on Statistics Canada expertise in order to effectively deal with small area data. Dr. McReynolds complimented Statistics Canada on the paper, urged Council members to adopt the policy and asked that it be implemented with high priority. Dr. Kirkham stated that Statistics Canada would ensure that the policy is carried out.

#### Agenda Item 7 (Status Report on the Census of Merchandising)

Mr. Leclerc reported that Statistics Canada was in the early planning phase for this Census. In 1981, Statistics Canada would need from Treasury Board \$6.5 millions in 1976 dollars. Statistics Canada was investigating what can be done in the event that the request for \$6.5 million is not approved, but is definitely planning a Census of Merchandising in some form. It was not yet known when the Census will be taken. It may be necessary to suspend the Census of Manufactures in the year that the Census of Merchandising is taken.

The objective would be to provide a picture of the structure of the retail, wholesale, and service trades, keeping in mind the need for comparability with previous censuses. However, Statistics Canada also required more than the structure; there was a need to maintain the principal statistics for benchmark purposes in areas such as Real Domestic Product, Input-Output, Gross National Product, etc. He reported there was a possibility that the Census would be conducted over 3 or 4 years, dealing with the retail and wholesale sectors, separately, and possibly dividing the service sector over 2 years.

Statistics Canada wanted to design a questionnaire which would allow for publishing 2 or 3 years after the census was taken. It would not include the commodity detail for the 1971 Census. To obtain the commodity breakdown, it was planned to conduct sample surveys with a lag of 2 to 3 years. The potential would be there for small area data. Everyone would receive a form on the nature of business, but a census would be conducted only for chain stores, department stores, and large singles (not yet defined). For small businesses, a sample and tax records would be used.

Dr. McReynolds requested that this issue be discussed in more detail at the Data Development Committee meeting. Mr. Leclerc replied that it could also be discussed at the upcoming Business Statistics Committee meeting. Mr. Munroe asked whether it would be possible to single out the tourism sector. Dr. Kirkham replied that this would be taken into consideration.

#### Agenda Item 8 (Status Report on the Census of Population and Housing)

Dr. E.T. Pryor distributed the Margin II 2B questionnaire for 1981 and reviewed those areas where there had been changes from the Census Test questionnaire. Mr. Francino indicated that they would accept comments on the wording of the questions from Council members until Friday, February 9<sup>th</sup>, 1979, although radical suggestions could no longer be accommodated. In reply to Mr. Dumas' inquiry as to whether the questionnaire was final, Mr. Francino indicated that it had already been approved by Treasury Board and, after any editorial changes, it would be sent to Cabinet for approval. This would be followed by a formal Order-in-Council causing the questions to appear in the Canada Gazette. Mr. Francino stated that the Federal-Provincial Committee on the Census of Population and Housing would meet after the questions appeared in the Canada Gazette. This may be as late as September because Statistics Canada did not control all the events. The Provinces and Territories would be kept informed as the questionnaire went through the various steps. Mr. Dumas asked that he be officially informed when the questionnaire becomes final and Dr. Kirkham replied that Statistics Canada would undertake to do so.

Dr. McReynolds requested that, regarding provincial participation in the 1981 Census, Statistics Canada communicate its request in an official fashion and that Statistics Canada use the resources saved by provincial participation in the dissemination area, where Statistics Canada was short of funds. Dr. Kirkham replied that this would be taken into consideration.

Agenda Item 9 (Discussion of medium-term planning activities at Statistics Canada, including organizational changes)

In opening this agenda item, Dr. Kirkham outlined the three basic development type of activities which, for the last three to four years, have been ongoing at Statistics Canada. These are: a) the development of an infrastructure in the organization, b) the conceptualization of the larger statistical system and c) planning.

Mr. Francino reported that the planning activities in the Census and Household Surveys Field were indeed in accordance with the medium-term plan, in spite of the major budget cuts which Statistics Canada had experienced.

Mr. Leclerc indicated that an announcement would be made shortly to the effect that the Business Statistics Field and Economic Accounts and Integration Field were being combined with a Director General, Operations and a Director General, Analysis. Mr. Brian Salley had already been appointed to the former position.

Mr. Worton outlined the structural changes which were taking place in the Marketing Services Field to strengthen the bureau's ability to comply with the strategic bureau thrust relating to the provision of improved service to users. He indicated that arrangements were presently being made to transfer elements of the Census Data Dissemination Division into CANSIM and to transfer this latter combination as well as Publications Distribution Section, into the Marketing Services Field. This Field would then provide the central basis for information dissemination of both hard copy and machine readable data.

Mr. Leclerc reported on the Statistics Canada Integration Project and said that, to the greatest extent possible, Statistics Canada will use administrative records for small businesses, regular surveys for medium firms, and that large firms will be asked to supply data on computer tapes.

Mr. Schnick inquired about the role of the provincial focal points, keeping in mind the expanding role of the Statistics Canada Regional Offices. He also addressed the question of impact on other provincial departments. Dr. Kirkham commented that, because advantages exist for both the collection and dissemination of data, Statistics Canada saw a more important role for Regional Offices. The responsibilities of the provinces would have to be discussed with the Council.

Mr. Dumas questioned the overall role provincial statistical agencies would have to play in order to have an equitable sharing of responsibilities with Statistics Canada. Dr. Kirkham replied that Statistics Canada attached a great deal of importance to the conceptualization of the total system because it was only with an understanding of the larger system, and the functions it had to perform, that the respective roles could be clearly articulated. The changes which Statistics Canada was making were pragmatic and would enable the larger system to carry out its task. He said that to envisage a uniform model across Canada was not realistic, and that necessary variations could be worked out.

Dr. Joyce readdressed the issues raised in Mr. Munroe's opening statement indicating that he too would probably be needing the Consumer Price Index weights and specifications for a Spatial Price Survey in the Northwest Territories. Mr. Ford also indicated that he required this information. This request was to be discussed further by Dr. Kirkham and Mr. Leclerc.

Dr. McReynolds said that in many areas Statistics Canada had been cooperative and requested that Statistics Canada make the effort to separate British Columbia data from those of the Yukon and Northwest Territories.

In concluding the meeting, the Chairman thanked the Council members for their participation.

DETAILED REPORT

AGENDA ITEM 1 (Chairman's Opening Remarks; Other Council Members if Desired)

In opening the sixth meeting, the Chairman, Dr. Peter Kirkham, welcomed the provincial and territorial members with the following opening statement:

I would like once again to welcome my provincial and territorial counterparts to the sixth meeting of the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy. It may be some reflection of the times we live in that we are once again practically the same crowd as last year. By way of exception to that statement, I would like to especially welcome Ms. Debbie Saunders, who is here in place of Cliff Marks from New Brunswick, Ms. Charlotte Holland who is representing Prince Edward Island, and to note that our old friend Oscar Perez de Tagle is present this year as Director of the Manitoba Bureau of Statistics. On behalf of all of us, I would like to congratulate him on his new appointment.

It is also worthy of note that Council is meeting for the first time in the R.H. Coats Conference Centre. Although Statistics Canada has itself made extensive use of the facility since the building was first occupied several years ago, it has only recently been sufficiently well-equipped to cater to distinguished company like yourselves. I hope you will find it compares favourably with the Government Conference Centre which this week, as you know, has been pre-empted by the First Ministers. Perhaps, now that we have lured you all out to Tunney's Pasture, some of you will take the opportunity of visiting your subject-matter colleagues in their new locations in the Jean Talon Building.

Much water has passed under the bridge since we last met in Council - some of it very turbulent. It is not my intention in these brief introductory remarks to pass the whole year under review. Much of the detail will come out in the various agenda items we shall be discussing over the next two days. What I am hoping you will be able to take away with you, however, is some overall perspective on the various developments that will add up to more than the sum of the parts.

The most visible of these, and certainly the one that has preoccupied us most, was the budgetary exercise of last August. We tried very hard to give you as much detail as we could, and as soon as we could, on the cuts we were obliged to make so that you would have the best possible basis for evaluating, not only their impact on the obvious requirements of your own offices, but also the less immediately apparent implications for the other ministries you serve, or could potentially serve, within your own governments. The principal reason for holding this sixth meeting of Council a month earlier than usual was to provide a little more lead time for considering how, in the light of constructive suggestions that might be put forward at this meeting, the most effective use might be made of the collective resources still available to the federal and provincial partners in the national statistical system.

I speak quite deliberately of "collective resources" and the partnership aspect because, although we in Statistics Canada are more than willing to hear how you think we might make better use of our share of those resources, we are equally ready to explore with you what you might be able to do as well.

But I hope we can do more at this meeting than discuss questions of adjustment to the disruptions of the immediate past, important as those questions are. The longer-term future of the statistical system cannot develop as a series of ad hoc reactions to unfolding events. To the best extent we can, we must try to intelligently foresee the nature of the future environment, the statistical needs it will engender, and the sorts of capabilities, policies and programs that will have to be put in place in order to respond adequately to those needs.

For this reason, we introduced to you a year ago our first thinking on the principles and approaches for making a start on this challenging task. I am glad to see that medium-term planning is on the agenda again and, indeed, it will be a recurring item in future meetings. This year, on the basis of the separate review paper already furnished to you, I hope we will be able to look at some of the structural changes that have been taking place this past year as a means of gearing up for the challenges of the eighties.

Not the least of these changes is the reshaping of the federal-provincial committees which has been accomplished by the Work Group set up a year ago, the results of which I believe will provide a productive mechanism through which the provincial and territorial members of this Council will be able to work with us in reshaping the overall system.

We at Statistics Canada are also now addressing ourselves to what might be called a tactical game plan to identify the most important priorities for action over the next twelve or eighteen months. We shall be seeking your advice and input on various aspects of this plan, both through the new committee structure and by direct contact, but it would be useful to hear some of your initial thinking during the course of the present meeting.

Before turning the floor over to other Council members who might have opening remarks, I would like to make a couple of housekeeping announcements. First, departing from our usual practice, Statistics Canada's major hospitality offering this time will be a luncheon, preceded by cocktails, to be served in the so-called V.I.P. Dining Room which is just a short distance from here in the basement of the Main Building adjacent to the cafeteria which I imagine most of you have visited at some time or another. Then, at the conclusion of business today, there will be a reception in this room, to be served from the corner bar to my left.

That, ladies and gentlemen, concludes my opening remarks and I would like to ask if anyone else has an opening statement to make.

#### Response to the Chairman's Opening Remarks

Mr. Munroe, on behalf of the Government of the Yukon Territory, presented the following paper.

*Mr. Chairman, there are two comments that I would like to make which are of particular concern to me. It may be better to discuss these concerns on a bilateral basis. However, because of the serious nature of my concerns, I thought I should make them known to other delegates as well. They may appreciate some insight into some of the problems I face and, in particular, may be interested because my concerns may be already, or may become, their concerns as well.*

*First of all Mr. Chairman, during the last Council session, my colleague from the North West Territories and I made the point again for the need for more data on the Yukon and North West Territories from Statistics Canada. We thought finally that our prayers had been answered when we were informed last April by you of a project to be carried out by Mr. Jim Scott. The terms of reference for the project, you will recall, consisted of the following:*

- 1) To investigate the lack of data for the territories that are provided by the household surveys, namely the Labour Force Survey, Survey of Consumer Finances, and the Household Income and Family Expenditures Survey;*
- 2) To investigate whether or not the 1981 Census for the area should more closely meet the data needs being expressed; and*
- 3) To examine the whole range of statistics for the Territories to identify needs and gaps for this part of Canada.*

*Mr. Scott was given the mandate to identify current and anticipated information requirements of the various data users in the Yukon and the North West Territories and to develop proposals for meeting, to the extent possible, the identified requirements.*

You can imagine from the description of these terms of reference and Mr. Scott's mandate, how enthusiastic we were about the project, and how our expectations were raised.

During last summer, Mr. Scott visited both territories to discuss our needs and problems. A great deal of time and effort was spent in this process in both territories, because we believed that Statistics Canada was serious in its intentions.

Mr. Scott was to have made a report of his findings in late June. Imagine our dismay when no word was heard from Mr. Scott, or Statistics Canada until December, 1978. At that time, prompted by the question of what was the status of Mr. Scott's report, we were told that:

- 1) Mr. Scott's work was initiated in response to a request for information by Employment and Immigration Canada on the feasibility of obtaining an improved estimate of unemployment for the North. Imagine my surprise to learn that a project to review the data needs for the territories was initiated by a request by a federal department. It made me wonder whether our repeated efforts at these Council meetings were of any use, when another federal department can initiate a major study like this on the basis of one simple request, a request which we have made over and over again.
- 2) Secondly, we were told that, "it was not our intention that direct or immediate action would be taken as a result of Mr. Scott's work". This seems to conflict with Mr. Scott's mandate which was to develop proposals for meeting our requirements.
- 3) Thirdly, I was informed that, "a second supplementary examination on the feasibility of extending existing surveys into the North and the availability of appropriate sample frames for the territories has just been completed". My question here was by whom was this study initiated and why the territorial focal points were not involved.
- 4) Finally, we were told that Statistics Canada was preparing a set of alternative approaches for meeting Employment and Immigration Canada's request. In addition, Statistics Canada was to continue discussions with that department concerning these options for obtaining employment statistics for the North. It is nice of Statistics Canada to let us know that these discussions are underway! It is particularly disturbing to hear this, however, since we have just completed our own estimates for employment in Yukon for 1977 and 1978. I certainly wonder where the consultation with the territorial statistics agencies occurred, and secondly, why another federal department seems to get more attention than ourselves. In the territories, we have enough trouble as it is trying to identify ourselves as a viable statistics agency. We thought Statistics Canada would realize this. For years, we in the territories have been frustrated by federal government departments acting without our input or consultation, and this appears to be another classic example.

I hope, Mr. Chairman, that you will take my comments seriously and ensure that the territorial statistics agencies are consulted in situations like this in the future.

My second concern is perhaps much more serious because it could jeopardize a very important statistical program that we are conducting in the Yukon. It could also set an undesirable precedent for other statistical agencies, most notably that of the North West Territories, who have ambition of doing a similar program.

My concern deals with what we call our Yukon Spatial Price Survey and how the lack of cooperation by Statistics Canada, for no apparent reason, is seriously jeopardizing the continuance of this program.

As you no doubt are aware, the Family Expenditure Survey and the Consumer Price Index are not done for either territory. Consequently, we are the only areas of Canada which do not have comparative price data. In the summer of 1976, the Alberta Bureau of Statistics initiated a comparative spatial price survey that included Whitehorse, Dawson City and Watson Lake. This program provided a measure of the difference in prices between these Yukon centers and Edmonton. Specifications for each product and the weights used were based on the Consumer Price Index. About 65% of the CPI was collected in the Yukon. A similar survey was done in June, 1977.

In 1978, because of likely pressure on consumer prices due to the pipeline, it was decided to monitor prices much more regularly than once a year. A program was subsequently set-up to collect prices in Yukon communities on a bi-monthly basis. Because of the number of surveys involved, it was impractical for the Alberta Bureau of Statistics to collect Edmonton statistics every second month. As a result, we designed a methodology which was based on the Consumer Price Index for Edmonton. With this, it was no longer necessary to collect the data in Edmonton every second month, but only once each year as a check on the Yukon results. As a consequence, however, we became dependent on the Consumer Price Index and the weights used for Edmonton to conduct our survey. This procedure worked out exceedingly well until the weights were changed this fall.

In addition, we also realized that the reliability of our survey would diminish over time if the specifications for items surveyed in the Consumer Price Index were to change. We also had a desire to add to our survey, any additional items that were included in the Consumer Price Index. For these reasons, we needed the specifications for the items in the Consumer Price Index as well as the individual commodity weights for Edmonton.

Prior to the release of the revised weights based on the 1974 Family Expenditure Survey, our unit was assured that, upon release, we would receive a table of the revised weights. When the revisions were not received in our office, Mr. Desjardins, Assistant Director of Prices Division was contacted. In reply to our request, Mr. Desjardins suggested that he could not comply with our requests due in part to concern that spatial comparisons produced by our unit may conflict with those produced by the Government Allowances Section. We, in fact, assisted the federal government with the survey in supplying prices which were available from our survey.

At the same time we were denied Consumer Price Index Specifications which would allow us to expand our survey to include the entire range of goods surveyed for the Consumer Price Index. Again, we could not represent a challenge to the Consumer Price Index because of course, the Consumer Price Index does not include, nor does it appear to be attempting to include, the Yukon. Consequently your position in denying us this information is not understood.

In a further search for co-operation, the same requests were made of Mr. Lynch, Director of Prices Division. On the recommendation of Mr. Gary Brenton, a letter was sent to Mr. Lynch with an itemized list of goods for which we require Edmonton weights and also a list of items for which we would like to receive specifications and weighting factors in order to expand our survey to include a larger percentage of the items in the Consumer Price Index.

To this date we have not received the table of weights or specifications, or a response to inform us of our present position. The reasons thus far for denial of the requests are not understood nor acceptable to us.

A number of complimentary letters have been received over the course of the survey commending us on our work. Mr. Simpson, Chief of Government Allowance Indexes Section commented on the general compatibility of the results of one of the price surveys with the findings of the Government Allowance Survey. Reference was made in the Expenditure Reductions Update Report for 1979-80 by Statistics Canada and the Yukon Government's place-to-place comparison, stating its usefulness as a general check on their findings for the Isolated Post Allowance Indexes. The survey report also provides valuable information to the public and valuable reference data for pipeline impact studies.

If in fact you will not comply with our requests, can you suggest what we may do? Are we simply to discontinue the survey and deny the people of the Yukon the data which we have been able to supply to this point? The government and other agencies have begun to rely on the information presented in the report. I suspect that there would be concern if the price survey were to be discontinued at this time.

If we are refused the requested information, we have considered two alternatives to discontinuing the survey. We could continue to do the survey as we have since October when the revisions were released, using the old weighting factors and continuing to provide distorted and less than reliable information as time passes. Admittedly this is misconstruing valuable information used by many persons in the Yukon and outside the Yukon. The second alternative is to discontinue the co-operation between Statistics Canada and this unit and develop our own

specifications and indexes relative to Edmonton and Vancouver. Hopefully neither of these measures will be forced upon us. Co-operation between governments would seem to be the most suitable of suggestions. The unit would like to continue the Yukon Price Survey with the use of Consumer Price Index figures with future hopes of the Consumer Price Index being conducted in Yukon.

Recently, Mr. Chairman, we have been told that the Prices Division has sent us the weights we requested, albeit they are not at the four decimal level. They have said that the specifications we are using now are probably quite adequate. Mr. Chairman, they have missed the point. We need those specifications for the items that we are presently not surveying, in order to improve our data. I cannot understand what their reluctance is at all. We are more than willing to sign any agreements they wish to keep the data confidential to ourselves. This avenue does not even seem attractive to them.

I hate to take up this committee's time on what may appear as a trivial item to most of the provinces. However, the continuance and improvement of our survey is very important to the Yukon. We are not trying to compete with Statistics Canada -- we can't. We are only trying to provide the best possible services to the citizens of Yukon.

Dr. Kirkham, in responding to Mr. Munroe's presentation, agreed that, while the matter was more of a bilateral nature, there were some comments he would like to make before the Council. First, in response to the need for revised weights and specifications based on the Consumer Price Index to be used in the Yukon Spatial Price Survey, he assured Mr. Munroe that Statistics Canada would provide them. Secondly, with regard to the expressed needs for more data on the Yukon and Northwest Territories, Dr. Kirkham suggested that, while Statistics Canada may have been slow in responding to some of these needs, he hoped they would understand that there had been environmental changes that made it extremely difficult to respond. In fact, he said, over the past four years, Statistics Canada had been faced with a man-year reduction of nearly 25% and, as a result of the unforeseen extreme budgetary cuts of last August, there had been a severe interruption in the events planned to foster the spirit of co-operation all Council members wished to achieve. He went on to say that he hoped that everyone would understand the situation and work together to resolve it.

#### AGENDA ITEM 2 (a) (Approval of the Agenda)

Dr. Kirkham stated that a change in the agenda had been proposed, namely that Item 8 be moved between Item 4 and Item 5 and asked for Council's approval of the change. It was approved. In addition, it was agreed that discussions on the Business Register and the Revolving Fund would be addressed under Item 5 and that discussions on the Integration Project and the Federal Clearing House would be addressed under Item 9. No other changes to the agenda were proposed.

#### AGENDA ITEM 2 (b) (Format of the Minutes)

The Secretary, Mr. Drover, stated that the secretariat would appreciate some direction from Council as to what type of minutes were desired. He said he felt there were two options, first, long detailed minutes which were very time consuming, and, secondly, short concise minutes which could be produced rapidly.

Dr. McReynolds stated that the British Columbia position was that they would like to have the short concise minutes as soon as possible after the meeting, and that they were prepared to forego the detailed minutes if the tapes of the meeting were made available to them.

Mr. Schnick stated that Ontario would appreciate the highlights of the meeting and that they also wanted the detailed minutes since they were very useful for reference purposes.

Mr. Dumas stated that Quebec supported the Ontario proposal in that they wanted the detailed minutes even if they were very late and that they were also interested in receiving a summary of the meeting as quickly as possible.

Dr. Kirkham said that the secretariat could provide a timely summary report and, subsequently, would produce a detailed report either in the form of tapes or a written report.

Mr. Ford questioned the option of having the tapes available or preparing detailed minutes since British Columbia wanted only to have the tapes while Ontario and Quebec wanted the detailed minutes.

Dr. Kirkham stated that the secretariat would not only make the tapes available but would also prepare and distribute detailed minutes.

### AGENDA ITEM 3 (Secretary's Report)

The Secretary, Mr. Drover, in presenting his report said there were a few items he would like to comment on, and also some additional items he would like to bring to the Council members' attention. With regard to committee minutes, he said that the minutes of the Transportation Committee were now available in English and would be mailed out shortly. No final minutes of the Mineral Committee or the Prices Committee were available to date, but there was a report on progress within the Energy Statistics Section even though that Committee had not met in 1978. A brief report was available in English on the Judicial Committee which had just recently met and in regard to the Census Committee, no meeting had been scheduled yet for 1979, but that its scheduling would be dependant upon discussions arising out of the Council meeting.

Mr. Drover then called Council's attention to three resolutions contained in his report. The first from the Labour Committee on page 4, the second from the Mineral Committee on page 5, and the third from the Transportation Committee on page 6. He also stated that the list of formalized agreements, in-progress agreements, and the information sharing arrangements had been updated since last years' Council meeting and would be distributed to members during the meeting.

The following is the report of the Secretary which had been circulated to the Council members.

*In 1978, the restructuring of the Federal-Provincial Committees and the budget cuts at Statistics Canada had a significant effect on both the work of the Secretariat and the Committees. It was an especially busy year in the area of informal consultation with almost daily contact, for example, between members of User Advisory Services and most of the provincial and territorial focal points.*

*The Secretariat was involved in the organization of 19 formal federal-provincial committee meetings and more than 15 additional meetings, four of which were large Conferences with the public sector. In addition, User Advisory Services Headquarters' staff and/or its eight Regional Offices' Staff arranged at least 86 regional meetings, seminars or workshops. However, some regular statistical committees did not meet at all during 1978, and the new or reconstituted committees recommended by the Council's Work Group (and subsequently approved by Council) have yet to hold their first meetings.*

*During the year, there was a large increase in the use of facsimile transmission, telexes and courier services by the Secretariat to provide Council members with up-to-date information on Statistics Canada's products, such as the Labour Force data, or on developments such as the budget-cuts. During the mail strike, even the Statistics Canada Daily was transmitted to some offices via facsimile and courier service.*

*Work on a second edition of the "Inventory of Statistical Programs" was delayed due to other priorities. However, only two divisional inventories remain to be finalized. It is anticipated that the new edition will be completed and released early in 1979.*

*A considerable amount of work was done on the formalization of existing information and work sharing arrangements which Statistics Canada has with other agencies. As of January 1, 1979, there are approximately 80 formal agreements which constitute about 25% of the total. Some work has*



already been done to formalize another 25% of all arrangements, leaving about 50% to be started. Two lists are provided at the end of this report which itemize the formalized information and work sharing arrangements, as well as those in progress.

#### Formal Consultation

During 1979, the Conference Secretariat coordinated the activities of 19 federal-provincial committee meetings. Committee activity was generally very strong in those areas not affected by the restructuring plans, but in areas where committees were in the process of change it was apparent that there was a certain hesitancy on the part of all concerned to undertake further work.

Highlights of committee activity over the past year were as follows:

#### - Agriculture Statistics

The workload of this Committee continued to be heavy and both federal and provincial participation was very enthusiastic. No policy recommendations resulted from the 1978 meeting.

#### - Business Statistics

##### (a) Census of Manufactures

No policy recommendations resulted from the annual meeting of this Committee. One item of interest to Council, as a result of this Committee's work, was a new joint collection agreement under Section 10 of the Statistics Act with the British Columbia Central Statistics Bureau for the Census of Manufactures and Forestry. It is anticipated similar agreements will be made with other Provinces.

##### (b) Construction and Investment Statistics

This Committee did not meet in 1978.

##### (c) Merchandising and Service Trade Statistics

The Working Group of this Committee prepared an excellent paper for the Committee's 1978 meeting. However, due to uncertainty concerning the 1981 Census coupled with uncertainty as to the future of the Committee, little action resulted. No policy recommendations emerged from the meeting.

##### (d) Prices Statistics

A successful meeting of this Committee was held in 1978 at which all delegates received an advance briefing on the Consumer Price Index revision. In addition, Statistics Canada agreed to develop Industry Prices at the provincial level. No policy recommendations resulted from this meeting.

#### - Census of Population and Housing

This very active Committee held a two-day meeting in 1978 during which the dissemination of 1976 data and planning for the 1981 Census were thoroughly covered. No policy recommendations resulted from the meeting.

- Energy Statistics

This Committee did not meet in 1978.

- Labour Statistics

A new committee format was adopted by this Committee for its 1978 meeting as a result of deliberations by its Agenda Group. The meeting consisted of a plenary session on the first day and workshops on the second day, followed by a plenary session on the third day. The results of the meeting were enthusiastically acclaimed.

One resolution resulted from the 1978 meeting which is considered of direct interest to the Council:

Resolution No. 5

Resolved that, in view of the need for detailed information from the unemployment insurance program as a labour market analytical tool for a variety of geographic grid systems, and in view of CEIC's jurisdiction over data dissemination for such use, that the chairman, on behalf of the Committee, request that CEIC enter into bilateral arrangements with the Provinces and other government agencies for increased access to detailed information on the unemployment insurance records, subject to proper confidentiality arrangements including at least the removal of personal identifiers.

- Mineral Statistics

This Committee held a one-day meeting in 1978 and, during the meeting, a memorandum of understanding between Statistics Canada and the Department of Energy, Mines and Resources was discussed. A copy of this memorandum of understanding will be forwarded to Council members when the Committee minutes are finalized.

The Committee recommended approval of the following proposal which is contained in the memorandum of understanding:

"EMR shall ensure that appropriate means are established and/or continued to provide adequate communication and effective joint action among Statistics Canada, EMR, other relevant federal departments and agencies, as well as departments and agencies of provincial governments, companies and trade associations. In this connection, EMR shall assume the Chairmanship of the Federal-Provincial Mineral Statistics Committee after the next meeting of the Committee in November, 1978. EMR shall determine how best to continue communication with the Conference of the Provincial Ministers of Mines."

- Local Government Information Development

A conference was held in Quebec City and was well attended by both provincial and municipal delegates. An agenda committee had prepared a comprehensive agenda for the meeting which was well received. Commitments by all provinces for the 1979 meeting were made during the conference.

No policy recommendations were passed at the meeting.

- Provincial Economic Accounts

This committee held a very successful meeting in January 1978, and had planned a subsequent meeting for the Fall of 1978. This second meeting was not held due to the restructuring plans. No policy recommendations resulted from the 1978 meeting.

- Transportation Statistics

A successful annual meeting of this Committee resulted in a request that the following resolution be submitted to Council:

"The Federal-Provincial Committee on Transportation Statistics reinforce with the Consultative Council on Statistical Policy the high priority on transportation statistics."

- Vital Statistics Council for Canada

This Council met in May 1978 and was attended by delegates from all the provinces and territories. No policy recommendations resulted from the meeting.

- Judicial Information and Statistics

This committee did not meet in 1978 and its first meeting in more than two years took place in January 1979. Results of this meeting will be forwarded to Council members as soon as they are received.

January 1, 1979

FORMALIZED

INFORMATION AND WORK SHARING AGREEMENTS

<u>AGREEMENT TITLE</u>	<u>STC DIVISION</u>	<u>OTHER PARTY TO THE AGREEMENT</u>	<u>SECTION</u>
Statistics on Adult Offenders	Justice Statistics	British Columbia Department of the Attorney General	11
Ph.D. Graduates (1976) from British Columbia Universities	Education, Science and Culture	British Columbia Department of Education	11
Annual Census of Manufactures	Manufacturing and Primary Industries	British Columbia Department of Industrial Development, Trade and Commerce	11
Memorandum of Understanding on the Censuses of Population, Housing and Agriculture	Census	British Columbia Provincial Focal Point now "British Columbia Central Statistics Bureau"	--
Survey of Dental Hygienists	Health	British Columbia University	11
<hr/>			
Annual Census of Manufactures	Manufacturing and Primary Industries	Alberta Bureau of Statistics	11
Labour Costs Survey, 1972, Mines, Quarries and Oil Wells	Labour	Alberta Bureau of Statistics	11
Survey of Architects	Merchandising and Services	Alberta Bureau of Statistics	11

FORMALIZED

INFORMATION AND WORK SHARING AGREEMENTS

<u>AGREEMENT TITLE</u>	<u>STC DIVISION</u>	<u>OTHER PARTY TO THE AGREEMENT</u>	<u>SECTION</u>
Memorandum of Understanding on the Censuses of Population, Housing and Agriculture	Census	Alberta Provincial Focal Point now "Alberta Bureau of Statistics"	--
Annual Survey of Manufacturing Industries	Manufacturing and Primary Industries	Saskatchewan Bureau of Statistics	10
Annual Survey of Forestry Industries	Manufacturing and Primary Industries	Saskatchewan Bureau of Statistics	10
Annual Surveys of Capital and Repair Expenditures	Construction	Saskatchewan Bureau of Statistics	10
Agricultural Information	Agriculture	Saskatchewan Department of Agriculture	11
Ph.D. Graduates (1976) from Saskatchewan Universities	Education, Science and Culture	Saskatchewan Department of Continuing Education	11
Memorandum of Understanding on the Censuses of Population, Housing and Agriculture	Census	Saskatchewan Provincial Focal Point now "Saskatchewan Bureau of Statistics"	--
Annual Census of Manufactures	Manufacturing and Primary Industries	Saskatchewan Statistical Information Centre now "Saskatchewan Bureau of Statistics"	11

FORMALIZED

INFORMATION AND WORK SHARING AGREEMENTS

<u>AGREEMENT TITLE</u>	<u>STC DIVISION</u>	<u>OTHER PARTY TO THE AGREEMENT</u>	<u>SECTION</u>
Scientific Activity Information	Education, Science and Culture	Saskatchewan Science Policy Secretariat	--
<hr/>			
Annual Survey of Manufacturing Industries	Manufacturing and Primary Industries	Manitoba Bureau of Statistics	10
Annual Survey of Forestry Industries	Manufacturing and Primary Industries	Manitoba Bureau of Statistics	10
Traveller Accommodation Information	Merchandising and Services	Manitoba Bureau of Statistics	10
Capital and Repair Expenditures Information	Construction	Manitoba Bureau of Statistics	11
Semi-Annual General Survey of Agriculture	Agriculture	Manitoba Department of Agriculture	11
Annual Census of Manufactures	Manufacturing and Primary Industries	Manitoba Department of Industry and Commerce	11
Memorandum of Understanding on the Censuses of Population, Housing and Agriculture	Census	Manitoba Provincial Focal Point now "Manitoba Bureau of Statistics"	--

FORMALIZED  
INFORMATION AND WORK SHARING AGREEMENTS

<u>AGREEMENT TITLE</u>	<u>STC DIVISION</u>	<u>OTHER PARTY TO THE AGREEMENT</u>	<u>SECTION</u>
Capital and Repair Expenditures Information	Construction	Ontario Central Statistical Services	11
Annual Survey on the Computer Service Industry	Merchandising and Services	Ontario Central Statistical Services	11
Statistics on Juvenile Delinquents	Justice Statistics	Ontario Department of Justice	11
Survey of the Scientific Activities of the Government of Ontario	Education, Science and Culture	1) Secretariat for Resources Development of Ontario 2) Ontario Central Statistical Services	11
Annual Census of Manufactures	Manufacturing and Primary Industries	Ontario Statistical Services now "Ontario Central Statistical Services"	11
Ontario University Students	Education, Science and Culture	Ontario Ministry of Colleges and Universities	11
Employment Success of 1975 Graduates of Ontario Post-Secondary Institutions	Education, Science and Culture	Ontario Ministry of Colleges and Universities	11
Ph.D. Graduates (1976) from Ontario Universities	Education, Science and Culture	Ontario Ministry of Colleges and Universities	11

FORMALIZED  
INFORMATION AND WORK SHARING AGREEMENTS

<u>AGREEMENT TITLE</u>	<u>STC DIVISION</u>	<u>OTHER PARTY TO THE AGREEMENT</u>	<u>SECTION</u>
<i>Agricultural Information</i>	<i>Agriculture</i>	<i>Ontario Ministry of Agriculture and Food</i>	<i>11</i>
<i>Memorandum of Understanding on the Censuses of Population, Housing and Agriculture</i>	<i>Census</i>	<i>Ontario Provincial Focal Point now "Ontario Central Statistical Services"</i>	<i>--</i>
<i>Annual Survey of Manufacturing Industries</i>	<i>Manufacturing and Primary Industries</i>	<i>Quebec Bureau of Statistics</i>	<i>10</i>
<i>Annual Survey of Forestry Industries</i>	<i>Manufacturing and Primary Industries</i>	<i>Quebec Bureau of Statistics</i>	<i>10</i>
<i>Annual Survey on the Computer Service Industry</i>	<i>Merchandising and Services</i>	<i>Quebec Bureau of Statistics</i>	<i>10</i>
<i>Annual Traveller Accommodation Survey</i>	<i>Merchandising and Services</i>	<i>Quebec Bureau of Statistics</i>	<i>10</i>
<i>Occupational Employment Survey</i>	<i>Labour</i>	<i>Quebec Bureau of Statistics</i>	<i>10</i>
<i>Annual Survey on Industrial Research and Development Activities</i>	<i>Education, Science and Culture</i>	<i>Quebec Bureau of Statistics</i>	<i>10</i>
<i>Semi-Annual General Survey of Agriculture</i>	<i>Agriculture</i>	<i>Quebec Bureau of Statistics</i>	<i>10</i>



FORMALIZED  
INFORMATION AND WORK SHARING AGREEMENTS

<u>AGREEMENT TITLE</u>	<u>STC DIVISION</u>	<u>OTHER PARTY TO THE AGREEMENT</u>	<u>SECTION</u>
Annual Survey of Capital and Repair Expenditures	Construction	Quebec Bureau of Statistics	10
Annual Fisheries Surveys	Manufacturing and Primary Industries	Quebec Bureau of Statistics	10
Monthly Fisheries Surveys	Manufacturing and Primary Industries	Quebec Bureau of Statistics	10
Broadcasting Annual Returns	Transportation and Communications	1) Quebec Department of Communications 2) Quebec Bureau of Statistics	11 10
Statistical and Identity Data from the Tumour Registry to the National Cancer Incidence Reporting System	Health	Quebec Department of Social Affairs	--
Memorandum of Understanding on the Censuses of Population, Housing and Agriculture	Census	Quebec Provincial Focal Point now "Quebec Bureau of Statistics"	--
1972 ES-24 Survey of Employment, Earnings and Hours in the Accommodation, Food and Recreational Services	Labour	New Brunswick Department of Tourism	11

FORMALIZED  
INFORMATION AND WORK SHARING AGREEMENTS

<u>AGREEMENT TITLE</u>	<u>STC DIVISION</u>	<u>OTHER PARTY TO THE AGREEMENT</u>	<u>SECTION</u>
Annual Census of Manufactures	Manufacturing and Primary Industries	New Brunswick Office of the Economic Advisor	11
Memorandum of Understanding on the Censuses of Population, Housing and Agriculture	Census	New Brunswick Provincial Focal Point now "New Brunswick Office of the Economic Advisor"	--
Motor Carrier Industry Surveys	Transportation and Communications	Nova Scotia Board of Commissioners of Public Utilities	11
Annual Census of Manufactures	Manufacturing and Primary Industries	Nova Scotia Department of Development	11
Capital and Repair Expenditures Information	Construction	Nova Scotia Department of Development	11
Annual Survey on the Computer Service Industry	Merchandising and Services	Nova Scotia Department of Development	11
Statistics on Juvenile Delinquency	Justice Statistics	Nova Scotia Department of Social Services	11
Memorandum of Understanding on the Censuses of Population, Housing and Agriculture	Census	Nova Scotia Provincial Focal Point now "Nova Scotia Department of Development"	--

FORMALIZED  
INFORMATION AND WORK SHARING AGREEMENTS

<u>AGREEMENT TITLE</u>	<u>STC DIVISION</u>	<u>OTHER PARTY TO THE AGREEMENT</u>	<u>SECTION</u>
Annual Census of Manufactures	Manufacturing and Primary Industries	1) Prince Edward Island Department of Development 2) Prince Edward Island Department of Industry and Commerce	11
Survey of Non-NHA Mortgages Loans	Coordinator Financial Statistics	Newfoundland Central Statistical Services now "Newfoundland Statistical Agency"	11
Capital and Repair Expenditures Information	Construction	Newfoundland Central Statistical Services now "Newfoundland Statistics Agency"	11
Ph.D. Graduates (1976) from Newfoundland Universities	Education, Science and Culture	Newfoundland Department of Education	11
Annual Census of Manufactures	Manufacturing and Primary Industries	Newfoundland Department of Finance	11
Memorandum of Understanding on the Censuses of Population, Housing and Agriculture	Census	Newfoundland Provincial Focal Point now "Newfoundland Statistics Agency"	--

FORMALIZED

INFORMATION AND WORK SHARING AGREEMENTS

<u>AGREEMENT TITLE</u>	<u>STC DIVISION</u>	<u>OTHER PARTY TO THE AGREEMENT</u>	<u>SECTION</u>
<i>Processing of Financial Information</i>	<i>Education, Science and Culture</i>	<i>Association of Atlantic Universities</i>	<i>11</i>
<i>Ph.D. Graduates (1976) from Nova Scotia and New Brunswick Universities</i>	<i>Education, Science and Culture</i>	<i>Maritime Provinces Higher Education Commission</i>	<i>11</i>
<hr/>			
<i>Memorandum of Understanding on the Censuses of Population, Housing and Agriculture</i>	<i>Census</i>	<i>Yukon Provincial Focal Point now "Department of Economic Research and Planning"</i>	<i>--</i>
<hr/>			
<i>Directory of Universities and Colleges of Canada</i>	<i>Education, Science and Culture</i>	<i>Association of Universities and Colleges of Canada</i>	<i>--</i>
<i>Interdepartmental Agreement concerning the Department of National Revenue and the Dominion Bureau of Statistics</i>	<i>1) Financial Flows and Multinational Enterprises 2) External Trade</i>	<i>Canada Department of National Revenue - Customs and Excise</i>	<i>23(2)</i>
<i>Victimization Survey</i>	<i>Special Surveys Co-ordination</i>	<i>Canada Ministry of the Solicitor General</i>	<i>11</i>

FORMALIZED  
INFORMATION AND WORK SHARING AGREEMENTS

<u>AGREEMENT TITLE</u>	<u>STC DIVISION</u>	<u>OTHER PARTY TO THE AGREEMENT</u>	<u>SECTION</u>
Livestock Feed Prices	Prices	Canadian Livestock Feed Board	--
The Transfer of Certain Responsibilities for Mineral Statistics from Statistics Canada to the Mineral Policy Sector of the Department of Energy, Mines and Resources	Manufacturing and Primary Industries	Department of Energy, Mines and Resources Canada	--
Water Use by Specified Industrial Sectors	Manufacturing and Primary Industries	Department of the Environment now "Environment Canada"	11
Fish Freezings and Stocks	Manufacturing and Primary Industries	Department of Fisheries and Environment now "Environment Canada"	11
Canada Health Survey (1977)	Health Division	Department of National Health and Welfare	11
Ontario/Newfoundland Labour Market Comparison Survey	Special Surveys Co-ordination	Economic Council of Canada	11
Operating Companies Engaged in Pipe Line Transportation	1) Business Finance 2) Manufacturing and Primary Industries	National Energy Board	11

- 10 Sharing of information under Section 10 of the Statistics Act.  
11 Sharing of information under Section 11 of the Statistics Act.  
23(2) Sharing of information under Section 23(2) of the Statistics Act.  
-- Does not come under a specific Section of the Statistics Act.

January 1, 1979

IN PROGRESS

INFORMATION AND WORK SHARING AGREEMENTS

<u>AGREEMENT TITLE</u>	<u>STC DIVISION</u>	<u>OTHER PARTY TO THE AGREEMENT</u>	<u>SECTION</u>
Annual Survey on the Computer Service Industry	Merchandising and Services	British Columbia Central Statistics Bureau	10
Monthly Employment, Payrolls and Manhours Survey	Labour	British Columbia Central Statistics Bureau	10
Capital and Repair Expenditures Information	Construction	British Columbia Central Statistics Bureau	10
Annual Census of Manufactures	Manufacturing and Primary Industries	British Columbia Central Statistics Bureau	10
Red Cedar Shingles Surveys	Manufacturing and Primary Industries	British Columbia Council of Forest Industries	11
Agriculture Information	Agriculture	British Columbia Department of Agriculture	11
Statistics on Adult Correctional Institutions	Justice Statistics	British Columbia Department of the Attorney General	11
Statistics on Juvenile Delinquency	Justice Statistics	British Columbia Department of the Attorney General	11
Scientific Activity Information	Education, Science and Culture	British Columbia Department of Education	--

IN PROGRESS

INFORMATION AND WORK SHARING AGREEMENTS

<u>AGREEMENT TITLE</u>	<u>STC DIVISION</u>	<u>OTHER PARTY TO THE AGREEMENT</u>	<u>SECTION</u>
Annual Survey of Mining and Exploration Companies	Construction	British Columbia Ministry of Mines and Petroleum Resources	11
Mines, Quarries and Sand Pits, and Specified Manufacturing Industries	Manufacturing and Primary Industries	British Columbia Ministry of Mines and Petroleum Resources	11
Motor Carrier Industry Surveys	Transportation and Communications	British Columbia Motor Carrier Commission	11
<hr/>			
Annual Survey on the Computer Service Industry	Merchandising and Services	Alberta Bureau of Statistics	11
Mines, Quarries and Sand Pits, and Specified Manufacturing Industries	Manufacturing and Primary Industries	Alberta Bureau of Statistics	11
Capital and Repair Expenditures Information	Construction	Alberta Bureau of Statistics	11
Traveller Accommodation	Merchandising and Services	Alberta Bureau of Statistics	11
Agricultural Information	Agriculture	Alberta Department of Agriculture	11
Statistics on Juvenile Delinquency	Justice Statistics	Alberta Department of the Attorney General	11

IN PROGRESS

INFORMATION AND WORK SHARING AGREEMENTS

<u>AGREEMENT TITLE</u>	<u>STC DIVISION</u>	<u>OTHER PARTY TO THE AGREEMENT</u>	<u>SECTION</u>
Scientific Activity Information	Education, Science and Culture	Alberta Department of Advanced Education and Manpower	--
Ph.D. Graduates (1976) from Alberta Universities	Education, Science and Culture	Alberta Department of Advanced Education and Manpower	11
<hr/>			
Traveller Accommodation	Merchandising and Services	Saskatchewan Bureau of Statistics	10
Statistics on Juvenile Delinquency	Justice Statistics	1) Saskatchewan Department of the Attorney General 2) Saskatchewan Department of Social Services	11
Mines, Quarries and Sand Pits, and Specified Manufacturing Industries	Manufacturing and Primary Industries	Saskatchewan Department of Natural Resources	11
Motor Carrier Industry Surveys	Transportation and Communications	Saskatchewan Highway Traffic Board	11
<hr/>			
Agriculture Information	Agriculture	Manitoba Department of Agriculture	11
Statistics on Juvenile Delinquency	Justice Statistics	Manitoba Department of the Attorney General	11



IN PROGRESS

INFORMATION AND WORK SHARING AGREEMENTS

<u>AGREEMENT TITLE</u>	<u>STC DIVISION</u>	<u>OTHER PARTY TO THE AGREEMENT</u>	<u>SECTION</u>
<i>Mines, Quarries and Sand Pits, and Specified Manufacturing Industries</i>	1) Manufacturing and Primary Industries 2) Construction	Manitoba Department of Mines, Resources and Environmental Development	11
<i>Ph.D. Graduates (1976) from Manitoba Universities</i>	Education, Science and Culture	Manitoba Department of Continuing Education and Manpower	11
<i>Motor Carrier Industry Surveys</i>	Transportation and Communications	Manitoba Highway Traffic and Motor Transport Board	11
<i>Mines and Forestry Based Industries</i>	Manufacturing and Primary Industries	Ontario Central Statistical Services	11
<i>Motor Carrier Industry Surveys</i>	Transportation and Communications	Ontario Highway Transport Board	11
<i>Statistics on Juvenile Delinquency</i>	Justice Statistics	Ontario Ministry of the Attorney General	11
<i>Teachers Information</i>	Education, Science and Culture	Ontario Ministry of Education	12
<i>Mines, Quarries and Sand Pits, and Specified Manufacturing Industries</i>	Manufacturing and Primary Industries	Ontario Ministry of Natural Resources	11
<i>Annual Survey of Mining and Exploration Companies</i>	Construction	Ontario Ministry of Natural Resources	11
<i>Scientific Activity Information</i>	Education, Science and Culture	Ontario Secretariat for Resources Development	11

IN PROGRESS

INFORMATION AND WORK SHARING AGREEMENTS

<u>AGREEMENT TITLE</u>	<u>STC DIVISION</u>	<u>OTHER PARTY TO THE AGREEMENT</u>	<u>SECTION</u>
<i>Agriculture Information</i>	<i>Agriculture</i>	<i>Quebec Bureau of Statistics</i>	<i>10</i>
<i>Fish Freezings and Stocks</i>	<i>Manufacturing and Primary Industries</i>	<i>Quebec Bureau of Statistics</i>	<i>10</i>
<i>Monthly Survey of Mining and Exploration Companies</i>	<i>Manufacturing and Primary Industries</i>	<i>Quebec Bureau of Statistics</i>	<i>10</i>
<i>Provincial Government Enterprise Information</i>	<i>Public Finance</i>	<i>Quebec Bureau of Statistics</i>	<i>10</i>
<i>Broadcasting Annual Returns</i>	<i>Transportation and Communications</i>	<i>Quebec Department of Communications</i>	<i>11</i>
<i>Statistics on Juvenile Delinquency</i>	<i>Justice Statistics</i>	<i>Quebec Department of Justice</i>	<i>11</i>
<i>Annual Survey of Mining and Exploration Companies</i>	<i>Construction</i>	<i>1) Quebec Department of Natural Resources</i>	<i>11</i>
		<i>2) Quebec Bureau of Statistics</i>	<i>10</i>
<i>Mines, Quarries and Sand Pits, and Specified Manufacturing Industries</i>	<i>Manufacturing and Primary Industries</i>	<i>Quebec Department of Natural Resources</i>	<i>11</i>
<hr/>			
<i>Statistics on Adults Incarcerated and Adult Probationers</i>	<i>Justice Statistics</i>	<i>New Brunswick Department of Justice</i>	<i>11</i>
<i>Statistics on Juvenile Delinquency</i>	<i>Justice Statistics</i>	<i>New Brunswick Department of Justice</i>	<i>11</i>

IN PROGRESS

INFORMATION AND WORK SHARING AGREEMENTS

<u>AGREEMENT TITLE</u>	<u>STC DIVISION</u>	<u>OTHER PARTY TO THE AGREEMENT</u>	<u>SECTION</u>
Annual Survey of Mining and Exploration Companies	Construction	New Brunswick Department of Natural Resources	11
Mines, Quarries and Sand Pits, and Specified Manufacturing Industries	Manufacturing and Primary Industries	New Brunswick Department of Natural Resources	11
Motor Carrier Industry Surveys	Transportation and Communications	New Brunswick Department of Transportation	11
Annual Survey of Mining and Exploration Companies	Construction	Nova Scotia Department of Mines	11
Statistics on Juvenile Delinquency	Justice Statistics	Nova Scotia Department of Social Services	11
Mines, Quarries and Sand Pits, and Specified Manufacturing Industries	Manufacturing and Primary Industries	Nova Scotia Department of Mines	11
Statistics on Juvenile Delinquency	Justice Statistics	Prince Edward Island Department of Justice and Attorney General	11
Motor Carrier Industry Surveys	Transportation and Communications	Newfoundland Board of Commissioners of Public Utilities	11

IN PROGRESS

INFORMATION AND WORK SHARING AGREEMENTS

<u>AGREEMENT TITLE</u>	<u>STC DIVISION</u>	<u>OTHER PARTY TO THE AGREEMENT</u>	<u>SECTION</u>
<i>Annual Survey of Manufacturing Industries</i>	<i>Manufacturing and Primary Industries</i>	<i>Newfoundland Central Statistics Agency</i>	<i>10</i>
<i>Statistics on Juvenile Delinquency</i>	<i>Justice Statistics</i>	<i>Newfoundland Department of Justice</i>	<i>11</i>
<i>Mines, Quarries and Sand Pits, and Specified Manufacturing Industries</i>	<i>Manufacturing and Primary Industries</i>	<i>Newfoundland Department of Mines, Agriculture and Resources</i>	<i>11</i>
<i>Capital and Repair Expenditures Information</i>	<i>Construction</i>	<i>Newfoundland Statistics Agency</i>	<i>10</i>
<hr/>			
<i>Statistics on Juvenile Delinquency</i>	<i>Justice Statistics</i>	<i>Northwest Territories Department of Administration</i>	<i>11</i>
<hr/>			
<i>Statistics on Juvenile Delinquency</i>	<i>Justice Statistics</i>	<i>Yukon Department of Health, Welfare and Rehabilitation</i>	<i>11</i>
<hr/>			
<i>Canadian Dental Hygienists Survey</i>	<i>Health</i>	<i>Canadian Dental Hygienists Association</i>	<i>11</i>

IN PROGRESS

INFORMATION AND WORK SHARING AGREEMENTS

<u>AGREEMENT TITLE</u>	<u>STC DIVISION</u>	<u>OTHER PARTY TO THE AGREEMENT</u>	<u>SECTION</u>
<i>Penitentiary Statistics</i>	<i>Justice Statistics</i>	<i>Canadian Penitentiary Service</i>	
<i>Broadcasting Annual Returns</i>	<i>Transportation and Communications</i>	<i>Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission</i>	<i>11</i>
<i>Railway Annual Reports</i>	<i>Transportation and Communications</i>	<i>Canadian Transport Commission</i>	<i>11</i>
<i>Air Carrier Statistics</i>	<i>Transportation and Communications</i>	<i>1) Canadian Transport Commission 2) Transport Canada</i>	<i>11</i>
<i>Telecommunications Survey</i>	<i>Transportation and Communications</i>	<i>Department of Communications</i>	<i>11</i>
<i>Canadian Telecommunications Industries Surveys</i>	<i>Transportation and Communications</i>	<i>Department of Communications</i>	<i>11</i>
<i>Annual Survey of Mining and Exploration Companies</i>	<i>Construction</i>	<i>Department of Indian and Northern Affairs</i>	<i>11</i>
<i>Mines, Quarries and Sand Pits</i>	<i>Manufacturing and Primary Industries</i>	<i>Department of Indian and Northern Affairs</i>	<i>11</i>
<i>Fish Landings and Products</i>	<i>Manufacturing and Primary Industries</i>	<i>Environment Canada</i>	<i>11</i>
<i>Annual Survey of Mining and Exploration Companies</i>	<i>Construction</i>	<i>Energy, Mines and Resources Canada</i>	<i>11</i>
<i>Mines, Quarries and Sand Pits, and Specified Manufacturing Industries, and Consumption of Mineral Products</i>	<i>Manufacturing and Primary Industries</i>	<i>Energy, Mines and Resources Canada</i>	<i>11</i>

IN PROGRESS

INFORMATION AND WORK SHARING AGREEMENTS

<u>AGREEMENT TITLE</u>	<u>STC DIVISION</u>	<u>OTHER PARTY TO THE AGREEMENT</u>	<u>SECTION</u>
Annual Survey on Energy Research and Development Activities in Canadian Industry Information	Education, Science and Culture	Energy, Mines and Resources Canada	11
Motor Vehicle Traffic Accident Data	Transportation and Communications	Transport Canada	11

- 10 Sharing of information under Section 10 of the Statistics Act.
- 11 Sharing of information under Section 11 of the Statistics Act.
- 12 Sharing of information under Section 12 of the Statistics Act.
- Does not come under a specific Section of the Statistics Act.

APPENDIX TO SECRETARY'S REPORT

Review of the Results of the Working Group to Examine the  
Structure of the Federal-Provincial Statistical Committees

- (a) It was proposed that the following committees should continue to function as in the past with the principal changes in their "Terms of Reference" being, first, the relaxation of the requirement for at least one meeting per year and, second, the explicit recognition of standards as a concern of each committee:
- i) Federal-Provincial Committee on Agriculture Statistics (to include the Census of Agriculture).
  - ii) Federal-Provincial Committee on the Census of Population and Housing.
  - iii) Federal-Provincial Committee on Energy Statistics.
  - iv) Federal-Provincial Advisory Committee on Judicial Information and Statistics.
  - v) Federal-Provincial Committee on Labour Statistics.
  - vi) Federal-Provincial Conference on Local Government Information Development.
  - vii) Federal-Provincial Committee on Mineral Statistics.
  - viii) Federal-Provincial Committee on Transportation Statistics (eliminating Communication Statistics).
- (b) It was proposed that the Federal-Provincial Committee on Provincial Economic Accounts incorporate International Trade, Origin and Destination of Shipments Statistics as reported by the Census of Manufactures, Provincial Financial Flows, Origin and Destination Statistics as reported by the three modes of transport.
- (c) It was proposed that a new Federal-Provincial Committee on Business Statistics be formed to incorporate the former Manufacturing, Merchandising and Services, Prices, Construction and Investment Committees, as well as Communications whenever it is determined that this subject warrants formal federal-provincial consultation.
- (d) It was proposed that a new Federal-Provincial Committee on Dissemination be formed.
- (e) It was proposed that a new Federal-Provincial Committee on Data Development be formed.
- (f) It was proposed that a new Federal-Provincial Committee on Social Statistics be formed.
- (g) It was proposed that the Federal-Provincial Committee on Standards and Classifications be dissolved and that Standards and Classifications concerns be the responsibility of each individual committee where applicable.

Discussion on the Secretary's Report

Resolutions

1. Resolution No. 5 of the Federal-Provincial Committee on Labour Statistics.

Mr. Dumas proposed that Council adopt this resolution and advise the Committee of its action.

Mr. Courage agreed with the resolution, but questioned whether Newfoundland could have access to the file that Statistics Canada received from the Unemployment Insurance Commission by postal codes if the identifiers were removed.

Dr. Kirkham, in response, said he was not sure what the Unemployment Insurance Commission's provisions for confidentiality were, but that Statistics Canada was prepared to investigate the possibility of satisfying his request.

Dr. Joyce also expressed a desire to obtain this information for the Northwest Territories.

Dr. Kirkham agreed to look into his request, and added that the issue might be raised under Agenda Item 6.

Dr. McReynolds said that British Columbia supported the resolution and then suggested that this item should be brought to the attention of the new Data Development Committee since this was a perfect example of where collective action by the country's statistical agencies could open up new statistical information of significant value to users without significantly increasing the overall cost. He also said that his agency had recently obtained approval in principle to obtain this information from Regional Offices of the Unemployment Insurance Commission under the protection of the British Columbia Statistics Act and that he hoped he could report to the Data Development Committee on the successful conclusion of a memorandum of understanding setting out the terms by which the agreement will become operational.

Dr. Kirkham thanked Dr. McReynolds for his suggestion and, since there were no further comments on this resolution, said that Council would accept Mr. Dumas' proposal that the resolution be accepted.

2. Resolution of the Federal-Provincial Committee on Mineral Statistics.

Mr. Drover opened the discussion on this resolution explaining that, as a result of the transfer of responsibility from Statistics Canada to the Department of Energy, Mines and Resources for the annual and monthly surveys of the mineral industry, the chairmanship of the Federal-Provincial Committee on Mineral Statistics would be taken over by Energy, Mines and Resources, with Statistics Canada retaining membership on the Committee.

There was considerable discussion on this resolution and the ramifications surrounding it during which authority for collection, responsibility for publication, editing, reconciliation, accessibility to data, etc., were all questioned. Dr. Kirkham postponed the discussion until Mr. Hartgerink was available to answer the questions.

Dr. Kirkham introduced Mr. Hartgerink to the meeting and asked members to re-state their specific concerns.

Mr. McMahon asked who would be responsible for publication and who would be responsible for reconciliation.

Mr. Hartgerink, in reply, said that Statistics Canada will continue to publish the annual Census of Mines information and that Energy, Mines and Resources will publish the monthly commodity type of information on various metals in the same format as is now in use. Regarding reconciliation,



he said both Energy, Mines and Resources and the provincial mines authorities already play an important role in the edit and that, after Statistics Canada gets the data, they are put through the standard edit routines.

Mr. McMahon then asked whether, if they had a problem with mineral valuation data, they should go to Energy, Mines and Resources or Statistics Canada and, if so, whom should they contact.

Mr. Hartgerink replied that Mr. McMahon could go directly to Energy, Mines and Resources and that his initial contact should be Mr. J.P. Goddard, Chief, Information Systems Division, Mineral Policy, Energy, Mines and Resources.

Dr. McReynolds asked under what authority would the information be collected.

Mr. Hartgerink replied that it would be collected under the Federal and Provincial Mining Acts which are somewhat less restrictive than the Statistics Act and will give a little more freedom of dissemination.

Mr. McMahon questioned the effect this would have on any Section 10 or Section 11 agreements a province wished to enter into.

Mr. Hartgerink stated that the sharing of information with a provincial agency under Section 10 or Section 11 was covered in the agreement with Energy, Mines and Resources.

Mr. Ford questioned the need for any agreements in view of what had been said.

Dr. Kirkham said that whenever Statistics Canada obtained data from a source other than under the Statistics Act the confidentiality that applied to that data was the confidentiality that applied in the Act under which it was collected. However, Statistics Canada would always want to have agreements, even as a secondary distributor, to ensure confidentiality to the level of the original Act under which the data were collected.

Dr. McReynolds expressed concern over the fact that some other departments are not always as aware of the different degrees of confidentiality in the legitimate statistical use of information and that this should be recognized in the agreements and in the enforcement of agreements, since it may become difficult under the provisions of the Statistics Act if artificial barriers are put in place. An example, he said, was the situation where, under the Act governing Revenue Canada on taxation, there is no statutory reason why that information could not be provided to provincial statistical agencies, but there are administrative reasons. He hoped that Statistics Canada was aware of this and would not allow any impediments to interfere with the ability of the provinces to obtain data through federal sources and that if, in the future, Statistics Canada had to go a similar route, the provinces would receive prior notification.

Dr. Kirkham assured Dr. McReynolds that Statistics Canada was fully aware of the potential problem and that, in respect to any particular issue, it would not move in a direction that would be adverse unless there was very strong pressure. He added that, if there was in the future any change of sources, all concerned would be given an indication of it and the nature of the change, with adequate lead time.

### 3. Resolution of the Federal-Provincial Committee on Transportation Statistics.

As there were no comments on this resolution it was accepted as presented.

Mr. Drover then asked if there were any further comments or questions relating to committee activity.

Dr. Joyce asked if the Secretary had a breakdown of where the 86 regional meetings mentioned in his report had been held. Mr. Drover answered in the affirmative and asked if the question related to the Territories.

Mr. Munroe responded by saying that possibly one had been held in the Territories and wondered if more could be held there in the future. Mr. Drover stated that this was possible, but that it should be the subject of bilateral discussions.

Mr. Drover went on to say that, in so far as agreements were concerned, the formalization was a very slow process, but that he was pleased with the progress that had been made to date. He then asked Council members to review the outstanding working arrangements and to advise the Secretariat if there were any particular ones that they would like to give priority to. He then requested comments.

Mr. Schnick said that, on behalf of Ontario, he wished to thank the Secretary and his staff for the time and effort taken in compiling the information which he had found to be very useful in keeping himself informed.

Dr. McReynolds also thanked the Secretariat, not only for their work on agreements, but also for their contribution to the consultative mechanism.

Mr. Drover then advised the members that, in the coming year, work would continue on the unpublished data project.

#### AGENDA ITEM 4 (Report of the Council's Work Group)

Mr. Worton suggested that Council first address itself to the restructuring of committees since this was the main component of the Terms of Reference of the Work Group. He commented on the fact that both he and the territorial and provincial members of the group had enjoyed the assignment. He added that, because of the necessity to complete the task quickly, the proceedings were structured in such a way that they were able to report back to Council by mail in July on the completion of a very large amount of the work relating to the committee restructuring. What was done, he said, was to make a distinction between two types of committees, the first being general committees and the second being specialized subject-matter committees. The committees that emerged as "general committees", were the Provincial Economic Accounts Committee, the Business Statistics Committee, a new Social Statistics Committee, and two new functional committees, namely the Data Development and Data Dissemination Committees. These latter were parallel to two of the sub-committees within the Statistics Canada Executive Committee structure, and had been reported on in July along with the residual specialized committees. These received members concurrence at that time.

Mr. Worton then explained that, at the third meeting of the Work Group in November, the new Social Statistics Committee was the major topic of discussion. While members were not quite crystal clear as to how it would operate, it was felt that it had considerable potential for enabling provincial and territorial members to make a much more constructive input into the overall planning of Statistics Canada's social statistics program. He went on to say that the view shared by both Statistics Canada and the Work Group was that, in the future, there would be less specific emphasis on separate collection vehicles in the area of social statistics. Furthermore, they would be looking at the dimensions and specifications of an appropriate system of social statistics, considering vehicles of collection or acquisition of component statistics in a pragmatic way and in a logically secondary way. He added that, while there had been some thought of incorporating this Committee into the existing Census Committee, this was rejected because the Census Committee had always served as a very good forum for the exchange of views about questionnaire content, co-operation in the logistics of census taking, etc. It was felt it should continue to function and not become subordinate to the broader Social Statistics Committee, even though they both will be presided over by the same Assistant Chief Statistician.

In concluding his remarks Mr. Worton said that the Terms of Reference for the Social Statistics Committee that had been circulated to the members were not final, and that, while he had had comments from some members which were all affirmative, they were still open to comment. He added that he believed it would not be profitable to debate details at this meeting and recommended that the Council accept the terms of reference and thus enshrine the legitimacy of the new committee. He then asked if there were any comments.

Mr. Schnick stated that as far as Ontario was concerned, they were prepared to support the restructuring of the terms of reference that had been established for the various committees. He went on to say that, with respect to the Social Statistics Committee, the proposal with the Terms of Reference had been put before seven Ontario Ministries or Departments for comments, and their reaction

had been favourable since they all felt there was a need for a committee of this nature to cover the broad social spectrum. He said that, as there might be some weak points in the proposed Terms of Reference, he felt that the Committee itself in its deliberations might wish to modify them and re-submit them to Council for approval.

Dr. Perez de Tagle proposed that Council unanimously adopt the restructuring of the Committees and the Terms of Reference of the Social Statistics Committee.

Dr. Kirkham asked the Members if they could accept Dr. Perez de Tagle's proposal and, as there was no dissent, it was accepted.

Mr. Worton then tabled the following report for discussion.

*At the request of the provincial and territorial focal points, and on their behalf, the Chairman of the Work Group on the Restructuring of the Federal-Provincial Committee System has prepared the following notes to assist the Council in its discussion of budgetary problems related to the Work Group's terms of reference. The necessity for such a discussion arises from the proposed termination by Statistics Canada, effective from April 1, 1979, of travel subsidies to assist provincial and territorial delegates in attending authorized federal-provincial statistical meetings held in Ottawa, and of facilities for toll-free telephone access by provincial and territorial focal points to Statistics Canada offices in Ottawa, as well as from the changeover from first-class to third-class mail service for publications.*

*The first of these cuts has a direct bearing on the responsibility assigned to the Work Group to reassess the effectiveness of present arrangements regarding the location, frequency, scheduling and financing of Council and related committee meetings and, equally, the latter two are factors in the overall workings of the machinery of federal-provincial statistical co-operation which the Work Group was also asked to look at.*

*Undoubtedly, from the provincial and territorial points of view, constructive discussion by the Work Group in the areas referred to would have started out from the assumption of at least no worsening in the status quo, i.e. a continuation of travel subsidies and telephone service at their existing levels, and continued use of first-class mail for publications addressed to the focal points.*

*In the view of provincial and territorial members of the Work Group, the stated inability of the Chairman and Secretariat to reconsider the announced elimination of these services undercut the basis for any useful discussion, and it was therefore agreed to refer the issues to the February 1979 meeting of Council.*

*Formal communications from various provinces have reinforced the concerns expressed by Work Group members at the November 30th meeting. The various arguments put forward are summarized in the following item-by-item discussion which takes the three different areas in order of complexity:*

#### Mail Service

*The switchover from first-class to third-class mail service for the distribution of publications is estimated by Statistics Canada as likely to save approximately \$200,000 per annum on current volumes. The computer program used to generate packing slips and address labels for each day's mailing makes it extremely costly to use a selective approach for different subscribers or different publications; the system works most efficiently when all mail is treated in the same way, thus necessitating only a single run per day. Although the offsets to anticipated savings in postage costs resulting from limited exceptions would be small, the extra systems costs would be large. Incidentally, the Statistics Canada "Daily" was at one time being considered for reinstatement to first-class handling, but the idea was dropped for the reason just mentioned.*

*In common with other users, the focal points emphasized the additional delay in delivery that would result from the switchover and the fact that this delay would be greater the further the distance of the addressee from Ottawa. This is generally borne out by Statistics Canada's experience*

in mailing to its own regional offices where the differential between first- and third-class delivery items can range from two to three days for addresses in central Canada to a week or more for British Columbia and the Maritimes.

In the day-to-day administration of Statistics Canada's regional offices, even first-class mail service has not always proved satisfactory, necessitating recourse to private courier services. However, Statistics Canada is now making arrangements with the Post Office to use its new "assured delivery" service for all material being sent to the regional offices. By paying premium rates, material available for pick-up by a certain time each day can be guaranteed delivery in major urban centres the next day. Statistics Canada has now agreed to extend this service to all material addressed to all provincial and territorial focal points. This action can presumably be regarded as disposing of the mail issue from the standpoint of the focal points; in fact, it represents an improvement on the status quo.

#### Telephone Service

The present arrangement is that the provincial focal points have been issued special code numbers which, in effect, permit them to make collect calls to any Statistics Canada Ottawa number at considerably reduced rates. This is the same service as that used by out-of-town Statistics Canada officers when they do not have access to the federal government intercity lines. Regardless of which Ottawa number is called, the charges appear on the phone bill of the User Advisory Services Division. Ontario, Québec and, most recently Alberta, do not use this service since they have their own intercity lines.

The two territorial focal points cannot use the service since it does not extend to the Yukon and Northwest Territories, but the various divisions within Statistics Canada are authorized to accept collect calls from them which are charged to the divisions receiving the call.

The effect of discontinuing the service paid for by the User Advisory Services Division thus falls upon British Columbia, Saskatchewan, Manitoba and the four Atlantic Provinces. This flexible and relatively cheap method of instant communication was initiated by Statistics Canada to put all provinces on the same basis by neutralizing geographic disadvantage, and has contributed significantly to the efficient conduct of day-to-day business between Statistics Canada and the provincial offices using it. Use of the service is monitored continuously by Statistics Canada, which appears to regard it as money well spent. From the standpoint of the users, as Dr. McReynolds puts it, "in the general context of provincial participation with Statistics Canada in the national statistical program, the telephone has become a vehicle of equal if not greater importance than federal-provincial meetings".

In considering how these benefits might be at least partially restored, Statistics Canada explored whether the focal points could themselves pay for the service, either directly to the Government Telecommunications Agency or to Statistics Canada itself. This would still represent a service of sorts because of the cheaper rates. However, payment directly to the Government Telecommunications Agency is not possible because the agency regards even the existing arrangements as bending the rules somewhat. Again, the lack of an appropriate cost-recovery mechanism makes it impossible for Statistics Canada to accept payment at the present time.

The Secretariat is of the view that the same effective level of service can be maintained, albeit with a slight loss of flexibility, through the following arrangements. User Advisory Services Division in Ottawa will call each of the seven focal points daily at a predetermined time to pick up and relay to the appropriate Statistics Canada divisions non-urgent requests for phone calls. These would then be made by the divisions concerned through the federal intercity lines. Similarly, since all seven focal points can reach a Statistics Canada regional office either by a local call (Saskatchewan to Regina, Manitoba to Winnipeg, Newfoundland to St. John's, Nova Scotia to Halifax), urgent requests for calls could be relayed at any time of the day by the five regional offices concerned.

While these arrangements would admittedly deprive the seven focal points of some flexibility, they might, on the other hand, improve the overall effectiveness of communication, since the daily call from User Advisory Services could be used as a vehicle for relaying information that might otherwise not be communicated so quickly, if at all.

### Travel Costs

The present system of subsidies was effectively instituted in 1974 when the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy came into being and, with it, a reconstituted and formalized structure of federal-provincial committees. Prior to that time, federal-provincial consultation in statistics had mainly revolved around periodic federal-provincial conferences on economic statistics, the agenda for which covered not only policy issues but also detailed subject-matter programmes. At the same time, there were also parallel, but essentially unrelated, arrangements for consultation in such areas as vital statistics, agriculture, etc. The major conferences invariably took place outside of Ottawa even when Statistics Canada was the host agency, with all parties paying their own way.

One of the major objectives of the new system was to improve the frequency, effectiveness, continuity and co-ordination of federal-provincial consultation in statistics. To achieve this, certain prerequisites were recognized: greater frequency, or at least, regularity of meetings; fuller participation by provincial and territorial focal points; an efficient secretariat service and the full availability of Statistics Canada management and subject-matter staff as appropriate for various meetings.

These requirements led, among other consequences, to the agreement that Ottawa should be the normal venue for Council and committee meetings, and that Statistics Canada should pay the travel costs for one representative from each provincial and territorial focal point to attend one meeting per year of Council itself and each authorized committee.

There would probably be general agreement that these and other arrangements have indeed improved the overall effectiveness of federal-provincial consultation in statistics, and specifically that the participation of all provinces and territories has had great symbolic and practical value in shaping the emerging national statistical system. In the view of the focal points, the elimination of travel subsidies, which will place an added burden on geographically disadvantaged provinces and territories, will result in reduced participation in the national statistical system, thus weakening, in the long run, its representative and consensual character.

It is further argued that the subsidy arrangement has not in fact been a burden on Statistics Canada because the use of Ottawa as the principal venue has relieved it from the costs that would otherwise be incurred if large numbers of subject-matter specialists were regularly travelling to meetings outside Ottawa. As noted in the separate Work Group report, provincial and territorial focal points have concurred in the continued use of Ottawa as the principal venue, notwithstanding arguments that can be made to the contrary. From this, most of them infer that there is an obligation upon Statistics Canada to preserve the principle, and as much as possible of the substance, of subsidized travel to Ottawa.

The Work Group report outlined three possible approaches to the problem. One of these was for the provincial and territorial focal points simply to pick up their own direct costs; the second - a variant upon the first - was for some kind of equalization transfers among the provinces and territories. Recognizably, there might not be much enthusiasm among the latter for either solution although, from Statistics Canada's standpoint, they must be considered as valid options for discussion. The third possible approach, that of a full or partial restoration of the status quo, is strongly urged by the provincial and territorial focal points, but was stated at the November 30th meeting of the Work Group to be outside the competence of the Secretariat to consider. Accordingly, it was the expressed wish of the focal points that this difficulty be brought to the attention of the full Council.

In any discussion of the third option, it should be pointed out that, while User Advisory Services funds for travel subsidies have remained constant at \$20,000 since 1974, increases in costs and in the number of committees since that time have progressively pushed up the requirements of the subsidy beyond \$20,000. It has been hitherto possible to handle this difficulty by budgetary transfers within User Advisory Services from other objects of expenditure, but that flexibility no longer exists. Indeed, a crisis in 1978/79 was only avoided by the fact that a number of scheduled meetings did not actually take place because of committee restructuring.

On the basis of cost estimates developed in mid-1978, return air fares for the travel of provincial and territorial delegates to a meeting in Ottawa were approximately \$3,000. For 1979, this figure can be assumed to have increased by 10%. Treating Business Statistics as a single committee, and also Data Development and Dissemination (which could be scheduled to have their meetings "back to back"), but excluding the Vital Statistics Council and Agriculture (which have always been paid for by subject-matter divisions), there are potentially ten meetings per year eligible for travel subsidy under present arrangements, for a maximum cost of about \$33,000 per year.

One conceivable fall-back position might be for Statistics Canada to consider reinstating travel costs for the "general" committees only, i.e. Council itself, Provincial Economic Accounts, Business Statistics, the Data Development/Dissemination combination, and the new Social Statistics Committee. This would cut the required subsidy to about \$16,500. It might also be considered whether the remaining specialized subject-matter committees, i.e. Energy, Minerals, Transportation and Census could be covered off by the "home" divisions in Statistics Canada, as in the case with Vital Statistics and Agriculture, rather than through the central allocation to User Advisory Services Division. As a token offset to such additional expense, the divisions concerned might also find it useful to think about cutting out the traditional receptions.

Mr. Worton in summary said that he felt the most important issue at hand was resolution of assistance in provincial travel. In this respect, Statistics Canada is prepared to keep the door open and said that it has not finally and unequivocally rejected the principle but the difficulty was in terms of knowing at what level funding might be arranged. He added that it might well be very small and possibly limited to the Council or to the Council and the general committees.

Dr. Joyce said that on the issue of subsidies for telephone calls, travel, etc., he was in agreement with what the other provinces and territories had said regarding the dollar value and the symbolic value of the previous policy, but that it was far more important to be able to take back to his department and Executive Committee a clear set of accomplishments resulting from meetings.

Mr. McMahon said, with regards to the telephone, that while it only costs about \$70.00 a month for Statistics Canada to support his office, if he were to have to pay for it, it would increase from \$200.00 to \$300.00 a month, representing a 300% increase which would be difficult to justify. He added that rather than having Statistics Canada telephone him daily from Ottawa, he would suggest that he work through the Regina Office of Statistics Canada which could relay his calls on a required basis.

Mr. Drover said that Mr. McMahon's suggestion was in fact part of the proposal and that the provinces could either work through the User Advisory Services Regional Offices or directly with the Ottawa staff. He then said that, with regard to the mail, the new system "priority post" guaranteed one day delivery, except for Charlottetown which was two days and the Territories where it was not available, but they would continue to receive first-class mail service for correspondence.

Mr. Ford asked that, if priority post was more expensive than first class-mail, and if the out of pocket cost coupled with the implicit cost, such as extra sorting, were significant, could those funds not be put to better use in other areas? Mr. Drover said that while he did not have the figures, he understood that the cost of priority post was not nearly as expensive as telephones and travel.

Dr. Perez de Tagle said that, with regard to the telephone system, Manitoba would deal with either of the alternatives, but with respect to travel subsidies, his travel will not meet the requirements unless Statistics Canada pays for at least the general committees. He added that, in respect to the proposal that subject matter divisions subsidize the travel of delegates to specialized committees, it appeared to be a logical compromise and, unless some form of subsidization was forthcoming, it was doubtful if he would be able to obtain approval for travel.

Mr. Munroe commented that the mail issue presented no problem and wondered if the existing collect-call telephone arrangement for the Territories would be continued. He added that he supported Dr. Perez de Tagle's statement regarding travel since it greatly facilitated getting approval for travel if it was known to be recoverable. Mr. Drover assured Mr. Munroe that the collect telephone call arrangement was not part of the budget-cuts.

Dr. McReynolds suggested that if the Post Office was willing to guarantee one-day delivery to Victoria, it should be in writing. Mr. Drover stated that the guarantee was in the form of a signed contract.

Dr. McReynolds stated that, with regard to telephone and travel, there were a number of important issues at stake including the symbolic value and the actual expenditure which he felt was very small in budgetary terms but was a very sensitive item. One issue he said was the equitability of the consultation process among the provinces and, as a point of principle, the cost of participation should be roughly equal in order to have a constructive and healthy consultative process. He suggested that another issue that should be considered was the effect that changes in government or changes in ministers sometimes have on sensitive items like travel and communications, where rules are established and put in force by people who are not sensitive to the special needs of organizations like provincial statistical agencies.

Dr. McReynolds continued, saying that, since it was possible that travel and communications can be interrupted at any time in order to preserve the stability of the consultation process, Statistics Canada should underwrite the travel for delegates not only to the general committees but to all formal committees. As for the telephone issue, he said that British Columbia was in a very difficult situation because of the time factor and, in effect, there was only a two hour time frame during which he could communicate with Ottawa and that the proposals were impractical in his case.

Dr. Kirkham then said that, in summary, it appeared that both the mail and telephone issues had been reasonably well accepted except for the case of British Columbia which he was prepared to treat as a special situation and see if there could be modifications that would resolve it. With regard to the travel issue, Statistics Canada will accept the principle of paying travel costs. However, the key question was the level to which they could be funded, and this would have to be investigated in conjunction with members outside the context of the Council.

#### AGENDA ITEM 5 (Discussions of Budget-Cuts at Statistics Canada)

Dr. Kirkham in introducing this item reiterated that over the past four years almost 1300 man-years on a base of 5700 had been lost and that, in addition to the \$13.5 million cut experienced in 1978, there had been an additional \$2.9 million cut in the census budget for a total of \$16.4 million.

Mr. Worton said that, as a result of the budget-cuts, there had been some initiatives from various sources such as institutional sources in the provinces, industry associations, etc., who wanted to see work go on and were willing to pay for it but had now found bureaucratic obstacles in the way. He then asked Mr. Labossière to explain the status of discussions with Treasury Board in relation to cost-recovery arrangements.

Mr. Labossière said that over the past few years Treasury Board had authorized Statistics Canada to operate a Revolving Fund which allowed it to undertake statistical projects for special users which were not part of the national statistical program. The Revolving Fund had no specific limit on the volume of work that could be done in terms of dollars, but it did have a limit in terms of man-years that could be used on that type of work. However, this had never been a problem. For a number of reasons, he said, Treasury Board and the Comptroller General decided to abolish the Revolving Fund, effective March 31st. Specific procedures to replace or make alternate provisions for doing similar work on a continuing basis have not yet been developed and will not be in place until next year. He went on to say that, for the year 1979-80, Treasury Board had agreed to allow Statistics Canada to do some work on a cost recovery basis, with a specific limitation of \$2.9 million, \$2.1 million of which could be used for work for other federal agencies and \$800,000 could be used for work for outside or non-federal clients.

He continued by saying that as a result of the cuts, Statistics Canada had been besieged by pressure groups requesting reinstatement of specific projects. However, in order to reinstate something, something else would have to be cut. He added that, in some cases, specifically interested trade associations, as well as some provincial agencies and federal departments, have tentatively agreed to pick up the cost of a number of the projects that had been cut and this had created a variable in the level of recoverable work that would have to be done. As a result, he said, it

had been difficult to persuade Treasury Board that the amount they were allowing for recoverable work was sufficient but they agreed to the amounts mentioned previously and there was an understanding that if those amounts were used up it may be possible to access more funds by way of supplementary estimates.

Mr. Ford asked if Statistics Canada was looking at some mechanism similar to the Revolving Fund as a viable option in the long term. In response, Mr. Labossière said that he thought so, but that, in fact, Statistics Canada had not been operating in the past under a true revolving fund since the system had called for prepayment and did not use the working capital advance. He said that they now had a ceiling on the amount of expenditure on recoverable work and the authority to do the work, and that the amount should cover any work in the foreseeable future.

Mr. Beynon said he felt that, since the principal objective had been to protect the national economic aggregates, some of the industrial detail in the statistical program and some of the small area data capability would suffer. He added that, in view of the small area data policy paper and the fact there would be more than one objective, with possible conflicts between objectives, he wondered what strength of attachment Statistics Canada had towards its small area data proposal. He went on to say that, when the full force of the cutbacks was analysed, there was a real and serious loss of statistical information, and that other partners in the statistical system, particularly the provinces, would have to take up the slack if the total national statistical data base was to be protected. This in turn, he said, posed real problems of a financial and budgetary nature and, in addition, if they were going to do the work they would require certain implements. For example, they would require the Business Register to go into the survey process on the economic side either for census purposes or for sample selection purposes. He said that they had looked at some other sources, such as Dun and Bradstreet, Scott's Directory, etc., as well as some administration sources including Workmens Compensation Board files, and had found none of them to be comprehensive enough or of sufficient quality for statistical purposes. The Business Register, he stressed, was the only source at the present time for this type of activity and, if it was lost or cut substantially, they would not be able to pick up the slack and do the survey work if they wanted to.

Mr. Beynon went on to say that another general point in the cutbacks was that, as the amount of survey work is cut, the importance of administrative records is enhanced and thus, it is very important that all partners in the statistical process have equal access to administrative files, the most important of which are the National Revenue files and the individual micro records in those files. Some of the partners, he said, are having difficulty in obtaining approval to access these files, and if a survey through which these partners had previously had access to micro records is cut, the only alternative is administrative records and, there again, they may find they cannot have access to the micro files. In view of the foregoing, he said, a unified approach should be taken to bring whatever pressure is required on the owners of administrative files to indicate to them the importance that the total statistical system attaches to the utilization of that kind of information and that, in addition to Statistics Canada, there are other elements that require access to that kind of data.

Dr. Kirkham, in response to Mr. Beynon, said that Statistics Canada had been directed to preserve the national economic aggregates and that, in fact, it was not the industrial detail or the small area data that had suffered, but rather it was the monthly data, and particularly, commodity detail. With regard to Mr. Beynon's concern over the loss of access to micro data, he said that this would be discussed under Agenda Item 9. However, with regard to administrative records, he was very much in accord with the concern expressed.

Mr. Leclerc said that, in order to protect the national critical economic aggregates, he had identified National Accounts, Financial Flows, Balance of Payments, etc., and that, while he felt that national data were produced to provide a quantitative basis for national issues, a lot of national issues were really the sum of regional problems, regional issues, etc. He added that no one would have agreed to dropping the unemployment series or the Consumer Price Index, etc., and therefore, it had been decided to protect all the inputs that go into the National Accounts. He said that the bulk involved surveys which served narrow interests, such as industry associations. He pointed out that, while this would be a loss to people in the regions who used the results of these surveys, it would not be a complete loss because, if associations wanted the data seriously enough, they could find a way to pay for the survey, and this had already started to happen.



With regard to the Business Register, he said that, while the dollar amount of the cut is large, it is somewhat artificial in that there was a large amount of money involved that had been used for a profiling exercise and, also, there was a shift in resources from the Business Register to the Tax Record Access unit which is working towards the same objective. He went on to say that the Bureau was very serious about the Business Register and that, while in the future it may not be possible to answer the multitude of requests they had received in the past, it was imperative to preserve it since the Employment Surveys and the Labour Income series rely on it, as does the Census of Merchandising, for the mailing list. He said he felt that, if emphasis was put on these two aspects, there would be a good foundation for a very good Business Register that could be very useful.

Miss Podoluk said that, when Cabinet had agreed to a Margin II census, one stipulation had been that accessing of data would be on a cost recovery basis, and a second stipulation was that Statistics Canada develop a plan for using administrative records and surveys in the 1980's as an alternate source of information in lieu of a big 1986 census. At present, she said, there was an internal task force developing proposals on what series to concentrate on, and that one of those would be income tax records. At the most recent meeting with National Revenue, it had been agreed that Statistics Canada would return to next year's meeting with a plan anticipating the foreseeable uses of taxation statistics in the 1980's and the resource requirements of such a plan. The question of provincial access to data from National Revenue and data on the Business Registers that had originated from National Revenue had also been discussed at that meeting, she added, and the human rights legislation had come up as one problem since the data came from T-1 returns. In addition, National Revenue was very reluctant to allow the provinces freer access to the data because it was, by agreement, to be used for statistical purposes only. She added that they were very nervous having the lists go to the provinces without knowing exactly what the provincial statistical agencies might do with such lists. She said that she had raised the question of the feasibility of provincial bureaux of statistics accessing the data through their treasury departments. However, National Revenue stated that their agreement with provincial treasury departments precluded making the data available to any other agency in the province. It appeared, she said, that the only solution to the problem was for the provinces to work through their premiers and ministers of finance to have the agreements with National Revenue changed so that if they have a Statistics Act they would enter into the same arrangements at the provincial level as Statistics Canada does at the federal level.

Mr. Leclerc said that, in the past, when the Census of Manufactures had been based strictly on the results of the survey, it had been possible to share the micro data for small enterprises with the provinces under Section 10 or 11. Now, he said, with the agreement with Revenue Canada whereby they are using Revenue Canada data for small enterprises, Statistics Canada is not allowed to pass on the information even to the provinces where the statistics bureaux have the same precautions as Statistics Canada. He went on to say that a joint request by Statistics Canada, Industry, Trade and Commerce and Revenue Canada was being made to the new Economic Development Board requesting the enlargement of the scope of the mandate concerning the question of the sources of administrative data. If this request is accepted, then perhaps the same Board could be approached to enlarge the mandate of Revenue Canada so that their scope of activity would be broadened to include, not only the collection of money, but also an input to economic policies through compilation of statistics.

Mr. Leclerc went on to say that what Statistics Canada would like to do would be to convince National Revenue that there should be the same trust at both the Federal and Provincial levels, and to provide them with a proposal that would aim at freeing or liberalizing certain restrictions with respect to data on small enterprises. He stressed that the timing of such proposals was very important and would hinge on the outcome of the election since the paper burden problem was receiving as much attention as National Revenue which were both under the same Minister.

Dr. Kirkham agreed with Mr. Leclerc that timing was critical and that, while they all understood the issues and were fully cognizant of the potentials, they were going to have to be patient and wait to make a move at the appropriate time. He said that, if at that time it was considered necessary for the provinces to take some initiatives within their own environment, they would certainly be informed of the potentials so that, collectively, they could get maximum impact for the resolution of this issue.

Dr. Perez de Tagle asked if the provinces would continue to have access to the Business Register with employment codes, and would it only be available on a semi-annual basis in magnetic tape form. Dr. Kirkham said he did not have the answer, but assured Dr. Perez de Tagle that he would get a specific answer to his question.

Mr. Ford said he believed that it would be better to have the existing agreement between Statistics Canada and National Revenue re-worked to recognize the roles of the individual provinces, as opposed to actions by individual provinces themselves. Dr. Kirkham stated that the issue was fully understood and that the provinces would be appraised of the possibilities, as well as what the developments were in respect to the whole issue.

Mr. McMahon said he had heard that the agriculture implement or farm machinery survey was going to be funded by an organization, and asked whether this was to be a monthly or an annual survey.

Mr. Leclerc replied that the organization in question was negotiating to do the monthly survey through the private sector but wanted to retain and fund the annual survey to be done by Statistics Canada.

Mr. McMahon asked whether, if an organization paid for a survey, would this mean that the data, after they were aggregated, would be in the public domain or would they become the exclusive property of the organization. Mr. Leclerc said that, in his opinion, if the information was collected under the Statistics Act, he didn't think an organization could restrict access to it.

Mr. McMahon asked if Statistics Canada had a policy in this regard. Dr. Kirkham said that basically they would not be particularly interested in conducting a survey for a separate organization if the information was not going to be available for broader secondary use, but that it was hard to pre-judge a situation before negotiations and that the results of negotiations would only be known after the fact.

Mr. Schnick said that, since the matter of collection to some extent involved the business community, trade associations, etc., he felt there should be some concern with respect to co-ordination, standards, etc., with regard to these new data flows. Secondly, he agreed with other delegates that access might become a problem, since third party access was the problem in the case of Revenue Canada records. Mr. Schnick then referred to an Ontario paper that had been presented to the planning meeting on November 30th and asked if they could have a written response to the queries that they had raised on behalf of some of their Ministries.

Dr. Kirkham assured Mr. Schnick he would get a written response to his queries. With regard to his second point, he agreed with Mr. Schnick that it was a third party issue, but he hoped there would be a difference between that and the Revenue Canada situation in that, before the mechanism got installed, the third party question would be worked out. With respect to his point about standards, coordination, etc., he hoped that they would be foremost in mind when entering into any such agreements. He added that there was a very positive aspect with regard to such agreements and this was that the associations and the members of such associations would find themselves becoming part of the larger statistical community and committed to it. He added that, if properly handled, this could yield pluses far outweighing any potential difficulties.

Mr. Leclerc said, in response to Mr. Schnick's questions, that with regard to standards and concepts, etc., people were coming to Statistics Canada because they had the assurance these would be maintained. Although the private sector might be cheaper, there was no such assurance there.

Mr. Ford asked if updates would continue on the budget-cuts. Mr. Worton, in response, said that if there was useful information to communicate they would be continued, with a further update in March.

AGENDA ITEM 6 (Statistics Canada Policy Paper on Small Area Data)

The following paper was presented to Council:

I Object

The policy aims at a more effective exploitation of the current stocks of data by a systematic evaluation of their small area potential and recognizes the need to deploy in a more flexible manner the available resources to meet specific ad hoc needs. The policy, in effect, also supports the objectives of the Federal Office for the Reduction of Paper Burden by promoting the maximum use of the data presently collected to fulfil the unsatisfied needs for more small area detail.

II Decision Deadline

Early reaction to this proposal would be welcomed because of its impact on the data extraction features of existing surveys.

It is realized, however, that the implementation of this policy is a long-term objective, although immediate results may be realized for some series.

III Background

Pressures on Statistics Canada to respond to the need for small area data have dramatically increased in recent years. While provincial statistical authorities have been over the years the prime users of such data, other levels of governments have initiated policies to resolve problems of regional disparities thereby generating demand for statistical information at provincial and subprovincial levels of disaggregation. The activities of the Federal Department of Regional Economic Expansion and the advent of regional governments illustrate the broader interest for small area data.

Statistics Canada has reacted to these demands by isolated attempts at exploiting, whenever feasible, its data files to yield small area statistics by disseminating information as to the availability of data for subprovincial areas and by undertaking specific investigations of on-going surveys to generate levels of data disaggregation beyond those originally incorporated in the survey design. Over the years the aggregate changes have resulted in significant improvements in small area data supply.

More recently, the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy has, on several occasions, deliberated on the subject of small area data. In most cases, however, such discussions have focused on specific needs as opposed to the formulation of an overall policy framework on small area data. Needs for statistical information at the subprovincial level were reviewed in the context of existing surveys which are not designed to produce disaggregated information at the same level of reliability as the national series.

However, it is in the context of an overall policy framework on small area data that Statistics Canada can improve its responsiveness for subprovincial data by reevaluating its current priority setting practices, by further standardization of geographic and other coding between surveys and, generally by improving its range of small area data service.

IV Financial Considerations

This proposal was developed with regard to current restrictions on resources. It is expected that this situation will force Statistics Canada to become more selective in the identification of small area data needs that can be accommodated. Furthermore, users of statistical information will no longer be able to rely on the growth of the system to satisfy their needs. Nevertheless, priorities will have to be negotiated and agreed upon essentially within the existing stock of statistical information.

The policy, however, recognizes the need for eventual transfers of resources:

- a) to handle an increasing number of requests on small area data;
- b) to assemble the data collected and publishable in order to provide lower levels of aggregation (i.e. more geographical detail, more industrial detail);
- c) to adjust the data collected for the use of standard concepts and classifications; and
- d) to reevaluate surveys as to how best to extract more small area detail with measures of their quality.

V Alternatives

During the course of the deliberations within Statistics Canada, the small area data issue was examined and discussed from several points of view. The present approach, whereby the setting of priorities for small area data in Statistics Canada is decentralized, has resulted in

unevenness with respect to the extraction of subprovincial data among producing divisions. A number of divisions are presently engaged in satisfying small area data requests, some on a cost recovery basis, while in other divisions, small area data are scarce or not produced at all, although the data bases exist.

A number of points were considered in evaluating the need for small area data policy. These are as follows: geographical and other classifications, levels of reliability, incorporation of regional dimension to survey design, cost-sharing arrangements, and publicity related to the availability of small area data. However, if analyzed and resolved separately, these factors would do no more than accentuate the occurrence of isolated attempts at producing more disaggregated statistics.

It was agreed that what is required is the development of an overall plan of action that would reflect actual needs and take into account available resources. This exercise will require a more explicit specification of small area data needs, including acceptable margins of reliability, and incorporation in the systematic evaluation of existing surveys of the assessment of their small area data potential keeping in mind the needs for the complementarity of surveys and the use of standard concepts, definitions and classifications.

#### VI Issues and Recommendations

A review of the experience in Statistics Canada in the area of subprovincial data uncovered a number of deficiencies:

- i - many surveys were designed to yield reliable data only at the national and/or provincial levels
- ii - the use of non-standard geographical classifications in various divisions of Statistics Canada for dissemination purposes which affects the relationship between different series
- iii - inconsistencies over time with related data of other series because of changes in coverage, concepts and definitions
- iv - the problems of residual disclosure and/or of sparse distribution of industries, and confidentiality constraints (of statistics other than micro files)
- v - the apparent inability of users to formulate realistic and specific demands, because of the lack of full awareness as to what is available and how best to make use of existing data bases.

The recommendations that follow are geared to these issues:

##### i - Reliability of Data

The data applications should define the acceptable level of reliability rather than forcing the reliability of subprovincial data to that of the national and/or provincial levels. In other words, Statistics Canada should release subprovincial data together with measures of their quality and possibly other information affecting the use of the data. Furthermore, the regional dimension should be addressed at the survey design stage when new surveys are initiated and assessed when existing ones are revised.

At present, some divisions provide estimates in an attempt to satisfy requests for small area data while others are developing data bases to publish data at the subprovincial level.

##### ii - Non-Standard Geographical Classifications

Meeting a variety of small area data needs and using data from a variety of sources will make it essential that geographical detail be defined in a uniform fashion. In this context, the application of tools such as the Standard Geographical Classification becomes almost imperative. When for any reason, this is not possible, efforts should be made to produce data for areas which best approximate the standard area units of the System of Geographical Classification.

In the context of data collection, for example, the use of postal codes on surveys would facilitate the standardization of geographical areas since an SGC - Postal Code conversion file has been developed. Similarly, the availability of the Urban Data Guide as well as negotiations for the transfer of data files from the Department of Urban Affairs should facilitate access to small area data by users.

iii - Data Affected by Changes in Coverage, Concepts and Definitions

These data should be released together with all the necessary information regarding possible problems affecting their consistency and relatedness to other series. As more consistency in coverage, concepts and definitions is introduced into the surveys, this should reduce the disruptiveness that changes in these areas cause to historical comparability as well as differences between estimates arising from different series.

iv - Specification of Needs

Users, and in particular provincial governments, should be encouraged to specify standardized geographic breakdowns for the release of data.

v - Restrictions on Release Policy

Statistics Canada should attempt to maximize the public availability of data without contravening the Statistics Act either by supplying alternative aggregations of data or by providing analytical assistance where the data cannot be released because of confidentiality. The retention of micro data in machine readable form by survey divisions ought to be standard bureau policy so as to facilitate their analyses for small areas.

vi - Marketing of Data

The practice of publicizing the availability of small area data should be expanded to include lists of data available from sources outside Statistics Canada as well as familiarizing users with the possibilities of Statistics Canada surveys, by intensifying information services and the production of guides and manuals containing concepts and definitions, editing practices and data processing practices; by preparing occasional publications of analyses to facilitate the use of existing data and for demonstrating possible uses of new data, and by organizing seminars and discussions on small area data.

vii - Servicing of Special Needs

Appropriate mechanisms should be established to provide the capability to assemble in Statistics Canada ad hoc teams to conduct and assist with special analytical and survey work on short notice. The approach would be to pull together relevant data from all sources possible in and outside Statistics Canada in order to provide a sectoral and/or socio-economic profile of an area in a relatively short time bearing on the specific problems of the particular areas requested. Whenever appropriate, these projects should be joint efforts with the provinces in which Statistics Canada plays a complementary role.

Other avenues to be pursued in improving the current situation on small area data are to emphasize the development of collaborative arrangements between Statistics Canada and the provinces related to the collection, storage and retrieval of small area data. Sections 11 and 12 of the Statistics Act of Statistics Canada, provide vehicles for cooperative effort in these areas and both the provinces and Statistics Canada have important roles to play in further exploitation and development of data to serve small area needs. Of course, any data development efforts on behalf of federal agencies to which Statistics Canada is a party should whenever possible be available to the provinces.

Endorsement of the proposed policy would not constitute a commitment to undertake new surveys to provide on a regular basis additional data at the subprovincial level, but would be a formalization of Statistics Canada's objective to become more responsive to such requests by the retention of micro data and by the provision of "orders of magnitude" type of information where other data are not available.

The proposed policy reinforces by the development of an overall plan of action the small area data objectives established several years ago:

- i - to provide from all surveys, data for the provinces which can be integrated with related series, and which will be accompanied by measures of their quality;

- ii - to provide from surveys, where demonstrated needs exist, data for metropolitan areas, with measures of their quality, and integratable with the provincial data;
- iii - to provide from surveys, where demonstrated needs exist, data for other subprovincial areas, with measures of their quality and not necessarily integratable data;
- iv - to retain micro data files in machine readable form in survey divisions in order to facilitate small area estimates and to promote the objectives of integration.

Following presentation of the foregoing paper, Mr. Leclerc said that the policy reflected a lack of funds for enlarging surveys beyond their present size and precluded undertaking new surveys with large/small area components unless the survey lends itself well to the development or exploitation of small area data. The paper, he said, did not explain the mechanisms that would be necessary, but rather it was an attempt to get some early reaction on the basic principles.

Pressure for small area data, he said, is not new. Not only provincial governments, but regional governments, metropolitan planning boards, chambers of commerce and even federal departments all have needs for small area data. During the 1960's, a great deal of effort was expended to provincialize surveys using the same standards and concepts and, hopefully, approaching the same level of quality and accuracy as the national data. At the same time, some effort was directed towards sub-provincial levels, metropolitan areas and major urban areas. However, because of promises and priorities, and the desire to obtain the same accuracy and uniformity as in other series, not as much was done as should have been done.

Mr. Leclerc then said it was no longer possible to use that kind of approach and that what was needed was a set of principles to guide both producers and users. Because of the financial considerations, it might be necessary sometimes to transfer resources when a specific need arises. However, at other times, it might be better to transfer resources to package available data. Also, he said that the infrastructure of divisions or the bureau may have to be adjusted to augment the potential exploitation. He added that, at the micro level, some surveys were highly automated and the micro data were quickly lost because the aggregation was at the national or provincial level. It may be necessary, therefore, to look at the automation process to try to find a way to retain the micro data either on tapes, or microfiche. With regard to the reliability of data, he said that it was hoped to continue, if not improve, the reliability of the national estimates, the provincial estimates and, to a large degree, that of major urban areas and metropolitan areas. However, for small areas, it may not be possible to guarantee the reliability of data.

Mr. Leclerc went on to say that it was felt there was much to be gained through the promotion of a standard geographical classification. He said that, recently, a major project was completed whereby a table of conversion of the postal code was assembled, so that within each geographical area it was possible to identify the related postal codes. As a result, if the postal code were inserted on the basic questionnaire, there was the possibility of some standardization especially in putting together a series to define particular sets of phenomena at the small area level.

Another area of development, he said, was that the Urban Data Guide which was the list of series the bureau had for each urban area, may be enhanced if the bureau could obtain the Urban Affairs data base from the late Department of Urban Affairs. He added that, if it was in better shape than the bureau's, then it would be exploited.

With regard to the development of small area data, he said that users should be encouraged to specify standard geographical areas and, since the small area data policy implied restrictions on release policy due to confidentiality, it was hoped that it would be possible to negotiate with users alternative aggregations so there would not be any residual disclosures. He added that it was also hoped that, through information services, users could be advised not only of what was available, but also what was potentially available to meet special needs. He said that possibly some provinces were in a good position to extend their cooperation and do some work on these projects. Endorsement of this policy, he suggested, was basically not a commitment to undertake new surveys, but to augment the potential of data already available.

He stated that, in addition to the financial aspect, this policy was also inspired by response burden since, while people want more data, they don't want to fill out forms, and the Paper Burden Controller backed by the Economic Development Board and Cabinet have already defined

surveys as an excess burden. He added that it was agreed that there was a necessity to reduce response burden and it had to be recognized that it would not be easy to launch new surveys. In fact, he said, even to enlarge a questionnaire it was necessary to forward the proposal to the Paper Burden Controller who submits it to Treasury Board and the Human Rights Commission.

Mr. Leclerc told the Council members that voluntary surveys were an issue before the Economic Development Board and were perceived to be a government response to people who were concerned about invasion of privacy. He added that, while it was felt that with a voluntary survey people would answer better, if only half the people choose to answer there would be much less micro data to manipulate in order to develop small area data.

In summary he said Statistics Canada was facing three big issues, namely, financial resources, response burden, and voluntary surveys.

Dr. Kirkham said that what Mr. Leclerc had done was to outline an assessment of the situation showing both the need for small area data and the pragmatic approach that would produce something concrete in the foreseeable future in this area. He then asked for the delegates' opinions on this subject and said that he felt that it was extremely important to formalize and firm up the bureau's approach to small area data for the next several years.

Mr. Schnick said that he agreed with the importance of small area data, particularly at the provincial level, and with regard to response burden, it immediately brought to mind administrative data and he wondered if Statistics Canada had anything new in the way of thrust or assistance that would be helpful to the provinces in pursuing the development of administrative data. With regard to geographical boundaries and the use of postal codes, he said that he felt it was a good idea but Ontario had found that below the municipal level there were very few customers who were willing to pay for the cost of coding for the data runs involved.

Dr. Kirkham, in response, agreed that administrative data were going to have to be more fully exploited and that there were some potential developments in this area which were going to help ameliorate the problem, such as the federal clearinghouse and response burden activities. A third element at the federal government level, he said, was an information management policy that was broader in scope than just statistical information. With the emergence of those kinds of elements, there was going to be an attempt to better co-ordinate the mechanisms and data, whether from statistical collection activities or administrative records, with a view to having a more unified multi-purpose use from any one of these particular data sources.

Mr. Schnick said he was concerned about multiple resource allocation for developmental work.

Dr. Perez de Tagle said he was pleased to hear that pressures were pushing Statistics Canada toward the provincial point of view that had been articulated over the past two or three years, particularly on the point of not forcing the reliability of sub-provincial data up to the national and provincial levels. He then said he had two questions. First, if as stated, Statistics Canada could improve its responsiveness for sub-provincial data by re-evaluating its current priority setting practices, what was the priority setting of this particular policy and how would it compare, if new or further cuts came along, with the needs of federal departments for national surveys rather than small area data. Secondly, he asked what was the mechanism for implementation of this policy and what type of provincial participation was anticipated with respect to the implementation mechanism, since the provinces in varying degrees probably would expect to participate.

Dr. Perez de Tagle went on to ask, with respect to administrative records, what help could the provinces expect from Statistics Canada in developing these records, since not all small area data came from surveys or a census and a lot came from administrative records, the majority of which were held by the provinces. He said that a year ago he had posed the same question with regard to inter- and intra-provincial migration and had been told that there were no resources available, that the Census meetings were where inter-provincial migration should be discussed, and that Statistics Canada was not interested in intra-provincial migration. He asked how such a policy of greater emphasis on small area data would affect the operations of Statistics Canada in specific terms and could the provinces now expect more help from Statistics Canada.

Dr. Kirkham said that, with regard to the priority setting mechanism, Statistics Canada would try to insure that it didn't lose the small area data capability within the context of its product, so that the small area data quality or characteristic was present in any product. In so far as further cuts were concerned, the bureau would be focussing on cuts in products, or changes in priority between products, but that this should not undermine in a unilateral and pervasive way the small area data problem. With regard to administrative records, he said that Statistics Canada could make the greatest contribution in the provision of professional expertise.

Mr. Leclerc said that, while there appeared to be an impression that the cuts had been directed at the small area data level, this was not true and, in fact, it had been directed towards surveys that were very costly to measure and had little to contribute to any level. He added that, if provincial governments wanted to do some planning and needed socio-economic profiles for an area, Statistics Canada should be capable of meeting such a request. In so far as the inter-migration project was concerned, he said that, if it was needed for a full province or the whole country, it would be like launching a new survey at the national level.

Dr. Perez de Tagle said that it was not a question of a new survey, but that they had put their health records in computer form and developed a program together with the Department of Manpower and Immigration. What they had asked Statistics Canada to provide was expertise in validating their results with Census records.

Miss Podoluk said that, despite the cuts, 18 positions had been allocated to administrative data development and that in the coming year the Population Estimates and Projections Division would be looking at intra- and inter-provincial migration and would be consolidating a good deal of work in administrative data development using primarily federal government administrative records. She went on to say that there would now be a focal point within Statistics Canada that would be more receptive and open to discussing this kind of work and that, once there was a proposed program of work to develop administrative data to provide better small area information, it would be discussed with the provinces.

Mr. Munroe said that the Yukon was huge in area and small in population and that in developing socio-economic profiles for certain areas, it could best be done by people who were familiar with that area. He then suggested that the statement in the paper "whenever appropriate, these projects should be joint efforts with the provinces in which Statistics Canada plays a complementary role" should be amended to read "those projects are to be joint efforts with the provinces". He then agreed with Dr. Perez de Tagle that one of their problems in dealing with small area data was a lack of technical expertise and they would like to be able to call on Statistics Canada for that kind of expertise. He added that perhaps Statistics Canada should be looking at other methods for generating data for very small areas, such as in the Yukon where communities numbered 2 to 3 hundred people and where the conventional survey method was impractical because of response burden.

Dr. McReynolds said he would like to comment on the paper, the policy, the priorities and programs. He thought the paper was excellent in that it showed great sensitivity to the needs of users as well as insight into the problems involved in exploiting small area data. The policy, he said, was one that had been advocated for a long time and he urged Council to adopt it. With regard to priorities, he asked Council to join him in urging Statistics Canada to place high priority on the implementation of the policy and suggested that within Statistics Canada there should be an education program to create an awareness of the implications of the needs for small area information. In the area of programs, he acknowledged that, due to the budgetary situation and future uncertainties, it was probably not possible to be very specific about programs at this time. However, in British Columbia, they had been thinking along the lines of simply assembling concepts and the data so that the job could be done electronically to produce the kind of data described in the paper. He went on to say that he would be very interested in discussing specific areas of co-operation between British Columbia and Statistics Canada since they had launched their own program with 6 man years to be devoted to delivering small area data, as well as other major projects such as population estimations and projections which he felt would have to be carefully co-ordinated with Statistics Canada to avoid duplication. In addition, he said, they hoped to be able to exploit Unemployment Insurance Commission data and possibly retail sales tax data and, in this respect, he felt there were many areas in which the provinces could contribute.



Dr. Kirkham thanked Dr. McReynolds for his positive remarks and said that, if such a policy had been introduced 3 or more years ago, it would have been just a promulgation of a policy, but now when a policy was articulated like this it became involved in a substantive way in the organizational developments and mechanisms that were on-going. He suggested that one of the fundamental aspects needed in order to realistically address small area data was the concept of micro-data and micro-data files which implied a tremendous amount of reorganization and rethinking as to the manner in which data internal to the organization are handled. He added that Statistics Canada was now in a position whereby such a policy was realisable.

AGENDA ITEM 7 (Status Report on the Census of Merchandising)

Mr. Leclerc, in addressing this item, said that the Census was in the very early planning stages because initial planning had been based on a \$6.5 million census and, as a result of the cuts, they had had to start all over again and look at how a \$4.5 or \$2.5 million census would compare with a \$6.5 million census. He went on to say that Statistics Canada was definitely planning a Census of Merchandising, but that it was not possible to say when it would be done since it was felt that all the planning and all the infrastructure had to be in place first. This, he said, meant that they planned to do the Census without additional funds and, in order to do that, it would be necessary to eliminate some programs, such as the Census of Manufactures, during the year that the Census of Merchandising takes place.

The foregoing, he said, reflected the priority that was placed on the Census and, in so far as the Census content was concerned, it was considered that all establishments in all locations involved in the sale of goods or provision of services with gross business incomes in excess of \$10,000 be in the scope of the Census. With regard to timing, he said that there had been thoughts of spreading the Census over 3 to 4 years, but now it was felt that it should all be done in one year and, in order to do this, early emphasis must be placed on the mailing list and identification of the universe. That, he said, may necessitate a massive nature of business report survey preceding the Census which would give one or two basic figures, such as employers and gross business income, which would safeguard the potential for exploitation of small area data.

Mr. Leclerc then said that, in so far as the objective of the Census was concerned, it should produce a picture of the structure of the retail, wholesale and service trades at one point in time and, while there may be a vital need for comparability with previous Censuses, the right structure of that particular area of the economy was the fundamental requirement. In addition, he said that the Census should produce a basic set of principal statistics that could be used for benchmarking purposes in the area of Real Domestic Product by Industry, the Input-output Tables, as well as the kind of business approach used in the G.N.P., and thus the benchmark could be used as the basic input to the System of National Accounts.

Mr. Leclerc said that, at present, 120 types of businesses had been identified and only 29 or 30 were used for current retail statistics, but it was hoped to establish the kind of business categories as in the nature of business report in order to offer a greater potential for small area disaggregation with respect to the commodity breakdown. He added that the commodity breakdown would not be the same as in 1971 and the questionnaire would not be loaded with commodity breakdowns. Instead, he said, it was proposed to use the universe to do a sample survey after the Census to get the commodity breakdown, and it was felt that this would make for a more effective census.

Mr. Leclerc said that the principle behind the content determination was to design a questionnaire the size of which would allow publication of results within 2 to 3 years. He added that, while everyone would be surveyed, the questionnaire would be addressed to chain stores, department stores and large singles, the definition of which was yet to be determined. However, both a national threshold and provincial thresholds which could vary from province to province were possibilities. With regard to small businesses, they would be sampled and the remainder would come from exploitation of tax records, since it was possible to match good respondents with other similar establishments having the same characteristics and impute the detail. Thus, he said, the Census mode would be two-fold, a questionnaire and tax records.

Dr. McReynolds remarked that the topic appeared to be suitable for the Data Development Committee because of work going on in some provinces towards the exploitation of retail sales tax collection as a mechanism for estimating timely retail sales and other implications such as the use of postal codes, sales tax account numbers and others of a more technical nature. Dr. Kirkham agreed with Dr. McReynolds and suggested it could be discussed in detail in that Committee.

Mr. Munroe asked if there was some way within the Census of Merchandising that the tourism sector could be singled out. Dr. Kirkham said Mr. Munroe's remark would be taken into consideration.

AGENDA ITEM 8 (Status Report on the Census of Population and Housing)

Dr. Kirkham asked Mr. Francino to make the initial introductory comments on this item.

Mr. Francino began by saying that, since the meeting last Fall, some things had happened, but not as many as should have happened. He said that an impasse had been reached on the most controversial aspect of the 1981 Census, which was cost, and that final approval had been deferred until at least the end of March or probably beyond that. He added that they would be going forward to Cabinet at a very early date with the questionnaire, and that a draft questionnaire in a very advanced stage of development would be covered by Dr. Pryor who would point out changes that had been made since the Council members last saw it. He went on to say that they had received very special cooperation from the Quebec Bureau of Statistics in resolving a few problems relating to how to ask the same question in both official languages. Finally, he said that, following the discussions on the questionnaire, he would return to the money issue, what was likely to come out of the budget process and its implications, and then say a bit about what may portend in the post 81 period with regard to dissemination of the 1981 Census and the 1986 Census.

Dr. Pryor, in referring to the Census Questionnaire, said that the questionnaire just given to Council members represented the results of the 1978 Census test and internal decisions resulting from considerable consultation with Treasury Board officials. He explained that they had started with three options, a base or minimum, a Margin I and a Margin II and that this version was a Margin II and had been approved by Dr. Kirkham for submission to Cabinet. He then said that he would cover what changes had been made in the questionnaire as compared to the 1978 Census test questionnaire that Council members had seen previously.

- a) The 100% questions, 1-6, dealing with the relationship to head of the household, date of birth, sex, marital status and mother tongue were basically unchanged except for question 5 which was now the same as that used in 1976 with the distinction between legal and defacto eliminated.
- b) Questions 7-19 were unchanged.
- c) In question 20 - "condominium fees" - had been eliminated.
- d) In question 21 - "lot rented" - had been eliminated.
- e) In question 22 (d) - "selling price" and (e) "registered condominium development, etc.," - had been eliminated.
- f) Questions 23-29 were basically unchanged.
- g) The 15 year old filter question was unchanged, but had been moved to question 30, ahead of the education questions.
- h) Questions 31-32 were basically unchanged.
- i) Question 33, dealing with schooling other than university, secondary or elementary, had been completely re-written and now resembled 33A in the test questionnaire. 33B from the test questionnaire, relating to types of school or institution, had been eliminated.

- j) Question 34 was unchanged except for the part dealing with the kind of educational institution attended, which was eliminated.
- k) Questions 35-37 were unchanged.
- l) Question 38, date of most recent marriage, was eliminated.
- m) Question 39 previously had 6 parts, but two have been combined into b). They were, "last week did you have a job from which you were temporarily laid off" and "did you have a job or business from which you were absent due to illness, etc.".
- n) Questions 40-45 were all the same except for a slight change in wording in question 42.
- o) Question 46 previously had 13 parts. However, by combining some questions and eliminating the question on family allowances which could be imputed, it now has only 9 parts. The questions that were combined were:
  - i) The questions on old age security pension and guaranteed income supplement for the federal government only and benefits from Canada or Quebec Pension Plan.
  - ii) The questions on dividends and interest, etc., and other investment income.
  - iii) The questions on retirement pensions, etc., and other money income.

In summary, Dr. Pryor said that the only question that had been dropped entirely was the question "how do you enter your living quarters" and that, in total, there were only 8 significant changes.

Mr. Francino then stated that, if any member of the Council had questions as to specific wordings, they should discuss them very very quickly either now or before the end of the week. If on the other hand, anyone had a question which went beyond wording, for example, content, then it should be addressed immediately.

Mr. McMahon asked, with regard to question 30, how the date of June 3 had been arrived at? Dr. Pryor said that question 30 was the education filter question for those under 15 years of age, and, since June 3, 1981 was Census day, those born after June 3, 1966 would be under 15 years of age.

Dr. Perez de Tagle asked, with regard to the questions on ethnic language and place of birth outside Canada, if an ethnic association was willing to pay for the information, could Statistics Canada provide information on a specific ethnic group by province. Dr. Pryor said that, in terms of coding, all the ethnic categories would be available.

Mr. Schnick asked, in regard to questions 41 and 42, if address and place of work would be coded. Mr. Francino, in response, said that, in the past, this had been a very expensive item and that it was very doubtful, given the tight budget situation, whether any commitment could be made at present to produce any level of detail. He went on to say that, if anyone had a special requirement for such information, they would have to pay for it, and that it would be on a fully cost recoverable basis. Dr. Kirkham then assured Mr. Schnick that the information would be available but that he could not say to what extent it would be compiled because of budgetary problems.

Mr. Dumas then said that he felt it was premature to comment on the questionnaire since they had just received it and then asked if this questionnaire had been approved and, if not, when could they expect to have an official response on the questionnaire. He then suggested that the meeting of the Federal-Provincial Committee on the Census of Population and Housing be deferred.

Mr. Francino then outlined the procedure that had to be taken before the questionnaire could be considered official. The first step was to submit and obtain approval of the questionnaire from the federal Cabinet which might take from 3 to 6 weeks. Secondly, an Order-in-Council had to be obtained and the questions gazetted in the Canadian Gazette. He stressed the fact that, with a federal election in the Spring, and if there should be a new government elected, it could well be Fall or even later before the whole process was completed.

Dr. Kirkham added that the matter was being pushed as rapidly as possible and that if it got held up it would be beyond his control. Mr. Dumas asked if this meant that the Committee might not meet until Autumn.

Mr. Francino said that this was possible but that the meeting would be scheduled as early as possible. He added that, since they have no control over the events and, given the uncertainty of the immediate future, if and when the Committee would meet, it might be looking at a wide variety of issues depending on the outcome of the election.

Mr. Ford asked at what point the questions were considered firm since he assumed they could not be changed once they had gone to Cabinet. Dr. Kirkham said Mr. Ford's assumption was right and that not only the questions, but also their detailed wording, could not be changed.

Mr. Munroe asked what the critical time was when the decisions regarding the Census had to be made. Mr. Francino said that they were assuming that they would be taking the Census and that the gazetting of the questions was a milestone. He added that, after the questions had been gazetted, only the Government could change them.

Dr. McReynolds said that there was no way he could give an informed commentary on the questionnaire by the end of this week since his staff would not see it until the end of the week. Mr. Francino, in response, said that the questionnaire was more of an information item since it was very much the same questionnaire that everyone had seen with very minor changes. He went on to say that, at this point, they could not accommodate radical suggestions, but that, if it was a matter of wording anyone felt strongly about, their concerns might be accommodated.

Dr. Joyce commented on a problem he could foresee with regard to question 26 in that a person with more than one ethnic characteristic, i.e., Scottish and Indian background, might have a tendency to indicate both, and also the wording of the question appeared to put native people in as an afterthought.

Dr. Pryor agreed with Dr. Joyce about the problem of multiple response, but it would be captured and people have a choice with regard to the wording of the question. It had been a matter of considerable consultation with the Secretary of State, the Native Council of Canada, the Indian Brotherhood and the Inuit, and all had agreed with the present version and wanted to co-operate in the publicity and collection in this regard.

Dr. Joyce asked if there was going to be any direction in the questionnaire for answering this question or would it be left to the enumerators. Dr. Pryor said that direction had been considered and had been tried but that the results were worse in terms of the information it provided so it had been decided to go without it.

Dr. Perez de Tagle stated that he would be circulating the questionnaire to all his provincial departments asking for comments and asked, if there were comments which he could get back within a week, would they still be accepted. Dr. Pryor said that they were always willing to accept comments and that, if he found something that was critical, to advise him.

Mr. Ford asked if there was any restriction on circulating the questionnaire to departments in his government. Mr. Francino said it should be presented as an advance draft of what was being proposed and added that, once it had gone to Cabinet, Cabinet could add or delete questions but that this was not anticipated.

Mr. Ford asked why they had not received any of the numerous questionnaires mentioned for comments subsequent to the 1978 test and why they were now being asked to comment on the questionnaire that they had just received.

Dr. Kirkham stated that this specific questionnaire had only been finalized yesterday.

Dr. Pryor added that it was difficult to describe the situation over the last few months and that he could have sent out 4 or 5 drafts covering anywhere from 6 to 46 questions but they would not have made any sense.

Mr. Schnick said that, in terms of their review mechanism with respect to Census questionnaires, they had given various drafts to their user community and had given Statistics Canada their reactions. He added that, superimposed on the process, his user community was also involved in evaluating the impact of the results of the expenditure cuts. He said that, with time at a premium, even though the changes in the questionnaire appeared to be minor, it would be impossible to present the new questionnaire to his user community and expect to receive an intelligent reaction which he could transmit to Statistics Canada. He asked if the bureau would consider a relaxation of the time constraints.

Dr. Kirkham responded by saying that the time constraints were dictated by the events that could be foreseen and, if there was any delay in the submission, the whole thing, because of an election, could be put back well into the Fall. He said he did not think that given the very extensive consultation that had gone before, the nature of any suggested changes which might be forthcoming would warrant the managerial risk. Mr. Schnick said that he would, as in the past, put it before his user community and would have to say it was after the fact.

Dr. Kirkham said he hoped that, when anyone goes through the questionnaire, they would not find anything that was going to be difficult or uncomfortable since it represented a package that everyone had negotiated so hard to get and which the present government was prepared to accept. He went on to say that everyone had put in a tremendous amount of work on the document and he wished to thank them publicly and was sorry he could not make the process more perfect, but he thought that the time constraints were realistic.

Mr. Dumas asked if Quebec could be officially informed once the content of the Census had been set in definitive form and, secondly, would the budgetary cuts affect the use of the data and its dissemination. Dr. Kirkham said that there would be no difficulty in officially informing Quebec when the questionnaire had been set and asked Mr. Francino to answer Mr. Dumas' second question.

Mr. Francino said that the budget which they were currently working with was approximately \$80 million to 1984 and would cover printing, collection, capture, edit and imputation, the hard copy program including microfiche, microfilms, user summary tapes, etc. at whatever level of conventional pre-specified tabulations users were accustomed to receiving. The \$80 million, he said, make virtually no provision, except in the preparatory sense, for the type of dissemination services which had been available in respect of 1971 and 1976 for user specified tabulations, user specified areas or user specified variables, or some combination of them. He added that Treasury Board had taken the view that those costs must be treated as fully recoverable. However, much could change between now and the time the Census data from 1981 would become available, and it was felt that it was better to have the data in hand and forego the dissemination problem at present. In response to Mr. Dumas' question, he said that Statistics Canada had gone for content and a very austere dissemination package.

Mr. McMahon asked, in view of the \$30 to \$40 million budget cut and having regard to unpublished data at the sub-provincial level, what type of quality control would be undertaken and, if someone asks for a special tabulation, would that person have to pay for the quality control. Mr. Francino in reply said that after 1981 customers would be paying the average cost of special requests and that the quality and other aspects would be comparable with that which had been the practice in the past. Mr. McMahon then asked when they could see what the 1981 Census dissemination package would be.

Dr. Pryor said that the first step was to have the questionnaire decided upon so that the questions and the variables would be known. He added that, before the specifications were established for the ink print program, the user summary tapes, etc., consultation with the provinces would be necessary. He suggested that the consultation might be in the form of a submission to the next meeting of the Federal-Provincial Committee on the Census of Population and Housing, and assured the members that they would not be left out of the decision-making process.

Mr. Schnick agreed with the remarks that had been made with respect to dissemination since it was most important to know for planning purposes. He asked if the Provincial Statistical Agencies would become involved in disseminating data. Dr. Kirkham stated that the provinces and territories would be fully involved in determining what should be in the package and how it should be disseminated.

Mr. Rowebottom brought members up to date on the 1981 Census of Agriculture, saying that it was being treated as a separate submission to Cabinet and that the questionnaire was now finalized to about the same extent as that of the Census of Population and it would be the subject of discussion at the March Meeting of the Federal-Provincial Committee on Agriculture Statistics.

Mr. Francino said that there were two points he would like to draw to the Council's attention. The first was that Treasury Board had directed Statistics Canada to explore with the provinces the possibilities of their providing some form of logistical support for the Census, such as provincial facilities that would save money in the taking of the Census or would expedite, ease or facilitate the taking of the Census. His second point was that Treasury Board had endorsed a fairly strong position on the 1986 Census and indicated that it would be far more difficult to obtain funding for that Census and suggested that the Census Committee address itself to a strategy for 1986 which would recognize the reluctance of the Federal Government to assume the responsibility and to see that it was approved and funded.

Dr. McReynolds said that any approach for assistance should be communicated in such a fashion as would allow him to present documents to his government in support of it. He added that there should be an undertaking by Statistics Canada that, as far as possible, resources saved through provincial participation would be used in the dissemination process. He also said that a parallel approach should be made to federal departments and this should be made clear in the request to the provinces.

Dr. Kirkham assured Dr. McReynolds that his remarks would be taken into consideration.

#### Agenda Item 9 (Medium Term Planning Activities)

The following paper was circulated to the members of the Council prior to the meeting.

##### Statistics Canada - The Medium Term

##### One Year Later

The fifth meeting of the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy, held in March 1978, discussed at considerable length the then newly developed planning document, "Statistics Canada - The Medium Term". The philosophical tone of the document and its apparent lack of specifics may have confounded some expectations. It was not meant to be a plan as such, with details of program content, time schedules, and so on. Rather, it was conceived as a planning framework - a set of principles that could guide future co-operation between Statistics Canada and its co-participants in the overall statistical system. The document also recognized that the future course of development, while foreseeable in some respects, would also be strongly influenced by unpredictable external events. The general approach and processes proposed were meant to have the flexibility to accommodate the latter; at the same time, the basic principles expressed would provide the necessary element of continuity and consistency for the tactical shifts dictated by the unfolding future.

These notes report briefly on major planning during the eleven months since the fifth meeting of Council. Statistics Canada's planning capability met its first major challenge in the form of the August 1978 budgetary exercise which, in addition to the reduction of continuing census resources already imposed through the regular program forecast mechanism, resulted in further program-wide cuts adding up to \$13.5 million and approximately 550 man-years, to take effect in fiscal year 1979-80. The suddenness and scale of these latter cuts exceeded even the most conservative assumptions of the medium-term planning document about future resource prospects. Nevertheless, the requirement to give highest priority to the preservation of critical national economic aggregates was not inconsistent with the priority criteria outlined in Part IV of that document, "Program Review and Priority Setting in the Medium Term". Predictably there were sharp reactions from many user constituencies - particularly from the business community which lost an extensive array of industry-specific statistics. Nevertheless, the apparent willingness of a number of industry associations and other specialized clienteles to fill, either by a takeover of the work or by assumption

of the financial burden, some gaps vacated by Statistics Canada provides a retrospective confirmation of sorts for the strategy of making cuts in the areas where Statistics Canada's production role was not indispensable to the well being of the statistical system as a whole. Statistics Canada's continuing negotiations to capitalize upon such offers, involving among other things the search for a more appropriate cost-recovery mechanism, represents a further stage in this forced process of program review.

The continuing work of negotiating the scale, structure and financing of the 1981 Census, which will be reported upon in a separate context, also represented a major planning effort during 1978 in respect of program content.

But, since the fifth Council meeting, a great deal of planning work has also been done within Statistics Canada in other areas, notably in enhancing what might be called the organic capability of the agency. One major achievement in this area has been the completion of developmental work on, and the subsequent implementation of, a management information system (REMAPPS), coupled with employee training on the related matrix management philosophy. This MIS has long been a necessary basis for efficient day-to-day program management and for effective longer-term program planning and evaluation. In this connection, further work has also been done on the development of supporting performance indicators and experimental work begun towards a system for program activity evaluation.

Another important aspect of "organic capability", addressed during 1978, has been organizational structure. As indicated from time to time in the past, Statistics Canada plans to group its subject-matter activities into two fields eventually - economic and social. A first step in this direction was taken by putting the present Economic Accounts and Business Statistics Field under common management, and by instituting studies to determine how these two complementary areas could be most effectively integrated. Incidentally, it might be noted that these tentative steps have already yielded a pay-off by providing a clearer perspective for the selection of program cuts in the area of economic statistics.

Secondly, the Household Statistics Branch was transferred to the Census Field as the initial move in the eventual creation of an integrated social field, encompassing not only household inquiries, both current and periodic, but also statistics from institutional sources. Paralleling these two major consolidations, Statistics Canada's declared intent of making a clearer separation between production and analytical functions within subject-matter work has been given effect by the appointment of directors-general responsible for production across the whole range of activities in each area.

A third major component of the eventual organizational structure will be a central services field made up, for the most part, of the present Field Division, Systems and Data Processing Branch and the Marketing Services Field. This new field will work with the two subject-matter fields in providing computerized collection and dissemination services through the regional offices. As an initial step towards this alignment of resources, arrangements are presently being made to transfer elements of the Census Data Dissemination Division into CANSIM and to transfer this latter combination, as well as Publications Distribution Section, into the Marketing Services Field. Planning will also begin very soon on how the strengthened Marketing Services Field can be most effectively integrated with the other organizational units referred to above.

An obvious implication of the latter move will, of course, be that the regional offices will assume a much greater importance than at present in Statistics Canada's operational posture. As the policy of decentralized collection is gradually implemented, and as present regional dissemination facilities are further strengthened, the regional offices will be more and more identified by both respondents and users as prime sources of contact with Statistics Canada.

Finally, in connection with "organic capability", 1978 saw the institution within Statistics Canada of a new structure of executive sub-committees responsible for policy development in the cross cutting functional dimensions of the subject-matter programs, such as EDP, dissemination, human resources, legislation and the use of administrative records. A closely related activity has been the work of the Task Force which the 5th meeting of Council set up in order to re-examine the structure and functioning of federal-provincial committees.

In one respect, the new and reconstituted committees recommended by the Task Force parallel the subject-matter reorganizations referred to earlier; thus, the new Federal-Provincial Committee on Social Statistics has terms of reference covering what will eventually be the responsibilities of the combined social statistics field, while the broadened terms of reference of the committees on provincial economic accounts and those of the "umbrella" business committee can be readily related to the responsibilities of what will eventually be the single economic statistics field. Similarly, the terms of reference of the new federal-provincial committees on data development and dissemination correspond to those of the executive subcommittees on legislation and administrative records, and dissemination. From both points of view then, the new federal-provincial committee structure should provide a more meaningful avenue than in the past for provincial and territorial Council members to contribute to the substance of Statistics Canada's planning in both program and policy areas.

The medium-term planning document identified four strategic thrusts, as follows, through which effective resource utilization would be given expression over the next few years:

- Improved Service to Users
- Reduction of Response Burden
- Enhanced Efficiency
- Statistical Leadership and Co-ordination

Clearly, all the initiatives described above contribute to one or more of the thrusts. In addition, a great deal of other work has been going on under these headings during the past year which, for considerations of brevity, will not be listed here. As one important example, however, the Statistics Canada Daily of November 23 summarizes recent progress in the reduction of response burden, over and above what occurred directly through the elimination of surveys in the cuts exercise. Again, CANSIM is now moving into the implementation phase of its cross-classified module; the program of replanned publications and other outputs from the 1976 Census has been completed, and so on.

At the time of writing, Statistics Canada is addressing itself to the preparation of a tactical plan, covering the next twelve or eighteen months, which would identify the most pressing initiatives to be taken in further pursuit of the strategic thrusts.

Dr. Kirkham said that, basically, in the last 3 to 4 years, there had been 3 fundamental activities that had been ongoing in terms of developmental activities apart from the specific product. The first broad thrust, he said, was in the development of an infrastructure in the organization and included such things as the management information system and the restructuring of the executive, etc., which were very fundamental in the ability to shift priorities internal to the organization in the face of radically changing environmental factors. The second broad thrust, he said, was the whole issue of conceptualizing the larger statistical system which is going to become increasingly important to everyone. The third broad thrust he identified as the whole exercise of explicit planning, the strategic elements of which were sketched in the medium-term plan.

Mr. Francino, in discussing the medium-term plan, said that, while it had only been the first step, a great deal had happened during the past 12 months. He indicated that the second step was to review existing activities and identify areas where savings or reductions could be made and re-direct resources into the more critical areas. However, half way through the exercise this was pre-empted by the budget cuts and a far more radical review with the object of not just redeploying resources, but reducing budgets. He said that, despite the substantial reductions in programs as a whole, a fair amount in response to the medium-term plan had been accomplished, particularly in the areas of reduction of response burden and enhanced efficiency.

In the area of service to users, Mr. Francino said that, despite the inevitable cuts in programs, the bureau had honoured by and large what it had perceived to be a very strong obligation to users at all levels, including provincial users. He said that, in most cases, the spirit and the letter of the medium-term plan had been honoured, despite the radical reduction in the resource base.

Mr. Francino then said that, within the Census and Household Surveys Field, the development of greatest interest to the provinces was the establishment of a block of resources devoted to administrative data development which should pick up programs that were ongoing in the late 1960's and early 1970's in the Regional and Urban Research and Development Group. He said that this involves the exploitation of administrative sources to estimate quantities like migration, labour



participation rates and regional unemployment. In so far as the re-organization of the Field was concerned, he said that it was nearly complete in respect to anticipated enormous downward pressure on Census resources during the post 1981 period, and increased pressure to use administrative alternatives for the Census. He added that the report which had been requested by Treasury Board on administrative alternatives could go from one extreme, stating that administrative sources offer no alternative to any part of the Census, to the other extreme stating that many of the Census measures could be satisfactorily collected in some other way. He said that there was more likely to be a compromise and, within the next 3 to 5 years, the question would be resolved as to whether administrative sources would be the prime statistical vehicle of the future in many areas.

Mr. Leclerc, in commenting on the main objectives identified in the medium-term plan and under the heading of improvement of services to users, said that CANSIM was being upgraded to the divisional level and would be relocated under Marketing Services Field. He added that the small area policy had been devised to take account of both the response burden and the exploitation of administrative data in lieu of surveys. He pointed out that, with respect to the improvement of efficiency, the Economic Accounts Field and the Business Statistics Field had been merged with emphasis on a functional approach whereby there would be a director-general in charge of operations. In so far as leadership and co-ordination were concerned, he said it was envisaged that, rather than carrying out all surveys from Ottawa, the regional offices of Statistics Canada should become involved and establish closer links with the provincial government bureaux. In addition, he said that common approaches to certain ministries and departments were being developed in order to improve the data base and dissemination.

Mr. Worton, in addressing this item, said that, while his Field had an overall policy responsibility for improved service to users and had a number of specialized resources, it was, as indicated by Mr. Leclerc, everybody's responsibility within Statistics Canada to share all the common goals. He went on to say that, in the paper which had been presented, there was a lot of emphasis placed on structural organizational changes and, within his Field, he had been given responsibility for the CANSIM group and the Data Dissemination group from Census, bringing with them a very powerful assist in future requirements for a better marketing posture and putting the Field into the business of computerized dissemination. He added that these changes meant that the user, while still retaining access to the bureau through many doorways, would now find a central locus through which he could access the whole bureau for his needs regardless of how simple or complex they might be.

Mr. Worton continued by saying that his Field was in an intermediate stage of development and, eventually, would become part and parcel of a bigger grouping of centralized functional services which would work in conjunction with subject matter areas in developing a system for the flow in of raw information and for the outputting of finished information which would, to the greatest extent possible, be computer based and would be characterized geographically by devolving very much around the Regional Offices. These changes he said, would be accompanied by a subtle, but quite important, shift of philosophy vis-a-vis the users, namely, that the bureau was not in the business of collecting information for its own use, but rather its primary function was dissemination and that the collection, production, processing and analysis of information existed as a means to this end.

Mr. Worton then said that he couldn't overemphasize the importance of taking advantage of new technology and while, recognizing that the emphasis and balance between different modes of dissemination was shifting, many people did not realize to what an important extent Statistics Canada's publication process was linked into computerized processes in things like CANSIM, the CANSIM ALPHATEXT INTERFACE SYSTEM or other means of incorporating computer outputs directly into the printing process.

The following paper was distributed to the members of the Council.

Federal Data Clearinghouse Project - 1978-79

I. Summary

Activities in the Federal Clearinghouse during 1978 centered on the following areas:

The first edition of the computerized inventory was compiled. This data base contains descriptive material on some 2,500 federal information sources and can be searched on various subject keywords.

The procedures for updating the data base were integrated with the Statistical and Paperburden Review Staff (formerly Rule of Ten). This mechanism provides for an automatic update to the base each time a submission for a new federal data collection activity is received by the review staff. Conversely, the review staff can now search the data base to determine whether a proposed new information bank duplicates an existing one.

The Federal Clearinghouse also updated the Index of Federal Information Banks (which represents a proper subset of the data base) and will publish an Index to Federal Statistical Data Sources this spring. The inventory was also used by Treasury Board in a number of special studies (e.g. use of the Social Insurance Number within the Federal Government).

## 2. Progress Report - 1978

During 1978, the first edition of the Inventory of Federal Information holdings was compiled under the authority arising from Part IV of the Canadian Human Rights Act. The inventory presently consists of the following types of information:

- 650 information banks containing personal information about identifiable individuals. These banks were developed in support of administrative or regulatory federal programs. Examples include "Personal Income Tax Returns" - National Revenue; "Family Allowance Files", "Canada Pension Records" - Health and Welfare, and "Manpower Training and Assistance" files from Employment and Immigration.
- 1,200 information banks containing data compiled for statistical and research purposes, but not for specific administrative or regulatory programs. These banks include descriptions of some 650 data sources within Statistics Canada which were compiled by User Advisory Services Division, some 400 data sources from other federal departments which were documented as part of the Federal Data Clearinghouse project and some 150 data sources reported to Treasury Board under the Human Rights Act.
- 500 information banks containing data on current and former federal employees. These banks contain the usual personnel and administrative records on employees such as pay, benefits, leave, attendance, security, etc. These files are of interest primarily to federal offices, but are included in the inventory to encourage better standards in employee information.
- 100 information banks which were submitted for review to the Statistical and Paperburden Review Staff (formerly Rule of Ten). These banks represent new statistical surveys initiated after March 1, 1978.

## 3. New Clearinghouse Activities - 1979

During the present calendar year, the Clearinghouse will engage in the following activities:

A series of brief guides to different classes of federal information will be produced (e.g., energy data sources, housing data sources). Further analysis of response burden, particularly on businesses, will be carried out.

The dissemination of certain clearinghouse publications will be broadened to include the general public, where appropriate.

A feasibility study on the production of an Index in support of Freedom of Information legislation may be carried out depending on the status of the legislation.

Mr. Salley then said that, during the past year, the Federal Clearinghouse Group was merged with the Rule of Ten Staff as a result of a joint study with Treasury Board in which a benchmark activity, which arose from the Human Rights Act, identified virtually all federal

information sources in a computerized inventory of some 2,500 sources, both administrative and statistical. The merging of the two areas resulted in benefits in that, as submissions came into the Rule of Ten Staff, it provided an automatic mechanism for updating the clearinghouse and, in reviewing and analyzing proposals by federal departments to create new information, there was now a central computer base against which to measure proposals with regard to duplication, response burden, etc. He added that the descriptive inventory was now in a productive mode and there would be two publications produced annually, one being an in-depth study of administrative sources containing personal information about individuals and the other showing information sources, including Statistics Canada sources.

In the coming year, he said that he would like to improve the quality of documentation, particularly for administrative sources in order to permit some assessment of particular federal administrative sources directly from the computerized inventory and, in addition, because the mechanism was now available, to visit other federal departments and compile information about their activities. He said that, due to the fact that Statistics Canada had been working on the privacy part of the Human Rights Act and, since there was liable to be an expansion in the area of different kinds of inventories being produced, the bureau may be asked to do a feasibility study on producing a freedom of information index on other kinds of government information. He added that, also in the new year, he hoped to be able to begin packaging sub-sets of information from the inventory in areas like energy or urban development.

Mr. Leclerc said that, with regard to the integration of data, the project aims at transferring the collection of data of some 500 enterprises into a more integrated collection as against the present autonomous divisional collections. He suggested that enterprises which formed part of a survey could be divided into small, medium and large and, in examining the various problems encountered, it was resolved that the small businesses could best be handled through administrative files. He said that collection from the medium sized enterprises would have to continue in the traditional manner, and that there was a possibility that a great number of the large enterprises could provide data in an integrated form on magnetic tape which could improve the quality of data. However, this may be farther in the future than had been hoped. It was felt, he said, that there might be some hesitation on the part of large enterprises to supply data in this fashion due to a certain distrust of governments and, also if, in the future, the bureau had a data base for every small integrated enterprise, there would be political pressures on the part of Ministries and Departments to access those data. He added that, because of certain confidentiality aspects, the bureau might not be able to respond to the demands placed on it. Therefore, he said, this was being approached with some caution and that the test fragmented approach, aimed at employment statistics, salaries, and so on, may be used. For the distant future, he said, the bureau was working with the Department of National Revenue in the development of a software package which large enterprises might be willing to use and this would provide both Statistics Canada and National Revenue with the information they both needed and would, at the same time, reduce response burden. This project, he said, would go farther than just the 500 enterprises, since at least 3,300 enterprises in the country had been identified as being large enough to accept the task of transmitting data on magnetic tape and were presently advanced enough in the field of computerized accounting. In the meantime, he said, emphasis was going to be placed on integration at the level of small enterprises and the reduction of response burden on them.

Mr. Schnick said that he wished to raise two points. The first related to the role of the regional offices in the dissemination of data vis-a-vis the role of the Focal Points and what the impact on the Focal Points would be because of this expanded role of the regional offices. His second point was with regard to the expanded role in the production of data by various other governmental departments and agencies, as in the Census of Mines, and he said that he wondered if any thought had been given to the role of the new producers in the overall statistical sense, especially in terms of coordination and standardization.

Dr. Kirkham, in reply, said that the basic forces which were causing the shift in emphasis on dissemination were two fold. First, on the collection side, there were some very substantive pay offs in moving to regionalized collection. For example, in one pilot project, when it was conducted through mail-out mail-back from Ottawa, the response rate was in the order of 25 to 30 percent. However, when the collection was moved to the regions, the response rate went up to over 90 percent. He said it was felt that each regional office should have an independent collection capacity that would not only serve the needs of Statistics Canada, but would also be available to serve the specific data needs of the provinces, trade associations, etc., related to their specific locale and

at a marginal cost. In other words, the regional offices would become a node or module in the large statistical system. Another reason this appeared to make sense, he said, was that it was forecasted that, by 1984, every firm in North America with 50 or more employees would have a computerized system for handling their management information systems internal to the firm. He added that, by 1984, the cost of facimile transmission would be less expensive than mailing a letter. Such technological changes will in effect, he said, force the bureau out of the hard copy questionnaire and into a computerized form of communication, particularly with respect to large enterprises.

With regard to the dissemination aspect, Dr. Kirkham said it was apparent that dissemination was probably going to become more dominantly computerized, but that it was a question at this point as to whether the provincial focal point or the regional office would be looked upon as the major disseminator because, as production roles became more visible in the provinces with respect to administrative records, it would appear logical to transmit the information via the computer mode from the provincial offices or departments to the regional office and then via the same mode to head office. So basically, for those reasons, he said, the development of the regional office activity could be seen. He added that it should not be thought of in the monopolistic sense as belonging to Statistics Canada, but rather, it should be seen as a vehicle and a mechanism available to the larger system.

Mr. Dumas said that, in observing the restructuring of Statistics Canada, and when faced with the evolution and task sharing in the field of statistics, the Quebec Bureau of Statistics had found itself in a similar situation as that of British Columbia, and could foresee specialized teams in the fields of economic and social activities all the way down to sections entrusted with the task of analysing data. He agreed that there was a need to adjust to the general restructuring and that this would be carried out through federal-provincial relations. He added that the biggest question which had to be responded to in the future was just what the role of the provincial statistical agencies should be and what their various functions in the field of statistics would be.

Dr. Kirkham said that Statistics Canada was equally concerned with those considerations and that this was why so much importance was being attached to the conceptualization of the total system. It was, he said, only with a conceptual understanding of what the larger system was all about and the functions it had to perform that the respective roles and the nature of the sharing of tasks could be clearly articulated. He went on to say that the moves that Statistics Canada was presently making were pragmatic in terms of internal needs and that Statistics Canada was moving in the direction of putting mechanisms and vehicles into the regions that would subsequently enable the larger system to achieve its total task without prejudicing those whose responsibility it would be to carry on various kinds of functions within the larger system. In conclusion, he said it was very doubtful if there could be a completely uniform model across the country since some provinces may want to play a more dominant role than others, but with the conceptual idea of the total system, those variations could be worked out without destroying the cohesiveness of the whole.

Dr. Joyce said that, with regard to Mr. Munroe's opening statement, the Northwest Territories felt that there were more than bilateral issues raised and that it appealed very much to the spirit in which the medium term plan was going to be implemented. There was, he said, not only a need for cooperation and consultation among the agencies, but there was also a need for honesty. With reference to Mr. Scott's visit to the Territories and his brief with respect to the researching of northern data needs, Dr. Joyce said that it had been felt that his visit was a result of the consultation that had gone on through Council.

He added that a great deal of time had been spent with Mr. Scott and a good deal of the slowly evolving status and prestige of the statistical agencies in the two territories had been put on the table. Therefore, it had naturally been embarrassing and disapointing when it was learned that his mission had not been initiated by Statistics Canada, but rather at the request of another federal department. His concern, he said, was that this sort of thing must be avoided in the future and, if the medium-term plan was to be taken seriously, the intentions of all parties must be on the table.

Dr. Joyce then said that there was a need for more consultation, particularly with regard to administrative records, and that once a year in Council and once a year in the Data Development meeting was not sufficient to keep the focal points fully informed of developments, but that more

ongoing consultation was needed. With regard to Prices Statistics and the weights and specifications, he said that he felt there was an issue of principle involved that needed to be addressed with regard to the medium-term plan, and this was Statistics Canada's mandate to collect data from all across the country on the one hand and, on the other hand, to suggest that there are problems in sharing that data. It appeared to him, he said, that the thrust of the medium-term plan was to have the provinces involved in producing data with which they could make national comparisons, and in order to do so they must have certain information. He added that the obstacles to getting the information must be removed and that, through the Council, this could be done.

Dr. Kirkham, in response, agreed with Dr. Joyce and said that the issues to which he had been alluding were short-term issues rather than long term. He added that he thought that Mr. Worton's earlier explanation regarding Statistics Canada's activity in the collection of data, and the corollary to that being to sometimes disseminate data, was in the process of changing.

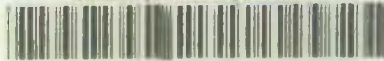
Mr. Ford asked if there would be correspondence to the focal points as to what the final decision would be, as soon as possible. Dr. Kirkham, in response, said that it would be necessary to sit down and review the whole situation to see what the issues were and where it was possible to move, and then to clearly articulate what Statistics Canada's position was.

Dr. McReynolds stated that he was hoping for and expecting a very productive year ahead with the new committee structure and was personally pleased that in many areas it appeared Statistics Canada officials were listening and, indeed, changing their views. He raised the problem of combined data for British Columbia, the Yukon and Northwest Territories sometimes appearing in the bureau's publications, and said that Mr. Leclerc had assured him that this would be changed in the publication on Provincial Economic Accounts.

In closing the meeting, Dr. Kirkham said that he believed more and more consultation was resulting from Council meetings and that progress was being made in a joint fashion. He then thanked all members for their participation.



Statistics Canada Library  
Bibliothèque Statistique Canada



1010085587

124 005

CONSEIL CONSULTATIF  
FÉDÉRAL  PROVINCIAL  
DE LA  
POLITIQUE STATISTIQUE



SIXIÈME RÉUNION

LES 7 et 8 FÉVRIER 1979

OTTAWA, CANADA

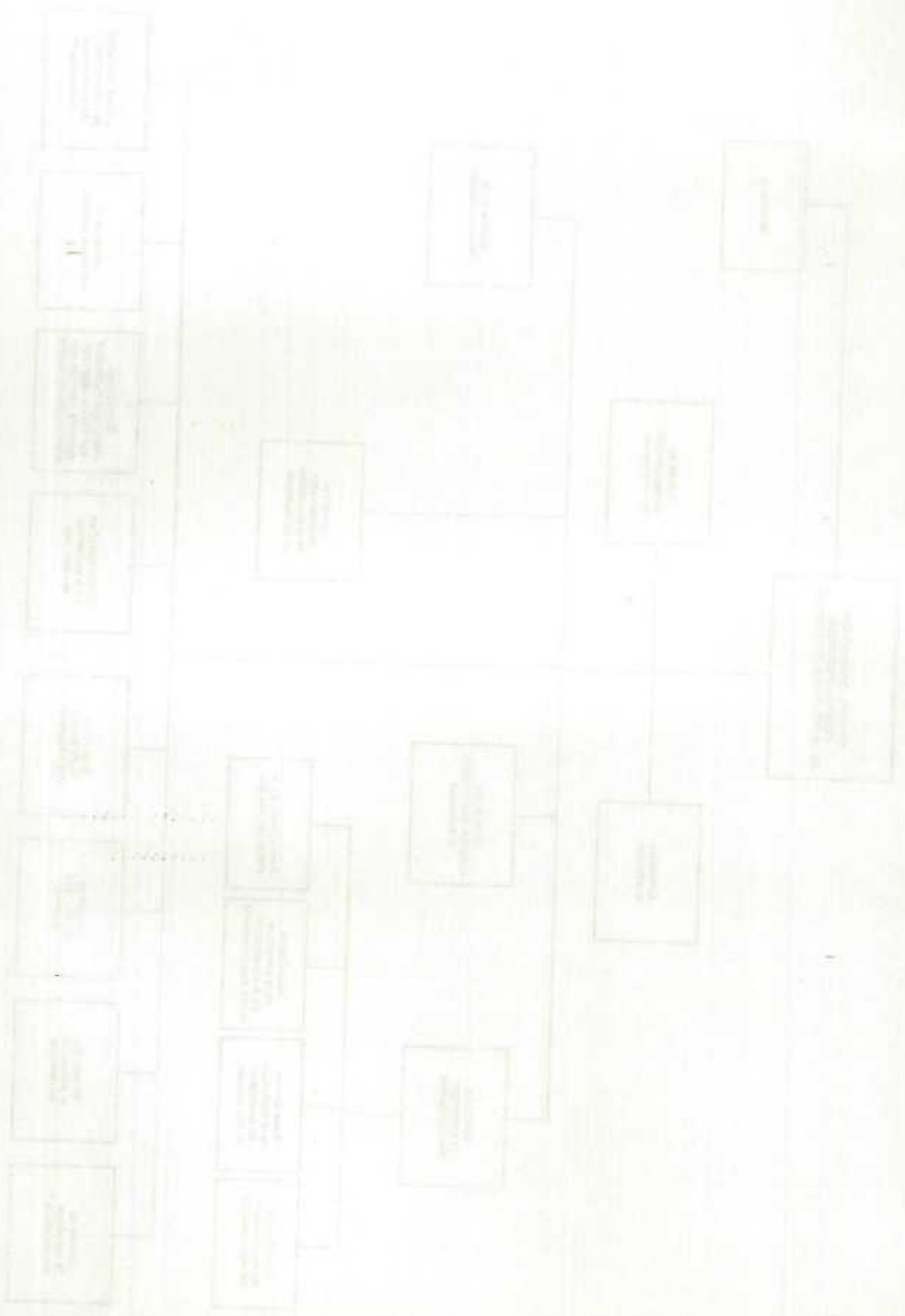
STATISTIQUE STATISTIQUE  
CANADA CANADA  
FEB 18 1992  
LIBRARY  
BIBLIOTHÈQUE



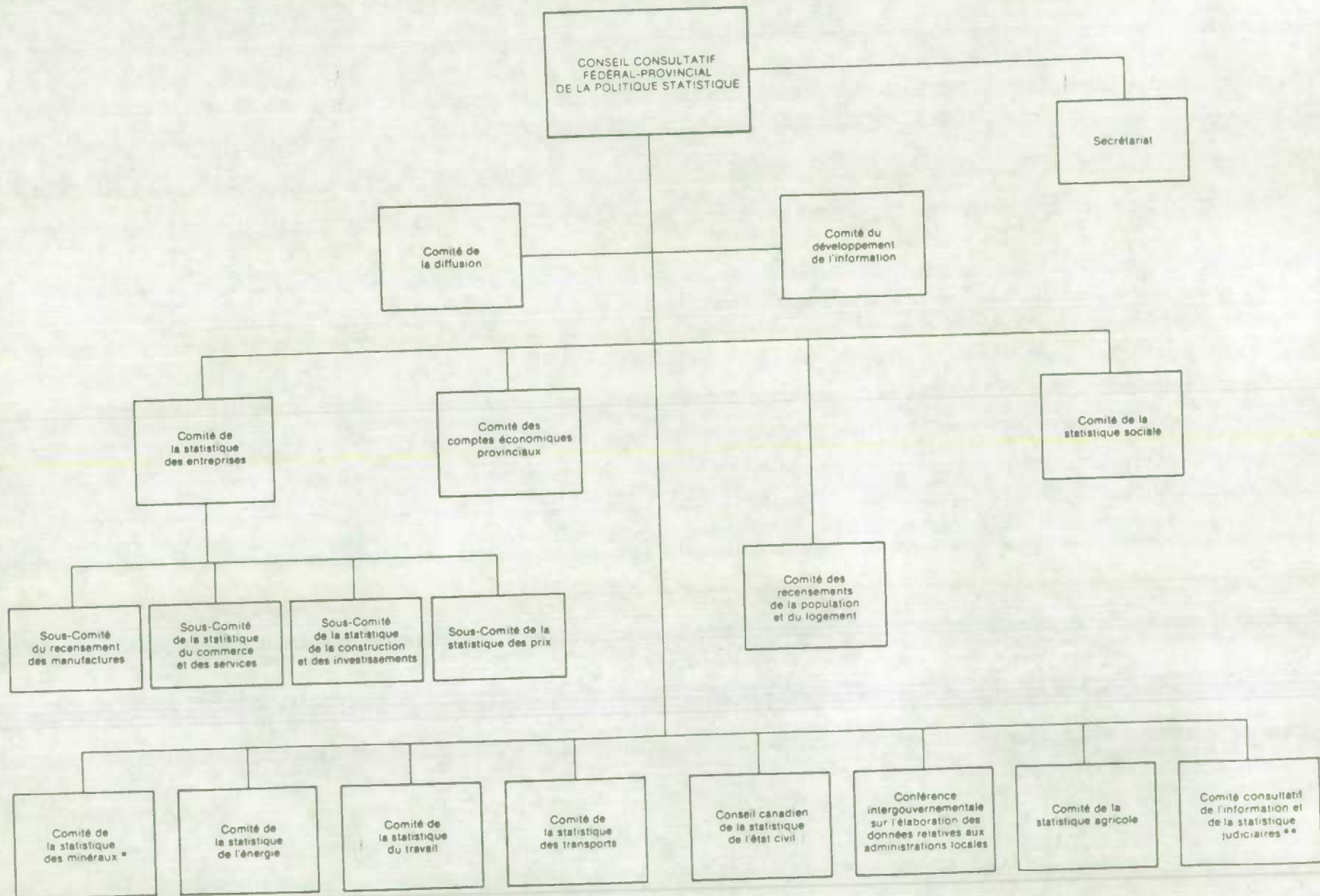
## PREFACE

La sixième réunion du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique a eu lieu à Ottawa les 7 et 8 février 1979. A la demande du Conseil, le Secrétariat a produit et distribué un rapport sommaire avant la distribution des minutes détaillées. Une copie du rapport sommaire est contenu dans le compte-rendu détaillé de la réunion.

R. Ellis Drover  
Secrétaire du Conseil



# CONSULTATION STATISTIQUE FÉDÉRALE-PROVINCIALE



\* Présidé par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Se rapporte aussi à la Conférence des ministres provinciaux des mines.  
 \*\* Se rapporte aussi au Comité permanent des sous-ministres des services correctionnels.

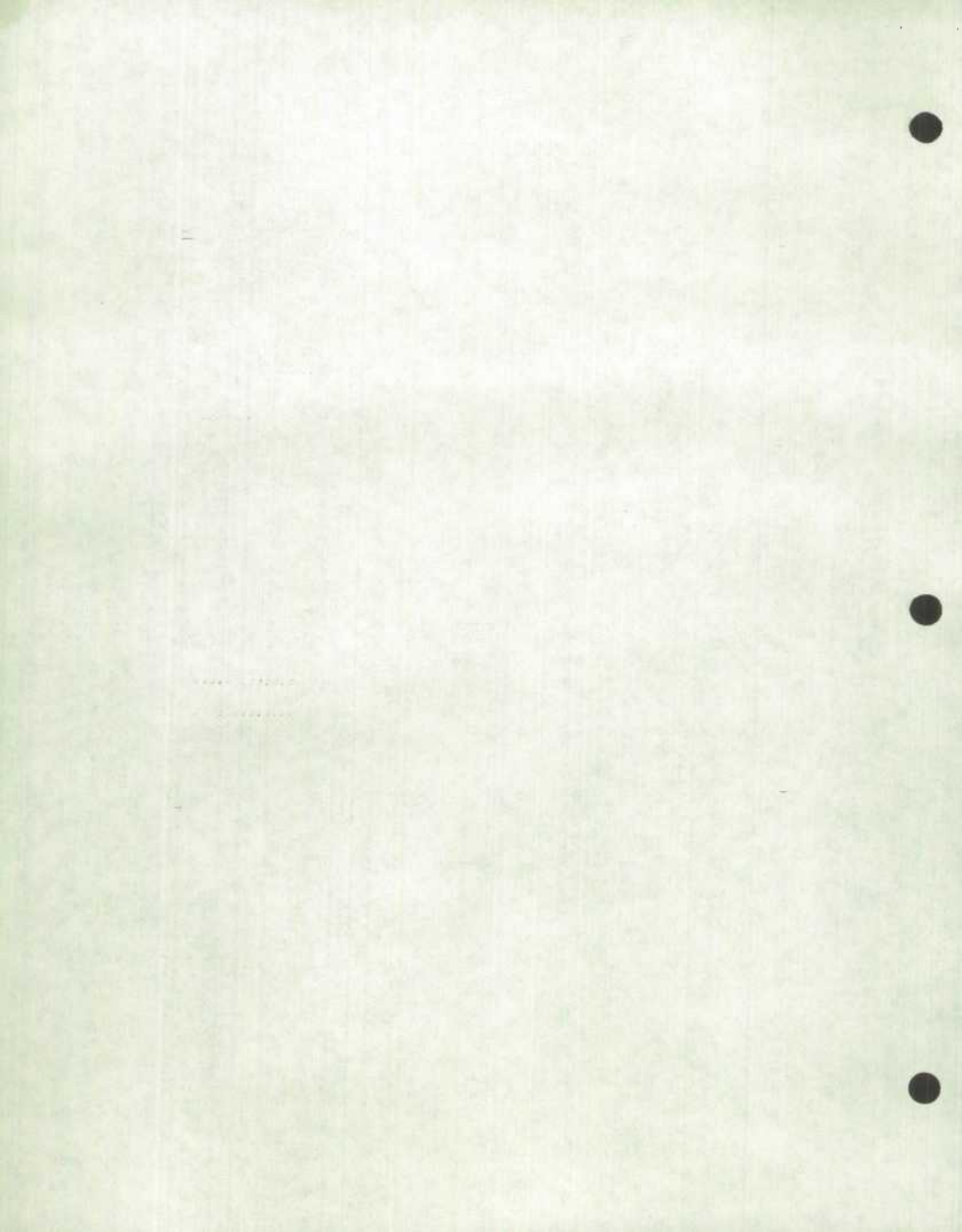


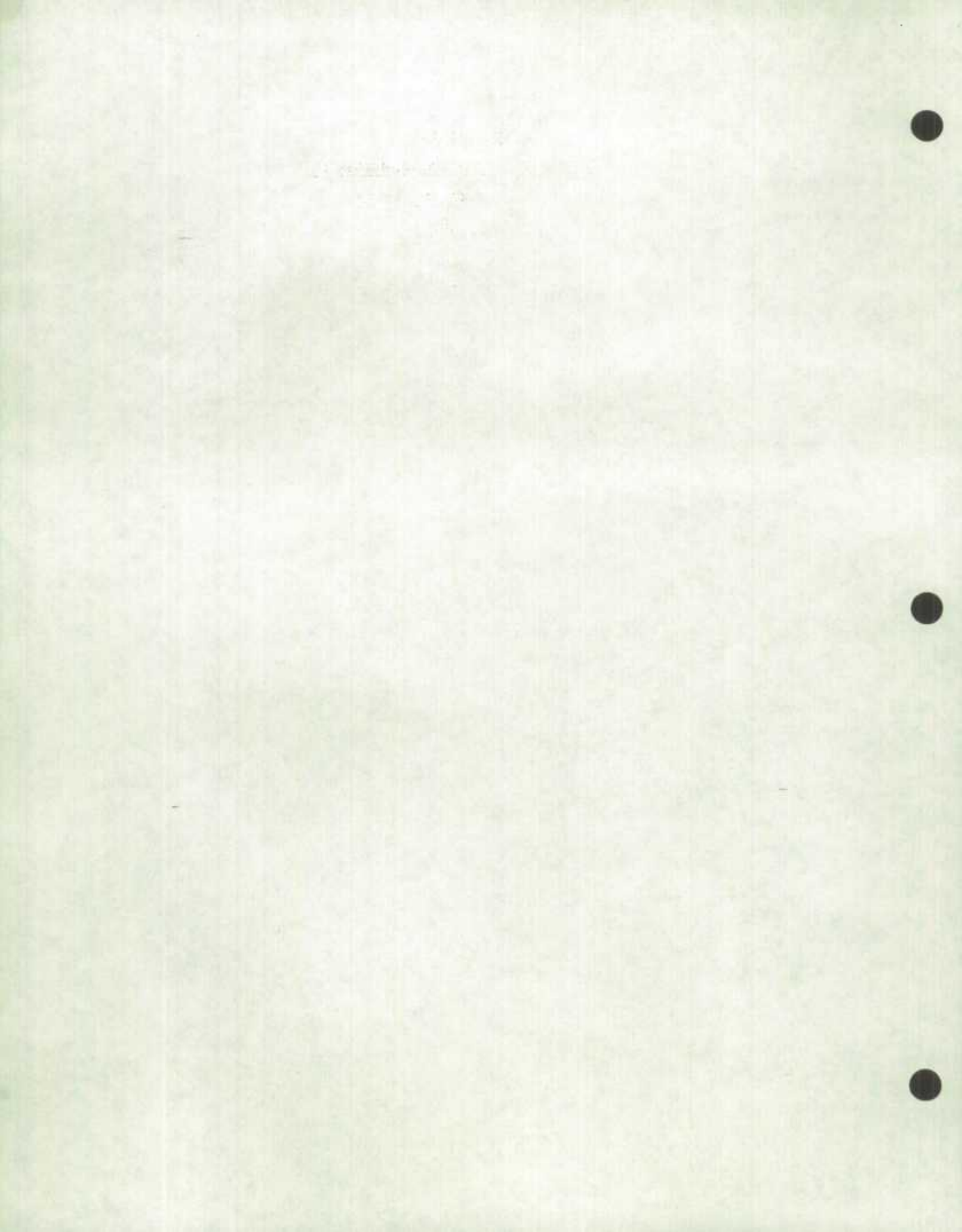
TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
ORDRE DU JOUR .....	VII
LISTE DES DELEGUES ET OBSERVATEURS	
Membres .....	IX
Observateurs .....	X
Secrétariat .....	X
RAPPORT SOMMAIRE .....	XI
RAPPORT DETAILLE	
Point 1 de l'ordre du jour	
- Remarques d'ouverture du président .....	1
- Réponse à l'allocation d'ouverture du président .....	2
(document présenté par M. Munroe, au nom du Territoire du Yukon)	
Point 2 de l'ordre du jour	
- (a) Approbation de l'ordre du jour .....	5
- (b) Format du procès-verbal .....	6
Point 3 de l'ordre du jour - Rapport du secrétaire .....	
- Rapport présenté par le secrétaire du Conseil, M. R.E. Drover .....	6
- Consultation officielle .....	7
- Ententes formelles de partage de renseignements et des tâches .....	10
- Entente (en préparation) de partage de renseignements et des tâches .....	20
- Appendice au rapport du secrétaire - Analyse des résultats du Groupe de travail chargé d'examiner la structure des Comités statistiques fédéraux-provinciaux .....	29
- Discussion du rapport du secrétaire - Résolutions .....	30

	<u>Page</u>
Point 4 de l'ordre du jour - Rapport du Groupe de travail du Conseil .....	32
- Document présenté par M. Worton .....	33
- Discussion .....	36
Point 5 de l'ordre du jour - Discussions des coupures budgétaires à Statistique Canada	37
Point 6 de l'ordre du jour - Ligne de conduite de Statistique Canada concernant les données sur les petites régions .....	41
- Document présenté au Conseil .....	41
- Discussion .....	45
Point 7 de l'ordre du jour - Rapport sur le recensement du commerce .....	48
Point 8 de l'ordre du jour - Rapport sur le recensement de la population et du logement	49
Point 9 de l'ordre du jour	
- Activités de planification pour les prochains cinq ans .....	54
- Statistique Canada - les prochains cinq ans - La situation telle qu'elle se présente un an plus tard (document présenté par M. D.A. Worton) .....	55
- Discussion .....	57
- Projet du Centre fédéral d'échange de données - 1978-79 (document présenté par M. D. Salley) .....	58
- Discussion .....	59

ORDRE DU JOUR  
CONSEIL CONSULTATIF FEDERAL-PROVINCIAL  
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE  
EDIFICE R.H. COATS  
OTTAWA, ONTARIO  
LES 7 ET 8 FEVRIER 1979

1. Remarques d'ouverture du président et, s'il y a lieu, d'autres membres du Conseil
  - (a) Réponse à l'allocution d'ouverture du président
  
2.
  - (a) Approbation de l'ordre du jour
  - (b) Format du procès-verbal
  
3. Rapport du secrétaire
  
4. Rapport du Groupe de travail du Conseil
  
5. Discussions des coupures budgétaires à Statistique Canada
  
6. Ligne de conduite de Statistique Canada concernant les données sur les petites régions
  
7. Rapport sur le recensement du commerce
  
8. Rapport sur le recensement de la population et du logement
  
9. Activités de planification pour les prochains cinq ans





LISTE DES DELEGUES ET OBSERVATEURS

Membres

Participants

Statistique Canada

M. P.G. Kirkham (président)  
Statisticien en chef du Canada

M. R.E. Drover (secrétaire)  
Directeur, Assistance-utilisateurs

Terre-Neuve

M. G. Courage  
Directeur  
Services centraux de statistique  
Conseil exécutif

Ile-du-Prince-Edouard

Représenter par  
Md. C. Holland

Nouvelle-Ecosse

Md. C. Conrad  
Directeur, Services de statistique  
Ministère du Développement

Nouveau-Brunswick

M. C.R. Marks  
Directeur, Recherche économique  
Ministère de la Finance

Représenter par  
Md D. Saunders

Québec

M. A. Dumas  
Directeur général  
Bureau de la statistique du Québec

Ontario

M. O.M. Schnick  
Directeur exécutif  
Services centraux de statistique  
Ministère du Trésor, de l'Economie et  
des Affaires intergouvernementales

Manitoba

M. O. Perez de Tagle  
Directeur  
Bureau de la statistique du Manitoba

Saskatchewan

M. R.C. McMahon  
Directeur  
Bureau de la Statistique  
de la Saskatchewan

Alberta

M. H. Ford  
Directeur  
Bureau de la statistique de l'Alberta

Colombie-Britannique

M. W.P. McReynolds  
Directeur exécutif,  
Bureau central de la statistique

Territoire du Yukon

M. D. Munroe  
Chef, Recherches et planification  
économiques  
Gouvernement du Yukon

Territoires du Nord-Ouest

M. R. Joyce  
Chef de la Section de la statistique  
Division des politiques et de  
l'évaluation de programmes  
Ministère de la planification  
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Observateurs

Statistique Canada

M. T. Davis  
Secrétaire du Bureau  
Secrétariat du Bureau

M. M. Francino  
Statisticien en chef adjoint  
par intérim  
Recensement et enquêtes des ménages

M. N. Hartgerink  
Directeur  
Division des industries  
manufacturières et primaires

M. G.R. Labossière  
Statisticien en chef adjoint  
Gestion centrale

M. G. Leclerc  
Statisticien en chef adjoint  
Statistiques économiques

M. J. Morin  
Adjoint administratif au  
statisticien en chef

Md. G. Pillozzi  
Chef, Relations intergouvernementales  
Assistance-utilisateurs

Mlle J.R. Podoluk  
Directeur général  
Statistique des ménages

M. E.T. Pryor  
Directeur général  
Analyse et contenu du recensement

M. L.E. Rowbottom  
Statisticien en chef adjoint  
Institutions et Agriculture

M. D. Salley  
Agent supérieur de planification  
Secrétariat des activités  
statistiques au Gouvernement fédéral

M. D.A. Worton  
Statisticien en chef adjoint  
Services de diffusion et de promotion

Bureau des relations fédérales-provinciales

Md. Linda Scott-Moorehouse  
Section de la revue de la politique  
et des programmes

Québec

M. W. Bisreth  
Directeur  
Production statistique  
Bureau de la statistique du Québec

M. B. Robert  
Chef  
Recensement et Services démographiques  
Bureau de la statistique du Québec

Ontario

M. E.P. McCoy  
Gestionnaire  
Services de liaison au client  
Services centraux de statistique  
Ministère du Trésor, de l'Economie et  
des Affaires intergouvernementales

M. A.W. Noseworthy  
Services de liaison au client  
Services centraux de statistique  
Ministère du Trésor, de l'Economie et  
des Affaires intergouvernementales

Colombie-Britannique

M. T.G. Beynon  
Directeur  
Division de la statistique économique  
et commerciale  
Bureau central de la statistique

Secrétariat

Mlle E. Daoust  
Assistance-utilisateurs

M. E.M. McCamon  
Coordonnateur  
Secrétariat des conférences  
Assistance-utilisateurs

Md. Agnès Pariseau  
Assistance-utilisateurs

M. G.G. Potter  
Coordonnateur adjoint  
Secrétariat des conférences  
Assistance-utilisateurs

## RAPPORT SOMMAIRE

### Point 1 de l'ordre du jour (Remarques d'ouverture du président et, s'il y a lieu, d'autres membres du Conseil)

En sa qualité de président, M. Kirkham souhaite la bienvenue aux participants de la sixième réunion du Conseil. Le représentant du Yukon prend ensuite la parole pour signaler le manque de collaboration de la part de Statistique Canada concernant l'enquête sur les prix effectuée au Yukon et émet des doutes quant au but et aux résultats de la récente étude menée par le Bureau afin d'évaluer les besoins en données dans le Nord. M. Kirkham répond que ces points devraient faire l'objet d'une discussion bilatérale et que Statistique Canada est prêt à examiner ce que l'on pourrait faire au sujet de la diffusion des pondérations et des spécifications de l'indice des prix à la consommation. En ce qui concerne les statistiques sur le chômage et l'éventail des besoins en données dans les Territoires, M. Kirkham fait savoir qu'au printemps dernier Statistique Canada n'était pas en mesure de prévoir les restrictions budgétaires qui seraient imposées en août.

### Point 2 de l'ordre du jour (Adoption de l'ordre du jour; discussion portant sur le procès-verbal approprié)

L'ordre du jour est légèrement modifié. Les questions soulevées par M. Munroe dans sa déclaration d'ouverture sont reprises par M. Joyce. Selon lui, même si celles-ci présentent un caractère bilatéral, elles n'en sont pas moins des questions de principe en rapport avec le plan à moyen terme de Statistique Canada, et il convient par conséquent de les étudier à l'article 9. M. Kirkham accepte.

Après discussion, on accepte la proposition du délégué de l'Ontario: dorénavant, un résumé des discussions rédigé au cours du mois suivant la réunion complétera le procès-verbal, qui sera lui-même enregistré le plus tôt possible sur bande magnétique.

### Point 3 de l'ordre du jour (Rapport du secrétaire; revue des activités des comités)

Le secrétaire expose les résolutions des comités intéressant directement le Conseil.

#### 1. Résolution n° 5 adoptée au cours de la réunion de 1978 par le Comité de la statistique du travail:

"Attendu qu'on a besoin de données détaillées sur le programme d'assurance-chômage afin de disposer d'un instrument d'analyse du marché du travail aux fins de divers systèmes de grilles géographiques et attendu que c'est la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada qui a l'autorité de diffuser des données à cette fin, il est décidé que le président, au nom du Comité, demandera à la Commission de conclure des accords bilatéraux avec les provinces et d'autres organismes publics de manière à faciliter l'accès aux données détaillées que contiennent les registres de l'assurance-chômage, sous réserve de la détermination de conditions au chapitre de la confidentialité, ne serait-ce que la suppression des éléments qui permettent d'identifier une personne."

Après une courte discussion, la résolution est adoptée.

M. Courage demande s'il lui serait possible d'obtenir les données sur les prestataires, ventilées selon le code postal, que la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada fournit à Statistique Canada. M. Munroe appuie sa requête. M. Kirkham répond que Statistique Canada doit étudier les dispositions en matière de confidentialité de la Loi de la Commission de l'emploi et de l'immigration avant de pouvoir accéder à la demande. Le Comité décide de poursuivre la discussion au cours de la première réunion du Comité du développement de l'information.

2. Le secrétaire dépose une recommandation du Comité de la statistique des minéraux visant à approuver une proposition contenue dans le protocole d'entente entre Statistique Canada et le ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources:

"Le MEMR veillera à maintenir les moyens actuels, ou à en créer de nouveaux, afin d'entretenir les communications entre Statistique Canada, le MEMR, les autres organismes et ministères fédéraux ou provinciaux intéressés, les compagnies et les associations professionnelles, et d'assurer l'efficacité de leurs interventions communes. A cet égard, après la prochaine réunion du Comité fédéral-provincial de la statistique des minéraux en novembre 1978, le MEMR assumera la présidence dudit comité. Statistique Canada restera membre de ce comité. Le MEMR déterminera la meilleure façon de maintenir la liaison avec la Conférence des ministres provinciaux des Mines."

Répondant à M. McMahon, le secrétaire signale que ce comité est le seul du Conseil à ne pas être présidé par un représentant de Statistique Canada. M. Schnick demande que l'on continue d'envoyer les procès-verbaux aux membres du Conseil. Sa demande est acceptée. Il désire également savoir comment les provinces accèderont aux déclarations individuelles dans le cadre d'une entente officielle. M. Kirkham répond qu'à sa connaissance les modalités d'accès à l'information ne seront pas modifiées. M. Worton ajoute qu'en cas de problème, Statistique Canada continuera de servir d'intermédiaire.

M. Perez de Tagle désire savoir si un accord peut être conclu entre le ministère des Mines et des Ressources du Manitoba et le ministère fédéral des Mines concernant l'échange de renseignements. M. Hartgerink répond que cela est possible, et annonce que Statistique Canada publiera les données annuelles et le ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources, les données mensuelles, les deux organismes devant toutefois concilier les données conjointement. La collecte se fera conformément aux lois fédérales et provinciales sur les mines. M. McReynolds propose qu'à l'avenir toutes les provinces y compris celles qui ne reçoivent pas encore les données soient averties de tout changement apporté à leurs sources d'information. M. Kirkham accepte la proposition.

Pour terminer, le secrétaire demande qu'on le tienne au courant des priorités établies pour la mise en forme officielle des accords en suspens.

Point 4 de l'ordre du jour (Rapport du groupe de travail chargé d'examiner la structure des comités statistiques fédéraux-provinciaux)

Le président du groupe de travail résume son rapport au Conseil en lui rappelant qu'il serait bon d'en ratifier tous les points et plus particulièrement la dernière décision, qui touche la création d'un comité de la statistique sociale. Le Conseil accepte les recommandations du groupe sur les modalités de consultation et décide d'inscrire la question des communications à l'article suivant de l'ordre du jour.

Point 5 de l'ordre du jour (Discussion des restrictions budgétaires imposées à Statistique Canada et suivi de la réunion spéciale tenue le 30 novembre et le 1<sup>er</sup> décembre 1978)

M. Worton dit que, dans le cadre de son mandat, le groupe de travail a été chargé d'entreprendre une étude sur les comités et de présenter des recommandations en vue:

"d'en augmenter l'efficacité, en modifiant la fréquence, les dates et les lieux des réunions, et en tenant compte des coûts que les membres du Conseil auront à préciser dans l'organisation et la participation aux réunions."

Il signale le désir commun à tous les membres d'assouplir la règle selon laquelle chacun des comités fédéraux-provinciaux relevant directement du Conseil doit tenir une réunion au moins une fois l'an. Le nouveau mandat des divers comités en fait maintenant état. Quant au lieu des réunions, il est convenu que le Conseil proprement dit devrait continuer à se réunir à Ottawa. On reconnaît qu'il est plus avantageux de tenir la plupart des réunions de comités dans la capitale nationale. Le fait demeure que certains comités peuvent de temps à autre se rencontrer ailleurs, comme cela s'est déjà fait dans le passé.

M. Worton parle ensuite des restrictions budgétaires imposées sur le chapitre des frais de déplacement, service téléphonique et du service postal, et mentionne le document qu'il a préparé pour la réunion du Conseil. Il signale que le nouveau service postal proposé représente une amélioration par rapport à l'ancien et que, dans le cas du service téléphonique, les options formulées dans son étude pourraient être examinées bilatéralement. Pour ce qui est des fonds affectés aux déplacements, M. Worton déclare que le Bureau en soutient le principe, mais qu'il n'est pas encore en mesure de déterminer le budget à ce poste pour 1979-1980.

Divers membres du Conseil formulent des craintes quant aux restrictions budgétaires touchant le service téléphonique et les déplacements. MM. Joyce, Perez de Tagle, McReynolds, et Minroe soulignent que les fonds affectés à ce poste ont une valeur tant symbolique que financière; M. McMahan déclare que les frais de téléphone pour 1979-1980 seront de 300% supérieurs à ce qu'ils étaient auparavant et M. Ford suggère que l'on affecte au service téléphonique et aux déplacements, des fonds prévus pour améliorer la qualité du service postal. M. McReynolds insiste sur la juste application du processus de consultation: les coûts devraient être égaux pour tous les participants. Il demande l'application intégrale des dispositions antérieures concernant ces services.

M. Kirkham résume la discussion en disant que les délégués ont assez bien accueilli les propositions relatives au service téléphonique et au service postal, à l'exception de M. McReynolds dont on pourrait étudier le cas ultérieurement. Quant aux frais de déplacement, M. Kirkham répète que Statistique Canada consent à les assumer, mais qu'il faudra fixer plus tard le montant des subventions.

M. McReynolds estime que la contribution de Statistique Canada pourrait être maintenue au minimum et lui demande de faire en sorte que le fonctionnement de l'appareil consultatif ne soit pas entravé. Selon lui, le processus de consultation s'est nettement amélioré et il faut que cela continue. M. Schnick soutient le point de vue de M. McReynolds, demande que la question soit étudiée plus à fond et propose que des fonds soient affectés aux imprévus.

Le président fait un exposé général sur les restrictions budgétaires à Statistique Canada, précisant que pendant les quatre années qui se sont écoulées depuis l'année financière 1974-1975, on a amputé près de 1,300 années-hommes aux modestes 5,700 années-hommes de base. Au cours de la dernière année seulement, on a enregistré une baisse globale de \$13.5 millions, sans mentionner la réduction de \$2.9 millions touchant le recensement de la population et du logement, soit au total \$16.4 millions.

On demande à M. Labossière de parler du Fonds renouvelable. Celui-ci explique qu'au cours des 5 ou 6 dernières années, les ministères et organismes fédéraux et provinciaux ont financé les programmes statistiques spéciaux de Statistique Canada au moyen du Fonds renouvelable. On avait évidemment fixé une limite aux dépenses en dollars et en années-hommes, mais pas au volume de travail. On a pu répondre facilement aux demandes de services statistiques spéciaux. Le fonds a cependant été supprimé à la fin de l'année par le Conseil du Trésor et le Contrôleur général, mais ce dernier adoptera des solutions de rechange l'année prochaine. Pour 1979-1980, Statistique Canada a été autorisé à fournir des services moyennant remboursement pour un montant maximal de \$2.9 millions dont \$2.1 millions iront aux services offerts aux autres ministères et organismes fédéraux et \$800,000 aux utilisateurs de l'extérieur; dans ce dernier cas, des fonds supplémentaires pourront être versés au besoin. Les modalités régissant l'utilisation de ce service seront essentiellement les mêmes que celles du Fonds renouvelable.

Parlant des restrictions budgétaires imposées dans les secteurs dont il assume la direction, M. Leclerc révèle que la consigne est de protéger les statistiques économiques nationales et d'accorder la même importance aux comptes provinciaux qu'aux comptes nationaux, ceci pour continuer à assurer la production des données à l'échelle régionale. Le gros des réductions a touché les enquêtes présentant un intérêt limité, soit principalement les enquêtes industrielles courantes.

Dans le domaine du registre des entreprises, les montants retranchés ont été considérables, mais n'ont touché que les activités de profil. Les autres restrictions n'ont constitué en fait qu'un déplacement de ressources (10 années-hommes) entre le Registre des entreprises et la Sous-section de l'accès aux documents fiscaux. Dans le passé, les fonds étaient affectés en priorité au registre des entreprises, et M. Leclerc ajoute que cette situation ne changera pas.

M<sup>lle</sup> Podoluk prend la parole et signale que lorsque le Cabinet a donné son accord de principe concernant l'option II du recensement, il a stipulé que: a) les utilisateurs devraient assumer la coût total de l'accès aux données du recensement de 1981 et b) en prévision de 1986, Statistique Canada devra soumettre au Cabinet, au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 1983, un rapport expliquant comment il entend utiliser les données administratives et les résultats d'enquête en remplacement des données du recensement de 1986. Malgré les restrictions budgétaires, Statistique Canada a tenté de conserver les 18 années-hommes nécessaires à l'examen des séries de données que l'on pourrait établir à partir des données administratives.

Un participant fait remarquer que Statistique Canada a accès à toutes les données fiscales, dont l'application est maintenant plus diversifiée qu'on aurait pu le croire il y a 5 ou 6 ans. Statistique Canada et Revenu Canada espèrent élaborer d'ici un an des plans précis pour utiliser de façon encore plus rationnelle les statistiques de l'impôt sur le revenu. Les provinces n'ont pas encore libre accès à ces données et selon certains, les points de contact provinciaux devraient entreprendre des démarches auprès de leur Premier ministre ou de leur ministre des Finances en vue de négocier des accords semblables à ceux conclus entre Statistique Canada et Revenu Canada.

M. Leclerc signale que c'est dans le but d'alléger le fardeau de la réponse que Statistique Canada et le ministère du Revenu ont conclu une entente en vertu de laquelle le Bureau peut avoir accès aux dossiers fiscaux. De plus, note-t-il, même si le partage des données individuelles est possible conformément aux articles 10 et 11 de la Loi sur la statistique, l'entente ne s'applique pas aux données fiscales pouvant être associées à un particulier.

M. Ford propose que Statistique Canada et le ministère du Revenu concluent une entente selon laquelle le rôle des organismes statistiques provinciaux sera considéré de la même façon que celui de Statistique Canada; ainsi, les provinces n'auront pas à agir séparément. M. Kirkham répond que Statistique Canada s'efforcera de tenir les provinces au courant des possibilités et des progrès accomplis à cet égard.

M. Perez de Tagle demande si les renseignements tirés du registre des entreprises envoyés aux provinces continueront à être accompagnés du code C.A.E. et du code d'emploi. M. Kirkham dit qu'on lui fournira des précisions à ce sujet.

En réponse à une question de M. McMahon, M. Leclerc annonce que les négociations sont en cours en ce qui a trait au financement de l'enquête sur les machines et le matériel agricoles par l'association de l'industrie.

M. Schnick demande une autre réponse écrite à propos du document présenté par l'Ontario à la séance d'information tenue les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 1978. MM. Kirkham et Leclerc lui assurent qu'il en recevra une sous peu en ce qui concerne les points encore en suspens.

En réponse à une demande de M. Ford, M. Worton signale que Statistique Canada va continuer à produire des rapports à jour sur les restrictions budgétaires imposées aussi longtemps qu'il y aura des changements. Le prochain rapport sera effectué en mars 1979.

Point 6 de l'ordre du jour (Politique de Statistique Canada en matière de données sur les petites régions)

M. Leclerc souligne que le document fait état d'une pénurie de fonds concernant l'élargissement des enquêtes existantes et la création de nouvelles enquêtes. L'objectif visé est d'accroître le potentiel des données déjà produites. Il annonce que Statistique Canada s'occupe encore du Répertoire des données urbaines et est en train de négocier avec le ministère d'Etat chargé des affaires urbaines pour que la base de données de ce dernier soit installée au Bureau.

M. Kirkham demande l'opinion des délégués afin d'établir pour plusieurs années la politique de Statistique Canada en matière de données sur les petites régions.

M. Schnick demande si Statistique Canada pourrait fournir une aide directe aux provinces en poursuivant l'élaboration de données administratives pour les programmes statistiques. M. Kirkham répond que ces données devront être exploitées davantage.

M. Perez de Tagle fait l'éloge du document, estimant qu'il a répondu aux besoins des provinces. Il demande quelle sera la priorité accordée à la politique, en quoi consistera la participation des provinces et quelle sera la nature de l'aide fournie par Statistique Canada sur le chapitre de l'exploitation des données administratives provinciales.

En réponse à la première question, M. Kirkham déclare que, compte tenu des ressources actuelles de la base de données, Statistique Canada essayera de faire en sorte que la production des données sur les petites régions ne soit pas compromise. En ce qui concerne les documents administratifs, le Bureau a dû effectuer une analyse comparative des avantages. De l'avis du statisticien en chef, l'apport le plus important de Statistique Canada consiste à fournir l'aide de spécialistes et à créer des éléments en commun entre les provinces et les territoires. A cet égard, M<sup>lle</sup> Podoluk rappelle aux membres du Conseil qu'un groupe de travail spécial est à l'oeuvre. Aussitôt qu'un programme de travail aura été proposé, il sera déposé à la réunion du Comité de la diffusion des données ou à la prochaine réunion du Conseil.

M. Munroe demande que le passage suivant, qui figure à la page 5 du document, "Dans la mesure du possible, ces projets devraient être réalisés en collaboration avec les provinces" soit modifié comme suit: "Ces projets devront être réalisés en collaboration avec les provinces". Il désire en outre qu'on l'autorise à recourir aux spécialistes de Statistique Canada afin de pouvoir traiter la question des données sur les petites régions de façon efficace. M. McReynolds fait l'éloge du document, prie instamment les membres du Conseil d'adopter la politique qui y est énoncée et demande que son application passe avant tout le reste. M. Kirkham dit que Statistique Canada veillera à ce que la politique soit mise en oeuvre.

#### Point 7 de l'ordre du jour (Rapport de situation sur le recensement du commerce)

M. Leclerc déclare que Statistique Canada a commencé les travaux de planification dans le cadre du recensement du commerce. En 1981, le Bureau devra obtenir \$6.5 millions en dollars de 1976 auprès du Conseil du Trésor. On examine les mesures à prendre advenant un refus, mais il est entendu qu'un recensement du commerce de quelque forme que ce soit sera effectué. On ne sait cependant pas encore quand il aura lieu. Il faudra peut-être interrompre le recensement des manufactures l'année au cours de laquelle le recensement du commerce sera effectué.

L'objectif visé sera de refléter la structure du commerce de détail, du commerce de gros et des services en veillant à ce que les données soient comparables à celles des recensements antérieurs. Toutefois, les données dont Statistique Canada a besoin ne se limitent pas à cela: il doit continuer à produire des statistiques principales afin d'avoir des points de repère dans les domaines tels que le produit intérieur réel, les entrées-sorties et le produit national brut. M. Leclerc annonce qu'il est possible qu'un recensement distinct soit effectué tous les 3 ou 4 ans pour le commerce de détail et le commerce de gros et tous les deux ans dans le cas des services.

Statistique Canada désire concevoir un questionnaire qui pourrait être publié 2 ou 3 ans après que le recensement a été effectué. Il ne renfermera pas de données détaillées sur les produits, comme c'était le cas en 1971. Pour obtenir des données sur les produits, on a prévu de mener des enquêtes-échantillons à tous les 2 ou 3 ans. On disposera alors des éléments nécessaires pour produire des données sur les petites régions. Tous les intéressés recevront une formule sur la nature de l'entreprise, mais le recensement ne sera effectué qu'auprès des magasins à succursales, des grands magasins et des gros magasins individuels (qui ne sont pas encore définis). Dans le cas des petites entreprises, on se servira d'un échantillon de dossiers fiscaux.

M. McReynolds demande que cette question soit étudiée de façon plus approfondie à la réunion du Comité du développement de l'information. M. Leclerc ajoute qu'on pourrait également en discuter à la réunion du Comité de la statistique des entreprises, qui aura lieu bientôt. M. Munroe demande si l'on pourrait traiter le secteur du tourisme à part. M. Kirkham répond que cela sera pris en considération.

#### Point 8 de l'ordre du jour (Rapport de situation sur le recensement de la population et du logement)

M. E.T. Pryor distribue le questionnaire 2B de l'option II pour 1981 et passe en revue les éléments qui ont été modifiés par rapport au questionnaire d'essai du recensement. M. Francino signale que les commentaires des membres du Conseil au sujet de la formulation des questions seront acceptés

jusqu'au vendredi 9 février 1979, mais que les propositions de changements trop radicaux ne peuvent déjà plus être prises en compte. En réponse à la question de M. Dumas, qui se demande si le questionnaire est définitif, M. Francino annonce que celui-ci a été approuvé par le Conseil du Trésor et qu'une fois les changements apportés, il sera présenté au Cabinet. Il y aura ensuite un décret officiel et les questions paraîtront dans la Gazette du Canada. M. Francino souligne que le Comité fédéral-provincial du recensement de la population et du logement se réunira après que les questions auront été publiées dans la Gazette du Canada. Il se peut que la réunion n'ait lieu qu'en septembre, car Statistique Canada ne peut intervenir dans le déroulement de toutes les opérations. Les provinces et les territoires seront tenus au courant de l'état d'avancement des démarches. M. Dumas demande qu'on lui communique officiellement la date à laquelle le questionnaire sera définitif et M. Kirkham acquiesce à sa demande.

En ce qui concerne la participation des provinces au recensement de 1981, M. McReynolds demande que Statistique Canada fasse sa démarche de façon officielle et qu'il utilise les ressources épargnées grâce à la participation des provinces dans le domaine de la diffusion des données, s'il y a pénurie de fonds. M. Kirkham répond que cela sera pris en considération.

Point 9 de l'ordre du jour (Discussion des activités de planification à moyen terme à Statistique Canada, notamment en matière de restructuration)

M. Kirkham commence par exposer les trois principaux genres d'activité qui ont été entrepris à Statistique Canada au cours des trois ou quatre dernières années. Il s'agit: a) de l'établissement d'une infrastructure; b) de la conceptualisation de l'appareil statistique global et c) de la planification.

M. Francino déclare que les activités exercées en matière de planification dans le Secteur du recensement et des enquêtes-ménages sont conformes au plan à moyen terme, en dépit des restrictions budgétaires importantes imposées à Statistique Canada.

M. Leclerc signale que l'on annoncera bientôt la fusion du Secteur de la statistique des entreprises et du Secteur des comptes économiques et de l'intégration. Le service ainsi formé relèvera d'un directeur général des opérations et d'un directeur général de l'analyse. M. Brian Salley a déjà été nommé au premier poste.

M. Worton fait état des changements structureux qui sont effectués dans le Secteur des services de diffusion et de promotion afin que le Bureau soit davantage en mesure d'assurer un meilleur service aux utilisateurs. Il signale que des ententes sont conclues à l'heure actuelle pour que des éléments de la Division de la diffusion des données du recensement soient transférés dans CANSIM et que le service ainsi formé et la Section de la distribution des publications soient intégrés au Secteur des services de diffusion et de promotion. Ce dernier secteur constituera le centre de diffusion des données en clair et des données ordinolingues.

M. Leclerc présente un compte rendu du projet d'intégration de Statistique Canada et dit que, dans la mesure du possible, le Bureau utilisera les documents administratifs dans le cas des petites entreprises, effectuera des enquêtes ordinaires auprès des moyennes entreprises et recueillera des données sur bande auprès des grandes entreprises.

M. Schnick demande des renseignements au sujet du rôle des points de contact provinciaux, compte tenu de l'élargissement du rôle des bureaux régionaux de Statistique Canada. Il soulève également la question des conséquences de ces changements sur les autres ministères provinciaux. M. Kirkham déclare que comme cet élargissement présente des avantages sur le plan de la collecte et de la diffusion des données, Statistique Canada désire confier des responsabilités plus grandes aux bureaux régionaux. Quant à celles des provinces, elles devront faire l'objet d'une discussion.

M. Dumas met en doute le rôle global que les organismes statistiques provinciaux auront à jouer afin que les responsabilités soient partagées de façon équitable. M. Kirkham répond que Statistique Canada attache une grande importance à la conceptualisation de l'ensemble du système, car les rôles de chacun ne pourront être bien définis que dans la mesure où l'on comprendra la nature et les fonctions du système dans son ensemble. Les changements effectués par Statistique Canada revêtent un caractère pragmatique et permettront le bon fonctionnement du système global. M. Dumas souligne qu'il n'est pas réaliste de préconiser l'adoption d'un modèle uniforme pour tout le Canada et que les différences qui s'imposent pourront être examinées.



M. Joyce soulève de nouveau les questions abordées par M. Munroe au début de la réunion et signale qu'il lui faudra peut-être aussi obtenir des coefficients de pondération et des spécifications concernant l'indice des prix à la consommation en prévision d'une enquête sur les prix dans les Territoires du Nord-Ouest. M. Ford dit avoir besoin de ces renseignements lui aussi. MM. Kirkham et Leclerc devront discuter de cette question de façon plus approfondie.

M. McReynolds déclare que Statistique Canada a fait preuve de collaboration à de nombreux égards et lui demande de faire un effort pour dissocier les données de la Colombie-Britannique de celles du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Le président déclare la réunion terminée et remercie les membres du Conseil d'y avoir participé.



RAPPORT DETAILLE

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR (Allocution d'ouverture du président; d'autres membres du Conseil s'ils le désirent)

Le président, M. Peter Kirkham, a ouvert la sixième réunion en souhaitant la bienvenue aux membres des provinces et des territoires et a prononcé l'allocution suivante:

Je voudrais encore une fois souhaiter la bienvenue à mes collègues des provinces et des territoires à la sixième réunion du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique. Le fait que nous retrouvons cette année à peu près les mêmes membres que l'an dernier est peut-être bien un reflet des temps que nous vivons. Il y a toutefois des exceptions. Je tiens spécialement à saluer Mad Debbie Saunders, qui est ici à la place de Cliff Marks du Nouveau-Brunswick, Mad Charlotte Holland qui représente l'Ile-du-Prince-Edouard et à noter que notre vieil ami, Oscar Perez de Tagle, est présent cette année à titre de directeur du Bureau de la statistique du Manitoba. Au nom de tous, je tiens à le féliciter de sa nouvelle nomination.

Il y a également lieu de mentionner que le Conseil se réunit pour la première fois au Centre de conférences R.H. Coats. Bien que Statistique Canada ait fait grand usage de ces installations depuis plusieurs années, ce n'est que récemment que l'immeuble est suffisamment bien équipé pour recevoir des gens de marque comme vous. Vous trouverez, je l'espère, qu'il se compare favorablement au Centre de conférence du gouvernement dans lequel cette semaine, comme vous le savez, les premiers ministres se réunissent. Puisque nous vous avons tous attirés à Tunney's Pasture, certains parmi vous profiteront peut-être de l'occasion pour visiter leurs collègues dans leurs nouveaux locaux de l'immeuble Jean Talon.

De nombreux événements se sont succédés, parfois avec turbulence, depuis la dernière réunion du Conseil. Je n'ai cependant pas l'intention de faire une revue complète des activités de l'année dans cette allocution d'ouverture. Nous aurons l'occasion, au cours des deux prochains jours, discuter des différents points de détail qui sont inscrits à l'ordre du jour. Ce que j'espère toutefois, c'est que vous pourrez en retirer une perspective d'ensemble sur les divers développements.

Le plus évident de ceux-ci, et certainement celui qui nous a préoccupés le plus, a été l'exercice budgétaire du mois d'août dernier. Nous avons essayé de vous fournir le plus de détails possibles, dans le délai le plus court, sur les coupures que nous avons dû pratiquer, afin que vous puissiez évaluer non seulement leur impact sur les besoins de vos propres bureaux, mais aussi les conséquences moins immédiates pour les ministères que vous desservez ou que vous pourriez desservir au sein de vos propres gouvernements. Cette sixième réunion du Conseil a été convoquée un mois plus tôt que d'habitude parce que nous voulions avoir plus de temps pour étudier, à la lumière des recommandations constructives qui pourraient être faites lors de cette réunion, comment utiliser le plus efficacement possible les ressources collectives dont disposent encore les partenaires fédéraux et provinciaux du système national de la statistique.

Je parle délibérément des "ressources collectives" qui découlent de notre association, parce que Statistique Canada voudrait à la fois connaître votre opinion sur la meilleure façon d'exploiter sa part de ses ressources et explorer avec vous le rôle que vous pourriez jouer de votre côté.

Mais je pense que nous pourrions, à cette réunion, faire autre chose que discuter les moyens de faire face aux bouleversements du passé immédiat, aussi importants qu'ils soient. L'avenir à long terme du système statistique ne peut être conçu comme une série de réactions ad hoc aux divers événements. Dans la mesure du possible, nous devons essayer de prévoir, de façon intelligente, la nature de l'environnement futur, les besoins statistiques qu'il engendrera et les procédures, les politiques et les programmes qui devront être établis afin de répondre à ces besoins.

Pour cette raison, nous vous avons fait connaître il y a près d'un an notre point de vue sur les principes et les méthodes qui nous permettraient de nous engager dans cette voie pleine de défi. Je suis heureux de constater que la planification à moyen terme est encore à l'ordre du jour et je suis certain que nous reverrons encore ce point au cours de nos prochaines rencontres. Cette année, vous pourrez, en consultant le document de travail qui vous a été remis, vous rendre compte des changements de structures que nous avons apportés depuis notre dernière rencontre, dans le but de nous préparer au défi des années 80.

La restructuration des comités fédéraux-provinciaux qui a été accomplie par le groupe de travail établi il y a un an et qui résultera, je crois, en un mécanisme productif au moyen duquel les membres des provinces et des territoires de notre conseil pourront nous aider à remanier le système général, n'est pas le moindre de ces changements.

Nous nous efforçons maintenant, à Statistique Canada, d'adopter une stratégie qui nous permette d'identifier les priorités les plus importantes d'ici les prochains douze ou dix-huit mois. Nous vous demanderons conseils et recommandations sur les divers aspects de ce programme, par le biais de la nouvelle structure du comité et par des contacts directs, mais il serait utile que nous ayons vos premières réactions au cours de la présente réunion.

Avant de laisser la parole à d'autres membres du Conseil qui pourraient être désireux de faire des remarques, je voudrais faire quelques annonces. Premièrement, et contrairement à notre habitude, la principale réception de Statistique Canada cette année sera un déjeuner, précédé d'un cocktail, qui sera servi dans la salle à manger qu'utilisent les dignitaires. Cette pièce est tout près d'ici, au sous-sol de l'immeuble principal, adjacente à la cafétéria que, j'imagine, la plupart de vous connaissez déjà. Ensuite, aujourd'hui, à la fin de la journée de travail, nous aurons une réception qui aura lieu dans le bar, à ma gauche.

Ceci, Mesdames et Messieurs, conclut mon allocution d'ouverture. J'aimerais savoir si quelqu'un d'autre désire nous adresser la parole.

#### Réponse à l'allocution d'ouverture du président

M. Munroe, au nom du gouvernement du Yukon, a prononcé le discours suivant :

Monsieur le président, je voudrais faire deux commentaires qui revêtent pour moi un intérêt particulier. Il serait peut-être préférable de discuter ces questions bilatéralement. Toutefois, parce qu'elles sont graves, j'ai cru bon d'en faire part également aux autres délégués. En effet, ils aimeront peut-être avoir une idée des problèmes auxquels je dois faire face, et ils s'y intéresseront peut-être, car ces problèmes sont peut-être déjà les leurs ou peuvent le devenir.

Tout d'abord, Monsieur le président, lors de la dernière réunion du Conseil, mon collègue des Territoires du Nord-Ouest et moi-même avons encore une fois souligné la nécessité d'avoir, sur nos territoires respectifs, un plus grand nombre de données de Statistique Canada. Nous avons cru que nos prières avaient été exaucées lorsque vous nous avez fait part, en avril dernier, d'un projet dont était chargé M. Jim Scott et dont le mandat, si vous vous en souvenez, était le suivant :

- 1) Faire enquête sur le manque de données pour les Territoires, données qui sont fournies par les enquêtes-ménages, à savoir, l'enquête sur la population active, l'enquête sur les finances des consommateurs et l'enquête sur le revenu du ménage et des dépenses des familles.
- 2) Déterminer si le recensement de 1981, dans la région, répondra plus étroitement aux besoins de données qui ont été exprimés; et
- 3) Examiner l'ensemble des statistiques pour les Territoires afin d'identifier les besoins et les lacunes pour cette partie du Canada.

M. Scott devait identifier le besoin actuel et éventuel de renseignements des divers utilisateurs de données dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest et proposer des moyens d'y répondre dans la mesure du possible.

Tout cela vous donne une idée de notre enthousiasme et de nos espoirs.

Au cours de l'été dernier, M. Scott s'est rendu dans les deux territoires pour discuter nos besoins et nos problèmes, ce qui a pris beaucoup de temps et d'efforts dans les deux territoires, parce que nous croyions que Statistique Canada avait des intentions sérieuses.

M. Scott devait faire un rapport de ses constatations à la fin de juin. Imaginez notre consternation lorsque ni M. Scott ni Statistique Canada n'ont communiqué avec nous avant décembre 1978. A ce moment-là, lorsque nous avons demandé où en était le rapport de M. Scott, il nous a été dit:

- 1) Que le travail de M. Scott avait été amorcé en réponse à une demande de renseignements de la part d'Emploi et Immigration Canada concernant la possibilité d'obtenir une meilleure estimation du chômage dans le Nord. Imaginez la surprise que j'ai ressentie lorsque j'ai appris qu'un projet consistant à étudier les besoins de données pour les Territoires avait été amorcé à la suite d'une demande d'un ministère fédéral. Je me suis demandé si nos efforts répétés lors des réunions du Conseil étaient vains, puisqu'un autre ministère fédéral pouvait amorcer une étude importante comme celle-ci à la suite d'une simple demande, alors que nous avons fait cette demande à maintes et maintes reprises.
- 2) Deuxièmement, il nous a été dit que "nous n'avons pas l'intention de prendre des mesures directes ou immédiates à la suite de l'étude de M. Scott". Cela semblait venir en conflit avec le mandat de M. Scott qui devait proposer des moyens de répondre à nos besoins.
- 3) Troisièmement, j'ai été informé "qu'un second examen concernant la possibilité d'étendre les enquêtes actuelles dans le Nord et l'existence de bases de sondage appropriées dans les territoires venait juste d'être terminé". Je me suis demandé par qui cette étude avait été amorcée et pour quelle raison les points de contact territoriaux n'étaient pas en cause.
- 4) Finalement, il nous a été dit que Statistique Canada préparait d'autres méthodes en réponse à une demande d'Emploi et Immigration Canada. De plus, Statistique Canada devait continuer à discuter avec ce Ministère les options destinées à obtenir des statistiques sur l'emploi dans le Nord. C'était vraiment gentil, de la part de Statistique Canada, de nous informer que ces discussions étaient en cours! Toutefois, il était plutôt déconcertant de l'apprendre, puisque nous venions de terminer nos propres estimations de l'emploi au Yukon pour 1977 et 1978. Je me demande où les consultations avec les organismes statistiques territoriaux ont eu lieu et pourquoi un autre ministère fédéral semble recevoir plus d'attention que nous. Nous avons assez de difficultés, dans les Territoires, à nous identifier comme un organisme statistique valable. Nous pensions que Statistique Canada se rendrait compte de ce problème. Pendant des années les ministères du gouvernement fédéral ont agi sans notre participation et sans nous consulter, et il semble que ce soit là un autre exemple classique de ce fait.

J'espère, monsieur le président, que vous tiendrez compte de mes commentaires et que vous assurerez que les organismes statistiques territoriaux sont consultés, à l'avenir, dans des situations semblables.

Mon second problème est peut-être beaucoup plus grave parce qu'il pourrait mettre en danger un programme statistique très important que nous menons au Yukon. De plus, un précédent fâcheux pourrait également être établi à l'égard des autres organismes statistiques, plus particulièrement celui des Territoires du Nord-Ouest, qui désirent mettre sur pied un programme semblable.

Il s'agit de l'enquête spatiale sur les prix au Yukon et du manque de coopération de Statistique Canada, sans raison apparente, qui met sérieusement en danger la bonne marche de ce programme.

Ainsi que vous le savez sans doute, ni l'enquête sur les dépenses des familles ni l'indice des prix à la consommation n'existent dans le cas de ces territoires. En conséquence, nous sommes les seules régions au Canada qui n'ont pas de données comparatives sur les prix. Au cours de l'été

de 1976, le bureau de la Statistique de l'Alberta a amorcé une enquête comparative spatiale, sur les prix, qui comprenait Whitehorse, Dawson City et Watson Lake et qui avait pour but de mesurer la différence de prix entre les centres du Yukon et Edmonton. Les spécifications pour chaque produit et la pondération utilisée étaient fondées sur l'indice des prix à la consommation. Environ 65% de l'IPC a été recueilli au Yukon. Une enquête semblable a été effectuée en juin 1977.

En 1978, vraisemblablement par suite de pressions sur les prix à la consommation dues au pipeline, il a été décidé de contrôler les prix beaucoup plus régulièrement qu'une fois par année. Un programme a été par la suite établi pour vérifier les prix dans les localités du Yukon tous les deux mois. Le nombre d'enquêtes en cause a empêché le Bureau de la statistique de l'Alberta de compiler des statistiques pour Edmonton tous les deux mois. Nous avons donc adopté une méthode fondée sur l'indice des prix à la consommation pour Edmonton et il n'était plus nécessaire de collecter des données à Edmonton tous les deux mois, mais seulement une fois par année, pour vérifier les résultats obtenus au Yukon. Nous avons dû nous fier alors à l'indice des prix à la consommation et au coefficient de pondération utilisés pour Edmonton afin de mener notre enquête. Cette procédure a donné d'excellents résultats jusqu'à ce que les coefficients soient changés à l'automne.

De plus, nous nous sommes également rendus compte que la fiabilité de notre enquête diminuerait avec le temps, si les spécifications des articles faisant l'objet d'enquête dans l'indice des prix à la consommation étaient modifiées. Nous désirions également étendre notre enquête à tous les articles additionnels qui étaient compris dans l'indice des prix à la consommation. Pour ces raisons, nous avons besoin des spécifications des articles mentionnés dans l'indice des prix à la consommation, ainsi que du coefficient de pondération des différentes marchandises pour Edmonton.

Avant la diffusion de la révision du coefficient de pondération, fondée sur l'enquête sur les dépenses des familles de 1974, on nous avait assurés que nous recevrons une table des coefficients révisés dès la diffusion. N'en ayant reçu aucune, nous avons communiqué avec M. Desjardins, directeur adjoint de la division des Prix. M. Desjardins nous a dit qu'il ne pouvait pas répondre à notre demande, parce que les comparaisons spatiales établies par notre unité pouvaient entrer en conflit avec celles qui émanaient de la section des indemnités de l'Etat. En fait, nous avons aidé le gouvernement fédéral dans son enquête en lui fournissant les prix qui étaient disponibles dans la nôtre.

En même temps, on nous a refusé les spécifications de l'indice des prix à la consommation. Elles nous auraient permis d'inclure dans notre enquête toute la gamme de marchandises ayant fait l'objet d'enquête pour l'indice des prix à la consommation. Encore une fois, je ne puis croire que nous fassions concurrence à l'indice des prix à la consommation puisque cet indice ne comprend pas, et ne comprendra vraisemblablement jamais le Yukon. En conséquence, nous ne comprenons pas pourquoi vous nous avez refusé ces renseignements.

Toujours à la recherche de collaboration, nous avons présenté la même demande à M. Lynch, directeur de la division des Prix. Suivant la recommandation de M. Gary Brenton, nous avons envoyé à M. Lynch une lettre contenant une liste détaillée des marchandises pour lesquelles nous avons besoin des coefficients de pondération d'Edmonton, ainsi qu'une liste d'articles pour lesquels nous voulions recevoir des spécifications et des coefficients de pondération afin d'étendre notre enquête et inclure un pourcentage plus important des articles qui entrent dans l'indice des prix à la consommation.

Jusqu'à présent, nous n'avons reçu ni la table des coefficients ni les spécifications, ni une réponse pour nous informer de notre position actuelle. Nous ne comprenons ni n'acceptons les raisons données pour le refus de nos demandes.

Nous avons reçu un bon nombre de lettres élogieuses au cours de l'enquête, nous félicitant de notre travail. M. Simpson, chef de la section des Indices des indemnités de l'Etat, a fait des commentaires sur la compatibilité générale des résultats d'une de nos enquêtes sur les prix avec les constatations de l'enquête entreprise par sa section. Il en a été fait mention dans le rapport de la mise à jour des réductions des dépenses pour 1979-1980 dressé par Statistique Canada et la comparaison entre les localités établies par le gouvernement du Yukon, et on a loué son utilité lors de la vérification des constatations pour les indices des indemnités de postes isolés. L'enquête fournit également des renseignements précieux pour le public et des données d'une grande valeur pour les études sur les pipelines.

Si vous ne voulez pas acquiescer à nos demandes, pouvez-vous au moins nous dire quoi faire? Devons-nous simplement arrêter l'enquête et priver la population du Yukon des données que nous avons pu, jusqu'à maintenant, lui fournir? Le gouvernement et d'autres organismes ont commencé à se fier aux renseignements présentés dans le rapport. Je soupçonne qu'il y aurait des problèmes si l'enquête sur les prix devait s'arrêter maintenant.

Si on nous refuse les renseignements demandés, nous avons pensé à deux autres solutions pour éviter de discontinuer l'enquête. Nous pourrions continuer l'enquête comme nous l'avons fait depuis la diffusion des révisions en octobre, en utilisant les anciens facteurs de pondération et en fournissant des renseignements de plus en plus faux et peu fiables à mesure que le temps passe. En vérité, c'est mal interpréter des renseignements précieux utilisés par plusieurs personnes à l'intérieur et à l'extérieur du Yukon. Ou encore nous pourrions mettre fin à la collaboration entre Statistique Canada et notre unité et élaborer nos propres spécifications et index pour Edmonton et Vancouver. Nous espérons ne pas être obligés d'avoir recours à ces mesures. La solution la meilleure est je crois la collaboration entre les gouvernements. Notre unité aimerait continuer l'enquête sur les prix au Yukon en utilisant les chiffres de l'indice des prix à la consommation. Nous espérons aussi que cet indice s'étendra un jour au Yukon.

Récemment, Monsieur le président, on nous a dit que la division des Prix nous avait envoyé les coefficients de pondération que nous avions demandés. Cependant, ils ne sont pas au niveau de la quatrième décimale. Les fonctionnaires de cette division nous ont dit que les spécifications que nous utilisons maintenant sont probablement bien suffisantes. Monsieur le président, ils n'ont rien compris. Nous avons besoin de ces spécifications pour les articles qui ne font pas actuellement l'objet d'enquête, afin d'améliorer nos données. Je ne comprends pas leur hésitation. Nous sommes plus que désireux de signer toute entente qui rendra ces données confidentielles, mais cela ne les intéresse pas.

Je regrette d'occuper le temps du Comité à discuter des questions qui peuvent sembler insignifiantes à la plupart des provinces. Toutefois, la continuation et l'amélioration de l'enquête sont très importants pour le Yukon. Nous n'essayons pas de faire concurrence à Statistique Canada -- nous ne le pouvons pas. Nous essayons seulement de fournir les meilleurs services possibles aux citoyens du Yukon.

En réponse à l'allocation de M. Munroe, M. Kirkham a convenu que, bien que la question ait un caractère bilatéral, il tenait à faire certains commentaires devant le Conseil. Premièrement, pour ce qui est des besoins de coefficients de pondération et de spécifications révisés et basés sur l'indice des prix à la consommation, qui doivent être utilisés pour l'enquête spatiale sur les prix au Yukon, il a assuré M. Munroe que Statistique Canada les lui fourniraient. Deuxièmement, au sujet du besoin exprimé d'obtenir plus de données sur le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, M. Kirkham a mentionné que bien que le Ministère ait pu avoir été lent à répondre à certains de ces besoins, il espérait que les représentants de ces territoires comprendraient que les changements survenus dans l'environnement ont rendu la tâche très difficile. En fait, a-t-il dit, depuis les quatre dernières années, Statistique Canada a subi une réduction d'années-hommes de près de 25% et, à la suite des coupures budgétaires exceptionnelles et non prévues survenues en août dernier, il s'est produit une interruption prolongée des manifestations planifiées pour encourager l'esprit de collaboration planifiées pour encourager l'esprit de collaboration que recherchent tous les membres du Conseil. Il a ajouté qu'il espérait que tous comprendraient la situation et travaillerait ensemble pour la résoudre.

#### POINT 2 a) DE L'ORDRE DU JOUR (Approbation de l'ordre du jour)

M. Kirkham a déclaré qu'un changement à l'ordre du jour avait été proposé, à savoir que le numéro 8 soit placé entre le numéro 4 et le numéro 5, et a demandé au Conseil d'approuver le changement, ce qui a été fait. De plus, il a été convenu que le Registre des entreprises et le fonds renouvelable seraient discutés au numéro 5 et que le projet d'intégration et le centre fédéral d'échange des données seraient discutés au numéro 9. Aucun autre changement à l'ordre du jour n'a été proposé.

POINT 2 b) DE L'ORDRE DU JOUR (Format du procès-verbal)

Le secrétaire, M. Drover, a déclaré que le secrétariat aimerait recevoir les instructions du Conseil sur le genre de procès-verbal désiré. Il dit qu'à son avis il existait deux choix: soit un procès-verbal long et détaillé qui prendrait beaucoup de temps ou un procès-verbal court et concis qui pourrait être produit rapidement.

M. McReynolds a déclaré que les membres de la Colombie-Britannique souhaiteraient avoir le procès-verbal court et concis aussitôt que possible après la réunion et qu'ils étaient prêts à se passer du procès-verbal détaillé si les bandes étaient mises à leur disposition.

M. Schnick a déclaré que les membres de l'Ontario aimeraient obtenir les points saillants de la réunion et qu'ils désiraient également le procès-verbal détaillé qui était très utile aux fins de référence.

M. Dumas a dit que les membres du Québec appuyaient la proposition de l'Ontario, c'est-à-dire qu'ils souhaitaient obtenir le procès-verbal détaillé même s'il était très en retard et qu'ils étaient également intéressés à recevoir un résumé de la réunion aussitôt que possible.

M. Kirkham a dit que le secrétariat fournirait un résumé et, par la suite, produirait un rapport détaillé soit sous forme de bandes ou de rapport écrit.

M. Ford s'est demandé s'il fallait choisir entre mettre les bandes à la disposition des membres ou préparer un procès-verbal détaillé, puisque les membres de la Colombie-Britannique ne voulaient obtenir que les bandes, alors que l'Ontario et le Québec désiraient le procès-verbal détaillé.

M. Kirkham a déclaré que non seulement le secrétariat mettrait les bandes à la disposition des membres, mais qu'il préparerait et distribuerait aussi un procès-verbal détaillé.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR (Rapport du secrétaire)

En présentant son rapport, le secrétaire, M. Drover, a dit qu'il voulait faire des commentaires à propos de quelques points et aussi qu'il voulait porter d'autres questions à l'attention des membres du Conseil. Au sujet des procès-verbaux des comités, il a déclaré que le procès-verbal du comité des transports était maintenant disponible en anglais et qu'il serait mis à la poste sous peu. Aucun procès-verbal définitif du comité des minéraux ni du comité des prix n'était disponible pour le moment. Toutefois, la section de la Statistique de l'énergie préparait un rapport bien que ce comité ne se soit pas réuni en 1978. Un bref rapport de la réunion du comité judiciaire, qui venait d'avoir lieu, était disponible en anglais. Pour ce qui est du comité du recensement, aucune réunion, n'avait encore été prévue en 1979, mais la date dépendrait des discussions de la réunion du Conseil.

M. Drover a ensuite attiré l'attention des membres du Conseil sur trois résolutions contenues dans son rapport. La première provient du comité du travail, à la page 4, la deuxième du comité des minéraux, à la page 5, et la troisième du comité des transports, à la page 6. Il a également déclaré que la liste des accords mise en forme, des accords en cours et des accords de partage de renseignements avait été mise à jour depuis la réunion du Conseil de l'an dernier et qu'elle serait distribuée aux membres au cours de la réunion.

On a distribué aux membres du Conseil le rapport du secrétaire suivant.

En 1978, la restructuration des Comités fédéraux-provinciaux et les coupures budgétaires à Statistique Canada ont eu des effets marqués à la fois sur le travail de votre Secrétariat et sur celui des Comités. Ce fut une année particulièrement remplie au niveau de la consultation officielle; par exemple, c'est presque tous les jours qu'il y avait des communications entre des membres de l'Assistance-utilisateurs et la plupart des points de contact provinciaux et territoriaux.



Le Secrétariat a participé à l'organisation de 19 réunions régulières de Comités fédéraux-provinciaux et de plus de 15 autres réunions, dont quatre étaient d'importantes Conférences avec le secteur public. De plus, le personnel du bureau central de l'Assistance-utilisateurs et de ses huit bureaux régionaux a préparé au moins 86 réunions, séminaires ou séances d'étude au niveau régional. Par ailleurs, certains Comités statistiques réguliers ne se sont pas réunis une seule fois en 1978, et les Comités créés ou reconstitués sur la recommandation du Groupe de travail du Conseil (et ultérieurement approuvés par le Conseil) n'ont pas encore tenu leur première réunion.

Durant l'année, le Secrétariat a recouru beaucoup plus fréquemment à la transmission par fac-similés, par télex et par messagers pour fournir aux membres du Conseil des renseignements à jour sur les produits de Statistique Canada comme les données sur la population active, ou sur des situations particulières comme les coupures budgétaires. Durant la grève des Postes, même le Quotidien de Statistique Canada parvenait à certains bureaux sous forme de fac-similés ou par service de messagers.

Les travaux de la deuxième édition des "Inventaires des activités statistiques courantes" ont été retardés à cause d'autres priorités. Cependant, il ne reste que deux inventaires de division à terminer. On prévoit que la nouvelle édition sera achevée et publiée au début de 1979.

Un volume de travail considérable a été effectué relativement à la mise en forme des accords de partage de renseignements et de données qui existent entre Statistique Canada et d'autres organismes. Au 1<sup>er</sup> janvier 1979, on compte environ 80 accords officiels qui constituent à peu près 25% du total. On a déjà commencé la mise en forme d'une autre tranche de 25%, de sorte qu'il en reste environ 50% à entreprendre. Deux listes sont fournies à la fin de ce rapport qui indiquent les accords de partage de renseignements et de données mis en forme ou en cours.

#### Consultation officielle

En 1978, le Secrétariat des Conférences a coordonné les activités de 19 réunions de Comités fédéraux-provinciaux. L'activité des Comités a été généralement fébrile dans les domaines non touchés par les plans de restructuration, mais dans les domaines où les Comités étaient en voie de remaniement on note une certaine hésitation à entreprendre d'autres travaux.

Voici les faits saillants de l'activité des Comités l'année dernière:

#### - Statistique agricole

La charge de travail de ce comité est demeurée lourde, et la participation fédérale et provinciale est très enthousiaste. Aucune recommandation en matière de politique n'est résultée de la réunion de 1978.

#### - Statistique des entreprises

##### (a) Recensement des manufactures

Aucune recommandation en matière de politique n'est résultée de la réunion annuelle de ce comité. Une réalisation qui présente cependant un intérêt pour le Conseil est la création d'un nouvel accord de collecte, aux termes de l'article 10 de la Loi sur la statistique, avec le bureau central de la statistique de la Colombie-Britannique pour le recensement des manufactures et des entreprises forestières. On prévoit que des accords analogues seront conclus avec d'autres provinces.

##### (b) Statistique de la construction et des investissements

Ce comité ne s'est pas réuni en 1978.

(c) Statistique du commerce et des services

Le groupe de travail de ce comité a préparé un excellent document pour la réunion de 1978. Cependant, à cause de l'incertitude au sujet du recensement de 1981 et de l'incertitude quant à l'avenir du comité, il n'en est pas résulté grand chose. Aucune recommandation n'a été formulée en matière de politique.

(d) Statistique des prix

Ce comité a tenu une réunion fructueuse en 1978 à laquelle tous les délégués ont été informés à l'avance de la révision de l'indice des prix à la consommation. De plus, Statistique Canada a accepté de mettre au point des prix dans l'industrie au niveau provincial.

Aucune recommandation en matière de politique n'est résultée de la réunion.

- Recensement de la population et du logement

Ce comité, qui est très actif, a tenu en 1978 une réunion de deux jours durant laquelle on a examiné sous tous ses angles la diffusion des données de 1976 et la planification du recensement de 1981.

Aucune recommandation en matière de politique n'est résultée de la réunion.

- Statistique de l'énergie

Ce comité ne s'est pas réuni en 1978.

- Statistique du travail

Une nouvelle forme d'organisation des rencontres a été adoptée par ce comité pour sa réunion de 1978 à la suite d'une étude effectuée par le groupe chargé de l'ordre du jour. La réunion a consisté en une séance plénière le premier jour et des ateliers le deuxième jour, suivi d'une séance plénière le troisième jour. Les résultats de la réunion ont été fortement applaudis. Une résolution a été adoptée lors de cette réunion, qui intéresse directement le Conseil.

Résolution n° 5

Attendu qu'on a besoin de données détaillées sur le programme d'assurance-chômage afin de disposer d'un instrument d'analyse du marché du travail aux fins de divers systèmes de grilles géographiques et attendu que c'est la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada qui a l'autorité de diffuser des données à cette fin, il est décidé que le président, au nom du Comité, demandera à la Commission de conclure des accords bilatéraux avec les provinces et d'autres organismes publics de manière à faciliter l'accès aux données détaillées que contiennent les registres de l'assurance-chômage, sous réserve de la détermination de conditions au chapitre de la confidentialité, ne serait-ce que la suppression des éléments qui permettent d'identifier une personne.

- Statistique des minéraux

Ce comité a tenu en 1978 une réunion d'une journée au cours de laquelle il a été question d'un Protocole d'accord entre Statistique Canada et le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Un exemplaire de ce Protocole sera envoyé aux membres du Conseil lorsque le procès-verbal du Comité aura été achevé.

Ce Comité a recommandé que soit approuvée la proposition suivante contenue dans le Protocoll d'accord:

"Le MEMR veillera à maintenir les moyens actuels, ou à en créer de nouveaux, afin d'entretenir les communications entre Statistique Canada, le MEMR, les autres organismes et ministères fédéraux ou provinciaux intéressés, les compagnies et les associations professionnelles, et d'assurer l'efficacité de leurs interventions communes. A cet égard, après la prochaine réunion du Comité fédéral-provincial de la statistique des minéraux en novembre 1978, le MEMR assumera la présidence dudit comité. Le MEMR déterminera la meilleure façon de maintenir la liaison avec la Conférence des ministres provinciaux des Mines."

- Elaboration des données relatives aux administrations locales

Cette conférence a eu lieu à Québec et comptait une forte représentation de délégués provinciaux et municipaux. Un comité avait établi un ordre du jour général qui a été bien reçu. Des engagements au sujet de la réunion de 1979 ont été pris par toutes les provinces lors de la conférence. Aucune recommandation en matière de politique n'a été adoptée.

- Comptes économiques provinciaux

Ce comité a tenu une réunion fort fructueuse en janvier 1978, et on en avait prévu une autre pour l'automne de 1978, qui n'a pas eu lieu à cause des plans de restructuration. Aucune recommandation en matière de politique n'est résultée de la réunion.

- Statistique des transports

Ce comité a tenu une réunion annuelle fructueuse au cours de laquelle on a demandé que la résolution suivante soit soumise au Conseil:

"Que le Comité fédéral-provincial de la statistique des transports réaffirme avec le Conseil consultatif de la politique statistique la haute priorité de la statistique des transports."

- Conseil canadien de la statistique de l'état civil

Ce conseil a tenu une réunion en mai 1978 à laquelle participaient des délégués de toutes les provinces et de tous les territoires. Aucune recommandation en matière de politique n'est résultée de la réunion.

- Information et statistique judiciaires

Ce comité ne s'est pas réuni en 1978, et sa première réunion, après plus de deux ans, a eu lieu en janvier 1979. Les résultats seront envoyés aux membres du Conseil dès qu'ils seront connus.

le 1<sup>er</sup> janvier 1979

ENTENTES FORMELLES

LE PARTAGE DE RENSEIGNEMENTS ET DES TACHES

TITRE DE L'ENTENTE	DIVISION DE S.C.	AUTRE PARTIE A L'ENTENTE	ARTICLE
Statistique des adultes délinquants	Statistique judiciaire	Ministère du Procureur général de la Colombie-Britannique	11
Les diplômés ayant obtenu leur doctorat dans une université de la Colombie-Britannique en 1976	Éducation, Science et Culture	Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique	11
Recensement annuel des manufactures	Industries manufacturières et primaires	Ministère du Développement industriel et du Commerce de la Colombie-Britannique	11
Mémoire d'entente concernant les recensements de la population, du logement et de l'agriculture	Recensement	Point de contact provincial de la Colombie-Britannique maintenant "Bureau central de la statistique de la Colombie-Britannique"	—
Enquête sur les hygiénistes dentaires	Santé	Université de la Colombie-Britannique	11
Recensement annuel des manufactures	Industries manufacturières et primaires	Bureau de la statistique de l'Alberta	11
Enquête de 1972 sur les coûts de main-d'oeuvre - Mines, carrières et puits de pétrole	Travail	Bureau de la statistique de l'Alberta	11
Enquête sur les architectes	Commerce et Services	Bureau de la statistique de l'Alberta	11

ENTENTES FORMELLES  
DE PARTAGE DE RENSEIGNEMENTS ET DES TACHES

<u>TITRE DE L'ENTENTE</u>	<u>DIVISION DE S.C.</u>	<u>AUTRE PARTIE A L'ENTENTE</u>	<u>ARTICLE</u>
Mémoire d'entente concernant les renseignements de la population, du logement et de l'agriculture	Recensement	Point de contact provincial de l'Alberta maintenant "Bureau central de la statistique de l'Alberta"	--
Enquête annuelle sur les industries manufacturières	Industries manufacturières et primaires	Bureau de la statistique de la Saskatchewan	10
Enquête annuelle sur les industries forestières	Industries manufacturières et primaires	Bureau de la statistique de la Saskatchewan	10
Enquête annuelle sur les dépenses d'immobilisations et de réparations	Construction	Bureau de la statistique de la Saskatchewan	10
Données sur l'agriculture	Agriculture	Ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan	11
Les diplômés ayant obtenu leur doctorat dans une université de la Saskatchewan en 1976	Éducation, Science et Culture	Ministère de l'Éducation permanente de la Saskatchewan	11
Mémoire d'entente concernant les recensements de la population, du logement et de l'agriculture	Recensement	Point de contact provincial de la Saskatchewan maintenant "Bureau de la statistique de la Saskatchewan"	--
Recensement annuel des manufactures	Industries manufacturières et primaires	Centre de renseignements statistiques de la Saskatchewan maintenant "Bureau de la statistique de la Saskatchewan"	11

ENTENTES FORMELLES  
DE PARTAGE DE RENSEIGNEMENTS ET DES TACHES

<u>TITRE DE L'ENTENTE</u>	<u>DIVISION DE S.C.</u>	<u>AUTRE PARTIE A L'ENTENTE</u>	<u>ARTICLE</u>
Renseignements sur les activités scientifiques	Education, Science et Culture	Secrétariat de la politique scientifique de la Saskatchewan	—
Enquête annuelle sur l'industrie manufacturière	Industries manufacturières et primaires	Bureau de la statistique du Manitoba	10
Enquête annuelle sur l'industrie forestière	Industries manufacturières et primaires	Bureau de la statistique du Manitoba	10
Renseignements sur l'hébergement des voyageurs	Commerce et Services	Bureau de la statistique du Manitoba	10
Renseignements sur les dépenses d'immobilisations et de réparations	Construction	Bureau de la statistique du Manitoba	11
Enquête semi-annuelle générale sur l'agriculture	Agriculture	Ministère de l'Agriculture du Manitoba	11
Recensement annuel des manufactures	Industries manufacturières et primaires	Ministère de l'Industrie et du Commerce du Manitoba	11
Mémoire d'entente concernant les recensements de la population, du logement et de l'agriculture	Recensement	Point de contact provincial du Manitoba maintenant "Bureau de la statistique du Manitoba"	—

ENTENTES FORMELLES  
DE PARTAGE DE RENSEIGNEMENTS ET DES TACHES

<u>TITRE DE L'ENTENTE</u>	<u>DIVISION DE S.C.</u>	<u>AUTRE PARTIE A L'ENTENTE</u>	<u>ARTICLE</u>
Renseignements sur les dépenses d'immobilisations et de réparations	Construction	Services statistiques centraux de l'Ontario	11
Enquête annuelle sur les services informatiques	Commerce et Services	Services statistiques centraux de l'Ontario	11
Statistique des jeunes délinquants	Statistique judiciaire	Ministère de la Justice de l'Ontario	11
Enquête sur les activités scientifiques du gouvernement de l'Ontario	Education, Science et Culture	1) Secrétariat au développement des ressources de l'Ontario 2) Services statistiques centraux de l'Ontario	11
Recensement annuel des manufactures	Industries manufacturières et primaires	Services statistiques de l'Ontario maintenant "Services statistiques centraux de l'Ontario"	11
Renseignements sur les étudiants des universités de l'Ontario	Education, Science et Culture	Ministère des Collèges et des Universités de l'Ontario	11
Renseignements sur l'emploi des diplômés de 1975 des établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario	Education, Science et Culture	Ministère des Collèges et des Universités de l'Ontario	11
Les diplômés ayant obtenu leur doctorat dans une université ontarienne en 1976	Education, Science et Culture	Ministère des Collèges et des Universités de l'Ontario	11

ENTENTES FORMELLES

DE PARTAGE DE RENSEIGNEMENTS ET DES TACHES

<u>TITRE DE L'ENTENTE</u>	<u>DIVISION DE S.C.</u>	<u>AUTRE PARTIE A L'ENTENTE</u>	<u>ARTICLE</u>
Données sur l'agriculture	Agriculture	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario	11
Mémoire d'entente concernant les recensements de la population, du logement et de l'agriculture	Recensement	Point de contact provincial de l'Ontario maintenant "Services statistiques centraux de l'Ontario"	—
Enquête annuelle sur les industries manufacturières	Industries manufacturières et primaires	Bureau de la statistique du Québec	10
Enquête annuelle sur les industries forestières	Industries manufacturières et primaires	Bureau de la statistique du Québec	10
Enquête annuelle sur l'industrie des services informatiques	Commerce et Services	Bureau de la statistique du Québec	10
Enquête annuelle sur l'hébergement des voyageurs	Commerce et Services	Bureau de la statistique du Québec	10
Enquête sur la profession des salariés	Travail	Bureau de la statistique du Québec	10
Enquête annuelle sur les activités de recherche et développement industriels	Éducation, Science et Culture	Bureau de la statistique du Québec	10
Enquête semi-annuelle générale sur l'agriculture	Agriculture	Bureau de la statistique du Québec	10



ENTENTES FORMELLES  
DE PARTAGE DE RENSEIGNEMENTS ET DES TACHES

<u>TITRE DE L'ENTENTE</u>	<u>DIVISION DE S.C.</u>	<u>AUTRE PARTIE A L'ENTENTE</u>	<u>ARTICLE</u>
Enquête annuelle sur les dépenses d'investissement et de réparation	Construction	Bureau de la statistique du Québec	10
Enquête annuelle sur les pêches	Industries manufacturières et primaires	Bureau de la statistique du Québec	10
Enquêtes mensuelles sur les pêches	Industries manufacturières et primaires	Bureau de la statistique du Québec	10
Rapports annuels sur la radiodiffusion	Transports et Communications	1) Ministère des Communications du Québec 2) Bureau de la statistique du Québec	11 10
Passage des données statistiques et nominative du fichier des tumeurs au système national de déclarations des cas de cancer	Santé	Ministère des Affaires sociales du Québec	—
Mémoire d'entente concernant les recensements de la population, du logement et de l'agriculture	Recensement	Point de contact provincial du Québec maintenant "Bureau de la statistique du Québec"	—
Enquête ES-24 de 1972 - Emploi, gains et durée du travail - Hébergement, restauration et loisirs	Travail	Ministère du Tourisme du Nouveau-Brunswick	11

ENTENTES FORMELLES

DE PARTAGE DE RENSEIGNEMENTS ET DES TACHES

TITRE DE L'ENTENTE	DIVISION DE S.C.	AUTRE PARTIE A L'ENTENTE	ARTICLE
Recensement annuel des manufactures	Industries manufacturières et primaires	Bureau du conseiller économique du Nouveau-Brunswick	11
Mémoire d'entente concernant les recensements de la population, du logement et de l'agriculture	Recensement	Point de contact provincial du Nouveau-Brunswick maintenant "Bureau du conseiller économique du Nouveau-Brunswick"	--
Enquête sur l'industrie des transports routiers	Transports et Communications	Nova Scotia Board of Commissioners of Public Utilities	11
Recensement annuel des manufactures	Industries manufacturières et primaires	Ministère du Développement de la Nouvelle-Ecosse	11
Renseignements sur les dépenses d'immobilisations et de réparations	Construction	Ministère du Développement de la Nouvelle-Ecosse	11
Enquête annuelle sur l'industrie des services informatiques	Commerce et Services	Ministère du Développement de la Nouvelle-Ecosse	11
Statistique des jeunes délinquants	Statistique judiciaire	Ministère des Services sociaux de la Nouvelle-Ecosse	11
Mémoire d'entente concernant les recensements de la population, du logement et de l'agriculture	Recensement	Point de contact provincial de la Nouvelle-Ecosse maintenant "Ministère du Développement de la Nouvelle-Ecosse"	--

ENTENTES FORMELLES  
DE PARTAGE DE RENSEIGNEMENTS ET DES TACHES

<u>TITRE DE L'ENTENTE</u>	<u>DIVISION DE S.C.</u>	<u>AUTRE PARTIE A L'ENTENTE</u>	<u>ARTICLE</u>
Recensement annuel des manufactures	Industries manufacturières et primaires	1) Ministère du Développement de l'Ile-du-Prince-Edouard 2) Ministère du Commerce de l'Ile-du-Prince-Edouard	11
Enquête sur les prêts hypothécaires non-visés par la LNH	Coordonnateur des statistiques financières	Services statistiques centraux de Terre-Neuve maintenant l'"Agence statistique de Terre-Neuve"	11
Renseignements sur les dépenses d'immobilisations et de réparations	Construction	Services statistiques centraux de Terre-Neuve maintenant l'"Agence statistique de Terre-Neuve"	11
Les diplômés ayant obtenu leur doctorat dans une université de Terre-Neuve en 1976	Education, Science et Culture	Ministère de l'Education de Terre-Neuve	11
Recensement annuel des manufactures	Industries manufacturières et primaires	Ministère des Finances de Terre-Neuve	11
Mémoire d'entente concernant les recensements de la population, du logement et de l'agriculture	Recensement	Point de contact provincial de Terre-Neuve maintenant l'"Agence statistique de Terre-Neuve"	—

ENTENTES FORMELLES

DE PARTAGE DE RENSEIGNEMENTS ET DES TACHES

<u>TITRE DE L'ENTENTE</u>	<u>DIVISION DE S.C.</u>	<u>AUTRE PARTIE A L'ENTENTE</u>	<u>ARTICLE</u>
Traitement des données financières	Education, Science et Culture	Association des universités de l'Atlantique	11
Les diplômés ayant obtenu leur doctorat dans une université de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick en 1976	Education, Science et Culture	Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes	11
Mémoire d'entente concernant les recensements de la population, du logement et de l'agriculture	Recensement	Point de contact provincial du Yukon maintenant "Ministère de la recherche économique et de la planification"	—
Répertoire des universités et collèges du Canada	Education, Science et Culture	Association des universités et des collèges du Canada	—
Entente interministérielle concernant le ministère du Revenu national et le Bureau fédéral de la statistique	1) Flux financiers et entreprises multinationales 2) Commerce extérieur	Ministère du Revenu national - Douanes et Accise	23(2)
Données sur les victimes d'actes criminels	Coordination des enquêtes spéciales	Ministère du Solliciteur général	11

ENTENTES FORMELLES  
DE PARTAGE DE RENSEIGNEMENTS ET DES TACHES

TITRE DE L'ENTENTE	DIVISION DE S.C.	AUTRE PARTIE A L'ENTENTE	ARTICLE
Données sur les prix de provendes	Prix	Office canadien des provendes	--
Transfert de certaines responsabilités concernant la statistique des minéraux de Statistique Canada au secteur de la Politique minérale du ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources	Industries manufacturières et primaires	Ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources	--
Renseignements sur l'utilisation de l'eau par certains secteurs industriels	Industries manufacturières et primaires	Ministère de l'Environnement maintenant "Environnement Canada"	11
Congélation et stocks de poisson	Industries manufacturières et primaires	Ministère des Pêches et de l'Environnement maintenant "Environnement Canada"	11
Enquête Santé Canada (1977)	Santé	Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social	11
Enquête comparative sur le marché du travail à Terre-Neuve et Ontario	Coordination des enquêtes spéciales	Conseil économique du Canada	11
Renseignements sur l'exploitation des entreprises de transport par pipeline	1) Finances des entreprises 2) Industries manufacturières et primaires	Office national de l'énergie	11
10	Partage de renseignements aux termes de l'article 10 de la Loi sur la statistique.		
11	Partage de renseignements aux termes de l'article 11 de la Loi sur la statistique.		
23(2)	Partage de renseignements aux termes de l'article 23(2) de la Loi sur la statistique.		
--	N'est pas régi par un article particulier de la Loi sur la statistique.		

le 1<sup>er</sup> janvier 1979

ENTENTES (EN PFEPARATION) DE PARTAGE DE RENSEIGNEMENTS ET DES TACHES

TITRE DE L'ENTENTE	DIVISION DE S.C.	AUTRE PARTIE A L'ENTENTE	ARTICLE
Enquête annuelle sur l'industrie des services informatiques	Commerce et Services	Bureau central de la statistique de la Colombie-Britannique	10
Enquête mensuelle sur l'emploi, la rémunération et les heures-hommes	Travail	Bureau central de la statistique de la Colombie-Britannique	10
Renseignements sur les dépenses d'immobilisations et de réparations	Construction	Bureau central de la statistique de la Colombie-Britannique	10
Recensement annuel des manufactures	Industries manufacturières et primaires	Bureau central de la statistique de la Colombie-Britannique	10
Enquête sur les bardeaux de thuya rouge	Industries manufacturières et primaires	Conseil des industries forestières de la Colombie-Britannique	11
Données sur l'agriculture	Agriculture	Ministère de l'Agriculture de la Colombie-Britannique	11
Statistique des établissements de correction pour adultes	Statistique judiciaire	Ministère du Procureur général de la Colombie-Britannique	11
Statistique des jeunes délinquants	Statistique judiciaire	Ministère du Procureur général de la Colombie-Britannique	11
Renseignements sur les activités scientifiques	Education, Science et Culture	Ministère de l'Education de la Colombie-Britannique	11

ENTENTES (EN PREPARATION) DE PARTAGE DE RENSEIGNEMENTS ET DES TACHES

TITRE DE L'ENTENTE	DIVISION DE S.C.	AUTRE PARTIE A L'ENTENTE	ARTICLE
Enquête annuelle - Mines et sociétés d'exploration	Construction	Ministère des Mines et Ressources pétrolières de la Colombie-Britannique	11
Mines, carrières et sablières, et certaines industries manufacturières	Industries manufacturières et primaires	Ministère des Mines et Ressources pétrolières de la Colombie-Britannique	11
Enquête sur l'industrie des transports routiers	Transports et Communications	British Columbia Motor Carrier Commission	11
Enquête annuelle sur l'industrie des services informatiques	Commerce et Services	Bureau de la statistique de l'Alberta	11
Mines, carrières et sablières, et certaines industries manufacturières	Industries manufacturières et primaires	Bureau de la statistique de l'Alberta	11
Renseignements sur les dépenses d'immobilisations et de réparations	Construction	Bureau de la statistique de l'Alberta	11
Renseignements sur l'hébergement des voyageurs	Commerce et Services	Bureau de la statistique de l'Alberta	11
Données sur l'agriculture	Agriculture	Bureau de la statistique de l'Alberta	11
Statistique des jeunes délinquants	Statistique judiciaire	Procureur général de l'Alberta	11

ENTENTES (EN PREPARATION) DE PARTAGE DE RENSEIGNEMENTS ET DES TACHES

TITRE DE L'ENTENTE	DIVISION DE S.C.	AUTRE PARTIE A L'ENTENTE	ARTICLE
Renseignements sur les activités scientifiques	Education, Science et Culture	Ministère de l'Éducation permanente et de la Main-d'œuvre de l'Alberta	—
Les diplômés ayant obtenu leur doctorat dans une université de l'Alberta en 1976	Education, Science et Culture	Ministère de l'Éducation permanente et de la Main-d'œuvre de l'Alberta	11
Renseignements sur l'hébergement des voyageurs	Commerce et Services	Bureau de la statistique de la Saskatchewan	10
Statistique des jeunes délinquants	Statistique judiciaire	1) Ministère du Procureur général de la Saskatchewan 2) Ministère des Services sociaux de la Saskatchewan	11
Mines, carrières et sablières, et certaines industries manufacturières	Industries manufacturières et primaires	Ministère des Ressources naturelles de la Saskatchewan	11
Enquête sur l'industrie des transports routiers	Transports et Communications	Saskatchewan Highway Traffic Board	11
Données sur l'agriculture	Agriculture	Ministère de l'Agriculture du Manitoba	11
Statistique des jeunes délinquants	Statistique judiciaire	Ministère du Procureur général du Manitoba	11



ENTENTES (EN PPREPARATION) DE PARTAGE DE RENSEIGNEMENTS ET DES TACHES

TITRE DE L'ENTENTE	DIVISION DE S.C.	AUTRE PARTIE A L'ENTENTE	ARTICLE
Mines, carrières et sablières, et certaines industries manufacturières	1) Industries manufacturières et primaires 2) Construction	Ministère des Mines, Ressources et de l'Environnement du Manitoba	11
Les diplômés ayant obtenu leur doctorat dans une université du Manitoba en 1976	Éducation, Science et Culture	Ministère de l'Éducation permanente et de la Main-d'œuvre du Manitoba	11
Enquête sur l'industrie des transports routiers	Transports et Communications	Manitoba Highway Traffic and Motor Transport Board	11
Industries basées sur les mines et forêts	Industries manufacturières et primaires	Services statistiques centraux de l'Ontario	11
Enquêtes sur l'industrie des transports routiers	Transports et Communications	Commission du transport routier de l'Ontario	11
Statistique des jeunes délinquants	Statistique judiciaire	Ministère du Procureur général de l'Ontario	11
Renseignements sur les professeurs	Éducation, Science et Culture	Ministère de l'Éducation de l'Ontario	12
Mines, carrières et sablières, et certaines industries manufacturières	Industries manufacturières et primaires	Ministère des Ressources naturelles de l'Ontario	11
Enquête annuelle - Mines et sociétés d'exploration	Construction	Ministère des Ressources naturelles de l'Ontario	11
Renseignements sur les activités scientifiques	Éducation, Science et Culture	Secrétariat provincial chargé du développement des ressources	11

ENTENTES (EN PREPARATION) DE PARTAGE DE RENSEIGNEMENTS ET DES TACHES

TITRE DE L'ENTENTE	DIVISION DE S.C.	AUTRE PARTIE A L'ENTENTE	ARTICLE
Données sur l'agriculture	Agriculture	Bureau de la statistique du Québec	10
Congélation et stocks de poisson	Industries manufacturières et primaires	Bureau de la statistique du Québec	10
Enquêtes mensuelles - Mines et sociétés d'exploration	Industries manufacturières et primaires	Bureau de la statistique du Québec	10
Renseignements sur les entreprises du gouvernement provincial	Finance publique	Bureau de la statistique du Québec	10
Déclarations annuelles de la radiodiffusion	Transports et Communications	Ministère des Communications du Québec	11
Statistique des jeunes délinquants	Statistique judiciaire	Ministère de la Justice du Québec	11
Enquête annuelle - Mines et sociétés d'exploration	Construction	1) Ministère des Richesses naturelles du Québec	11
		2) Bureau de la statistique du Québec	10
Mines, carrières et sablières, et certaines industries manufacturières	Industries manufacturières et primaires	Ministère des Richesses naturelles du Québec	11
Statistiques concernant les adultes en détention et en liberté surveillée	Statistique judiciaire	Ministère de la Justice du Nouveau-Brunswick	11
Statistique sur les jeunes délinquants	Statistique judiciaire	Ministère de la Justice du Nouveau-Brunswick	11

ENTENTES (EN PREPARATION) DE PARTAGE DE RENSEIGNEMENTS ET DES TACHES

TITRE DE L'ENTENTE	DIVISION DE S.C.	AUTRE PARTIE A L'ENTENTE	ARTICLE
Enquête annuelle - Mines et sociétés d'exploration	Construction	Ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick	11
Mines, carrières et sablières, et certaines industries manufacturières	Industries manufacturières et primaires	Ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick	11
Enquêtes sur l'industrie des transports routiers	Transports et Communications	Ministère du Transport du Nouveau-Brunswick	11
Enquête annuelle - Mines et sociétés d'exploration	Construction	Ministère des Mines de la Nouvelle-Ecosse	11
Statistique des jeunes délinquants	Statistique judiciaire	Ministère des Services sociaux de la Nouvelle-Ecosse	11
Mines, carrières et sablières, et certaines industries manufacturières	Industries manufacturières et primaires	Ministère des Mines de la Nouvelle-Ecosse	11
Statistique des jeunes délinquants	Statistique judiciaire	Ministère de la Justice et Procureur général de l'Ile-du-Prince-Edouard	11
Enquête sur l'industrie des transports routiers	Transports et Communications	Newfoundland Board of Commissioners of Public Utilities	11

ENTENTES (EN PREPARATION) DE PARTAGE DE RENSEIGNEMENTS ET DES TACHES

<u>TITRE DE L'ENTENTE</u>	<u>DIVISION DE S.C.</u>	<u>AUTRE PARTIE A L'ENTENTE</u>	<u>ARTICLE</u>
Enquête annuelles sur les industries manufacturières	Industries manufacturières et primaires	Agence statistique de Terre-Neuve	10
Statistique des jeunes délinquants	Statistique judiciaire	Ministère de la Justice de Terre-Neuve	11
Mines, carrières et sablières, et certaines industries manufacturières	Industries manufacturières et primaires	Ministère des Mines, de l'Energie, de l'Agriculture et des Forêts de Terre-Neuve	11
Renseignements sur les dépenses d'immobilisations et de réparations	Construction	Services statistiques centraux de Terre-Neuve	10
Statistique des jeunes délinquants	Statistique judiciaire	Ministère de l'Administration des Territoires du Nord-Ouest	11
Statistique des jeunes délinquants	Statistique judiciaire	Ministère de la Santé, du Bien-être et de la Réadaptation du Yukon	11
Enquête sur les hygiénistes dentaires	Statistique judiciaire	Association canadienne des hygiénistes dentaires	11

ENTENTES (EN PREPARATION) DE PARTAGE DE RENSEIGNEMENTS ET DES TACHES

<u>TITRE DE L'ENTENTE</u>	<u>DIVISION DE S.C.</u>	<u>AUTRE PARTIE A L'ENTENTE</u>	<u>ARTICLE</u>
Statistiques des pénitenciers	Statistique judiciaire	Service canadien des pénitenciers	11
Déclarations annuelles de la radiodiffusion	Transports et Communications	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	11
Rapports annuels d'activité des chemins de fer	Transports et Communications	Commission canadienne des transports	11
Statistique des transports aériens	Transports et Communications	1) Commission canadienne des transports 2) Transports Canada	11
Enquête sur les télécommunications	Transports et Communications	Ministère des Communications	11
Enquêtes sur les industries canadiennes des télécommunications	Transports et Communications	Ministère des Communications	11
Enquête annuelle - Mines et sociétés d'exploration	Construction	Ministère des Affaires indiennes et du Nord	11
Mines, carrières et sablières	Industries manufacturières et primaires	Ministère des Affaires indiennes et du Nord	11
Débarquement, produits du poisson	Industries manufacturières et primaires	Environnement Canada	11
Enquête annuelle - Mines et sociétés d'exploration	Construction	Ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources	11
Mines, carrières et sablières, et certaines industries manufacturières et consommation des produits minéraux	Industries manufacturières et primaires	Ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources	11

ENTENTES (EN PREPARATION) DE PARTAGE DE RENSEIGNEMENTS ET DES TACHES

<u>TITRE DE L'ENTENTE</u>	<u>DIVISION DE S.C.</u>	<u>AUTRE PARTIE A L'ENTENTE</u>	<u>ARTICLE</u>
Enquête annuelle sur les activités de recherche et de développement de l'industrie canadienne dans le domaine de l'énergie	Education, Science et Culture	Ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources	11
Données sur les accidents de la circulation routière	Transports et Communications	Transports Canada	11

- 10 Partage de renseignements aux termes de l'article 10 de la Loi sur la statistique.
- 11 Partage de renseignements aux termes de l'article 11 de la Loi sur la statistique.
- 12 Partage de renseignements aux termes de l'article 12 de la Loi sur la statistique.
- N'est pas régi par un article particulier de la Loi sur la statistique.

APPENDICE AU RAPPORT DU SECRÉTAIRE

Analyse des résultats du Groupe de travail chargé d'examiner  
la structure des Comités statistiques fédéraux-provinciaux

- (a) Il est proposé que les comités suivants continuent d'exercer leurs fonctions comme dans le passé, les principales modifications à leur "mandat" étant, premièrement, la suppression de l'exigence d'au moins une réunion par an et, deuxièmement, la reconnaissance explicite de normes par chaque comité:
- i) Comité fédéral-provincial de la statistique agricole (devant comprendre le recensement de l'agriculture).
  - ii) Comité fédéral-provincial de la population et du logement.
  - iii) Comité fédéral-provincial de la statistique de l'énergie.
  - iv) Comité consultatif fédéral-provincial de l'information et de la statistique judiciaires.
  - v) Comité fédéral-provincial de la statistique du travail.
  - vi) Conférence intergouvernementale sur l'élaboration des données relatives aux administrations locales.
  - vii) Comité fédéral-provincial de la statistique des minéraux.
  - viii) Comité fédéral-provincial de la statistique des transports (abstraction faite de la statistique des communications).
- (b) Il est proposé que le Comité fédéral-provincial des comptes économiques provinciaux englobe le commerce international, les statistiques sur l'origine et la destination des expéditions établies d'après le recensement des manufactures, les flux financiers provinciaux, les statistiques sur l'origine et la destination établies d'après les déclarations des trois moyens de transport.
- (c) Il est proposé que soit créé un nouveau Comité fédéral-provincial de la statistique des entreprises qui engloberait les anciens Comités des industries manufacturières, du Commerce et des services, des prix, de la construction et des investissements, ainsi que des communications, dans les cas où il est déterminé que ce sujet appelle une consultation fédérale-provinciale officielle.
- (d) Il est proposé que soit créé un nouveau Comité fédéral-provincial de la diffusion.
- (e) Il est proposé que soit créé un nouveau Comité fédéral-provincial du développement de l'information.
- (f) Il est proposé que soit créé un nouveau Comité fédéral-provincial de la statistique sociale.
- (g) Il est proposé que soit dissous le Comité fédéral-provincial des normes et des classifications et que les questions de normes et de classifications relèvent de chaque comité pertinent.

Discussion du rapport du secrétaire

Résolutions

1. Résolution n° 5 du Comité fédéral-provincial de la statistique du travail.

M. Dumas a proposé que le Conseil adopte cette résolution et informe le Comité des mesures prises.

M. Courage a approuvé la résolution, mais a demandé si Terre-Neuve pourrait avoir accès au dossier que Statistique Canada reçoit de la Commission d'assurance-chômage d'après les codes postaux, si les identifiants étaient supprimés.

En réponse, M. Kirkham a dit qu'il n'était pas certain des dispositions de la Commission d'assurance-chômage en matière de confidentialité, mais que Statistique Canada était prêt à faire enquête sur la possibilité de répondre à sa demande.

M. Joyce a également exprimé le désir d'obtenir ces renseignements pour les Territoires du Nord-Ouest.

M. Kirkham a convenu d'étudier sa demande et a ajouté que la question pourrait être soulevée au point 6 de l'ordre du jour.

M. McReynolds a dit qu'il appuyait la résolution, puis a ensuite suggéré que cette question soit portée à l'attention du nouveau Comité du développement de l'information puisque c'est là l'exemple parfait d'un cas où des mesures collectives prises par les organismes statistiques du pays peuvent fournir de nouvelles données statistiques précieuses pour les utilisateurs sans augmenter sensiblement le coût global. Il a ajouté que son organisme avait récemment reçu l'approbation de principe d'obtenir ces renseignements des bureaux régionaux de la Commission d'assurance-chômage, en vertu de la British Columbia Statistics Act, et qu'il espérait pouvoir faire au Comité du développement de l'information un rapport sur l'adoption d'un protocole d'accord établissant les conditions selon lesquelles l'accord deviendra opérationnel.

M. Kirkham a remercié M. McReynolds de sa suggestion, et comme il n'y avait pas d'autres commentaires au sujet de cette résolution, a dit que le Conseil accepterait la proposition de M. Dumas et adopterait la résolution.

2. Résolution du Comité fédéral-provincial de la statistique des minéraux.

M. Drover a ouvert la discussion au sujet de cette résolution en expliquant qu'à la suite du transfert de responsabilités de Statistique Canada au ministère de l'Energie, Mines et Ressources, pour ce qui est des enquêtes annuelles et mensuelles de l'industrie des minéraux, ce dernier ministère présidera le Comité fédéral-provincial de la statistique des minéraux et Statistique Canada restera membre du comité.

Cette résolution et ses ramifications ont fait l'objet d'une grande discussion au cours de laquelle l'autorité en matière de collecte, la responsabilité de la publication, la préparation, le rapprochement, l'accessibilité des données, etc., ont été mis en doute. M. Kirkham a retardé la discussion jusqu'à ce que M. Hartgerink puisse répondre aux questions.

M. Kirkham a présenté M. Hartgerink aux membres de la réunion, à qui il a demandé de poser leurs questions de nouveau.

M. McMahon a demandé qui serait responsable de la publication et du rapprochement.

M. Hartgerink, répond que Statistique Canada continuera à publier le recensement annuel des mines et qu'Energie, Mines et Ressources publiera le rapport mensuel sur les divers métaux dans la forme qui est maintenant utilisée. Quant au rapprochement, a-t-il ajouté, Energie, Mines et Ressources ainsi que les autorités provinciales des mines jouent déjà un rôle important dans la préparation et, lorsque Statistique Canada obtient les données, celles-ci sont assujetties à la routine habituelle de préparation.



M. McMahon a ensuite demandé s'il devait dans le cas d'un problème relatif aux données sur l'appréciation des minéraux, s'adresser à Energie, Mines et Ressources ou à Statistique Canada et, dans le premier cas, avec qui devait-t-il communiquer.

M. Hartgerink a répondu que M. McMahon pouvait s'adresser directement à Energie, Mines et Ressources et que son contact initial était M. J.P. Goddard, chef, division des Systèmes d'information, Politique minérale.

M. McReynolds a demandé en vertu de quelle autorité les renseignements seraient collectés.

M. Hartgerink a répondu qu'ils le seraient en vertu de la législation fédérale et provinciale sur les mines qui est moins restrictive que la Loi sur la statistique et qui accorde un peu plus de liberté en matière de diffusion.

M. McMahon a demandé quel effet cela pourrait avoir sur les section 10 ou 11 des accords qu'une province voudrait conclure.

M. Hartgerink a déclaré que le partage des renseignements avec un organisme provincial en vertu des articles 10 ou 11 était traité dans l'accord intervenu avec Energie, Mines et Ressources.

M. Ford a demandé s'il était nécessaire de conclure des accords, compte tenu de ce qui avait été dit.

M. Kirkham dit que lorsque Statistique Canada obtient des données autrement qu'en vertu de la Loi sur la statistique, la confidentialité qui s'applique à ces données est la même que celle qui s'applique dans la loi en vertu de laquelle les données sont collectées. Toutefois, Statistique Canada désire toujours conclure des accords, même à titre d'organe secondaire de diffusion, pour s'assurer de la confidentialité jusqu'au niveau de la loi initiale en vertu de laquelle les données sont collectées.

M. McReynolds s'est inquiété du fait que certains autres ministères ne sont pas toujours aussi au courant des différents degrés de confidentialité attachés à l'utilisation légitime des renseignements statistiques et dit qu'il faut en tenir compte dans les accords et leur exécution, car il pourrait en résulter des difficultés, en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique, si des barrières artificielles étaient érigées. A titre d'exemple, il a cité le cas où en vertu de la loi régissant Revenu Canada, Impôt, il n'existe pas de raison statutaire interdisant de fournir des renseignements aux organismes statistiques provinciaux, mais il en existe d'ordre administratif. Il espère que Statistique Canada est au courant de ce fait et ne permettra pas que des obstacles n'empêchent les provinces d'obtenir des données par l'intermédiaire de sources fédérales. De plus, si, à l'avenir, l'attitude de Statistique Canada devient plus restrictive, il souhaite que les provinces en soient informées à l'avance.

M. Kirkham a assuré M. McReynolds que Statistique Canada était au courant du problème et que, quel que soit le cas, le Ministère ne changerait pas de position à moins que de fortes pressions ne soient exercées. Il a ajouté que si, à l'avenir, il se produisait un changement quant aux sources, toutes les personnes en cause en seraient informées suffisamment à l'avance, ainsi que de la nature du changement.

### 3. Résolution du Comité fédéral-provincial de la statistique des transports.

Comme il n'y a pas eu de commentaire au sujet de cette résolution, elle a été acceptée telle que présentée.

M. Drover a ensuite demandé s'il y avait d'autres commentaires ou questions au sujet des activités des comités.

M. Joyce a demandé si le secrétaire pouvait lui dire où les 86 réunions régionales mentionnées dans son rapport avaient eu lieu. M. Drover a répondu oui et a demandé si la question avait trait aux Territoires.

M. Munroe a répondu en disant que probablement une réunion avait eu lieu dans les territoires et a demandé s'il y en aurait d'autres à l'avenir. M. Drover a déclaré que cela était possible, mais que la question devrait faire l'objet de discussions bilatérales.

M. Drover a ajouté qu'en ce qui a trait aux accords, leur mise en forme était un processus lent, mais qu'il était content des progrès réalisés jusqu'à présent. Il a ensuite demandé aux membres du Conseil d'examiner les plans de travail qui restent à régler et de dire au secrétariat s'il y en avait auxquels ils voulaient accorder la priorité. Il a ensuite prié les membres de faire des commentaires.

M. Schnick a dit qu'au nom de l'Ontario, il désirait remercier le secrétaire et son personnel pour le temps et les efforts fournis à compiler les données, qu'il a jugées très utiles et très informatives.

M. McReynolds a également remercié le secrétariat non seulement pour le travail relatif aux accords, mais également pour sa contribution au mécanisme de consultation.

M. Drover a ensuite informé les membres que l'on continuerait, au cours de l'année, à travailler au projet des données non publiées.

#### POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR (Rapport du groupe de travail du Conseil)

M. Worton a recommandé que le Conseil s'occupe d'abord de la restructuration des comités, puisque c'était là l'élément principal du mandat du groupe de travail. Il a dit que les membres des Territoires et des Provinces, ainsi que lui-même, avaient été heureux d'être affectés au groupe. Il a ajouté que, parce que la tâche devait être terminée rapidement, les procédures ont été structurées de telle façon que les membres du groupe ont pu informer le Conseil par courrier, en juillet, qu'un volume important du travail ayant trait à la restructuration des comités avait été terminé. Les membres, a-t-il dit, ont établi une distinction entre deux genres de comité, le premier étant composé de comités généraux et le second, de comités spécialisés. Les "comités généraux" sont les suivants: le Comité fédéral-provincial des comptes économiques provinciaux, le Comité fédéral-provincial de la statistique des entreprises et le nouveau Comité fédéral-provincial de la statistique sociale. Deux nouveaux comités fonctionnels ont été établis, à savoir, le Comité du développement de l'information et le Comité de la diffusion des données. Ces derniers sont analogues à deux sous-comités du Comité de direction de Statistique Canada. Ils ont fait l'objet d'un rapport en juillet, en même temps que les autres comités spécialisés, et ont reçu l'approbation des membres à ce moment-là.

M. Worton a ensuite expliqué qu'en novembre, lors de la troisième réunion du groupe de travail, le nouveau Comité de la statistique sociale a été le principal sujet de discussion. Bien que les membres ne soient pas tout à fait certains de la façon dont il fonctionnerait, ils ont jugé qu'il serait d'une grande utilité pour permettre aux membres des provinces et des Territoires de collaborer de façon plus constructive à la planification générale du programme de statistique sociale de Statistique Canada. Il a ajouté que Statistique Canada et le groupe de travail étaient d'avis qu'à l'avenir, on aurait moins recours aux systèmes de collecte distincts dans le domaine de la statistique sociale. De plus, on procéderait à l'étude des dimensions et des spécifications d'un système approprié de statistique sociale, prenant en considération les systèmes de collecte ou d'acquisition des éléments statistiques de façon pragmatique et logique. Il a ajouté que bien qu'on ait pensé à incorporer ce Comité dans le Comité des recensements actuel, cette idée a été rejetée car le Comité des recensements a toujours servi de forum à l'échange des opinions sur le contenu des questionnaires et à assurer la collaboration pour ce qui est de la logistique du dénombrement, etc. On pense qu'il doit être maintenu et ne doit pas être subordonné au comité plus large de la statistique sociale, bien qu'ils aient tous les deux, le même statisticien en chef adjoint.

En terminant ses remarques, M. Worton a dit que le mandat du Comité de la statistique sociale, dont les membres avaient reçu une copie, n'était pas définitif, et que, bien qu'il ait reçu des commentaires positifs de certains membres, ce mandat pouvait toujours faire l'objet de discussion. Il a ajouté qu'il ne croyait pas qu'il soit avantageux de discuter des détails lors de la présente réunion et a recommandé que le Conseil accepte le mandat et qu'il endosse ainsi la légitimité du nouveau comité. Il a ensuite demandé s'il y avait des commentaires.

M. Schnick a déclaré que l'Ontario était prêt à appuyer la restructuration des mandats qui avaient été établis pour les divers comités. Il a ajouté qu'en ce qui a trait au Comité de la statistique sociale, la proposition ainsi que le mandat avaient été présentés à sept ministères de

l'Ontario en vue d'obtenir leurs commentaires. Leur réaction avait été favorable, puisqu'ils pensaient qu'un comité de ce genre était nécessaire pour couvrir le large éventail d'éléments qu'il comportait. M. Schnick a dit que, comme le mandat proposé pouvait contenir des points faibles, il est possible, selon lui, que le Comité lui-même, lors de ses délibérations, désirerait le modifier et le présenter de nouveau au Conseil pour approbation.

M. Perez de Tagle a proposé que le Conseil adopte à l'unanimité la restructuration des comités ainsi que le mandat du Comité de la statistique sociale.

M. Kirkham a demandé aux membres s'ils acceptaient la proposition de M. Perez de Tagle, ce qui fut fait, étant donné qu'il n'y avait pas d'avis contraire.

M. Worton a alors déposé le rapport suivant aux fins de discussion.

A la demande des points de contact territoriaux et provinciaux et en leur nom, le président du Groupe de travail sur la restructuration des comités fédéraux-provinciaux a rédigé les notes suivantes pour aider le Conseil dans l'étude qu'il doit faire des problèmes budgétaires liés au mandat du Groupe de travail. Il est devenu nécessaire de discuter de cette question parce que Statistique Canada se propose, à compter du 1<sup>er</sup> avril 1979, de mettre un terme aux subventions versées aux délégués provinciaux et territoriaux pour venir assister aux réunions officielles des comités statistiques fédéraux-provinciaux tenues à Ottawa, de mettre fin au service téléphonique gratuit mis à la disposition des points de contact provinciaux et territoriaux pour leur permettre d'appeler les bureaux de Statistique Canada à Ottawa et d'expédier les publications non plus par courrier de première classe, mais par courrier de troisième classe.

La première de ces coupures touche directement l'une des fonctions du Groupe de travail, à savoir la réévaluation de l'efficacité des dispositions actuelles concernant l'emplacement, la fréquence, le calendrier et le financement des réunions du Conseil et des comités qui y sont rattachés; les deux autres entrent en jeu dans le fonctionnement global du mécanisme de collaboration fédéral-provincial en statistique, que le Groupe de travail est également chargé d'étudier.

Pour les provinces et les territoires, il ne faisait aucun doute que toute discussion utile du Groupe de travail devait partir de l'hypothèse du statu quo, c'est-à-dire le maintien des subventions aux déplacements et du service téléphonique gratuit et l'envoi des publications aux points de contact par courrier de première classe.

De l'avis des délégués provinciaux et territoriaux faisant partie du Groupe de travail, le fait que le président et le secrétariat aient admis qu'ils ne pouvaient reconsidérer la question des coupures rend impossible toute discussion utile. Il a donc été entendu de soumettre ces questions au Conseil, à sa réunion de février 1979.

Les déclarations officielles de diverses provinces viennent appuyer les observations faites par les membres du Groupe de travail lors de la réunion du 30 novembre. Les divers arguments avancés sont résumés dans l'analyse suivante, qui porte sur chacun des points en litige, du plus simple au plus complexe.

### Service Postal

L'abandon du courrier de première classe au profit du service de troisième classe pour la distribution des publications devrait, selon les estimations de Statistique Canada, permettre d'épargner environ \$200,000 par an, compte tenu du volume actuel des expéditions. Le programme informatique qui sert à produire les bordereaux d'expédition et les étiquettes d'adresse ne permet pas, à moins de modifications extrêmement coûteuses, de traiter différemment certains abonnés ou certaines publications; le système n'est vraiment efficace que lorsque tout le courrier est traité de la même manière, de façon à n'exiger qu'un passage en machine par jour. Même si l'instauration de quelques exceptions ne se soldait que par une faible réduction de l'épargne prévue en frais postaux, les frais supplémentaires au titre du traitement informatique seraient considérables. Soit dit en passant, il avait été envisagé de continuer à expédier le "Quotidien" de Statistique Canada par courrier de première classe, mais l'idée a été abandonnée pour la raison susmentionnée.

De concert avec d'autres utilisateurs, les points de contact ont insisté sur le ralentissement que causerait ce changement et sur le fait que le retard serait d'autant plus grand que le destinataire serait loin d'Ottawa. Les envois de Statistique Canada à ses bureaux régionaux en font foi: dans ce cas, la différence entre la livraison par première classe et la livraison par troisième classe va de deux à trois jours pour les destinataires des provinces du centre, à une semaine et plus pour ceux de Colombie-Britannique et des Maritimes.

Pour les envois aux bureaux régionaux, même le service de première classe n'a pas toujours suffi, et Statistique Canada a parfois eu recours à des services privés de messageries. Toutefois, Statistique Canada cherche maintenant à s'entendre avec le ministère des Postes afin d'utiliser le service de "livraison garantie" pour tous les documents envoyés aux bureaux régionaux. En payant un tarif plus élevé, on peut en effet s'assurer que des documents postés avant une certaine heure chaque jour seront livrés le lendemain dans tous les grands centres urbains. Statistique Canada a accepté d'utiliser ce service pour faire tous ses envois aux points de contact provinciaux et territoriaux. Pour les points de contact, cela règle la question du service postal; en fait, il s'agit même d'une amélioration par rapport à la situation actuelle.

### Service téléphonique

À l'heure actuelle, les points de contact provinciaux disposent de codes spéciaux qui leur permettent de téléphoner, à frais virés, à n'importe quel bureau de Statistique Canada à Ottawa. Les frais téléphoniques facturés dans ce cas sont considérablement réduits. Les employés de Statistique Canada se servent du même service lorsqu'ils sont en voyage dans une région, et qu'ils ne peuvent recourir aux lignes interurbaines du gouvernement fédéral. Quel que soit le numéro composé à Ottawa, les frais d'appel sont facturés à la Division de l'assistance-utilisateurs. L'Ontario, le Québec et, plus récemment, l'Alberta ne recourent pas à ce service puisque ces provinces disposent de leurs propres lignes interurbaines.

Le service n'est pas offert aux points de contact du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, mais les divisions de Statistique Canada sont autorisées à accepter leurs appels à frais virés, qui sont facturés aux divisions appelées.

L'interruption de ce service jusqu'ici financé par la Division de l'assistance-utilisateurs touche la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Manitoba et les quatre provinces de l'Atlantique. Cette méthode de communication instantanée, souple et relativement peu coûteuse, avait été établie à l'initiative de Statistique Canada afin de supprimer les désavantages géographiques dont pouvaient souffrir certaines provinces et a nettement facilité le règlement des affaires courantes entre Statistique Canada et les bureaux provinciaux qui en faisaient usage. Statistique Canada exerce une surveillance constante sur l'emploi de ce service et semble juger que l'argent dépensé à ce titre n'est pas gaspillé. Quant aux utilisateurs, M. McReynolds résume bien leur point de vue: "si les provinces doivent collaborer avec Statistique Canada à la réalisation du programme statistique national, elles ont autant besoin du téléphone que des réunions fédérales-provinciales, sinon plus".

Etudiant les diverses façons qui permettraient de préserver, au moins partiellement, ces avantages, Statistique Canada a tenté de savoir si les points de contact pourraient payer eux-mêmes ce service, soit directement à l'Agence des télécommunications gouvernementales soit à Statistique Canada. De la sorte, les points de contact bénéficieraient au moins du tarif réduit. Toutefois, un paiement direct à l'A.T.G. s'est révélé impossible, l'Agence considérant que même l'entente actuelle n'est pas tout à fait conforme au règlement. Ne disposant, pour sa part, d'aucun moyen de recouvrer les fonds, Statistique Canada ne peut pour l'instant accepter que le paiement lui soit fait directement.

Le secrétariat estime qu'il serait possible de maintenir le service à son niveau actuel, bien qu'avec une légère perte de souplesse, de la façon suivante. La Division de l'assistance-utilisateurs d'Ottawa appellerait chacun des sept points de contact tous les jours, à heure fixe, pour prendre note des demandes non urgentes d'appels, qu'elle transmettrait aux divisions concernées de Statistique Canada. Celles-ci utiliseraient alors les lignes interurbaines fédérales pour faire ces appels. De même, comme les sept points de contact peuvent joindre un bureau régional de

Statistique Canada par appel local (pour la Saskatchewan, à Regina, pour le Manitoba, à Winnipeg, pour Terre-Neuve, à Saint-Jean, pour la Nouvelle-Ecosse, à Halifax), les cinq bureaux régionaux pourraient transmettre les demandes urgentes à n'importe quelle heure de la journée.

Certes, ce système priverait les sept points de contact d'une certaine souplesse, mais il pourrait aussi améliorer l'efficacité globale des contacts puisque l'appel quotidien de la Division de l'assistance-utilisateurs pourrait servir à transmettre de l'information qui, autrement, ne serait peut-être pas échangée si rapidement ou ne serait pas transmise.

#### Frais de déplacement

L'actuel système de subvention a été institué en 1974, lors de la création du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique et de la mise sur pied concomitante du réseau des comités fédéraux-provinciaux. Auparavant, les consultations fédérales-provinciales en statistique s'étaient produites surtout à l'occasion de conférences périodiques sur la statistique économique, dont l'ordre du jour contenait non seulement des problèmes de politique, mais aussi des programmes spécialisés précis. Il existait alors des mécanismes de consultation parallèles, mais en pratique indépendants, dans divers domaines comme la statistique de l'état civil, de l'agriculture, etc. Les grandes conférences avaient toujours lieu à l'extérieur d'Ottawa, même lorsque Statistique Canada en était l'organisateur, et les participants payaient leurs propres dépenses.

Le nouveau système visait à améliorer la fréquence, l'efficacité et la coordination des consultations fédérales-provinciales et à assurer une certaine continuité. A cette fin, certains objectifs fondamentaux avaient été retenus: augmentation de la fréquence, ou au moins, de la régularité des réunions; accroissement de la participation des points de contact provinciaux et territoriaux; prestation de services de secrétariat efficaces et pleine disponibilité de la direction et du personnel spécialisé de Statistique Canada qui pouvaient être concernés par les diverses réunions.

Entre autres conséquences, cela a mené à la conclusion que les réunions se tiendraient d'ordinaire à Ottawa et que Statistique Canada paierait une fois par an les frais de déplacement d'un représentant de chaque point de contact provincial et territorial pour une réunion du Conseil et de chaque comité autorisé.

Il est certain que ces mesures et d'autres ont amélioré l'efficacité globale des consultations fédérales-provinciales en statistique et que, plus particulièrement la participation de toutes les provinces et de tous les territoires a eu une grande valeur, tant symbolique que pratique, lorsqu'il s'est agi d'élaborer le nouvel appareil statistique national. Pour les points de contact, la suppression des subventions aux déplacements, tout en ajoutant au fardeau des provinces et des territoires les moins favorisés sur le plan géographique, se soldera par une baisse de la participation au programme statistique national et partant, par un affaiblissement à long terme de son caractère représentatif et consensuel.

On a aussi avancé que le système des subventions n'a pas constitué véritablement une charge pour Statistique Canada parce que le choix d'Ottawa comme principal lieu de réunion lui a permis d'épargner les frais qu'il lui aurait fallu payer autrement pour que ses spécialistes assistent aux réunions tenues à l'extérieur d'Ottawa. Comme le signale le rapport du Groupe de travail, les points de contact provinciaux et territoriaux ont accepté qu'Ottawa demeure le principal lieu de réunion, malgré les objections qui peuvent être avancées contre ce choix. Ils en concluent, toutefois, que Statistique Canada se doit de maintenir le principe du paiement des frais de déplacement.

Dans son rapport, le Groupe de travail propose trois solutions possibles. La première serait que les points de contact territoriaux et provinciaux paient leurs frais directs; la seconde, qui serait en fait une variante de la première, créerait une forme de péréquation visant à équilibrer les charges imposées aux provinces et aux territoires. Il est probable que ni les unes ni les autres ne manifesteront beaucoup d'enthousiasme pour ces deux solutions, mais Statistique Canada insiste pour qu'on en discute. La troisième solution possible, qui consisterait à revenir, au moins en partie, au statu quo, est réclamée avec insistance par les points de contact territoriaux et

provinciaux, mais comme il a été dit, lors de la réunion du 30 novembre du Groupe de travail, que cette décision ne relevait pas du secrétariat, les points de contact ont demandé que la question soit portée à l'attention du Conseil.

Toute discussion de la troisième option devrait tenir compte du fait que le budget de subventions de l'Assistance-utilisateurs est resté à \$20,000 depuis 1974 bien que l'augmentation des frais de transport et du nombre des comités ait, depuis, poussé le montant des subventions bien au-delà de ce plafond. Jusqu'à présent, il a été possible d'équilibrer le budget en prélevant des fonds sur d'autres postes budgétaires de la Division de l'assistance-utilisateurs, mais cette solution est désormais interdite. Il n'a en fait été possible d'éviter une crise en 1978-79 que grâce à la restructuration des comités qui a occasionné l'annulation d'un certain nombre de réunions.

Selon des estimations faites vers le milieu de 1978, le prix total des billets d'avion utilisés par les délégués provinciaux et territoriaux pour aller à Ottawa et en revenir se chiffrait à \$3,000 environ. En 1979, ce montant devrait avoir augmenté de 10%. Si l'on considère tous les comités de la statistique des entreprises comme une seule entité, que l'on fasse de même pour les comités du développement de l'information et de la diffusion des données (puisqu'ils pourraient tenir leurs réunions l'une à la suite de l'autre), et que l'on ne tienne pas compte du Conseil sur la statistique de l'état civil et du Comité de la statistique de l'agriculture (puisque les frais ont toujours été payés par les divisions spécialisées dans leur cas), il faudrait quand même subventionner les déplacements des délégués à dix réunions par an, en vertu des dispositions actuelles, ce qui représenterait un coût maximum d'environ \$33,000 par an.

Comme position de repli, que Statistique Canada pourrait envisager de ne subventionner que les réunions des comités "généraux", c'est-à-dire le Conseil lui-même ainsi que les comités sur les comptes économiques provinciaux, la statistique des entreprises, le développement de l'information et de la diffusion des données et le nouveau Comité de la statistique sociale. De la sorte, les subventions nécessaires seraient ramenées à environ \$16,500. On pourrait aussi étudier la possibilité de faire payer les dépenses des autres comités sur l'énergie, les minéraux, le travail, les transports et le recensement, par les divisions intéressées de Statistique Canada, comme c'est le cas actuellement pour la statistique de l'état civil et l'agriculture, plutôt que de prévoir un budget centralisé à la Division de l'assistance-utilisateurs. Pour réduire cette dépense supplémentaire (de façon plutôt symbolique), les divisions visées pourraient envisager de supprimer les réceptions traditionnelles.

En résumé, M. Worton a dit que le plus important pour le moment était de régler la question des frais de voyage des provinces. A ce sujet, a-t-il dit, Statistique Canada est prêt à discuter et n'a pas rejeté le principe de façon définitive et irrévocable mais la difficulté consiste à savoir à quels niveaux le financement peut-être fait. Il a ajouté qu'il se peut que ce financement soit minime et probablement limité aux réunions du Conseil ou à celles des comités du Conseil et des comités généraux.

M. Joyce a déclaré que dans le cas des subventions versées pour les appels téléphoniques, les voyages, etc., il était d'accord avec les autres provinces et territoires au sujet de la valeur monétaire et de la valeur symbolique de la politique antérieure, mais qu'il était plus important de pouvoir rapporter à son ministère et à son comité de direction des réalisations précises découlant de ces réunions.

Au sujet du téléphone, M. McMahon dit que bien qu'il n'en coûtait qu'environ \$70 par mois à Statistique Canada pour les appels de son bureau, s'il devait les payer lui-même, le coût serait porté de \$200 à \$300 par mois, c'est-à-dire une augmentation de 300% qui serait difficile à justifier. Il a ajouté qu'au lieu de recevoir de Statistique Canada des appels d'Ottawa tous les jours, il préférerait passer par le bureau de Statistique Canada à Regina, qui pourrait, au besoin, relayer ses appels.

M. Drover a déclaré que la suggestion de M. McMahon faisait en fait partie de la proposition et que les provinces pourraient communiquer soit par l'entremise des bureaux régionaux d'Assistance-utilisateurs ou directement avec le personnel d'Ottawa. Au sujet du courrier, il a ajouté que le nouveau système de "courrier prioritaire" garantissait la livraison en un jour, sauf à Charlottetown où le délai est de deux jours et dans les Territoires où le service n'est pas disponible. Toutefois, la correspondance continuera d'être expédiée par courrier de première classe.

M. Ford a demandé si le courrier prioritaire coûtait plus cher que le courrier de première classe et le coût réel assorti du coût implicite, comme par exemple, le tri additionnel, étant importants, on ne pourrait pas mieux utiliser ces fonds dans d'autres domaines? M. Drover a dit que bien qu'il n'ait pas de chiffres, il croyait comprendre que le coût du courrier prioritaire n'était pas aussi élevé que les frais de téléphone et de voyages.

M. Perez de Tagle a déclaré que dans le cas du téléphone, le Manitoba pourrait adopter l'une ou l'autre solution, mais que pour les subventions pour frais de voyages, à moins que Statistique Canada ne paye au moins les frais des réunions des comités généraux, son budget ne pourrait pas répondre aux exigences. Pour ce qui est de la proposition visant à ce que les divisions spécialisées subventionnent les déplacements des délégués qui assistent aux réunions des comités spéciaux, il a affirmé que cela semblait être un compromis logique et qu'à moins que certains subsides ne soient accordés, il doutait de pouvoir obtenir l'approbation des frais de voyages.

M. Munroe a déclaré que la question du courrier ne présentait aucun problème et a demandé si les dispositions actuelles concernant les appels téléphoniques à frais virés en provenance des Territoires seraient maintenues. Il a ajouté qu'il appuyait la déclaration de M. Perez de Tagle dans le cas des voyages, puisqu'il serait plus facile d'obtenir l'approbation de voyage si ces frais étaient recouvrables. M. Drover a assuré M. Munroe que les dispositions visant les appels téléphoniques à frais virés n'étaient pas incluses dans les coupures du budget.

M. McReynolds a suggéré que si la poste consentait à garantir la livraison à Victoria en un jour, elle devrait le faire par écrit. M. Drover a déclaré que la garantie était sous forme d'un contrat signé.

M. McReynolds a affirmé que la question des frais de téléphone et de voyages, soulevait un bon nombre de points importants, notamment la valeur symbolique et les dépenses réelles qui, croyait-il, étaient insignifiants en termes budgétaires, mais d'une nature très délicate. L'une des questions, a-t-il dit, traite de la justice du processus de consultation d'une province à l'autre. De plus, le coût de participation doit être à peu près égal afin que le processus de consultation soit constructif et sain. Il faut aussi prendre en considération, les effets que les changements de gouvernement ou les changements de ministres ont parfois sur des questions délicates comme les voyages et les communications, alors que des règles sont établies et mises en vigueur par des personnes qui ne sont pas sensibilisées aux besoins spéciaux des organismes statistiques provinciaux.

Comme il se peut, de poursuivre M. McReynolds, que les voyages et les communications soient interrompus, d'un moment à l'autre, Statistique Canada doit s'engager à payer les frais de voyages des délégués non seulement pour les réunions des comités généraux, mais pour celles de tous les comités officiels, afin de préserver la stabilité du processus de consultation. Pour ce qui est du téléphone, il a déclaré que la Colombie-Britannique était dans une position très difficile par suite du facteur temps et, qu'en fait, il n'y avait que deux heures au cours desquelles il pouvait communiquer avec Ottawa. Donc, dans son cas, les propositions étaient peu pratiques.

M. Kirkham a ensuite dit qu'en résumé, il semble que les deux questions concernant le courrier et le téléphone aient été raisonnablement bien acceptées, sauf dans le cas de la Colombie-Britannique qu'il est prêt à traiter comme un cas spécial et pour laquelle il veut essayer de trouver les solutions au problème. Statistique Canada acceptera en principe de payer les frais de voyages. Toutefois, la question principale est de déterminer le niveau auquel ils pourront être financés. Cela devra faire l'objet d'enquête en conjonction avec les membres à l'extérieur du Conseil.

#### POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR (Discussions des coupures budgétaires à Statistique Canada)

En présentant cette question, M. Kirkham répète que depuis les quatre dernières années presque 1,300 années-hommes sur 5,700 ont été perdues et que, en plus de la coupure de \$13.5 millions survenue en 1978, il y avait eu une coupure additionnelle de \$2.9 millions au chapitre du budget du recensement, pour un total de \$16.4 millions.

M. Worton a dit qu'à la suite des coupures budgétaires, diverses sources avaient pris des initiatives, par exemple, les sources institutionnelles dans les provinces, les associations industrielles, etc., parce qu'elles voulaient que le travail se poursuive et étaient désireuses d'assumer les frais, mais que certains obstacles bureaucratiques barraient leur route. Il a ensuite demandé à M. Labossière de dire où en étaient les discussions avec le Conseil du Trésor en ce qui a trait au recouvrement des fonds.

M. Labossière a dit que ces quelques dernières années, le Conseil du Trésor avait autorisé Statistique Canada à établir un fonds renouvelable afin d'entreprendre, pour les utilisateurs spéciaux, des projets statistiques qui ne faisaient pas partie du programme national de la statistique. Aucune limite financière n'était fixée, mais il y avait une limite quant aux années-hommes qui pouvaient être utilisées. Toutefois, cela n'a jamais suscité de problèmes. Pour plusieurs raisons, a-t-il dit, le Conseil du Trésor et le Contrôleur général ont décidé d'abolir le fonds renouvelable à compter du 31 mars. Les procédures précises visant à remplacer ces dispositions ou à en prendre d'autres pour exécuter un travail semblable de façon permanente n'ont pas encore été établies et ne le seront pas avant l'année prochaine. Il a ajouté que pour 1979-1980, le Conseil du Trésor avait convenu de permettre à Statistique Canada d'effectuer du travail sur une base de recouvrement des fonds, moyennant une limite précise de \$2.9 millions, dont \$2.1 millions pourraient être utilisés pour d'autres organismes fédéraux et \$800,000 pour des clients à l'extérieur du gouvernement fédéral.

Il poursuit en disant que par suite des coupures, Statistique Canada a été assiégé par des groupes de pression qui demandaient la reprise de certains projets. Toutefois, pour en rétablir un, il faut en couper un autre. Il a ajouté que dans certains cas, des associations commerciales intéressées, ainsi que certains organismes provinciaux et ministères fédéraux avaient, à titre d'essai, convenu de payer le coût d'un bon nombre de projets qui avaient été coupés, créant ainsi une variable dans le volume de travail qui devait être exécuté contre recouvrement des frais. C'est pourquoi, a-t-il dit, il a été difficile de persuader le Conseil du Trésor que le montant alloué pour le travail fait contre recouvrement des frais était suffisant. Toutefois, ils se sont entendus sur les montants mentionnés antérieurement et une entente est intervenue selon laquelle lorsque ces montants sont épuisés, Statistique Canada peut obtenir d'autres fonds au moyen du budget supplémentaire des dépenses.

M. Ford a demandé si Statistique Canada étudiait la possibilité d'adopter un mécanisme semblable au fonds renouvelable comme choix valable à long terme. En réponse, M. Labossière a dit qu'il le croyait, mais qu'en fait, Statistique Canada n'avait pas eu recours, dans le passé, à un fonds renouvelable véritable, puisque le système prévoyait des paiements anticipés et n'avait pas fait usage du capital de roulement. Il a ajouté qu'un plafond avait été fixé pour les dépenses dans le cas du travail contre recouvrement des fonds et du nombre des travaux autorisés, plafond qui devrait suffire pour tous travaux futurs.

M. Beynon dit que selon lui, l'objectif principal étant de protéger l'économie nationale dans son ensemble, certains détails industriels du programme statistique et la production de données sur des petites régions seraient négligés. Il a ajouté que compte tenu du document sur la politique de production des données pour les petites régions et du fait qu'il y aurait plus d'un objectif, avec possibilité de conflit entre les objectifs, il aimerait connaître l'importance que Statistique Canada attachait à la production des données sur les petites régions. Il poursuit en disant que lorsque l'effet global des coupures serait analysé, on constaterait qu'il existe une perte réelle et grave de renseignements statistiques et que les autres partenaires du système, particulièrement les provinces, doivent prendre la relève si l'on veut protéger la base des données statistiques sur le plan national. Ceci, à son tour, pose des problèmes réels ayant un caractère financier et budgétaire. De plus, pour exécuter le travail, il faut certains instruments. Par exemple, le Registre des entreprises est nécessaire pour les enquêtes économiques, soit pour le recensement ou pour la sélection de l'échantillonnage. Il dit que certaines autres sources ont fait l'objet d'étude, notamment, Dunn and Bradstreet, Scott's Directory, etc., ainsi que certaines sources administratives, y compris les dossiers de la Commission des accidents du travail et qu'aucune d'elles n'étaient suffisamment exhaustives ou d'une qualité suffisante aux fins statistiques. Il a souligné que le Registre des entreprises était pour le moment la seule source possible pour ce genre d'activité, et que si on devait y apporter des coupures importantes, il serait impossible de prendre la relève et d'effectuer le travail d'enquête, même avec la meilleure volonté.



M. Beynon a ajouté que dans le cas des coupures, à mesure que le volume du travail d'enquête diminue, les registres administratifs prennent plus d'importance. Donc il est essentiel que tous les partenaires du processus statistique aient un accès égal à ces dossiers, dont les plus importants sont ceux du Revenu national et les microfiches qu'ils contiennent. Certains partenaires, a-t-il dit, éprouvent des difficultés à avoir accès à ces dossiers. De plus, si une enquête pour laquelle ces partenaires pouvaient antérieurement faire des recherches dans les microfiches, est supprimée, ils ne peuvent avoir recours qu'aux dossiers administratifs et, là encore, ils peuvent ne pas avoir accès aux microfiches. Vu ce qui précède, a-t-il dit, il faut exercer des pressions collectives sur les détenteurs des dossiers administratifs pour leur souligner l'importance que le système statistique total attache à l'utilisation de ce genre de renseignements et le fait qu'en dehors de Statistique Canada, il existe d'autres organismes qui doivent avoir accès à ce genre de données.

En réponse à M. Beynon, M. Kirkham dit que Statistique Canada a reçu l'ordre de protéger l'ensemble de l'économie nationale et, qu'en fait, ce n'est ni la ventilation par industrie ni les données sur les petites régions qui ont été négligées, mais plutôt, les données mensuelles, et, particulièrement, la ventilation par produit. Au sujet de l'inquiétude de M. Beynon concernant le manque d'accès aux microfiches, il a déclaré que cette question serait discutée au point 9 de l'ordre du jour. Toutefois, en ce qui a trait au registres administratifs, il est parfaitement d'accord avec la préoccupation exprimée.

M. Leclerc dit que pour protéger l'ensemble de l'économie nationale, il avait identifié les comptes nationaux, les flux financiers, la balance des paiements, etc., et que, bien que selon lui, les données nationales étaient produites pour fournir une base quantitative aux questions nationales, une grande partie de celles-ci étaient en fait la somme des problèmes et des questions d'ordre régional, etc. Il a ajouté que personne n'aurait convenu d'abandonner la série sur le chômage ou l'indice des prix à la consommation, etc., et que, par conséquent, il avait été décidé de protéger toutes les données qui doivent être comprises dans les comptes nationaux. La plupart avaient trait à des enquêtes à l'intention d'intérêts restreints, par exemple, les associations industrielles. Il a signalé que bien que ce serait une perte dans les régions qui utilisent les résultats de ces enquêtes, il ne s'agirait pas d'une perte totale, parce que si les associations voulaient vraiment les données, elles trouveraient le moyen de payer le coût de l'enquête, ce qui d'ailleurs avait déjà lieu.

Au sujet du Registre des entreprises, il a déclaré que bien que le montant en dollars des coupures soit important, il est quelque peu artificiel, parce qu'une somme élevée avait été utilisée pour l'établissement de profils et, également, parce qu'il y avait un décalage des ressources entre le Registre des entreprises et l'unité de l'Accès aux dossiers fiscaux, qui cherchent à atteindre le même objectif. Il a ajouté que le bureau prend sérieusement la question du Registre des entreprises et que, bien qu'à l'avenir il puisse être impossible de répondre à la multitude des demandes reçues dans le passé, il est essentiel de conserver ce registre puisque les enquêtes sur l'emploi et la série sur le revenu du travail, tout comme le recensement du commerce, s'y fient quant à la liste d'envoi. Il dit que si l'on insistait sur ces deux aspects, on aurait là la base d'un excellent Registre des entreprises qui pourrait être très utile.

Mlle Podoluk a dit que le Cabinet avait approuvé le recensement Margin II, à la condition que l'accessibilité aux données ait lieu contre le recouvrement des frais et que Statistique Canada élabore un plan lui permettant d'utiliser les registres et les enquêtes d'ordre administratif dans les années 80 comme autre source de renseignements, au lieu de faire un recensement global en 1986. Pour le moment, a-t-elle ajouté, un groupe d'étude interne élaborait des propositions pour déterminer sur quelles séries il fallait se concentrer, l'une de celles-ci ayant trait aux registres de l'impôt sur le revenu. Lors de la dernière réunion avec le Revenu national, il a été convenu que Statistique Canada apporterait à la réunion de l'année prochaine un plan destiné à anticiper les usages prévisibles des statistiques fiscales dans les années 80, ainsi que les ressources nécessaires à l'exécution d'un tel plan. Elle a ajouté que la question de l'accès des provinces aux données du Revenu national et à celles du Registre des entreprises qui proviennent de ce Ministère avait également été discutée lors de cette réunion et que la présence d'un problème en vertu de la législation visant les droits de la personne avait été signalée, puisque les données proviennent des déclarations T-1. De plus, le Revenu national hésite à permettre de faciliter aux provinces l'accès aux données parce que l'accord prévoit que celles-ci ne doivent être utilisées qu'à des fins statistiques. Elle a dit que le Revenu national était inquiet pour ce qui est de remettre les listes aux provinces sans savoir exactement ce que les organismes statistiques provinciaux en feraient. Elle a soulevé la

question de la possibilité de l'accès aux données pour les bureaux provinciaux de la statistique, par l'intermédiaire de leur ministère du Trésor. Toutefois, le Revenu national a déclaré que les accords qu'il avait conclus avec les ministères provinciaux du Trésor l'empêchaient de mettre les données à la disposition de tout autre organisme dans la province. Il semble, a-t-elle dit, que la seule solution au problème serait que les provinces, par l'intermédiaire de leurs premiers ministres et de leurs ministres des Finances, modifient les accords avec le Revenu national afin que si elles adoptent une loi sur la statistique, elles puissent prendre les mêmes dispositions, au niveau provincial, que Statistique Canada, au niveau fédéral.

M. Leclerc a déclaré que dans le passé, lorsque le recensement des manufactures était strictement fondé sur les résultats de l'enquête, il était possible de partager avec les provinces, en vertu des articles 10 ou 11, les microdonnées concernant les petites entreprises. Maintenant, compte tenu de l'accord avec Revenu Canada selon lequel Statistique Canada utilise les données de Revenu Canada sur les petites entreprises, il n'est plus possible à ce ministère de transmettre les renseignements, même aux provinces où les bureaux de la statistique observent les mêmes précautions que Statistique Canada. Il a ajouté qu'une demande conjointe de la part de Statistique Canada, d'Industrie et Commerce et de Revenu Canada avait été présentée au nouveau Conseil pour le développement économique, en vue d'élargir la portée du mandat concernant les sources des données administratives. Si cette demande est acceptée, le même Conseil pourrait peut-être être approché afin qu'il étende le mandat de Revenu Canada pour que la portée de ses activités soit plus vaste et qu'il ne perçoive pas seulement des recettes mais contribue également aux politiques économiques par le biais de la compilation de statistiques.

M. Leclerc a ajouté que Statistique Canada voudrait bien pouvoir convaincre le Revenu national que la même confiance doit exister aux niveaux fédéral et provinciaux et lui proposer de libéraliser certaines restrictions dans le cas des données sur les petites entreprises. Il a souligné que le moment choisi pour présenter ces propositions est très important et dépend des résultats de l'élection, puisque le problème de la paperasserie avait autant d'importance que le Revenu national et qu'il relevait tous les deux du même ministre.

M. Kirkham a convenu avec M. Leclerc qu'il était primordial de bien choisir le moment et que, bien que tous connaissent les problèmes et étaient au courant des possibilités, il faudrait faire preuve de patience et attendre le moment approprié. Il a dit que s'il était alors jugé nécessaire que les provinces prennent certaines initiatives dans leur propre environnement, elles seraient certainement informées des possibilités afin que, collectivement, elles disposent de l'impact maximum pour résoudre le problème.

M. Perez de Tagle a demandé si les provinces continueraient à avoir accès au Registre des entreprises comportant les codes d'emploi et si celui-ci serait disponible seulement deux fois par année sous forme de rubans magnétiques. M. Kirkham a répondu qu'il ne le savait pas, mais a assuré M. Perez de Tagle qu'il obtiendrait une réponse précise à sa question.

M. Ford a dit que selon lui il serait préférable de rédiger de nouveau l'accord actuel entre Statistique Canada et le Revenu national afin de définir le rôle des diverses provinces, par opposition aux mesures que celles-ci prennent elles-mêmes. M. Kirkham a déclaré que le problème était pleinement compris et que les provinces seraient saisies des possibilités, ainsi que des développements.

M. McMahon a entendu dire que l'enquête sur les instruments aratoires ou les machines agricoles allait être financée par une organisation et a demandé s'il s'agissait d'une enquête mensuelle ou annuelle.

M. Leclerc a répondu que l'organisation en cause négociait l'enquête mensuelle avec le secteur privé, mais qu'elle voulait retenir les services de Statistique Canada pour l'enquête annuelle et financer celle-ci.

M. McMahon a demandé si lorsqu'une organisation paye pour faire exécuter une enquête, cela signifie que les données, une fois l'enquête finie, appartiennent au domaine public ou si elles deviennent la propriété exclusive de l'organisation. M. Leclerc a dit que si les renseignements étaient collectés en vertu de la Loi sur la statistique, il ne croyait pas qu'une organisation puisse en limiter la diffusion.

M. McMahon a demandé qu'elle était la politique de Statistique Canada à ce sujet. M. Kirkham dit que Statistique Canada n'est pas particulièrement intéressé à mener une enquête pour une organisation distincte, si les renseignements ne doivent pas être mis à la disposition d'autres utilisateurs plus importants, mais qu'il est difficile de juger une situation avant les négociations dont les résultats ne sont connus qu'une fois le fait accompli.

M. Schnick a déclaré que, puisque la question des collectes avait trait, dans une certaine mesure, au monde des affaires, aux associations commerciales, etc., il croyait qu'il devrait être tenu compte de la coordination, des normes, etc., dans le cas de ces nouveaux flux de données. Il a ensuite convenu avec les autres délégués que la question de l'accès peut devenir un problème, puisque l'accès d'une tierce personne présente un problème dans le cas des registres de Revenu Canada. M. Schnick s'est ensuite reporté à un document que l'Ontario avait présenté lors de la réunion de planification du 30 novembre, et a demandé si une réponse écrite serait donnée aux questions posées au nom de certains ministères de cette province.

M. Kirkham a assuré M. Schnick qu'il recevrait une réponse écrite. Au sujet du deuxième point, il a convenu avec M. Schnick qu'il s'agit d'une question concernant des tiers, mais qu'il espérait qu'il y aurait une différence entre ce cas et celui de Revenu Canada, du fait qu'avant que les mécanismes ne soient établis, la question des tiers sera réglée. Au sujet des points soulevés à propos des normes, de la coordination, etc., il espère qu'ils auront la priorité lors de la conclusion des accords. Il a ajouté que ces accords ont un côté très positif, car les associations et leurs membres entrent ainsi dans la grande communauté statistique et s'engagent à son égard. Si ces accords sont bien conclus, a-t-il dit, les avantages l'emporteront sur les inconvénients.

M. Leclerc a dit, en réponse aux questions de M. Schnick, que dans le cas des normes et des concepts, etc., les gens s'adressent à Statistique Canada parce qu'ils sont sûrs que ces normes et ces concepts seront maintenus. Le secteur privé est meilleur marché, a-t-il ajouté, mais ne peut donner cette assurance.

M. Ford a demandé si les mises à jour des coupures budgétaires continueraient. En réponse, M. Worton a déclaré qu'elles seraient maintenues s'il y avait des renseignements utiles à communiquer, et qu'une autre mise à jour aurait lieu en mars.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR (Ligne de conduite de Statistique Canada  
concernant les données sur les petites régions)

Le document suivant a été présenté au Conseil:

I Objet

La ligne de conduite vise l'exploitation plus efficace des stocks actuels de données par l'évaluation systématique de leurs possibilités de désagréments, et elle reconnaît la nécessité d'une utilisation plus souple des ressources disponibles afin de répondre à des besoins particuliers. En fait, elle appuie également les objectifs du Bureau fédéral chargé de la réduction de la paperasserie en encourageant l'utilisation maximale des données recueillies à l'heure actuelle en vue de répondre aux besoins insatisfaits de données plus détaillées concernant les petites régions.

II Calendrier

Il serait souhaitable que les réactions à cette proposition soient exprimées le plus tôt possible, à cause de ses effets éventuels sur les modalités d'extraction des données dans les enquêtes existantes.

Nous reconnaissons toutefois que la mise en oeuvre de cette ligne de conduite constitue un objectif à long terme, bien que des résultats puissent se produire immédiatement dans certaines séries.

III Historique

Les pressions exercées sur Statistique Canada pour que cet organisme réponde au besoin de données sur les petites régions ont augmenté considérablement ces dernières années. Bien que les bureaux statistiques provinciaux aient toujours été les principaux utilisateurs de ce genre

de données, d'autres paliers d'administration ont mis au point et appliqué des lignes de conduite visant à résoudre les problèmes de disparités régionales, créant ainsi une demande de renseignements statistiques à l'échelle provinciale et infraprovinciale. L'activité du ministre fédéral de l'Expansion économique régionale et la création d'administrations régionales témoignent de l'accroissement de l'intérêt à l'égard des données sur les petites régions.

Statistique Canada a répondu à ces demandes en essayant, dans la mesure du possible, d'exploiter ses fichiers de données de façon à produire des statistiques sur les petites régions, en diffusant des renseignements sur l'existence de données infraprovinciales et, enfin, en examinant de près les enquêtes permanentes en vue de produire une décomposition des données au-delà de la ventilation prévue à l'origine. Les changements apportés au cours des années ont enrichi considérablement la base de données sur les petites régions.

Plus récemment, le Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique a débattu, à plusieurs occasions, la question des données sur les petites régions. Dans la majorité des cas, toutefois, les discussions ont porté sur des besoins particuliers et non sur la formulation d'une ligne de conduite générale concernant ce genre de données. Les besoins de renseignements statistiques à l'échelle infraprovinciale ont été analysés en fonction des enquêtes existantes, qui ne sont pas conçues pour produire des données désagrégées aussi fiables que les séries nationales.

C'est toutefois dans le contexte d'une ligne de conduite générale concernant les données sur les petites régions que Statistique Canada peut améliorer la qualité de sa réponse aux demandes de données infraprovinciales en effectuant une réévaluation du mode d'établissement des priorités, en normalisant davantage les codes géographiques et autres employés dans les différentes enquêtes et, de façon générale, en améliorant la gamme de services offerts en matières de données sur les petites régions.

#### IV Considérations financières

Cette proposition a été formulée compte tenu des restrictions actuelles en matière de ressources. On prévoit que cette situation obligera Statistique Canada à mieux identifier les besoins auxquels il peut répondre en ce qui concerne les données sur les petites régions. En outre, les utilisateurs de renseignements statistiques ne pourront plus désormais présumer que la croissance du système permettra de répondre à leurs besoins; il faudra néanmoins négocier et approuver un ordre de priorité fondé essentiellement sur le stock existant d'informations statistiques.

Il est cependant tenu compte, dans la ligne de conduite, des transferts éventuels de ressources pour:

- a) traiter un nombre croissant de demandes de données sur les petites régions;
- b) réunir les données recueillies et publiables de façon à fournir des répartitions plus détaillées (sur le plan géographique et sur le plan des activités économiques par exemple);
- c) adapter les données recueillies pour permettre l'utilisation de concepts et de classifications normalisées; et
- d) réévaluer les enquêtes afin de déterminer la meilleure manière d'extraire des données plus détaillées et d'en mesurer la qualité.

#### V Solutions de rechange

Aux cours des délibérations à Statistique Canada, la question des données sur les petites régions a été examinée et débattue sous plusieurs angles. La méthode actuelle suivant laquelle l'établissement de l'ordre de priorité relativement aux données sur les petites régions à Statistique Canada est décentralisé, a donné lieu à des inégalités quant à la possibilité des divisions d'extraire des données infraprovinciales. A l'heure actuelle, un certain nombre de divisions répondent aux demandes de données sur les petites régions, certaines d'entre elles contre remboursement des frais, tandis que d'autres ne produisent jamais ce genre de données ou n'en produisent que rarement, bien qu'elles disposent des bases nécessaires.

Un certain nombre de points ont été pris en considération dans l'évaluation de la nécessité d'établir une ligne de conduite concernant les données sur les petites régions, soit: la classification géographique, les niveaux de fiabilité, la prise en compte de l'aspect régional dans le plan de sondage, les ententes en matière de partage des coûts et la publicité concernant

l'accès aux données sur les petites régions. Cependant, si on analyse ces facteurs séparément et qu'on en tire des conclusions, on ne réussit qu'à accentuer l'existence de tentatives isolées de production de statistiques plus détaillées.

Il a été convenu que ce qu'il fallait c'était un plan d'action général qui traduise les besoins réels en fonction des ressources disponibles. Cela signifie produire une description plus explicite des besoins en matière de données sur les petites régions, en considérant entre autres les marges acceptables de fiabilité, et incorporer dans l'évaluation systématique des enquêtes existantes une évaluation des possibilités qu'elles offrent en matière de données sur les petites régions, tout en tenant compte des exigences du point de vue de la complémentarité des enquêtes et de l'utilisation de concepts, définitions et classifications normalisés.

## VI Points soulevés et recommandations

Si l'on se penche sur l'expérience de Statistique Canada en matière de données infraprovinciales, on constate un certain nombre de points faibles:

- i - bon nombre d'enquêtes ont été conçues pour produire des données fiables uniquement à l'échelle nationale ou provinciale
- ii - l'utilisation, aux fins de la diffusion, de classifications géographiques non normalisées par diverses divisions de Statistique Canada affecte le rapport entre différentes séries
- iii - incohérences chronologiques avec les données analogues d'autres séries en raison des changements au niveau du champ d'observation, des concepts et des définitions
- iv - les problèmes de déduction par recouvrements et de dissémination des industries, et les limites imposées par les règles de confidentialité (pour les statistiques autres que celles tirées des microfichiers)
- v - l'inaptitude apparente des utilisateurs à formuler des demandes réalistes et précises faute de savoir exactement ce qui existe et de connaître la meilleure façon de tirer profit des bases de données existantes.

Les recommandations qui suivent se rattachent à ces questions:

### i - Fiabilité des données

Le degré de fiabilité des données infraprovinciales devrait être défini en fonction de leur application et non par souci d'égaliser à tout prix le degré de fiabilité des données produites à l'échelle nationale ou provinciale. En d'autres termes, Statistique Canada devrait publier les données infraprovinciales accompagnées de mesures de la qualité et, si possible, d'autres renseignements pouvant modifier l'utilisation des données. En outre, l'aspect régional devrait être pris en compte au moment de l'élaboration des nouvelles enquêtes, et évalué lors du remaniement d'enquêtes existantes.

A l'heure actuelle, certaines divisions fournissent des estimations pour tenter de satisfaire aux demandes de données sur les petites régions, tandis que d'autres élaborent des bases de données afin de publier des statistiques à l'échelle infraprovinciale.

### ii - Classifications géographiques non normalisées

Si l'on veut répondre aux besoins en matière de données sur les petites régions et utiliser des données provenant de diverses sources, il est indispensable que les détails géographiques, soient définis de manière uniforme. Dans ce contexte, l'utilisation d'instruments comme la classification géographique type devient presque impérative. Lorsque cela n'est pas possible, pour quelque raison que ce soit, il faut s'efforcer de produire des données portant sur des régions qui correspondent le mieux aux unités régionales normalisées du Système de classification géographique.

En ce qui concerne la collecte des données, par exemple, l'utilisation des codes postaux peut faciliter la normalisation des régions géographiques puisqu'il existe maintenant un fichier de conversion entre les codes postaux et la CGT. En outre, l'existence du

Répertoire de données urbaines et les négociations en vue du transfert des fichiers de données du ministère des Affaires urbaines devraient permettre aux utilisateurs d'avoir plus facilement accès aux données sur les petites régions.

- iii - Données touchées par les modifications du champ d'observation, des concepts et des définitions  
Ces données devraient être publiées avec tous les renseignements nécessaires au sujet des problèmes qui peuvent influer sur la cohérence et sur la comparabilité avec d'autres séries. Si l'on améliore les enquêtes du point de vue de la cohérence du champ d'observation, des concepts et des définitions, cela devrait réduire les solutions de continuité provoquées par les changements ainsi que les écarts entre les estimations provenant de différentes séries.
- iv - Définition des besoins  
Il faudrait encourager les utilisateurs, et en particulier les gouvernements provinciaux à indiquer des ventilations géographiques normalisées pour la diffusion des données.
- v - Restrictions en matière de diffusion des données  
Statistique Canada devrait essayer de diffuser le plus grand nombre de données possible sans enfreindre la Loi sur la statistique, soit en présentant d'autres agrégations, soit en fournissant une aide au niveau de l'analyse lorsque les données ne peuvent être publiées pour des raisons de confidentialité. Le Bureau devrait généraliser le principe voulant que les microdonnées soient conservées sous une forme lisible par une machine de manière à faciliter les analyses portant sur les petites régions.
- vi - Diffusion des données  
Dans le domaine de la publicité concernant les données sur les petites régions, il faudrait également établir des listes de données qui peuvent être obtenues auprès de sources autres que Statistique Canada et renseigner les utilisateurs sur les possibilités qu'offrent les enquêtes de Statistique Canada, en intensifiant l'activité des services d'information et la production de guides et de manuels contenant les concepts et les définitions, les méthodes de contrôle et les techniques de traitement des données; en préparant des publications hors série renfermant des analyses afin de faciliter l'utilisation des données existantes et de faire connaître les utilisations des nouvelles données, et en organisant des séminaires et des discussions au sujet des données sur les petites régions.
- vii - Traitement des besoins particuliers  
Il faudrait établir des mécanismes pour permettre de réunir à Statistique Canada des équipes spéciales capables d'effectuer rapidement des travaux d'analyse et d'enquête. La méthode consisterait à rassembler les données pertinentes provenant de toutes les sources possibles, à Statistique Canada ou ailleurs, afin de dresser dans un bref délai un profil sectoriel et socio-économique d'une région demandée portant sur les problèmes considérés. Dans la mesure du possible, ces projets devraient être réalisés en collaboration avec les provinces, Statistique Canada jouant un rôle complémentaire.

Parmi les autres solutions pour améliorer la situation actuelle relativement aux données sur les petites régions, on peut mentionner des accords entre Statistique Canada et les provinces concernant la collecte, le stockage et l'extraction de données sur les petites régions. Les articles 11 et 12 de la Loi sur la statistique de Statistique Canada fournissent un instrument de collaboration à cet égard, et les provinces et Statistique Canada ont des rôles importants à jouer au niveau de l'exploitation et du développement de données pour les petites régions. En outre, les résultats de tout projet de production de données réalisé au nom d'organismes fédéraux avec lesquels Statistique Canada collabore devraient, autant que possible, être mis à la disposition des provinces.

L'adoption de la ligne de conduite proposée ne constituerait pas un engagement à entreprendre de nouvelles enquêtes en vue de fournir régulièrement d'autres données périodiques à l'échelle infra-provinciale, mais elle concrétiserait l'objectif de Statistique Canada visant à répondre plus rapidement à ce genre de demande en conservant les microdonnées et en fournissant des renseignements indiquant des "ordres de grandeur" en l'absence d'autres données.

Par l'élaboration d'un plan d'action général concernant les données sur les petites régions, la ligne de conduite proposée vient étayer les objectifs fixés il y a plusieurs années:

- i - extraire de toutes les enquêtes des données pour les provinces qui puissent être intégrées aux séries connexes, et qui s'accompagnent de mesures de la qualité;
- ii - lorsque des besoins sont manifestes, extraire des enquêtes des données pour les régions métropolitaines, accompagnées de mesures de la qualité et offrant une possibilité d'intégration aux données provinciales;
- iii - Lorsque des besoins sont manifestes, extraire des enquêtes des données pour d'autres régions infraprovinciales, accompagnées de mesures de la qualité, mais que celles-ci ne soient pas nécessairement intégrables; et
- iv - conserver, dans les divisions d'enquête, des fichiers de microdonnées sous une forme lisible par une machine afin de faciliter la production d'estimations pour les petites régions et de promouvoir les objectifs d'intégration.

A la suite de la présentation du document ci-dessus, M. Leclerc a dit que la politique reflétait le manque de fonds pour étendre les enquêtes au-delà de leur taille actuelle et empêchait d'entreprendre de nouvelles enquêtes comportant des éléments sur les grandes/petites régions, à moins que cette enquête ne se prête à l'élaboration ou à l'exploitation de données sur les petites régions. Le document, a-t-il dit, n'expliquait pas les mécanismes nécessaires. Il s'agissait plutôt d'un effort pour obtenir certaines réactions initiales aux principes de base.

Les pressions exercées pour obtenir les données sur les petites régions ne sont pas un fait nouveau, a-t-il ajouté. Non seulement les gouvernements provinciaux, mais les gouvernements régionaux, les commissions métropolitaines de planification, les chambres de commerce et même les ministères fédéraux ont tous besoin de données sur les petites régions. Durant les années soixante, on a fait un grand effort pour que les provinces fassent les enquêtes, en utilisant les mêmes normes et les mêmes concepts et, on l'espérait, en atteignant le même niveau de qualité et d'exactitude que les données nationales. En même temps, on s'est attaqué aux niveaux infraprovinciaux, aux régions métropolitaines et aux principaux centres urbains. Toutefois, par suite des promesses, des priorités et du désir d'obtenir la même exactitude et uniformité que dans les autres séries, les résultats n'ont pas été ce qu'ils auraient dû être.

M. Leclerc a ensuite dit qu'il n'était plus possible d'avoir recours à cette méthode et qu'il fallait établir un ensemble de principes destinés à guider à la fois les producteurs et les utilisateurs. Par suite de considérations financières, il peut être parfois nécessaire de transférer des ressources lorsque des besoins précis surviennent. Toutefois, en d'autres circonstances, il est peut-être préférable de transférer des ressources pour réunir les données disponibles. En outre, a-t-il déclaré, l'infrastructure des divisions ou du bureau peut devoir être rajustée afin d'augmenter l'exploitation possible. Il a ajouté qu'au niveau micro, certaines enquêtes étaient rapidement perdues, parce que l'agrégation était au niveau national ou provincial. Par conséquent, il peut être nécessaire d'avoir recours au processus d'automatisation afin d'essayer de trouver un moyen de conserver les microdonnées, soit sur bandes, soit sur microfiches. Au sujet de la fiabilité des données, il a dit qu'on espérait maintenir, sinon améliorer, la fiabilité des prévisions nationales, des prévisions provinciales et, dans une large mesure, des grands centres urbains et des régions métropolitaines. Toutefois, en ce qui a trait aux petites régions, il est impossible d'en garantir la fiabilité.

M. Leclerc a ajouté qu'on croyait qu'il y avait beaucoup à gagner en encourageant une classification géographique normalisée. Il a dit que, récemment, un projet important avait été terminé au cours duquel une table de conversion des codes postaux a été établie de façon à permettre, au sein de chaque région géographique, d'identifier les codes postaux connexes. C'est ainsi que si le code postal était inséré dans le questionnaire de base, il était possible de réaliser une certaine normalisation, surtout lorsqu'il s'agit de rassembler une série pour définir des ensembles de phénomènes au niveau des petites régions.

Il existe un autre domaine de développement, a-t-il dit. Le Répertoire des données urbaines, qui contient la liste des séries que le bureau possède à l'égard de chaque région urbaine, pourrait être mis en valeur si le bureau pouvait obtenir la base des données des affaires urbaines du ministère des Affaires urbaines. Il a ajouté que si ce dernier document était supérieur à celui du bureau, on pourrait s'en servir.

Au sujet de l'élaboration des données sur les petites régions, il a déclaré qu'il y aurait lieu d'encourager les utilisateurs à préciser des régions géographiques normalisées et, puisque la politique des données sur les petites régions laissait entendre que la diffusion comportait des restrictions par suite de la confidentialité, on espérait pouvoir négocier d'autres agrégations avec les utilisateurs afin qu'il n'y ait pas de déduction par recoupements. Il a ajouté qu'on souhaitait également que, par l'intermédiaire des services d'information, les utilisateurs seraient informés non seulement des éléments disponibles, mais également de ceux qui pouvaient l'être pour répondre à des besoins spéciaux. Il a dit que probablement certaines provinces étaient bien placées pour faire preuve de collaboration et pour travailler à ces projets. L'approbation de cette politique, a-t-il suggéré, ne constituait pas fondamentalement un engagement d'entreprendre de nouvelles enquêtes mais plutôt d'augmenter le potentiel des données déjà disponibles.

Il a affirmé qu'en plus de l'aspect financier, cette politique avait également été inspirée par le fardeau imposé aux enquêtes, car, bien que les gens désirent obtenir plus de données, ils ne veulent pas remplir de formules, et le contrôleur chargé de la réduction de la paperasserie, appuyé par le Conseil pour le développement économique et par le Cabinet, a déjà établi que les enquêtes constituaient un fardeau excessif. Il a été convenu, a-t-il ajouté, qu'il fallait réduire le fardeau de la réponse, et il a été admis qu'il ne serait pas facile d'amorcer de nouvelles enquêtes. En fait, a-t-il dit, même pour étendre un questionnaire, il fallait envoyer une proposition au contrôleur chargé de réduire la paperasserie, qui la faisait parvenir au Conseil du Trésor et à la Commission des droits de la personne.

M. Leclerc a dit aux membres que les enquêtes à participation facultative étaient une question dont était saisi le Conseil pour le développement économique et qu'elles étaient perçues comme une réponse du gouvernement aux personnes qui s'inquiétaient à propos de l'invasion de la vie privée. Il a ajouté que bien qu'on croyait que les gens seraient plus portés à répondre dans le cas d'enquêtes à participation facultative, si seulement la moitié des gens décidaient de répondre, il y aurait beaucoup moins de microdonnées pour élaborer des données sur les petites régions.

En résumé, il a dit que Statistique Canada faisait face à trois grands problèmes, à savoir : les ressources financières, le fardeau de la réponse et les enquêtes à participation facultative.

M. Kirkham a dit que M. Leclerc avait esquissé les grandes lignes d'une évaluation de la situation, indiquant à la fois le besoin de données sur les petites régions et la méthode pragmatique qui produirait des éléments concrets en ce domaine, dans un avenir prévisible. Il a ensuite demandé que les délégués donnent leur opinion à ce sujet et a dit qu'il croyait qu'il était extrêmement important d'énoncer et d'affirmer la position du bureau à l'égard des données sur les petites régions pour les prochaines années.

M. Schnick a dit qu'il était d'accord au sujet de l'importance des données sur les petites régions, particulièrement au niveau provincial. Au sujet du fardeau de la réponse, il avait immédiatement pensé aux données administratives et se demandait si Statistique Canada avait des éléments nouveaux, sous forme d'encouragement ou d'assistance, qui aideraient les provinces à poursuivre l'élaboration de données administratives. Pour ce qui est des régions géographiques et de l'utilisation des codes postaux, il croyait que c'était là une bonne idée, mais que l'Ontario avait découvert qu'au-dessous du palier municipal, il existait très peu de clients qui étaient désireux de payer le coût du codage pour le passage en machine des données.

En réponse, M. Kirkham a convenu que les données administratives devaient être mieux exploitées et qu'il existait certains développements possibles dans ce domaine qui contribueraient à alléger le problème, par exemple, les activités touchant le Centre fédéral d'échange des données et le fardeau de la réponse. Un troisième élément au niveau du gouvernement fédéral, était le suivant : une politique de gestion des renseignements dont la portée était plus étendue que les renseignements statistiques seuls. A l'aide de ces éléments, on tenterait de mieux coordonner les mécanismes et les données provenant de collectes statistiques ou de dossiers administratifs, afin de réaliser une utilisation à buts multiples plus unifiées découlant de l'une quelconque de ces sources de données.

M. Schnick a dit qu'il était inquiet à propos des affectations de ressources multiples en ce qui a trait au travail expérimental.



M. Perez de Tagle a déclaré qu'il était heureux d'entendre dire que des pressions étaient exercées sur Statistique Canada pour que cet organisme accepte le point de vue provincial dont il avait été question depuis les deux ou trois dernières années, particulièrement au sujet du fait de ne pas pousser la fiabilité des données infraprovinciales aux niveaux national et provinciaux. Il a ensuite dit qu'il avait deux questions à poser. Premièrement, si, comme il avait été déclaré, Statistique Canada pouvait mieux réagir à l'égard des données infraprovinciales en réévaluant ses pratiques actuelles d'établissement des priorités, quelle serait la priorité accordée à cet politique et quelle serait la comparaison (si de nouvelles coupures étaient appliquées) entre les besoins qu'ont les ministères fédéraux d'enquêtes nationales et les données sur les petites régions. Deuxièmement, il a demandé en quoi consistait le mécanisme pour la mise en oeuvre de cette politique et quelle serait la participation provinciale à ce sujet, puisque cette participation était prévue à divers degrés.

M. Perez de Tagle a poursuivi en disant que comme toutes les données sur les petites régions ne provenaient pas d'enquêtes ou de recensements et que beaucoup étaient puisées dans les dossiers administratifs dont la majorité étaient détenus par les provinces, quelle aide celles-ci pouvaient-elles s'attendre à recevoir de Statistique Canada pour mettre ces dossiers au point? Il a dit qu'il avait posé la même question il y a un an au sujet des migrations inter et intraprovinciales et qu'on lui avait répondu qu'il n'y avait pas de ressources disponibles, que les migrations interprovinciales devaient être discutées lors des réunions du recensement et que les migrations intraprovinciales n'intéressaient pas Statistique Canada. Il a demandé comment une telle politique consistant à attacher plus d'importance aux données sur les petites régions affecterait de façon précise les opérations de Statistique Canada et si les provinces pouvaient maintenant s'attendre à recevoir plus d'aide de ce Ministère.

M. Kirkham a dit qu'au sujet des mécanismes d'établissement de priorités, Statistique Canada s'efforcerait de s'assurer qu'il a toujours la capacité de fournir des données sur les petites régions dans le contexte de son produit et qu'ainsi, la qualité ou la caractéristique des données sur les petites régions serait présente dans tout son produit. Pour ce qui est d'autres coupures possibles, le bureau axerait ses efforts sur les coupures de produits ou sur les changements de priorités entre les produits, mais cela ne devrait pas nuire, de façon unilatérale ou profonde, à la question des données sur les petites régions. Au sujet des dossiers administratifs, il a déclaré que la plus grande contribution de Statistique Canada consisterait à fournir de l'expertise professionnelle.

M. Leclerc a affirmé que bien qu'il semblait que les coupures eussent été pratiquées au niveau des données sur les petites régions, il n'en était pas ainsi. En fait, elles avaient touché les enquêtes qui étaient très coûteuses à évaluer et qui n'apportaient que très peu de contribution aux divers niveaux. Il a ajouté que si les gouvernements provinciaux voulaient faire de la planification et avaient besoin de profils socio-économiques à l'égard d'une région, Statistique Canada était en mesure de répondre à cette demande. Pour ce qui est du projet relatif à l'inter-migration, il a dit qu'il croyait que s'il était nécessaire pour une province entière ou pour tout le pays, ce serait exactement comme amorcer une nouvelle enquête au niveau national.

M. Perez de Tagle a dit qu'il n'était pas question d'une nouvelle enquête, mais que les dossiers relatifs à la santé avaient été convertis sous forme informatique et qu'un programme avait été élaboré avec le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. Ce qui avait été demandé à Statistique Canada, c'était de fournir de l'expertise pour valider les résultats obtenus à l'aide des dossiers du recensement.

Mlle Podoluk a déclaré qu'en dépit des coupures, 18 postes avaient été affectés à l'élaboration des données administratives et que cette année, la division des Estimations et des Projections démographiques examinerait les migrations intra et inter-provinciales et qu'un grand nombre de données administratives seraient regroupées en utilisant surtout les dossiers administratifs du gouvernement fédéral. Elle a ajouté qu'il y aurait maintenant un point de contact à Statistique Canada qui serait plus réceptif à ce genre de travail et ouvert aux discussions et que lorsqu'un programme proposé pour élaborer les données administratives et fournir de meilleurs renseignements sur les petites régions serait établi, ce programme serait discuté avec les provinces.

M. Munroe a dit que le Yukon était un vaste territoire comportant une faible population et que les profils socio-économiques à l'égard de certaines régions seraient mieux faits par des gens qui connaissent bien ces régions. Il a ensuite suggéré que la déclaration suivante contenue dans le

document: "dans la mesure du possible ces projets devraient être réalisés en collaboration avec les provinces, Statistique Canada jouant un rôle complémentaire" devrait être ainsi modifiée: "ils devraient être réalisés en collaboration avec les provinces". Il a ensuite convenu avec M. Perez de Tagle que le manque d'expertise technique que Statistique Canada devait fournir était l'un des problèmes au sujet des données sur les petites régions. Il a ajouté que Statistique Canada devrait peut-être rechercher d'autres méthodes pour produire des données sur les petites régions, par exemple au Yukon, où les collectivités comptent de 200 à 300 personnes et où les méthodes d'enquêtes ordinaires sont peu pratiques par suite du fardeau de la réponse.

M. McReynolds a dit qu'il voulait faire des commentaires à propos du document, de la politique, des priorités et des programmes. Il a trouvé le document excellent, parce qu'il faisait preuve d'une grande compréhension envers les besoins des usagers et qu'il tenait compte des problèmes qui surviennent au cours de l'exploitation des données sur les petites régions. La politique, a-t-il dit, avait été préconisée depuis longtemps et il a exhorté le Conseil à l'adopter. Au sujet des priorités, il a demandé au Conseil de se joindre à lui pour encourager Statistique Canada à placer une haute priorité sur la mise en oeuvre de la politique et il a suggéré que ce Ministère devrait entreprendre un programme éducationnel destiné à créer une prise de conscience au sujet des besoins de renseignements sur les petites régions. Dans le domaine des programmes, il a admis que par suite de la situation budgétaire et des incertitudes éventuels, il était probablement impossible d'être très précis à ce sujet pour le moment. Toutefois, il a ajouté qu'en Colombie-Britannique, on avait pensé à rassembler les concepts et les données de façon à ce que le travail puisse être fait électroniquement et ainsi produire le genre de données mentionnées dans le document. Il a poursuivi en disant qu'il serait très intéressé à discuter des domaines précis où la Colombie-Britannique et Statistique Canada pourraient collaborer, puisque le programme de cette province avait été amorcé avec six années-hommes devant être consacrées à produire des données sur les petites régions. Il aimerait aussi parler d'autres projets importants, par exemple les estimations et les projections démographiques qui, d'après lui, doivent être soigneusement coordonnées avec Statistique Canada afin d'éviter le chevauchement. De plus, il a dit qu'il espérait pouvoir exploiter les données de la Commission d'assurance-chômage et peut-être celles qui ont trait à la taxe de vente au détail et, à ce sujet, il était d'avis qu'il existait plusieurs domaines où les provinces pouvaient intervenir.

M. Kirkham a remercié M. McReynolds de ses remarques positives et a dit que si une telle politique avait été introduite il y a trois ans ou plus, il ne se serait agi que d'un énoncé de politique, alors que maintenant, tel qu'elle est établie, elle joue un rôle plus important dans les développements et les mécanismes organisationnels permanents. Il a suggéré que le concept de micro-données et de fichiers de microdonnées était l'un des aspects fondamentaux et nécessaires afin de pouvoir élaborer de façon réaliste des données sur les petites régions; mais que cela signifiait un travail énorme pour réorganiser et repenser la façon de traiter les données internes. Il a ajouté que Statistique Canada était maintenant bien placé pour concrétiser cette politique.

#### POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR (Rapport sur le recensement du commerce)

M. Leclerc a dit que le recensement en était au stade initial de planification, parce qu'au début, il s'était agi d'un recensement de \$6.5 millions et qu'à la suite des coupures, le travail avait dû être repris et qu'il avait fallu déterminer comment un recensement de \$4.5 ou de 2.5 millions se comparerait avec celui qui avait d'abord été envisagé. Il a ajouté que Statistique Canada projetait effectivement de faire un recensement du commerce, mais qu'il était impossible de dire quand il aurait lieu, car il fallait d'abord voir à sa planification et à son infrastructure. Cela signifie que le recensement sera effectué sans fonds additionnels, et que, pour le faire, il faudrait supprimer certains programmes, par exemple, le recensement des manufactures au cours de l'année où le recensement du commerce aurait lieu.

Ce qui précède, a-t-il dit, expliquait la priorité qui était accordée au recensement et, au sujet de son contenu, on a jugé que tous les établissements, dans tous les endroits, qui s'occupent de la vente de marchandises ou de la fourniture de services et qui ont un revenu d'entreprise brut supérieur à \$10,000 seraient recensés. Au sujet du calendrier, il a déclaré qu'on avait pensé à échelonner le recensement sur trois ou quatre ans, mais qu'on jugeait maintenant qu'il devait être exécuté en un an et que pour le faire, il fallait s'occuper rapidement de la liste d'envois et de l'identification de l'univers. Ceci, a-t-il dit, pourrait demander une étude exhaustive des rapports

d'entreprises avant le recensement, d'où découleraient un ou deux chiffres fondamentaux, par exemple, les employeurs et le revenu brut d'entreprise. Cela sauvegarderait les possibilités d'exploitation des données sur les petites régions.

M. Leclerc a ensuite ajouté que le recensement avait pour objectif de fournir une image de la structure du commerce de détail, du commerce de gros et des services à un moment donné, et bien qu'il puisse exister un besoin essentiel de comparaison avec les recensements antérieurs, la structure exacte de ce domaine particulier de l'économie était l'exigence fondamentale. De plus, il a dit que le recensement devait produire un ensemble fondamental de statistiques principales qui pourraient être utilisées à des fins de repérage dans les domaines du produit intérieur réel par industrie, du tableau d'entré-sortie, et qui pourraient aussi représenter les approches commerciales utilisées dans le P.N.B., et ainsi le poste repère pourrait servir comme entrée principale au système des comptes nationaux.

M. Leclerc a déclaré que, jusqu'ici, 120 genres d'entreprises avaient été identifiées et que seulement 29 ou 30 avaient été utilisées pour les statistiques actuelles de détail mais qu'on espérait établir; le genre de catégorie d'entreprises, comme dans le cas des rapports d'entreprises, afin d'offrir plus de potentiel pour la désagrégation des petites régions en ce qui a trait à la ventilation des marchandises. Il a dit que la ventilation des marchandises ne serait pas la même qu'en 1971 et que le questionnaire n'en ferait pas état. Au lieu de cela, a-t-il ajouté, on se proposait d'utiliser l'univers pour faire une enquête échantillon après le recensement afin d'obtenir la ventilation des marchandises et il devrait en résulter un recensement plus efficace.

M. Leclerc a dit que le principe à la base de l'établissement du contenu était de concevoir un questionnaire dont la taille permettrait la publication des résultats dans deux ou trois ans. Il a ajouté que bien que tous feraient l'objet d'enquête, le questionnaire concernerait les magasins à succursales, les grands magasins et les grandes entreprises à établissement unique, dont la définition n'était pas encore établie. Toutefois, un seuil national et des seuils provinciaux qui pourraient varier d'une province à l'autre étaient aussi des possibilités. Les petites entreprises feraient l'objet d'échantillonnage et le reste proviendrait de l'exploitation de registres fiscaux, puisqu'il était possible de comparer de bons enquêtés avec d'autres établissements semblables ayant les mêmes caractéristiques et imputer le détail. Ainsi, les modalités du recensement seraient doubles, un questionnaire et les registres fiscaux.

M. McReynolds a fait observer que le sujet semblait convenir au comité du développement de l'information, en raison du travail effectué dans certaines provinces au sujet de l'exploitation de la collecte de la taxe de vente au détail comme moyen d'évaluer les ventes au détail et d'autres considérations, par exemple, l'utilisation des codes postaux, les numéros de comptes de taxe de vente et d'autres facteurs ayant un caractère plus technique.

M. Kirkham a appuyé M. McReynolds et a suggéré que cette question pourrait être discutée en détail par le comité.

M. Munroe a demandé s'il y avait un moyen de mentionner séparément le secteur du tourisme dans le recensement du commerce.

M. Kirkham a dit que la remarque de M. Munroe serait prise en considération.

#### POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR (Rapport sur le recensement de la population et du logement)

M. Kirkham a demandé à M. Francino de faire les commentaires d'introduction à propos de ce point.

M. Francino a commencé en disant que depuis la réunion de l'automne dernier, certains développements étaient survenus, mais pas aussi nombreux qu'on l'aurait souhaité. Il a dit qu'on en était arrivé à une impasse sur l'aspect le plus controversé du recensement de 1981, c'est-à-dire sur le coût, et que l'approbation définitive avait été déferée jusqu'à, au moins la fin de mars ou probablement après cette date. Il a ajouté que le questionnaire serait soumis au Cabinet très prochainement et que M. Pryor traiterait du projet de questionnaire, qui est bien en voie d'élaboration et signalerait les changements qui ont été apportés depuis que les membres du Conseil l'ont vu pour

la dernière fois. Il a ajouté que le Bureau de la statistique du Québec a offert une collaboration bien spéciale en résolvant quelques problèmes ayant trait à la façon de poser la même question dans les deux langues officielles. En fin de compte, a-t-il dit, après la discussion sur le questionnaire, il reprendrait la question d'argent, parlerait de ce qui va vraisemblablement découler du processus budgétaire et de ses conséquences et dirait quelques mots à propos de ce que l'on peut présager au cours de la période postérieure à 1981 au sujet de la diffusion du recensement de 1981 et de celui de 1986.

M. Pryor a dit que le questionnaire remis aux membres du Conseil représentait les résultats du recensement de 1978 et des décisions internes qui ont découlé de nombreuses consultations avec les fonctionnaires du Conseil du Trésor. Il a expliqué que trois options avaient d'abord été prises en considération, une base ou minimum, une Margin I et une Margin II et que la présente version était une Margin II qui avait été approuvée par M. Kirkham pour être présentée au Cabinet. Il a ensuite dit qu'il mentionnerait les changements qui ont été apportés au questionnaire, par rapport au questionnaire du recensement de 1978 que les membres du Conseil avaient déjà vu.

- a) Les questions 100%, 1-6, traitant du lien avec le chef de famille, de la date de naissance, du sexe, de l'état matrimonial et de la langue maternelle ont été fondamentalement inchangés, sauf en ce qui a trait à la question 5, qui est maintenant la même que celle qui a été utilisée en 1976, sauf que la distinction entre juridique et de facto a été supprimée.
- b) Les questions 7-19 restent inchangées.
- c) A la question 20 - l'expression frais de condominium a été supprimée.
- d) A la question 21 - l'expression lot loué a été supprimée.
- e) A la question 22 d) les expressions prix de vente et e) condominium enregistré, etc., ont été supprimées.
- f) Les questions 23 à 29 sont fondamentalement inchangées.
- g) La question filtre ayant trait aux moins de 15 ans a été inchangée, mais elle a été placée au numéro 30 avant les questions concernant l'instruction.
- h) Les questions 31 et 32 sont fondamentalement inchangées.
- i) La question 33 ayant trait à la scolarité (élémentaire ou secondaire) autre que l'université a été complètement rédigée de nouveau et ressemble maintenant à la question 33A dans le questionnaire. La question 33B du questionnaire ayant trait aux genres d'écoles ou d'institutions a été supprimée.
- j) La question 34 a été inchangée, sauf la partie ayant trait aux genres de maisons d'enseignement fréquentées, qui a été supprimée.
- k) Les questions 35 à 37 sont inchangées.
- l) La question 38 concernant la date du mariage le plus récent a été supprimée.
- m) La question 39 comportait antérieurement six parties, mais deux ont été combinées en b). Elles étaient les suivantes: la semaine dernière, avez-vous été mis à pied temporairement de votre emploi et avez-vous été absent de votre emploi ou de votre entreprise par suite de maladie, etc.
- n) Les questions 40 à 45 étaient toutes les mêmes, sauf pour un petit changement dans le libellé de la question 42.
- o) La question 46 avait antérieurement 13 parties. Toutefois, en combinant certaines questions et en supprimant les questions au sujet des allocations familiales qui pouvaient être imputées, elle ne comporte maintenant que neuf parties. Les questions qui ont été combinées sont les suivantes:

- i) Les questions ayant trait à la pension de la sécurité de la vieillesse et au supplément de revenu garanti pour le gouvernement fédéral seulement et les prestations provenant du Régime de pension du Canada ou du Régime des rentes du Québec.
- ii) Les questions ayant trait aux dividendes et aux intérêts, etc., et aux autres revenus de placement.
- iii) Les questions ayant trait à la pension de retraite, etc., et aux autres revenus en espèces.

En résumé, M. Pryor a dit que la seule question qui avait été supprimée entièrement était celle-ci: "Entrez-vous chez-vous par ..." et que, au total, il n'y avait que 8 changements importants.

M. Francino a ensuite déclaré que si les membres du Conseil avaient des questions quant au libellé, il fallait les aborder très rapidement soit maintenant ou avant la fin de la semaine. D'autre part, si quelqu'un avait une question qui n'avait pas trait au libellé mais au contenu, il devrait la poser immédiatement.

Au sujet de la question numéro 30, M. McMahon a demandé comment on en était arrivé à la date du 3 juin.

M. Pryor a dit que la question 30 était la question filtre à l'égard de ceux qui avait moins de 15 ans et que, comme le 3 juin 1981 était le jour du recensement, ceux qui étaient nés après le 3 juin 1966 avaient moins de 15 ans.

Au sujet de la question ayant trait à la langue maternelle et au lieu de naissance en dehors du Canada, M. Perez de Tagle a demandé si Statistique Canada pouvait fournir des renseignements sur un groupe ethnique donné, par province, au cas où une association ethnique serait disposée à obtenir les renseignements.

M. Pryor a répondu que pour ce qui est du codage, toutes les catégories ethniques seraient disponibles.

Au sujet des questions 41 et 42, M. Schnick a demandé si les adresses et les lieux de travail seraient codés.

En réponse, M. Francino a dit que, dans le passé, cela avait coûté très cher et qu'il était douteux, compte tenu de la situation budgétaire, qu'un engagement puisse être pris pour le moment pour produire des renseignements détaillés. Il a ajouté qu'il croyait que si quelqu'un avait un besoin spécial de ces renseignements, il devrait les payer et que le travail se ferait contre remboursement complet des frais.

M. Kirkham a ensuite assuré M. Schnick que les renseignements seraient disponibles, mais qu'il ne pouvait pas dire dans quelle mesure ils seraient compilés, compte tenu des problèmes budgétaires.

M. Dumas a ensuite affirmé qu'il était prématuré de faire des commentaires à propos du questionnaire, puisqu'il venait d'être distribué. Il a ensuite demandé s'il avait été approuvé et s'il ne l'avait pas été, quand pouvait-on s'attendre à recevoir une réponse officielle à ce sujet. Il a ensuite suggéré que la réunion du Comité fédéral-provincial des recensements de la population et du logement soit déferée jusqu'à ce qu'une réaction officielle au sujet du questionnaire soit connue et que les membres aient eu le temps de l'étudier.

M. Francino a ensuite signalé la procédure qui devait être suivie avant que le questionnaire devienne officiel. La première étape consistait à le présenter au Cabinet fédéral et à obtenir son approbation ce qui pouvait prendre de trois à six semaines. Deuxièmement, il fallait obtenir un décret du Conseil et les questions devaient être publiées dans la Gazette du Canada. Il a souligné le fait qu'étant donné l'élection fédérale au printemps, et la possibilité qu'un nouveau gouvernement soit élu, le processus entier pourrait bien ne pas être terminé avant l'automne ou même plus tard.

M. Kirkham a ajouté que toutes les pressions étaient faites au sujet de cette question et que s'il se produisait du retard, il n'y pourrait rien.

M. Dumas a demandé si cela signifiait que le Comité ne se réunirait pas avant l'automne.

M. Francino a dit que cela se pouvait, mais que la réunion serait convoquée aussitôt que possible. Il a ajouté que puisque les membres n'avaient aucun contrôle sur les événements et étant donné l'incertitude de l'avenir immédiat, lorsqu'ils se réuniraient, les membres pourraient bien avoir à examiner une grande variété de questions, compte tenu des résultats de l'élection.

M. Ford a demandé à quel stade les questions étaient considérées comme définitives, puisqu'il supposait qu'elles ne pouvaient pas être changées après avoir été approuvées par le Cabinet.

M. Kirkham a dit que la supposition de M. Ford était exacte et que non seulement les questions mais leur libellé ne pouvait pas être changé.

M. Munroe a demandé à quel moment les décisions au sujet du recensement devaient être prises.

M. Francino a répondu que les membres supposaient que le recensement aurait lieu et que le moment décisif était celui où les questions seraient publiées dans la Gazette. Il a ajouté qu'après cela, seul le gouvernement pouvait changer les questions.

M. McReynolds a déclaré qu'il ne pouvait en aucune façon faire des commentaires judicieux à propos du questionnaire d'ici la fin de la semaine, puisque son personnel ne le verrait pas avant ce moment-là.

En réponse, M. Francino a déclaré que le questionnaire était surtout un document d'information, puisque, à part quelques changements mineurs, il s'agissait du même document que tous avaient vu. Il a ajouté que, pour le moment, des suggestions radicales ne pouvaient pas être acceptées, mais que, si quelqu'un tenait beaucoup à modifier le libellé, on pourrait faire droit à sa demande.

M. Joyce a fait des commentaires au sujet d'un problème qu'il prévoyait relativement à la question numéro 26. En effet, une personne ayant plus d'une origine ethnique, - par exemple, des antécédents écossais et indien, - pourrait être portée à indiquer les deux. De plus, le libellé de la question semblait mentionner les autochtones comme si on avait pensé à eux après coup.

M. Pryor était d'accord avec M. Joyce concernant le problème des réponses multiples, mais la question serait comprise et les gens ont le choix relativement à son libellé. De nombreuses consultations avaient eu lieu avec le Secrétaire d'Etat, The Native Council of Canada, the Indian Brotherhood et les Inuits et tous avaient accepté la version actuelle et voulaient collaborer au sujet de la publicité et de la collecte à ce sujet.

M. Joyce a demandé si le questionnaire comporterait des directives pour répondre à cette question, ou si l'initiative serait laissée aux agents recenseurs.

M. Pryor a dit qu'on avait pris la question des directives en considération et qu'on en avait rédigées, mais que les résultats étaient loin d'être satisfaisants au sujet des renseignements fournis. On avait donc décidé de s'en passer.

M. Perez de Tagle a déclaré qu'il diffuserait le questionnaire à tous ses ministères provinciaux pour obtenir des commentaires et que s'il en obtenait et qu'il pouvait les transmettre dans le délai d'une semaine, il a demandé s'ils seraient acceptés.

M. Pryor a répondu que les membres du conseil étaient toujours désireux d'accepter des commentaires et que M. Perez de Tagle devait l'aviser s'il découvrait quelque chose d'important.

M. Ford a demandé s'il y avait des restrictions quant à la diffusion du questionnaire aux ministères de son gouvernement.

M. Francino a dit qu'il devait être présenté comme un projet préliminaire et a ajouté qu'une fois que le Cabinet en serait saisi, celui-ci pouvait ajouter ou retrancher des questions, mais qu'on ne s'attendait pas à ce que cela se produise.

M. Ford a demandé la raison pour laquelle ils n'avaient pas reçu les nombreux questionnaires à propos desquels ils devaient faire des commentaires après la réunion de 1978 et pourquoi on demandait maintenant aux membres de donner leur opinion à propos du questionnaire qu'ils venaient tout juste de recevoir.

M. Kirkham a déclaré que le questionnaire n'avait été terminé qu'hier.

M. Pryor a ajouté qu'il était difficile de décrire la situation depuis les quelques derniers mois, mais qu'il aurait pu envoyer quatre ou cinq projets comportant de 6 à 46 questions, qui n'auraient fait aucun sens.

M. Schnick a dit qu'en ce qui a trait aux mécanismes d'examen concernant les questionnaires du recensement, il avait remis divers projets à son groupe d'utilisateurs et avait fait part de ses réactions à Statistique Canada. Il a ajouté que, par surcroît, son groupe s'occupait également d'évaluer l'impact des résultats des coupures budgétaires. Il a dit qu'à cause de manque de temps, bien que les changements apportés au questionnaire semblaient mineurs, il serait impossible de présenter le nouveau document à son groupe d'utilisateurs et s'attendre à recevoir une réaction intelligente qu'il pourrait transmettre à Statistique Canada. Il a demandé si le bureau pourrait prolonger les délais.

M. Kirkham a répondu en disant que les limites de temps étaient dictées par les événements prévisibles et que si la présentation devait être retardée, tout le projet, par suite d'une élection, pourrait être reporté à l'automne. Il ne croyait pas que, compte tenu des consultations exhaustives qui ont déjà eu lieu, la nature des changements suggérés justifierait le risque.

M. Schnick a dit que, comme dans le passé, il le soumettrait à son groupe d'utilisateurs comme un fait accompli.

M. Kirkham a dit qu'il espérait qu'en repassant le questionnaire, personne ne trouverait quoi que ce soit de difficile ou d'inquiétant, parce que tous y avaient collaboré et que le présent gouvernement était prêt à l'accepter. Il a ajouté que tous avaient fait un immense effort à propos de ce document, qu'il désirait les remercier publiquement et qu'il regrettait que le processus ne soit pas plus parfait, mais qu'il croyait que les limites de temps étaient réalistes.

M. Dumas a demandé si le Québec serait officiellement informé lorsque le contenu du questionnaire du recensement serait sous une forme définitive et si les coupures budgétaires affecteraient l'utilisation des données et leurs diffusions.

M. Kirkham a répondu qu'il n'y aura aucune difficulté à renseigner le Québec lorsque le questionnaire sera définitif et a demandé à M. Francino de répondre à la deuxième question de M. Dumas.

M. Francino a dit que le budget dont il disposait actuellement était d'environ \$80 millions jusqu'en 1984 et visait l'impression, la collecte, la saisie, le contrôle et l'imputation, le programme en clair, y compris les microfiches, les microfilms, les bandes sommaires, etc. au niveau habituel que les utilisateurs de totalisations spécifiés à l'avance avaient l'habitude de recevoir. Les \$80 millions, a-t-il dit, ne visaient pas, sauf pour le travail préparatoire, le genre de service de diffusion qui avait été disponible, en 1971 et 1976, pour les totalisations, les régions ou les variables déterminées par les utilisateurs ou une combinaison de celles-ci. Il a ajouté que le Conseil du Trésor était d'avis que ces coûts devaient être traités comme des coûts recouvrables. Toutefois, un grand nombre de changements pouvaient survenir entre maintenant et le moment où les données relatives au recensement de 1981 deviendraient disponibles, et on croyait qu'il était préférable de recueillir les données sans s'occuper, pour le moment, du problème de la diffusion. En réponse à la question de M. Dumas, il a dit que Statistique Canada s'était occupé du contenu et avait adopté un programme très austère de diffusion.

M. McMahon a demandé, compte tenu des coupures budgétaires de \$30 à \$40 millions et au sujet des données non publiées au niveau infraprovincial, quel genre de contrôle de la qualité serait exercé. De plus, si quelqu'un demandait une totalisation spéciale, cette personne devrait-elle payer pour le contrôle de la qualité.

En réponse, M. Francino a dit qu'après 1981 les clients paieraient le coût moyen des demandes spéciales et que la qualité et d'autres aspects seraient comparables à ce qui avait été fait dans le passé.

M. McMahon a ensuite demandé quand il pourrait savoir en quoi consisterait le programme de diffusion pour le recensement de 1981.

M. Pryor a dit que la première étape consistait à prendre une décision au sujet du questionnaire afin que les questions et les variables soient connues. Il a ajouté qu'avant que les prescriptions techniques ne soient établies à l'égard du programme d'impression, des bandes sommaires, etc., il faudrait consulter les provinces. Il a suggéré que la consultation pourrait prendre la forme d'une présentation lors de la prochaine réunion du Comité fédéral-provincial des recensements de la population et du logement et il a assuré les membres qu'ils collaboreraient au processus de prise de décision.

M. Schnick s'est rallié aux remarques qui avaient été faites au sujet de la diffusion. Il était, a-t-il dit, très important d'être au courant de la politique aux fins de planification. Il a demandé si les organismes statistiques provinciaux s'occuperaient de la diffusion des données.

M. Kirkham a déclaré que les provinces et les territoires auraient leur rôle à jouer pour déterminer ce que comporterait le programme et comment il serait diffusé.

M. Rowebottom a renseigné les membres au sujet du recensement agricole de 1981 en disant qu'il avait fait l'objet d'une présentation distincte au Cabinet et que le questionnaire était maintenant à peu près au même stade que celui du recensement de la population et que, de plus, il ferait l'objet de discussions lors de la réunion de mars du Comité fédéral-provincial de la statistique agricole.

M. Francino a dit qu'il avait deux points à porter à l'attention du Conseil. Premièrement, le Conseil du Trésor avait donné instructions à Statistique Canada d'explorer avec les provinces les possibilités qu'elles fournissent un certain appui logistique pour le recensement. Elles pourraient, par exemple, prévoir des services pour le dénombrement ce qui économiserait les devises ou hâterait, aiderait ou faciliterait son exécution. Deuxièmement, le Conseil du Trésor avait adopté une position assez rigide quant au recensement de 1986 et avait indiqué qu'il serait beaucoup plus difficile d'obtenir des fonds pour ce recensement et suggéré que le Comité des recensements adopte, pour cette année-là, une stratégie qui tiendrait compte de la répugnance du gouvernement fédéral à en assumer la responsabilité et à voir à ce qu'il soit approuvé et financé.

M. McReynolds a dit que toute demande d'aide devrait être communiquée de façon qu'elle lui permette de présenter des documents à son gouvernement pour l'appuyer. Il a ajouté que Statistique Canada devrait s'engager, dans la mesure du possible, à faire en sorte que les ressources épargnées du fait de la participation des provinces soient utilisées dans le processus de diffusion. Il a ajouté qu'une demande parallèle devrait être présentée aux ministères fédéraux et que cela devrait être mentionné dans la demande faite aux provinces.

M. Kirkham a assuré M. McReynolds que ses remarques seraient prises en considération.

#### POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (Activités de planification pour les prochains cinq ans)

Le document suivant a été distribué aux membres du Conseil avant la réunion.



Statistique Canada - les prochains cinq ans

La situation telle qu'elle se présente un an plus tard

A la cinquième réunion du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique, tenue en mars 1978, les membres ont discuté longuement du document de planification alors récent Statistique Canada - les prochains cinq ans. Ce document n'a peut-être pas répondu aux attentes de certains à cause de son ton philosophique et de son manque apparent de précision. On entendait en faire non un plan proprement dit, renfermant des détails sur le contenu du programme, des calendriers, etc., mais plutôt un cadre de travail contenant une série de principes destinés à orienter les échanges entre Statistique Canada et ses collaborateurs pour ce qui concerne la planification globale de l'appareil statistique. Dans ce document, il est reconnu que l'avenir, quoi qu'il soit prévisible sous certains aspects, sera grandement subordonné à des événements extérieurs qui ne peuvent être prévus. On a donc voulu que l'approche et les mécanismes généraux proposés dans le document soient suffisamment souples pour tenir compte des facteurs imprévisibles. Par ailleurs, on a formulé des principes fondamentaux afin d'assurer la continuité et la cohérence nécessaires pour prendre en compte les changements dictés par les éléments que l'on peut prévoir.

Le présent rapport expose sommairement les principales activités exercées en matière de planification au cours des onze mois qui se sont écoulés depuis la cinquième réunion du Conseil. Statistique Canada a dû éprouver une première fois sa faculté de planifier à l'occasion de l'exercice budgétaire d'août 1978 qui, en plus de réduire les ressources permanentes du recensement par la voie habituelle du système des prévisions de programme, s'est soldé par des restrictions budgétaires de \$13.5 millions et d'environ 550 années-hommes, lesquelles seront imposées pendant l'année financière 1979-1980. La soudaineté et l'ampleur de ces restrictions ont dépassé les hypothèses même les plus prudentes émises dans le document au sujet des ressources futures. Néanmoins, la nécessité de préserver avant tout les statistiques économiques nationales les plus importantes n'était pas incompatible avec les critères de priorité exposés dans la Partie IV du document, qui porte sur la révision du programme et l'établissement de priorités à moyen terme. Comme on pouvait s'y attendre, les restrictions ont suscité de vives réactions chez de nombreux groupes d'utilisateurs, en particulier dans le monde des affaires, où l'on a ainsi été privé d'une vaste gamme de statistiques sur chacune des activités économiques. Quoi qu'il en soit, un certain nombre d'associations industrielles et d'autres utilisateurs spécialisés se sont montrés disposés à combler certaines lacunes en produisant eux-mêmes des statistiques ou en assumant les frais qui s'y rattachent. Cela confirme donc le bien-fondé des restrictions imposées dans des domaines où le rôle de Statistique Canada n'est pas indispensable au bon fonctionnement global de l'appareil statistique. Les négociations que Statistique Canada fait en permanence pour profiter d'offres de ce genre, qui se traduisent notamment par la recherche de mécanismes plus appropriés de récupération des coûts, représentent une autre étape de cette révision forcée du programme.

Les démarches continuelles faites par le Bureau pour protéger l'envergure, la structure et le financement du recensement de 1981, qui feront l'objet d'un rapport distinct, représentent d'autres importantes activités de planification exercées en 1978 pour ce qui concerne le contenu du programme.

Depuis la cinquième réunion du Conseil, de nombreux autres travaux de planification ont été effectués dans d'autres domaines, à Statistique Canada, en particulier pour améliorer l'organisation interne du Bureau. L'une des plus grandes réalisations accomplies à cet égard a été la conception et la mise en oeuvre d'un système d'information de gestion (REMAPPS), et l'initiation des employés à la gestion matricielle. On a longtemps considéré que ce SIG était nécessaire à la bonne gestion quotidienne des programmes ainsi qu'à leur planification et leur évaluation à plus long terme. En outre, on a établi des indicateurs de rendement et amorcé des travaux, à titre expérimental, afin de mettre au point un système d'évaluation des activités du programme.

Sur le chapitre de l'organisation interne, la restructuration de Statistique Canada constitue un autre point important à l'étude duquel on s'est consacré en 1978. Comme il en a été question de temps à autre dans le passé, Statistique Canada a l'intention de grouper ses activités spécialisées dans deux secteurs, la statistique économique et la statistique sociale. On a fait un premier pas en ce sens en réunissant sous la même autorité le Secteur des comptes économiques et celui de la statistique des entreprises et en amorçant des études visant à déterminer de quelle manière ces deux secteurs complémentaires pourraient être intégrés efficacement. Soit dit en passant, ces tentatives ont déjà porté fruit: elles nous ont fait voir plus clairement où il convient de faire des coupures dans le domaine de la statistique économique.

En deuxième lieu, la Direction de la statistique des ménages a été intégrée dans le Secteur du recensement en vue de la création d'un Secteur de la statistique sociale qui s'occupera non seulement des demandes de renseignements courantes et périodiques touchant les ménages, mais également de la statistique des institutions. Parallèlement à ces deux grands changements, Statistique Canada a donné suite à son intention de faire une séparation plus nette entre les fonctions de production et d'analyse de l'activité spécialisée en nommant des directeurs-généraux chargés de la production pour l'ensemble des activités dans chaque domaine.

La restructuration de Statistique Canada s'accompagnera d'un troisième changement important: la création d'un secteur des services centraux regroupant principalement la Division des opérations régionales, la Direction des systèmes informatiques et du traitement des données et le Secteur des services de diffusion et de promotion. Ce nouveau secteur devra, en collaboration avec les deux secteurs mentionnés ci-dessus, assurer des services informatisés de collecte et de diffusion des données par l'intermédiaire des bureaux régionaux. Dans un premier temps, on prend des dispositions en vue d'intégrer les ressources de la Division de la diffusion des données du recensement à CANSIM et de transférer les éléments ainsi combinés, et les ressources de la Section de la distribution des publications, dans le Secteur des services de diffusion et de promotion. En outre, on entreprendra très bientôt des travaux de planification pour déterminer comment le Secteur des services de diffusion pourrait être intégré le plus efficacement possible avec les autres entités mentionnées ci-dessus.

Il est évident que, par suite de ce troisième changement, les bureaux régionaux joueront un rôle beaucoup plus important à l'avenir. Vu que la politique de décentralisation de la collecte des données s'implante peu à peu et que les services régionaux de diffusion des données sont renforcés, les bureaux régionaux en viendront à être considérés, tant par les enquêtés que par les utilisateurs, comme les principaux points de liaison avec Statistique Canada.

Enfin, l'année 1978 a été marquée, à Statistique Canada, par l'instauration d'un réseau de sous-comités de direction chargés de l'élaboration des politiques fonctionnelles communes aux programmes spécialisés, comme le TED, la diffusion, les ressources humaines ainsi que la loi et l'utilisation des dossiers administratifs. Pour sa part, le groupe de travail formé à la 5<sup>e</sup> réunion du Conseil pour réexaminer la structure et le fonctionnement des comités fédéraux-provinciaux a effectué des travaux de nature connexe.

La restructuration des nouveaux et des anciens comités recommandés par le Groupe de travail est, sous un certain rapport, parallèle à la réorganisation décrite plus haut. En effet, le mandat du nouveau Comité fédéral-provincial de la statistique sociale porte sur les responsabilités qui reviendront un jour au secteur de la statistique sociale, tandis que le mandat élargi du Comité des comptes économiques provinciaux et celui du Comité cadre de la statistique des entreprises peuvent aisément être associés aux responsabilités qui incomberont un jour au secteur de la statistique économique. De même, le mandat des nouveaux comités fédéraux-provinciaux du développement de l'information et de la diffusion des données correspond à celui des sous-comités de direction chargés de l'étude de la loi et de l'utilisation des dossiers administratifs, et de la diffusion des données. Des deux points de vue, la structure des nouveaux comités fédéraux-provinciaux devrait se prêter davantage à la consultation; les représentants provinciaux et territoriaux du Conseil pourront ainsi contribuer à la planification des programmes et des politiques de Statistique Canada.

Quatre lignes directives visant à permettre une exploitation efficace des ressources au cours des prochaines années se dégagent du document de planification à moyen terme:

- Offrir un meilleur service aux utilisateurs
- Alléger le fardeau des enquêtes
- Accroître l'efficacité des services
- Remettre l'accent sur le leadership et la coordination

Il est évident que toutes les activités décrites plus haut contribuent à la réalisation d'un ou de plusieurs de ces objectifs. De plus, un grand nombre de travaux, dont nous ne parlerons pas afin d'être brefs, ont été effectués dans ce domaine au cours de la dernière année. Ainsi, dans son numéro du 23 novembre, le Quotidien de Statistique Canada a présenté un résumé des progrès accomplis récemment dans le domaine de la réduction de la paperasserie, outre les améliorations entraînées

directement par l'élimination d'enquêtes en raison des restrictions budgétaires. CANSIM se prépare maintenant à la mise en œuvre de son module de données recoupées; le programme de publication des documents prévus et d'autres données du recensement de 1976 a été mené à bien, etc.

Au moment où ce rapport a été rédigé, Statistique Canada se consacrait à l'établissement d'un plan portant sur les douze ou dix-huit prochains mois, qui vise à déterminer les mesures les plus urgentes qu'il convient de prendre afin d'atteindre les objectifs fixés.

M. Kirkham a dit qu'au cours des trois ou quatre dernières années, on s'était attaché, à part le produit habituel, à trois activités fondamentales. Le premier grand objectif, a-t-il dit, a consisté à élaborer une infrastructure de l'organisation et a compris, entre autres, le système d'information de gestion et la restructuration de la direction, etc., activités qui étaient essentielles si l'on voulait modifier l'ordre des priorités internes de l'organisation, face aux facteurs de l'environnement qui changeaient constamment. Le second objectif, a-t-il ajouté, consistait à conceptualiser le système statistique global qui va devenir de plus en plus important pour tous. Il a identifié le troisième grand objectif comme étant la planification explicite, dont les éléments stratégiques ont été ébauchés dans le plan à moyen terme.

Au sujet de ce plan, M. Francino a dit que bien qu'il ne s'agissait que de la première étape, plusieurs événements étaient survenus au cours des douze derniers mois. Il a indiqué que la seconde étape avait consisté à étudier les activités actuelles et à identifier les domaines où des économies ou des réductions pourraient être effectuées et à réaffecter les ressources à des domaines plus critiques. Toutefois, la situation a subitement changé par suite des coupures budgétaires et d'une étude beaucoup plus radicale ayant pour but non seulement de redéployer les ressources mais de réduire les budgets. Il a dit qu'en dépit des réductions importantes des programmes en général, une bonne partie du plan à moyen terme avait été accomplie, particulièrement dans les domaines de la réduction de la paperasserie et de l'augmentation de l'efficacité.

Pour ce qui est du service aux usagers, M. Francino a déclaré qu'en dépit des coupures inévitables des programmes, le bureau avait, en grande partie, fait honneur à ses engagements envers les usagers à tous les niveaux, y compris ceux des provinces. Il a dit que dans la plupart des cas, l'esprit et la lettre du plan à moyen terme avaient été respectés, en dépit des réductions draconniennes des ressources.

M. Francino a ensuite dit que dans les secteurs du recensement et de l'enquête sur les ménages, le développement comportant le plus grand intérêt pour les provinces a été l'établissement d'un ensemble de ressources consacrées à l'élaboration de données administratives qui devaient permettre de reprendre des programmes dont s'était occupé, à la fin des années 60 et au début des années 70 le groupe de recherche et de développement régional et urbains. Il a déclaré que cela avait comporté l'exploitation de sources administratives afin de faire une estimation des données quantitatives concernant les migrations, les taux de participation de la population active et le chômage régional. Quant à la réorganisation du secteur, il a affirmé qu'elle était presque terminée en ce qui avait trait aux énormes pressions anticipées visant à réduire les ressources pour le recensement au cours de la période postérieure à 1981 et aux pressions accrues en vue d'utiliser d'autres méthodes administratives pour le recensement. Il a ajouté que le rapport qui avait été demandé par le Conseil du Trésor au sujet des autres méthodes administratives pourrait aller d'un extrême, (c'est-à-dire déclarer que les sources administratives ne sont d'aucune utilité pour le recensement) à l'autre extrême, (c'est-à-dire, déclarer que plusieurs données pour le recensement pourraient être collectées de façon satisfaisante par d'autres moyens). Il a dit qu'on en arriverait vraisemblablement à un compromis et que serait résolue d'ici trois à cinq ans, la question de savoir si les sources administratives pourraient être l'instrument principal statistique de l'avenir dans plusieurs domaines.

Dans les commentaires qu'il a formulés sur les principaux objectifs identifiés dans le plan à moyen terme et sur la nécessité d'offrir un meilleur service aux utilisateurs, M. Leclerc a dit que CANSIM était passé à un niveau supérieur, - celui de la division, - et relèverait du secteur des Services de diffusion et de promotion. Il a ajouté que la politique sur les petites régions avait été conçue en tenant compte à la fois de la réduction de la paperasserie et de l'exploitation de données administratives au lieu des enquêtes. Il a signalé qu'au chapitre de l'amélioration de l'efficacité, le secteur des comptes économiques et le secteur de la statistique des entreprises avaient été fusionnés, l'accent étant mis sur une méthode fonctionnelle selon laquelle un directeur

général serait chargé des opérations. Pour ce qui est de la direction et de la coordination, il a affirmé qu'on avait pensé qu'au lieu de centraliser toutes les enquêtes à Ottawa, les bureaux régionaux de Statistique Canada devraient entrer en cause et établir des liens plus étroits avec les bureaux des gouvernements provinciaux. De plus, il a dit que des méthodes communes à certains ministères étaient en voie d'élaboration afin d'améliorer la base des données et la diffusion.

Au sujet de cette question, M. Worton a dit que bien que son secteur était généralement responsable d'offrir un meilleur service aux utilisateurs et qu'il avait un bon nombre de ressources spécialisées, il incombait à tous, à Statistique Canada (comme l'a indiqué M. Leclerc) de partager les buts communs. Il a ajouté que dans le document qui avait été présenté, on attachait beaucoup d'importance aux changements structurels de l'organisation et que, dans son secteur, il était responsable du groupe CANSIM et du groupe de la diffusion des données découlant du recensement, dont l'apport constituait une aide puissante en vue d'en arriver à une meilleure commercialisation et à ce que la diffusion des données soit informatisée. Il a ajouté que ces changements signifiaient que l'utilisateur, tout en conservant plusieurs accès au bureau, aurait maintenant un accès central qui lui permettrait de communiquer avec tout le bureau pour répondre à ses besoins, indépendamment de leur simplicité ou de leur complexité.

M. Worton a poursuivi en disant que son secteur en était à un stade intermédiaire de développement et qu'éventuellement il ferait partie d'un groupe plus large de services fonctionnels centralisés qui travailleraient conjointement avec des spécialistes à l'élaboration d'un système destiné à recevoir des données brutes et à remettre un produit fini qui serait, dans toute la mesure du possible, informatisé et qui serait caractérisé (du point de vue géographique) en étant axé sur les bureaux régionaux. Ceci, a-t-il déclaré, serait accompagné d'un changement subtil, mais très important, de philosophie vis-à-vis les utilisateurs, à savoir, que le bureau ne faisait pas la collecte de données pour son propre usage, mais surtout à des fins de diffusion et que la question de collecter, de produire, de traiter et d'analyser les données existait comme un moyen d'atteindre cette fin.

M. Worton a ensuite dit qu'il ne pouvait pas souligner suffisamment l'importance qu'il y a à tirer avantage de la nouvelle technologie et que, bien qu'il admettait que l'accent et l'équilibre entre les différents modes de diffusion changent, les gens ne se rendent pas compte du fait que le processus de publication de Statistique Canada est intimement lié au processus informatique. CANSIM, LE SYSTEME DE JONCTION ALPHATEXT/CANSIM ou autres en sont des exemples.

Le document suivant a été distribué aux membres du Conseil.

#### Projet du Centre fédéral d'échange de données - 1978-79

##### 1. Résumé

En 1978, le Centre fédéral d'échange de données s'est occupé principalement des questions mentionnées ci-dessous.

La première édition du répertoire informatisé a été préparée. Cette base comprend la description d'environ 2,500 sources fédérales de données et peut être consultée au moyen de divers mots clés relatifs au contenu.

Les procédés de mise à jour de la base de données ont été confiés au Groupe d'étude des déclarations statistiques et administratives (appelé précédemment Groupe de la règle des dix). Les rouages prévoient la mise à jour automatique de la base chaque fois que la demande d'une nouvelle activité fédérale de collecte de données est présentée au Groupe d'étude. En outre, ce groupe peut maintenant vérifier si une nouvelle banque de données proposée ne fait pas double emploi avec un autre se trouvant déjà dans la base de données.

Le centre fédéral d'échange de données a également mis à jour le Catalogue des banques fédérales de données (qui constitue un sous-ensemble de la base de données) et publiera au printemps un index de sources fédérales de données statistiques. Le répertoire a également été utilisé par le Conseil du Trésor dans un certain nombre d'études spéciales (sur l'utilisation du numéro d'assurance sociale dans les services fédéraux).

## 2. Rapport d'étape - 1978

En 1978, la première édition du Répertoire des données fédérales a été préparée en vertu de la Partie IV de la Loi canadienne sur les droits de la personne. Il contient actuellement des renseignements sur les banques de données suivantes:

- 650 banques contenant des renseignements personnels sur des individus identifiables - Elles ont été élaborées pour appuyer des programmes fédéraux d'administration ou de réglementation. Voici quelques titres ou sujets de ces banques: Déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers - Revenu national; Allocations familiales, Régime de pensions du Canada - Santé et Bien-être; Formation de la main-d'oeuvre et aide à la main-d'oeuvre - Emploi et immigration.
- 1,200 banques contenant des données rassemblées à des fins statistiques ou de recherche, mais non pour des programmes précis d'administration ou de réglementation - Elles donnent la description de quelque 650 sources de données à Statistique Canada qui ont été dépouillées par la Division de l'assistance-utilisateurs, de quelque 400 sources situées dans d'autres ministères fédéraux au sujet desquelles une documentation a été établie dans le cadre du projet du Centre fédéral d'échange de données ainsi que d'environ 150 nouvelles sources de données signalées au Conseil du Trésor en vertu de la Loi sur les droits de la personne.
- 500 banques contenant des données sur les employés fédéraux actuels et passés - Elles englobent les dossiers personnels et administratifs habituels sur les employés (paie, avantages sociaux, congés, présences, sécurité, etc.). Ces fichiers intéressent en premier lieu les bureaux fédéraux, mais ils sont mentionnés dans le répertoire pour promouvoir une plus grande uniformité dans les renseignements sur les employés.
- 100 banques de données qui ont été soumises à l'examen du Groupe d'étude des déclarations statistiques et administratives (précédemment appelé Groupe de la règle des dix) - Elles correspondent à de nouvelles enquêtes statistiques entreprises après le 1<sup>er</sup> mars 1978.

## 3. Nouvelles activités du Centre d'échange de données - 1979

Au cours de la présente année civile, le Centre d'échange de données entreprendra les activités suivantes:

Il produira une série de guides courts pour différentes catégories de données fédérales (par exemple: sources de données sur l'énergie, sources de données sur le logement). Il fera une étude plus approfondie du fardeau imposé aux enquêtés, particulièrement aux entreprises.

Il élargira la diffusion de certaines des publications du Centre d'échange de données pour atteindre, au besoin, le grand public.

Une étude de faisabilité sur la production d'un catalogue à l'appui d'une loi sur la liberté de l'information sera peut-être effectuée si l'avancement du projet de loi le justifie.

M. Salley a ensuite dit qu'au cours de la dernière année, le groupe du Centre fédéral d'échange de données a été fusionné avec le groupe de la règle des dix à la suite d'une étude conjointe avec le Conseil du Trésor au cours de laquelle une activité repère, découlant de la Loi sur les droits de la personne, a identifié presque toutes les sources de données fédérales dans un répertoire informatisé provenant d'environ 2,500 sources, administratives et statistiques. Des avantages ont découlé de cette fusion. En effet, quand les demandes parvenaient au groupe de la règle des dix, un mécanisme automatique mettait le centre fédéral d'échange des données à jour et, pour ce qui est de l'étude et de l'analyse des propositions faites par les ministères fédéraux en vue de créer de nouvelles données, il existait maintenant une base informatique centrale permettant de déterminer si les propositions étaient susceptibles d'entraîner un chevauchement, un fardeau pour les enquêtés, etc. Il a ajouté que le répertoire était maintenant à l'état productif et que deux publications paraîtraient chaque année, une étant une étude en profondeur des sources administratives contenant des renseignements personnels à propos des individus et l'autre indiquant les sources des données, y compris les sources de Statistique Canada.

Au cours de l'année, a-t-il dit, il aimerait améliorer la qualité de la documentation, particulièrement en ce qui a trait aux sources administratives, afin de permettre une certaine évaluation des sources administratives fédérales directement à partir du répertoire informatisé et, de plus, parce que le mécanisme était maintenant disponible, visiter d'autres ministères fédéraux et compiler des données à propos de leurs activités. Il a ajouté que du fait que Statistique Canada avait travaillé sur les dispositions concernant la vie privée de la Loi sur les droits de la personne et que puisqu'il y aurait vraisemblablement une expansion dans le domaine des différents genres de répertoires produits, il pourrait être demandé au bureau de faire une étude de faisabilité concernant la production d'un catalogue sur la liberté de l'information au sujet d'autres genres de données du gouvernement. Il a aussi déclaré qu'au cours de la nouvelle année, il espérait pouvoir commencer à produire des sous-ensembles de données provenant du répertoire dans des domaines comme l'énergie ou l'urbanisme.

Au sujet de l'intégration des données, M. Leclerc a dit que le projet avait pour but de transférer la collecte des données concernant environ 500 entreprises en une collecte plus intégrée, par opposition à la collecte autonome actuelle qui est fragmentée. Il a ajouté que les entreprises qui font partie d'une enquête pourraient être divisées en petites, moyennes et grandes entreprises et qu'en examinant les divers problèmes rencontrés, il avait été résolu qu'on pouvait mieux s'occuper des petites entreprises à l'aide des dossiers administratifs. Il a ajouté que la collecte provenant des moyennes entreprises devait continuer à se faire de la façon traditionnelle et qu'il était possible qu'un très grand nombre de grandes entreprises puissent fournir des données sous une forme intégrée, sur bande magnétique, ce qui améliorerait la qualité des données. Toutefois, contrairement à ce qu'on avait espéré, cela ne se fera pas dans l'avenir immédiat. En effet, les grandes entreprises pourraient hésiter à fournir des données de cette façon par suite d'une certaine méfiance à l'égard des gouvernements. De plus, si, à l'avenir, le bureau avait une base de données à l'égard de chaque petite entreprise intégrée, les ministères feraient des pressions politiques afin d'avoir accès à ces données. Il a ajouté que par suite de certains aspects ayant trait à la confidentialité, le bureau pourrait être incapable de répondre aux demandes qu'il recevrait. Par conséquent, a-t-il dit, cette question était abordée avec une certaine prudence et la méthode fragmentaire expérimentale ayant pour but d'obtenir des statistiques sur l'emploi, les salaires, etc., pourrait être utilisée. Dans l'avenir éloigné, le bureau travaillait avec le ministère du Revenu national à l'élaboration d'un programme logiciel que les grandes entreprises pourraient être désireuses d'utiliser et qui fournirait à Statistique Canada et au Revenu national les renseignements dont ils ont tous les deux besoin et, de plus, réduirait en même temps le fardeau imposé aux enquêtés. Ce projet, a-t-il affirmé, toucherait plus que les 500 entreprises, puisqu'au moins 3,300 entreprises du pays avaient été identifiées comme suffisamment importantes pour accepter la tâche de transmettre des données sur bandes magnétiques et étaient, à l'heure actuelle, suffisamment avancées dans le domaine de la comptabilité informatisée. Entre-temps, on s'attachera à l'intégration au niveau des petites entreprises et à la réduction du fardeau qui leur est imposé.

M. Schnick a dit qu'il désirait soulever deux questions. La première avait trait au rôle plus étendu que jouent les bureaux régionaux pour ce qui est de la diffusion des données par rapport à celui des points de contact et, compte tenu de ce fait, à ce que sera l'impact sur ceux-ci. La deuxième avait trait à l'accroissement de la production des données par les divers autres ministères et organismes gouvernementaux, comme dans le recensement des mines. Il a demandé si on avait pensé au rôle des nouveaux producteurs, au sens statistique général, surtout en ce qui a trait à la coordination et à la normalisation.

En réponse, M. Kirkham a dit que les éléments fondamentaux qui causaient le changement à l'importance accordée à la diffusion étaient doubles. Premièrement, pour ce qui est de la collecte, il y avait de très grands avantages à ce que les régions s'en occupent. Par exemple, dans le cas d'un projet pilote qui a été effectué par la poste à partir d'Ottawa, le taux des réponses a été de l'ordre de 25 à 30%. Toutefois, lorsque les régions se sont occupées de la collecte, le taux est passé à 90%. Il a dit que chaque bureau régional devrait avoir une capacité indépendante de collecte qui servirait non seulement les besoins de Statistique Canada mais aussi ceux des provinces, des associations commerciales, etc., en fonction de leurs particularités locales et à un coût marginal. En d'autres termes, les bureaux régionaux deviendraient un module à l'intérieur du système statistique global. Cette proposition semble faire du sens, a-t-il dit, parce qu'il est prévu qu'en 1984, chaque entreprise en Amérique du Nord comportant 50 employés ou plus aura un système informatique pour s'occuper de ses systèmes d'informations de gestion. Il a ajouté qu'en 1984, le coût des transmissions facsimilées serait moins dispendieux que celui de poster une lettre. Ces changements technologiques forceront effectivement le bureau à abandonner les questionnaires en clair et à adopter une forme de communication informatisée, particulièrement en ce qui a trait aux grandes entreprises.

M. Kirkham a dit qu'il était évident que la diffusion deviendrait de plus en plus informatisée, mais que la question pour le moment consistait à déterminer si les points de contact provinciaux ou les bureaux régionaux seront considérés comme les principaux diffuseurs parce qu'à mesure que les provinces deviendront plus actives au sujet des dossiers administratifs, ils semblerait logique que les bureaux ou les ministères provinciaux transmettent les données par ordinateur au bureau régional qui, à son tour, les ferait parvenir à l'Administration centrale. Donc, pour ces raisons, a-t-il ajouté, on pouvait prévoir l'intensification de l'activité des bureaux régionaux. Il a ensuite dit qu'il ne fallait pas penser à ce processus comme un monopole de Statistique Canada, mais qu'on devait plutôt y voir un instrument et un mécanisme mis à la disposition du système tout entier.

M. Dumas a dit qu'en observant la restructuration de Statistique Canada et face à l'évolution et au partage des tâches dans le domaine de la statistique, le Bureau de la statistique du Québec s'est trouvé dans une situation semblable à celle de la Colombie-Britannique, et pouvait prévoir des équipes spécialisées dans les domaines des activités économiques et sociales allant jusqu'aux sections qui s'occupent de l'analyse des données. Il a convenu qu'il fallait s'adapter à la restructuration générale et que cette adaptation serait effectuée par le biais des relations fédérales provinciales. Il a ajouté que les deux questions les plus importantes auxquelles il fallait répondre étaient celles-ci: quel devrait être le rôle des organismes statistiques provinciaux et quelles seraient leurs diverses fonctions dans le domaine de la statistique.

M. Kirkham a dit que Statistique Canada s'intéressait également à ces questions et que c'était la raison pour laquelle autant d'importance était attachée à la conceptualisation du système total. Ce n'est, a-t-il ajouté, qu'au moyen d'une compréhension conceptuelle du système entier et des fonctions qu'il doit exécuter que les rôles respectifs et la nature du partage des tâches pourraient être clairement énoncés. Il a poursuivi en disant que les mesures que Statistique Canada prenait actuellement étaient pragmatiques pour ce qui est des besoins internes et que cet organisme s'efforçait de mettre à la disposition des régions des mécanismes et des instruments qui, par la suite, permettraient au système total de remplir sa tâche sans nuire à ceux qui seraient chargés d'effectuer différentes sortes de fonctions dans le système total. En conclusion, il a dit qu'il était très douteux qu'il puisse exister un modèle complètement uniforme dans tout le pays, puisque certaines provinces voudraient peut-être jouer un rôle plus dominant que les autres, mais qu'avec l'idée conceptuelle du système total, ces variantes pourraient être réglées sans détruire la cohésion de l'ensemble.

Au sujet de l'allocution d'ouverture de M. Munroe, M. Joyce a dit que les Territoires du Nord-Ouest croyaient qu'on n'avait pas soulevé que des questions bilatérales, ce qui indiquait la façon selon laquelle le plan à moyen terme serait mis en oeuvre. Il existe, a-t-il ajouté, non seulement un besoin de collaboration et de consultation entre les organismes, mais également un besoin d'honnêteté. Au sujet de la visite de M. Scott dans les Territoires et de son mandat consistant à faire des recherches sur les besoins de données qu'avait le Nord, M. Joyce a déclaré que sa visite découlait de la consultation qui avait eu lieu par l'entremise du Conseil.

Il a ajouté que beaucoup de temps avait été passé avec M. Scott et que le statut et le prestige grandissants des organismes statistiques dans les deux territoires avaient été explicités. Par conséquent, il avait été gênant et décevant d'apprendre que sa mission ne découlait pas des démarches entreprises par Statistique Canada mais plutôt de celles d'un autre ministère fédéral. Il faut, a-t-il dit, que ce genre de choses ne se reproduise pas à l'avenir et, si l'on veut que le plan à moyen terme soit pris au sérieux, les intentions de toutes les parties doivent être clairement énoncées.

M. Joyce a ensuite dit qu'on avait besoin de plus de consultation, particulièrement en ce qui a trait aux registres administratifs, et que la réunion du Conseil une fois l'an et celle du développement de l'information également une fois l'an, n'étaient pas suffisantes pour tenir les points de contact au courant des développements. Au sujet des statistiques sur les prix, des coefficients de pondération et des spécifications, il a déclaré qu'il y avait un principe en cause qu'il fallait appliquer au plan à moyen terme et qui était, d'une part, l'habileté qu'a Statistique Canada de collecter des données dans tout le pays, et, d'autre part, la difficulté qu'a ce ministère à les diffuser. Il lui semblait, a-t-il dit, que l'objectif du plan à moyen terme consistait à ce que les provinces produisent des données permettant d'établir des rapprochements sur le plan national et qu'afin d'y arriver, elles devaient posséder les renseignements nécessaires. Il a ajouté que les obstacles à l'obtention des renseignements doivent être supprimés par l'intermédiaire du Conseil.

En réponse, M. Kirkham s'est rallié au point de vue de M. Joyce et a dit que les questions auxquelles il avait fait allusion étaient des questions à court terme plutôt qu'à long terme. Il a ajouté que l'explication antérieure de M. Worton au sujet de l'activité de Statistique Canada concernant la collecte des données et leurs diffusions occasionnelles, était en voie de changer.

M. Ford a demandé si les points de contact seraient informés par lettre et, aussitôt que possible, de la décision qui serait prise.

En réponse, M. Kirkham a dit qu'il faudrait d'abord étudier toute la situation pour déterminer les problèmes, établir quelles mesures devaient être prises et ensuite énoncer clairement la position de Statistique Canada.

M. McReynolds a déclaré qu'il espérait avoir une année très productive, compte tenu de la structure des nouveaux comités et qu'il était personnellement heureux de constater que dans plusieurs domaines, il semblait que les fonctionnaires de Statistique Canada écoutaient et, en fait, changeaient leur point de vue. Il a ajouté que des données combinées pour la Colombie-Britannique, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest figuraient parfois dans les publications du bureau et a dit que M. Leclerc l'avait assuré que cela ne se reproduirait pas dans la publication sur les comptes économiques provinciaux.

En levant la réunion, M. Kirkham a dit qu'il croyait que de plus en plus de communication découlait des réunions du Conseil et que des progrès étaient conjointement réalisés. Il a ensuite remercié tous les membres de leur participation.



Statistics Canada Library  
Bibliothèque Statistique Canada



1010085587

1010085587

CONSEIL CONSULTATIF  
FÉDÉRAL  PROVINCIAL  
DE LA  
POLITIQUE STATISTIQUE



SIXIÈME RÉUNION

LES 7 et 8 FÉVRIER 1979

OTTAWA, CANADA